QUELQUES SECRETS
DE LA TOUR D'IVOIRE

—

Une « brigade » nouvelle, enrôlée sous le gonfanon de nul chef nommément désigné, chacun y a droit de s'estimer partisan de Ronsard, émule de Du Bellay, profite de la porte entre-bâillée sur les ténèbres, et se groupe, PLÉIADE amicale et harmonieuse : six scintillations aussitôt reconnues, une septième qu'eût saluée Ovide, sans compter les centaines, au delà, que révélerait aisément l'œuvre des savants et des observateurs.

La constellation vivante s'est-elle formée sur un plan prémédité ? N'infère-t-on, plutôt, des lignes et des rencontres de ses points lumineux la nécessité de leur accord et d'une exaltation mutuelle ?

Les Sept ont résolu de mêler leur songe aux agitations des foules ; ils se sont évadés, un instant, de la Tour d'Ivoire, pour illuminer quiconque n'en serait pas aveuglé par la divulgation de vérités essentielles, qu'on méprise ou qu'on ignore. Mais ce n'est point à eux-mêmes que profite le rayonnement qui les unit de l'un à l'autre. Chacun brille suffisamment de sa lumière propre, puisqu'ils se sont nommés, suscitant à l'esprit du lecteur le souvenir de multiples chatoiements, la Comtesse de Noailles, Pierre Camo, Charles Derennes, Joachim Gasquet, Xavier de Magallon, Fernand Mazade, Paul Valéry.

Si un astre pourtant a affaibli son éclat au point qu'on le

suppose disparu dans la mort, n'est-il vrai qu'on observe d'Algol, par exemple, le retour intense à des périodes variables ? N'est-il à présumer que, après avoir étincelé si bien que de ce scintillement l'imagination humaine ait vu naître *le Printemps*, ait ouï *les Chants Séculaires* et *les Hymnes éternelles* ou se soit échauffée aux flammes d'un *Bûcher Secret*, celui qui pour tous a veillé, celui qui a signalé à ses compagnons même le sens occulte du prodige lumineux dont témoigne le stellaire groupement, Joachim Gasquet, ne saurait s'effacer de l'horizon ? Au contraire, s'exhalera un rayonnement d'autant plus pur et plus divin que son image actuelle, matérielle, se sera évanouie du ciel visible.

C'est bien lui, en effet, le Poète aimé, l'homme qui savait éveiller aux énergies du Verbe et de l'Action l'élan de volontés ferventes, l'enthousiaste merveilleux de toutes les formes de la Sainte Beauté, le passionné d'art et de belles-lettres, qui choisit et réunit à ses côtés les six éclatants porteurs de lyre au nom desquels, autant qu'en son nom, il écrivit, peu de semaines avant de mourir, les déclarations publiées, au seuil de ce beau livre, leur ouvrage commun, *la Pléiade*, par les éditeurs Sant'Andrea et Marcerou, de la Librairie de France.

Elles traitent « du rôle positif et de l'Avenir de la Poésie » :

La Poësie est perfection. En elle le monde trouve ou doit trouver sa raison d'être, les lois ont leur substance et la vie son épanouissement. Les sciences analytiques, perspicaces, multiples, pressent les vérités de toutes parts. Elles amènent l'homme au bord de la vérité. Cette vérité, l'art seul l'étreint.

En termes différents, à quoi *sert* la Poésie, entre tous les Arts, et plus essentiellement qu'aucun autre ? Elle s'impose à nous, les Poètes, elle s'impose à ceux qui la goûtent, ou, ce qui revient au même, s'en doutent et la comprennent, comme étant par l'âme même, par son expression nécessaire et absolue, LE RYTHME, qui gouverne le Monde. La

Science, dont le rôle ne saurait trop être révéré, pèse au scrupule les éléments dont le Rythme éternel se compose, elle les confronte, elle les groupe, elle éprouve leur résistance, elle en infère des lois qui les retirent grâce à sa clairvoyance des abîmes du mystère pour les situer dans les domaines sereins de l'évidence. Mais jamais elle ne constitue, ainsi que l'Art, et, au suprême degré, la Poésie, l'émanation manifeste et sensible de ce Rythme qui respire et palpite dans les choses, qui transforme les êtres, les supporte et les maintient, et qui règle jusqu'en leurs échanges les plus obscurs ou les plus formidables les relations universelles des astres, des planètes, de tous les objets créés ou imaginables, à travers le temps et à travers l'espace.

Le Poète, du fait qu'il chante, ou, seulement, qu'il rêve, agit, détermine une action dont il demeure responsable. Par lui, en qui se reflète la sensibilité extrême de sa race, l'idée la plus délicate et la plus haute que se forme de sa raison d'être, de sa valeur relative, de sa destinée et de ses origines l'humanité entière, s'élance et se revêt de sa figure la plus lumineuse, la plus ardente, la plus proche d'être divine.

« La poësie est chose sérieuse. » Des criminels et des déments l'ont bafouée ou salie jusqu'à en faire le jouet de leurs désirs maladifs ou de leurs grimaçantes dérisions. Mais plusieurs ont conservé la conscience de son rôle véritable ; qu'ils maintiennent, au milieu des criailleries et des invectives de l'incompréhension, la noblesse imperturbable de leur attitude, ils savent bien que le langage et les mots et la syntaxe forment des trésors aussi précieux, aussi vénérables que les sensations et les idées. Si l'expression s'en perdait ou s'en laissait corrompre, ce serait tout l'héritage de l'intelligence et de l'imagination qui, d'un coup, croulerait.

« Bien parler sa langue est déjà une haute morale », affirme l'auteur anonyme du manifeste : — nous l'appellerons Gasquet : — « C'est soumettre les choses à la vertu traditionnelle de son peuple. »

La première Pléiade a su assumer ce rôle souverain de couper court aux balivernes, aux puérilités littérales des époques antérieures. Elle a su se forger des ailes d'acier et de gaze qui l'ont transportée vers les cimes radieuses du lyrisme le plus profond : là « on devient la foi lyrique du pays, tous les biens abondent, on suscite, on crée dans tous les sens ».

Ensuite, l'élan renaît et se prolonge : après Racine viendra Chénier, puis l'éclosion magnifique, l'explosion du XIXe siècle commençant, du Romantisme, envers qui, de nos jours, s'évertuent à se montrer et injustes et ingrats de vagues penseurs se faisant un système de n'y percevoir que du désordre et de l'inconséquence.

Parce que les Romantiques ont abouti à des idées philosophiques qu'ils réprouvent, se sont appuyés sur des méthodes esthétiques changeantes et peut-être périssables, parce que, principalement, ils se sont attardés au milieu de discordes politiques où ils ont pris parti parfois contre ce que ces penseurs estiment la saine doctrine, on extrait de leur œuvre ou de leur vie une conclusion hâtive et qui sert aussitôt à les condamner, à les damner.

Lamartine à leurs yeux est moins considérable que Mistral. Il est vrai que les sept de la Pléiade appartiennent à des races méditerranéennes. Mistral ne possède pas le cœur des hommes du Nord au même degré. Il leur apparaît issu de Lamartine, sinon moins grand, du moins subordonné à lui par une singulière ressemblance d'inspiration et d'élocution. Je sais que de l'œuvre lamartinienne des pages s'arracheraient sans dommage. Qu'importe ? la limpidité sonore de l'œuvre n'en ressort pas amoindrie.

Le Romantisme poétique inclut l'effort de simplicité familière de Sainte-Beuve non moins que la méditation approfondie d'Alfred de Vigny. Les bannira-t-on, l'un ou l'autre, de la ligne traditionnelle ? Ou Gautier, qui n'eut souci que de correction verbale, que d'art souple, ingénieux, tantôt sévère, tantôt délicat ? Répudiera-t-on Musset, enfant gâté

des Muses, parce que d'elles ayant reçu les dons les plus précieux, par ses boutades ou par son indifférence provocante, il les gâchait lorsqu'un sanglot véritable ne déchirait pas la trame insoucieuse de ses poèmes ? Et Desbordes-Valmore, la douloureuse, tendre, frémissante élégiaque ?

Ce n'est point, non plus, aux Romantiques de second rang, suiveurs médiocres comme ceux dont tout mouvement de renaissance littéraire est alourdi et retardé, que s'en prennent ces détracteurs, non plus qu'à des artistes aussi exceptionnels que Gérard de Nerval. C'est le nom le plus illustre, le plus confondant, qui torture leur pensée, c'est Victor Hugo qui les gêne et qu'ils voudraient abattre.

Se trompent-ils toujours, nous trompent-ils, lorsqu'ils dénoncent ses erreurs, ses bouffonneries, ses défaillances de goût, ses ignorances, ses puériles et inadmissibles fatuités ? Souvent, à réintégrer des citations à leur contexte, la place où elles se situent en modifie complètement la valeur et la portée. Mais à quoi sert de plaider ? On ne gagne rien à se repaître de bévues, d'inconséquences, au miroitement de lueurs fausses. On les écarte et on demeure ébloui, on baigne dans une plénitude rare de merveilles prodigieuses à la vue, à l'ouïe, à l'imagination, — incomparables et souveraines.

Des poètes de France il n'en serait aucun, même de ses laudateurs, de plus sottement, de plus entièrement méconnu que Victor Hugo, si de Ronsard on ne ressassait perpétuellement les mêmes sonnets, les mêmes strophes, sans se douter de la diversité inconcevable de son œuvre, de ce charme et de cette puissance qui jamais ne cèdent, jamais ne se tarissent.

Le torrent des ondes abondantes charrie le limon impur et le gravier, mais de quelle fécondation elles enrichissent le sol battu de leurs lames, où elles arrosent et pénètrent. On redoute le vertige à suivre d'étape en étape leur cours bouillonnant et orageux. On préfère renoncer au tumulte de l'aventure, s'asseoir non loin d'une rive paisible à l'ombre

d'un bocage délicieux, s'assouvir de l'horizon limité découvert de cet asile ; ou bien, d'un coup, on se détourne parce qu'on croit avoir vu sur la surface des eaux flotter une charogne.

S'il flotte au-dessus du fleuve Ronsard quelque charogne égarée, Gasquet avec raison se refuse à la remarquer ; elle n'existe pas à ses yeux ; il est plein de Ronsard, il l'aime. Mais des amis lui désignent les charognes du fleuve Hugo ; par complaisance sentimentale, il s'arrête auprès d'eux, il renifle et consent.

Chez le moderne comme chez l'ancien, le flux emporte et purifie. Que par l'érudition solide l'un soit supérieur à l'autre, nous arrêterons-nous à cette différence ? La force inépuisable du verbe, le jaillissement magnifique et musical des idées, la saine audace de leur philosophie, une sûreté égale dans le mouvement élocutoire, une profondeur secrète d'intimes sensations qui se communiquent et émeuvent, voilà grâce à quoi s'apparient ces héros.

Rejeter de la tradition d'un peuple, retrancher, sous quelque motif qu'on le prétende, de la durée littéraire ou poétique un moment regorgeant de cette profusion d'œuvres et d'hommes gigantesques, l'opération, si on la tente, réussira-t-elle jamais ? Peut-elle être désirable ? S'amoindrir d'une gloire, non ! On en accepte le faix, qu'on y succombe, qu'on le réprouve ou s'extasie.

La marche de tous les arts s'est développée sur des voies parallèles. En premier lieu, l'homme illusoire et détaché de ce qui l'environne a captivé l'attention, puis il fut placé dans un décor agrandi, avant d'être lié aux décors coutumiers ou véritables. On a scruté l'énigme de l'esprit humain en s'interrogeant soi-même ; on a pensé se hausser en ne voyant que soi, en annulant en soi le monde. Finalement, ce dispositif fut renversé, on cherche à pénétrer les autres et le monde, au contraire, à travers soi, ou à s'atteindre soi-même en pénétrant les autres.

Baudelaire, le premier, au moins parmi les suprêmes

poètes, a consulté dans la palpitation de son *moi* les frissons et la pensée de l'Humanité. Gasquet a tort de l'enfermer dans ce qu'il appelle son *enfer*. Il l'a traversé, il y a souffert, à la recherche de la lumière et de l'air plus serein, car il a toujours aspiré aux espaces radieux et enchantés. Verlaine et Mallarmé ont propagé son dessein austère selon des plans divergents.

Et cette pratique innovée, c'est le Symbolisme qui l'a généralisée. Il a élargi les indications des maîtres dans le domaine sensitif et dans le domaine intellectuel, mais, pour cela, d'un art conscient et réfléchi, il a concentré, en restituant à la musique du vers sa légitime prédominance, l'expression des joies, des douleurs, des doutes, mobiles et tendances constants du langage humain.

Un long enchaînement relie les recherches, les effusions, les pressentiments des hommes de génie. Un âge de sérénité ne refoulera pas vers les ombres qui abolissent l'apport des époques incertaines, anxieuses, mélancoliques, tourmentées. Les Symbolistes déclarèrent leur dégoût des platitudes d'école et des imitations stupides où se complaisaient, trop nombreux, plusieurs Parnassiens. Mais leur jeunesse a fréquenté l'exemple et la parole, vanté la gloire de Leconte de Lisle, de Louis Ménard, de Léon Dierx, de José-Maria de Heredia. Qu'ils aient poursuivi des sarcasmes d'une injustice intransigeante certains vrais et grands talents, je ne le conteste point, et, en particulier, Théodore de Banville. Cela peut-il suffire à M. G. Sauvebois, qui affirme, dans la *Vie des Lettres* (juillet 1921), sans ombre de preuve ni essai quelconque d'argumentation : « Les Symbolistes *déclarèrent péremptoirement qu'avant eux il n'y avait rien.* » Où a-t-il ramassé cela ? où a-t-il cueilli cette infamie ?

Les Symbolistes de tout âge et de toute origine, consciencieux, et, entre les autres, respectueux de leurs aînés, ont toujours proclamé et proclament toujours avec un égal enthousiasme leur gloire. Les boutades de Moréas ne pré-

valent pas sur les esquisses, les souvenirs où il analyse et loue, dans sa manière réservée mais équitable le mérite de ses prédécesseurs. Verhaeren adorait Hugo; Samain adorait Chénier... Qui donc, sinon les Symbolistes, retira du gouffre de misère et d'indifférence, où on le reléguait, Verlaine ? Qui, sinon les Symbolistes, entoura des prévenances d'une filiale et déférente vénération la méditation et le labeur de Stéphane Mallarmé ? Qui encore, mieux qu'eux, s'intéressa aux efforts, aux hardiesses, aux réussites de ceux qui vinrent plus tard, les discutant, certes, mais applaudissant souvent à ce qu'ils entreprennent ?

Les poètes jeunes, par la force âpre des événements, se sont aguerris tôt à une maturité que jadis on conquérait avec lenteur. Leur production comporte une hâte décisive, quoique parfois bien trempée. Quand ils adoptent les réformes insinuées dans la pratique du vers par la génération qui soumit à l'examen jusqu'à l'essence du métier poétique, ils ne prêtent l'oreille qu'à l'entraînement des cadences intérieures, dédaigneux de la moindre règle et du consentement des siècles. D'autres s'arrêtent néanmoins à un terme moyen, abattent la tyrannie de la rime, comptent par syllabes leurs vers blancs. Ceux de *la Pléiade* et de nombreux émules resserrent la trame, fortifiant d'une gêne plus stimulante que réelle l'âme même et la matière de leur chant.

Des poètes s'abusent sur la nature foncière de leur art. Les professeurs d'éloquence, les analystes du style, les maîtres de la prose, les savants et les philosophes menacent de leur retirer le beau titre de penseurs. Ils éludent leur tâche authentique par appréhension, et cette erreur de principe cause dans la plupart des cas les erreurs de conduite et d'application qui souillent et déparent leurs ouvrages.

Le rédacteur du manifeste de *la Pléiade* n'échappe pas à cette contagion. « Il n'y a de Poësie », affirme-t-il, « que de l'universel. » Mais aussitôt il restreint le champ qu'il définit, il y mêle des préoccupations sociales et patriotiques.

Le poète peut condescendre à toute agitation de sa nation ; ce serait dénier, sinon, la beauté au *Discours des misères de ce Temps,* à tant de poèmes des *Châtiments* ou de *l'Année Terrible*, à *Paris se repeuple*, de Rimbaud, à des pages fulgurantes de Verhaeren, — pour ne citer encore les *Hymnes* de Gasquet. Seulement le pathétique de ces œuvres résulte de leur essor lyrique, il ne l'engendre pas.

Je veux dire qu'un poète n'est pas, lorsqu'il écrit, un patriote, un économiste, un philosophe, il est un poète et point autre chose. Quand un sens philosophique ressort d'un poème, c'est en vertu d'une nécessité intrinsèque, mais non au moyen d'un calcul délibéré.

Le poète n'a en vue que son poème, son chant, cette musique modulée sur le rythme qui enchaîne et porte les vers. Ils se composent de paroles colorées et sonores, d'un souffle harmonieux dont le principe constant et immuable provient du groupement et du choix des mots, du son des syllabes.

Le poète est le berger des mots. Il en conserve, il en guide le troupeau. Un mot s'impose à son insu, élaboration confuse et souterraine, on la nomme inspiration. Il adopte le mot suggéré, il l'unit à ses congénères épars ou proches dans le pâtis de sa mémoire. Il les forme, les plie, par l'instinct du chant blotti en lui, à l'exclusive suprématie du rythme. Il suscite en eux mouvement et vie ; il crée, en adaptant de la sorte des termes à un dessein plus noble, le suprême ensemble d'harmonie, de chant sacré et nouveau, auquel se doit donner le nom de poème.

Assurément, par contre, si tel mot a été suscité dans la conscience du poète, c'est que s'y concentrait la significative jouissance de résumer la suite de pensées, de méditations plus ou moins obscures à quoi il s'adonnait et, peut-être, à son insu. A l'instant où il se sent amené à écrire, tout souvenir de l'occasion avec ses incidents et son effet final a disparu, car il ferait obstacle au besoin souverain du seul rythme, de la seule harmonie. Le poète obéit aveuglément.

Qu'une prédestination l'amène à procéder par allusions au prétexte antérieur, c'est possible, mais il ne s'en doute même pas, il chante. Qu'il en résulte ce qui en résultera, il aura chanté et voilà tout. Qu'on déniche dans son chant l'idée qui s'y décèle, le poète s'en étonne non moins qu'il n'y applaudit.

D'un destin supérieur et qui l'accable, doué d'intelligence, de prévoyance et de savoir, il exerce le dur métier d'écarter la foule de mots profanes et d'assigner leur place à ceux qui conviennent et qui concordent. L'affluence des intrus le presse, il perd dans la cohue le spectacle même de ceux qu'il voulait élire. Qui n'a subi l'obsession de les retrouver ne saurait mesurer ce tourment. Ainsi l'idée résulte du poème, et ne le détermine jamais. A l'inverse du procédé de la science et de la philosophie, l'idée ne s'y amplifie pas en se développant. Elle réside au cœur du chant, c'est à qui écoute le chant de l'y découvrir, s'il le désire.

Aucun poète n'est loin, quoi que prétende Gasquet, d'un autre poète. Il n'est point vrai que Hugo fût loin de Corneille, moins encore de Ronsard, ni Lamartine de Racine ; il n'est point vrai non plus que nous soyons loin de Lamartine ou de Hugo. Ronsard a ressuscité dans Hugo ; l'âme de La Fontaine revit dans Paul Fort ; les plus purs et les plus grands des poètes de France reparaissent et se prolongent par le souffle de Henri de Régnier, le plus clair, le plus haut des poètes contemporains.

Les directions divergent, mais elles se lient et perpétuent la même famille, d'âme et d'expression, composent une même lignée ; en dehors d'elle il n'y a rien. Chacun vit dans tous, tous palpitent dans chacun, — la Poésie par l'apport de tous les dieux aboutit au lieu d'où elle est issue : *la Poésie est perfection.*

ANDRÉ FONTAINAS.

L'AME NOIRE

—

LES RELIGIONS ET LES CROYANCES DES NÈGRES CENTRE-AFRICAINS

—

Les croyances religieuses, chez les nègres primitifs déjà partiellement affranchis de l'animalité et de l'influence exclusive de l'Instinct, constituent le principe directeur, la pierre angulaire sur quoi repose leur vie individuelle et collective. Alors que, chez les civilisés, l'évolution intellectuelle, envisagée sous ses différentes modalités, tend de plus en plus à se désolidariser d'avec la croyance ; alors que, même chez certains peuples, le relèvement progressif du niveau intellectuel, la diffusion de jour en jour plus généralisée d'une culture plus intensive ont eu pour conséquence, parmi les masses, un affaiblissement proportionnel du sentiment religieux, le phénomène inverse se produit chez les primitifs... Peut-être, le rigorisme étroit de certains dogmes, l'encombrante perspective de comptes à rendre après la mort contribuent-ils à décourager la foi de certains civilisés de valeur morale médiocre...

Il ne saurait en être de même pour les tout primitifs qui cherchent dans leurs croyances moins la révélation d'une loi morale, dont la conception leur échappe encore complètement, qu'un guide et un soutien indispensables à leur faiblesse, au cours de cette vie terrestre. — Ceci déjà nous aide à comprendre comment, parmi les millions d'indigènes inféodés aux diverses croyances religieuses africaines, depuis le fétichisme jusqu'au mahométisme, il se rencontre si peu d'infidèles.

Nous allons exposer tout d'abord les croyances fondamentales de différents groupements ethniques, choisissant ceux qui nous représenteront le mieux les étapes successives de la progression des nègres centre-africains. Nous pourrons ensuite essayer d'établir, sur ces données, le diagramme de l'évolution religieuse des primitifs et, en comparant leurs croyances à celles d'autres peuples voisins de nous, les Egyptiens, les Grecs, les Latins, apporter un argument de plus au dogme de l'unité de l'Espèce Humaine.

—

EXPOSÉ DES CROYANCES RELIGIEUSES DE QUELQUES PEUPLADES

I

PEUPLADES LES PLUS PRIMITIVES

LES BONDJOS

Nos observations personnelles empruntent ici une valeur documentaire toute particulière aux circonstances qui nous ont mis, à diverses reprises, en contact intime avec des tribus sauvages du centre de l'Afrique immobilisées, depuis des siècles, au point initial de leur développement et représentant le prototype de l'Espèce, aux premiers âges de l'humanité.

Nous prendrons comme spécimen des groupes ethniques les plus primitifs, constituant l'échelon intermédiaire entre l'animalité et l'humanité, *les Bondjos* ou *Mondjembos*, sauvages cannibales du Haut-Oubangui, que nous avions déjà longuement fréquentés, il y a quelque vingt ans, lors de notre premier séjour en Afrique centrale, et parmi lesquels nous venons de séjourner encore, tout récemment.

§

Le statut social de ces Bondjos est toutefois plus avancé que celui de certaines tribus nomades (les *Quarrés* et les *Babingas* par exemple), en ce qu'ils ont déjà réalisé l'existence grégaire au lieu de vivre par familles isolées au

milieu des forêts. Il ne paraît pas, pour autant, que de ces frottements de leurs individualités groupées en collectivités ait jailli jusqu'à présent l'étincelle révélatrice d'une progression intellectuelle correspondante. En matière de morale et de religion, ce sont, à proprement parler, des monstres dont l'amoralité et l'athéisme ont de quoi bouleverser tous les dogmes édifiés en partie sur le consentement universel à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. Non seulement ces Bondjos n'accordent aucune créance à Dieu, aux Génies, aux Esprits, mais ils n'ont même pas la faculté de concevoir la possibilité de leur existence. Ils n'ont aucune religion, aucun rudiment de croyance religieuse. Pour eux, le problème de l'au delà ne se pose même pas. La mort est l'anéantissement total de l'individu, corps et âme, si même ils établissent une distinction entre le corps et l'âme. Rien à redouter ni à espérer d'une survie exposant à de fâcheux règlements de comptes avec un souverain juge. Rien à craindre non plus des représailles des morts complètement et définitivement anéantis. Cette absence de croyances et de sens moral correspond exactement à leur développement intellectuel et en marque l'étiage. Ils sont, psychiquement, encore fermés aux suggestions diverses ou aux révélations qui font germer ces croyances dans l'esprit des hommes. Leur inaptitude absolue à s'élever au-dessus du monde matériel, des phénomènes sensibles leur interdit toute conception du monde invisible. De même, nos vocables exprimant les idées abstraites de justice, de droits, de devoirs n'ont pas d'équivalents dans leur langue et on se heurte à une incompréhension totale quand on veut s'efforcer de leur en révéler les significations.

Leur loi morale se résume en ceci : la pleine satisfaction de tous les besoins, de tous les appétits, sans autre frein que l'intervention d'une force matérielle supérieure. C'est, dans toute sa brutalité, le principe exclusif du droit du plus fort, aussi implacablement exercé par les forts que do-

cilement accepté par les faibles, comme une loi nécessaire. En somme, ils ne diffèrent que par le langage et leur constitution morphologique des fauves de la forêt voisine qui, en maintes circonstances, grâce à la supériorité de l'instinct, sont leurs guides et leurs éducateurs. Voici, émanant de missionnaires catholiques, une précieuse confirmation de ce rapide exposé de leur état moral :

... Enfin, chez les Bondjos de l'Oubangui, par exemple, il semble bien qu'on arrive à la dernière étape de la brutalité : l'anthropophagie pratiquée ouvertement et communément passée à l'état d'habitude, presque sans cérémonial. Là, en effet, pendant que l'homme destiné à la boucherie est engraissé par son propriétaire, les clients viennent retenir les morceaux qui leur conviennent, celui-ci la poitrine, celui-là une épaule, cet autre une cuisse, etc... Ces morceaux sont aussitôt marqués à la craie, puis, quand tout est pris, les membres du malheureux sont fracturés et, pour rendre la chair plus tendre, mis à tremper dans l'eau : après quoi, il est tué, dépecé, partagé et mangé (1).

Parallèlement à cette sauvagerie bestiale, la note dominante de leur caractère est l'insouciance, qui est une des causes principales de leur fixité psychique et intellectuelle. Mais notons que cette insouciance, à son tour, a sa source dans leur indigence intellectuelle et imaginative qui limite leurs aspirations à ce qu'ils peuvent atteindre aisément et sans effort. Ils n'ont, ils ne peuvent avoir que des désirs matériels inspirés par leur seul instinct et à la satisfaction desquels la nature, la bonne mère intarissablement féconde, pourvoit toujours largement. Ainsi emprisonnés dans ce cercle étroit, ils croupissent sur place depuis des siècles, affranchis, au surplus, de tout effort individuel par l'exploitation en commun des plantations de la collectivité. Malgré la plate monotonie de cette existence végétative, il ne surgit pas moins, de loin en loin, certains faits, certaines circonstances critiques qui nécessitent parfois une in-

(1) Monseigneur Leroy : *La religion des Primitifs*, Beauchesne, éditeur, p. 353.

tervention rapide (et alors, le moindre événement, la moindre émotion les affole). Mais, même dans ces cas extrêmes, s'ils s'agitent comme des forcenés à grand renfort de beuveries et de tams-tams ; leur activité intellectuelle ne participe que faiblement à cette excitation toute de surface. Ici encore ils trouvent le moyen d'esquiver l'effort individuel, d'éluder la nécessité de réfléchir, de délibérer, de se décider en s'en remettant entièrement à la sagesse de ces personnages considérables que l'on dénomme : *N'Gangas*, sorciers.

Les *N'Gangas* sont les Maître-Jacques, les hommes à tout faire du village. Rien de ce qui intéresse la vie collective ou privée de leurs congénères ne leur est étranger. Je ne m'occuperai ici que de leurs pratiques de sorcellerie, d'ailleurs limitées à la sorcellerie naturelle, puisque le domaine de l'invisible, du surnaturel est encore ignoré des Bondjos. La charge de ces sorciers est, le plus souvent, héréditaire,les pères procédant à l'initiation de leurs rejetons dès le plus jeune âge. Ils sont voués à l'exécration universelle, mais inspirent, en revanche, cette crainte mélangée de vénération dont ont joui en tous temps et en tous lieux ceux qui tiennent en leurs puissantes mains la destinée et la vie de leurs semblables.

Cette corporation rigoureusement hiérarchisée comprend une basse clique de sous-sorciers relégués dans la pratique des opérations courantes ; c'est à eux, par exemple, qu'il appartient d'immuniser les profanes contre les morsures des fauves ou des serpents, de les protéger contre la foudre, de rendre fructueuses les entreprises de pêche ou de chasse et aussi de faire déborder ou de tarir les cataractes célestes. Le résultat désiré est obtenu grâce à l'emploi de substances spéciales empruntées à tous les règnes de la nature : herbages, cailloux, ongles, poils, dents d'animaux, et qui ont chacune leur vertu bien déterminée, au même titre que l'huile de ricin a la propriété de purger et la kola de redresser les virilités chancelantes. Ces substances, confon-

dues sous la dénomination de *médicaments*, sont généralement administrées en potions ou en frictions sur la peau et les muqueuses ou encore encloses en des récipients divers : cornes d'antilopes, étuis en bois, que l'on porte suspendus au cou ou au poignet; *le médicament* pour ou contre la pluie est attaché au bout d'un bâton ou aux branches d'un arbre à l'endroit où le phénomène météorologique doit s'accomplir.

Ce n'est déjà qu'à des sorciers d'une réputation solidement établie que l'on confie certaines missions plus délicates : celle, par exemple, de débarrasser le client d'un voisin gênant avec lequel il se trouve en délicatesse pour un détournement de femmes, de cabris ou de volailles, les seules causes de litige que la communauté de tous les autres biens laisse encore subsister. La suppression du voisin gênant peut être classée parmi les opérations les plus élémentaires ; la complète réussite de l'entreprise ne nécessite pas moins, de la part de l'homme de l'art, une grande habileté et de puissantes relations, afin que la recherche du coupable, telle que nous la décrirons plus loin, ne risque d'entraîner pour lui ou son client aucune fâcheuse conséquence.

Mais les premiers d'entre les sorciers, les princes de l'art, les *As* sont, sans contredit, les médecins et les chirurgiens. Je ne fais même aucune difficulté de reconnaître que, sur ce terrain, quelques-unes de leurs inventions sont fort intéressantes. A côté de pratiques en usage chez nous : la saignée locale, les ventouses, les frictions révulsives, les massages, les clystères, l'hydrothérapie, ils se transmettent de génération en génération des notions très précises sur les propriétés curatives de certaines plantes que nous aurions souvent intérêt à étudier et à connaître. Il n'est pas jusqu'à leurs mômeries les plus absurdes qui, par suggestion, n'aboutissent à un résultat. Le malade souffrant de névralgies, auquel un sorcier prestidigitateur, après de savants massages, exhibe un scorpion extrait de la profondeur

de ses organes, est aussi radicalement guéri que, jadis, dans notre France, les porteurs d'écrouelles, après le simple attouchement de je ne sais plus quel monarque médiéval.

Mieux encore : ces prodigieux morticoles ont réussi à ériger en dogme de foi l'infaillibilité de leur science. Si, d'aventure, un de leurs malades succombe en cours de traitement, ils démontrent clairement que l'affection dont il souffrait n'a rien à voir avec ce regrettable accident, et qu'en définitive, le patient est mort guéri. La mort, la destruction totale d'un individu ne peut être évidemment déterminée que par des lésions organiques très graves et très apparentes. Or, la maladie n'est, selon eux, qu'une simple sensation ou une association de sensations, au même titre que la faim, la soif, la douleur, la sensation de chaleur ou de fraîcheur, par conséquent, incapable de produire des effets dynamiques, des lésions organiques et, à plus forte raison, la mort. Leur opinion, à cet égard, est singulièrement affermie par ce fait, d'ailleurs étrange, que l'on ne rencontre dans la brousse aucun cadavre d'animal mort de maladie, mais seulement les carcasses d'animaux ayant brusquement succombé à une mort violente. Je reconnais, pour ma part, m'être maintes fois demandé ce que deviennent les restes des milliers d'oiseaux, de poissons, de mammifères qui meurent chaque jour de vieillesse ou de maladie et dont on ne trouve aucune trace. Pour nos Bondjos, la réponse est très simple : il n'y a pas de mort naturelle. On ne trouve pas de cadavres d'animaux dans la brousse, parce qu'il n'existe pas d'assassins parmi eux. Quant aux êtres humains dont la mort ne peut être imputée ni à un accident, ni à une blessure de guerre, ils ont succombé aux manœuvres criminelles d'un ou de plusieurs assassins, en général, des empoisonneurs, qu'il s'agit de découvrir. Inutile d'ajouter que la recherche de l'assassin rentre encore dans leurs attributions et devient pour eux la source de nouveaux bénéfices.

L'instruction de chaque affaire de ce genre comporte deux séries d'opérations ; d'abord, la sélection d'un certain nombre d'individus sur lesquels peuvent s'égarer les soupçons et, en second lieu, la découverte du ou des coupables parmi ces suspects. Malheur aux faibles, aux maladroits qui n'ont pas su se placer au-dessus de tout soupçon par leur docilité ou leur complaisance coutumières envers le sorcier. Il pourra bien leur advenir, tôt ou tard, en pareille occurrence, d'être rangés parmi les suspects et contraints de se soumettre à l'épreuve du poison, si universellement appliquée dans toute l'Afrique fétichiste. Ce n'est d'ailleurs autre chose qu'au moyen âge le jugement de Dieu par l'épreuve de l'immersion, du feu ou de l'eau bouillante.

La cérémonie est très simple. Les suspects absorbent devant toute la population rassemblée un poison plus ou moins violent préparé par le sorcier. L'innocent vomit le poison et sort indemne de l'épreuve, alors que le coupable succombe au milieu de terribles convulsions. Tout dépend évidemment du dosage effectué par les sorciers, qui s'arrogent ainsi le droit de vie et de mort sur toute la population du village. Mais ces bonnes poires d'indigènes ont une foi si robuste en la sincérité de l'épreuve que certains accusés, forts de leur innocence, demandent eux-mêmes à boire le poison et, pendant les dernières convulsions de l'agonie, arrivent à reconnaître qu'ils ont bien pu commettre à leur insu, dans un moment de folie, le crime qui leur est reproché.

Il faut s'entendre, dans ce cas particulier, sur la signification de cette coutume du poison d'épreuve. Ce serait, à mon sens, une grande erreur d'y voir les prémisses d'une quelconque idée de justice, les premiers linéaments d'une loi morale. Prenons garde que cette coutume, qui met toute la collectivité à la discrétion des sorciers, forme la base essentielle de leur puissance : raison déjà suffisante pour qu'ils s'efforcent, par tous les moyens, d'en assurer la pérennité. Nous verrons, d'autre part, combien les

sentiments de vengeance, de représailles sont profondément ancrés dans la mentalité des noirs primitifs. La pratique courante des empoisonnements, qui sévit si intensivement partout en Afrique, n'a pas d'autre origine. Les guerres de tribu à tribu sont provoquées par une cause identique : la nécessité de venger la disparition ou la mort d'un membre de la collectivité. C'est, en Corse, le principe de la *Vendetta ;* une mort appelle une autre mort. Ce même principe a pénétré jusque dans la vie intérieure de chacune de nos tribus, de chacun de nos villages Bondjos, sans qu'il s'y attache une idée de juste sanction que réprouve le mode même de perpétration de l'épreuve et que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans les coutumes Bondjos. Cette conclusion ressort d'ailleurs nettement de ce fait bien caractéristique que si le village où se produit un décès a la bonne fortune de posséder, à ce moment, une réserve de captifs pris récemment à une tribu ennemie, il n'est pas fait appel à l'épreuve du poison. Les représailles sont exercées, sans autre forme de procès, aux dépens d'un ou plusieurs de ces captifs qui sont immédiatement sacrifiés.. et mangés.

Cette coutume si profitable, à la fois, aux sorciers et à la collectivité, pour qui elle constitue une aubaine supplémentaire de viande humaine, ne peut pas être interprétée comme un sacrifice humain offert aux mânes du défunt. Les Bondjos, ai-je dit, n'ont pas la moindre conception de la survie de l'âme après la mort. La simplicité du cérémonial des funérailles est significative à cet égard.

S'agit-il d'un pauvre bougre ? il a toutes chances d'achever son humble destinée au fond d'obscures marmites, sous les espèces de savoureux ragoûts à l'huile de palme. Dans certains cas, le corps est suspendu au-dessus d'un brasier ardent jusqu'à dessiccation complète : la graisse suintant du cadavre est précieusement recueillie par la famille, puis utilisée, soit comme aliment, soit comme médicament. Seuls, les chefs sont ensevelis avec quelque apparat, en même

temps que leurs bijoux, leurs armes et ce qu'ils possédaient de plus précieux. Mais tout cela est brisé, mis en pièces, de telle sorte qu'il ne puisse plus en être fait usage. Cette destruction systématique coupe court, *à priori*, à l'hypothèse admise pour d'autres tribus d'une utilisation possible de ces objets par le défunt dans l'autre monde; elle est, par contre, bien faite pour décourager les desseins criminels d'héritiers trop pressés d'entrer en possession de ces biens. Parfois encore, quelques femmes du trépassé, quelques-uns de ses serviteurs choisis parmi son entourage immédiat sont enterrés vivants près de sa tombe. Je ne puis m'empêcher d'admirer ici, jusque dans la terrifiante cruauté de cet usage, la profonde sagesse de ces chefs qui ont ainsi trouvé le seul moyen efficace d'intéresser directement à leur propre conservation leurs favorites et leurs familiers les plus intimes.

§

Nous pouvons maintenant, à la clarté des données qui précèdent, essayer de déchiffrer la psychologie obscure de ces sauvages et de déterminer les causes de leur infériorité, au point de vue de la morale et de la religion. Je proposerais volontiers de leur appliquer la formule scandaleusement évolutionniste que voici : *des animalités en cours d'évolution déjà dotées du langage et d'une morphologie humaine avec, en puissance, une constitution psychique et intellectuelle humaine dont, seuls, se sont encore manifestés et développés les éléments promus à l'état d'activité par des excitations adéquates.*

Ces êtres mitoyens entre l'animalité et l'humanité n'ont subi, jusqu'à ce jour, que des excitations provoquées par l'instinct de conservation et l'instinct de reproduction. Ces excitations ont entraîné uniquement le fonctionnement et le développement des éléments cérébraux ayant pour fonction d'emprunter au monde extérieur de quoi satisfaire aux exigences de ces instincts : les autres éléments céré-

braux sont demeurés figés dans un vague état de parésie. Suivons maintenant nos primitifs dans ce déploiement partiel de leur activité. Ils n'ont pas tardé à se heurter à d'autres activités rivales qu'ils ont successivement brisées jusqu'au moment où ils ont rencontré un potentiel d'activité et d'énergie plus élevé que le leur, une *Force* supérieure qui les a brisés à leur tour et devant laquelle ils ont dû reculer, sous l'empire de cette émotion commune à tous les êtres en présence du danger : la peur. Sous les suggestions de la peur et de l'instinct de conservation, la bête humaine, domptée et menacée, ne disposant encore que partiellement de son intelligence et de sa volonté, a adopté automatiquement, comme nouvelle réaction de défense, non plus la lutte devenue trop dangereuse, mais la soumission, l'offrande spontanée à la *Force* des biens susceptibles d'éveiller sa convoitise avant qu'elle ne les arrache par la violence.

En résumé, de ces conflits entre les individualités primitives et le monde extérieur sont nées la révélation de l'omnipotence de la *Force* et l'institution du culte exclusif de la Force qui règne seule sur les hommes et sans appel, puisque l'être s'anéantit complètement et définitivement dans la mort. (Ne perdons pas de vue, d'autre part, que notre primitif ne dispose que des éléments cérébraux et de l'activité cérébrale indispensables à la satisfaction des exigences de l'instinct.) Donc, réduit à la seule clarté de ce principe, le plus fort assomme avec sérénité le plus faible et ce dernier accepte son sort sans récriminations. Il ne conçoit pas qu'il en puisse être autrement et se sent d'ailleurs tout disposé à assommer à son tour plus faible que lui, au premier détour du sentier. C'est ici la vérification, dans toute son horreur, de la terrible formule : *Homo homini lupus*. C'est la survivance, parmi ces sauvages encore en deçà de l'humanité, de cette même loi qui, dans la série animale, fait trembler l'insecte devant l'oiselet, l'oiselet devant le vautour, le vautour devant le chat-tigre, le chat-tigre devant le lion ou

la panthère, avec, toutefois, cette différence en faveur des animaux que les individus appartenant à la même race ne se dévorent pas entre eux.

Mais voici que des individualités d'élite, redevables d'une intelligence, d'une volonté supérieures à une architectonie plus développée de leur appareil cérébro-spinal et au fonctionnement de nouveaux éléments cérébraux promus à l'état d'activité par les excitations nouvelles, opposent à la Force brutale une réaction de défense encore inconnue et d'autant plus puissante : la ruse mettant en action tout un arsenal de plus en plus compliqué de sortilèges, de *médicaments*, d'assassinats : et voilà la *sorcellerie !* — Ce sont ces sorciers qui resteront désormais les détenteurs de la puissance maîtrisant la force brutale et exigeront la plus entière soumission de ce troupeau d'êtres indolents, pusillanimes, sans intelligence et sans volonté. Aussi bien, est-il de toute évidence que si les animaux favorisés par l'excellence de leurs instincts sont naturellement aptes à user de l'indépendance, en revanche, ces primitifs vivant avec des instincts déjà dégénérés et une intelligence encore insuffisamment développée sont incapables de demeurer abandonnés à eux-mêmes et doivent nécessairement être asservis.

Tel est, schématisé à grands traits, le processus le plus vraisemblable suivant lequel ces Bondjos, encore tout englués d'animalité, encerclés dans l'étroit horizon de leurs instincts, sont restés au point initial de leur développement intellectuel hypnotisés par le culte exclusif de la Force et sont maintenant encore immobilisés au même point par la tyrannie abrutissante des sorciers (1).

(1) Ce que nous disons ici des Bondjos peut, sans aucun doute, s'appliquer à toutes les autres collectivités indigènes placées dans le même état d'infériorité. Je vise ici plus particulièrement les *Quarrés*, que nous avons longuement étudiés dans notre livre récent sur le *Courage*, et les *Babingas*. Ces derniers vivent, par familles isolées, au fond de la forêt équatoriale, dans les mêmes conditions que les Quarrés. Réfractaires à toute organisation grégaire, ne possédant ni villages, ni plantations, ils sont essentiellement nomades. Leur très petite taille, associée à une vigueur, à une agilité extraordinaires fait de ces

Aussi conçoit-on malaisément que des écrivains spiritualistes, étreints par l'intransigeance de certains dogmes, s'obstinent à découvrir dans les méandres enténébrés de ces pauvres cervelles la conception métaphysique d'un Dieu créateur de l'Univers, ordonnateur des mondes, principe éternel de justice et de bonté. Le grand tort, en tout ceci, est de vouloir juger ces primitifs d'après notre propre intelligence et notre propre mentalité.

Il est fort compréhensible que les civilisés aient été sans cesse obsédés par le souci d'expliquer, d'abord, la création du monde, puis, l'ordre qui préside à l'accomplissement des phénomènes naturels. Mais en quoi, je vous le demande, l'origine des mondes peut-elle intéresser un primitif, un Bondjo? Il n'est besoin que de constater la belle indifférence avec laquelle ils accueillent les plus impressionnantes manifestations de notre génie. Les Bondjos qui, vers 1890, virent, pour la première fois, un vapeur remonter l'Oubangui, l'assaillirent à coups de flèches et de sagaies, croyant à l'apparition de quelque poisson monstrueux. Le Commandant du bateau, après les avoir séduits par des cadeaux, voulut achever leur conquête et aussi, sans doute, les impressionner, en leur montrant de près la mystérieuse machine docile à sa volonté. — Ils furent si peu impressionnés que, dès la nuit suivante, ils réussirent à s'introduire clandestinement à bord du vapeur et le cam-

hommes des bois des chasseurs incomparables... Aussi se nourrissent-ils presque exclusivement de chair d'éléphants ou d'antilopes qu'ils vont parfois échanger contre du mil ou du manioc dans les villages les plus proches. Leurs relations avec les habitants de ces villages sont limitées strictement à ces échanges. Ils ne les approchent qu'avec la plus grande méfiance et ne s'attardent jamais parmi eux. Bien rares sont les Européens qui ont pu prendre contact avec eux, même passagèrement, et, à plus forte raison, ceux qui ont pu les observer et les étudier. Je n'ai jamais eu, pour ma part, pareille bonne fortune et ne possède sur leur compte qu'une documentation incertaine, dont je renonce à faire état, n'ayant pu en contrôler personnellement l'exactitude. — Ces Babingas ne sauraient être confondus avec d'autres nains nomades habitant le Haut-Gabon et auxquels certains auteurs ont appliqué la dénomination de *Pygmées*. Ces derniers, loin d'être des autochtones comme les Babingas, proviennent vraisemblablement de la Haute-Egypte, d'où ils ont été refoulés, étapes par étapes, jusqu'au Congo sous la pression de courants migrateurs successifs. Ce ne sont déjà plus des primaires au même degré que les Babingas.

briolèrent de fond en comble, s'attaquant de préférence au tuyautage en cuivre de la machine. Nos engins les plus perfectionnés ont auprès d'eux un succès de surprise bien vite émoussé, mais ne provoquent aucun sentiment d'admiration, pas même de curiosité.

« *Tout ça, c'est manière de blancs* », concluent-ils. Et tout est dit. Leurs intelligences rudimentaires s'arrêtent à la perception des objets les plus nouveaux et les plus mystérieux sans en chercher la nature et l'origine. Comment éprouveraient-ils le besoin de connaître les causes des phénomènes naturels auxquels ils sont habitués depuis leur enfance?

D'autre part, ces primitifs uniquement guidés par l'instinct sont incapables de concevoir une puissance surnaturelle, invisible, dominant les phénomènes physiques, en modifiant l'évolution normale. La preuve en est dans leur interprétation toute animale du principe de causalité limité aux manifestations matérielles que les sens peuvent nettement percevoir. Rappelons, pour n'en citer qu'un exemple, leur refus d'accepter la maladie comme une cause déterminante de la mort, laquelle ne peut être produite que par une force matérielle occasionnant des lésions organiques profondes, bien manifestes. Comment admettre leur croyance en une puissance immatérielle agissant sur la matière ?

Comment admettre encore leur croyance en un être supérieur satisfaisant leurs aspirations vers un idéal de justice et de bonté ? Nous croyons avoir clairement démontré qu'au point de leur développement intellectuel où nous les avons trouvés ils ne sont point encore en état de réceptivité à l'égard de notions aussi élevées, qui sortent des limites normales de leur activité intellectuelle. S'ils sont inaccessibles au remords, à la pitié, c'est précisément parce qu'ils n'ont aucune notion de la justice, de la bonté, parce qu'ils n'ont pas de conscience morale. Le respect de la Force, le culte de la Force brutale constitue leur unique principe directeur. Et les plus intelligents d'entre eux, loin

d'être incités par quelque vague intuition morale à condamner cet abus de la Force, n'ont rien trouvé de mieux que de lui opposer l'abus d'une force supérieure : la ruse, la sorcellerie. Il faut en prendre notre parti et renoncer à découvrir, à ce plus bas degré de la hiérarchie humaine, autre chose que la lutte sans merci pour la vie, avec, chez les faibles, des réactions de défense suggérées par l'instinct et, çà et là, quelques lueurs d'une intelligence rudimentaire.

J'ai dit plus haut que les Bondjos considéraient la mort comme l'anéantissement complet de l'individu, corps et âme. Je n'insiste pas. Il s'agit ici d'un fait d'observation courante qui ne comporte aucune discussion. Au reste, pour qui connaît l'insouciance des nègres primitifs incapables de prévoir, dans cette vie, au delà de l'heure présente, il serait étrange que ces mêmes êtres eussent été tentés de prévoir et de connaître leur destinée au delà de la mort jusqu'au jour où ils y ont été amenés par quelque phénomène de révélation directe.

II

PEUPLADES EN COURS D'ÉVOLUTION
LES PEUPLES FÉTICHISTES

Il ne s'agit de rien de moins ici que de la presque totalité des peuples africains qui n'ont pas encore été conquis par l'Islamisme. On concevra que je ne m'attarde pas à étudier toutes les tribus parmi lesquelles j'ai plus ou moins vécu. Je passerai même très rapidement en revue ces croyances ou pratiques fétichistes, qui sont maintenant presque universellement connues et que l'on retrouve longuement exposées dans toutes les relations de voyage des explorateurs. Je n'en retiendrai que les principes essentiels de nature à faciliter la compréhension de l'évolution des croyances religieuses chez nos primitifs. Ma tâche ainsi réduite sera encore simplifiée par ce fait, singulièrement suggestif, dont j'essaierai plus loin de donner, je ne dis pas l'expli-

cation, mais, du moins, une explication. Les croyances se retrouvent, à quelques différences près, partout identiques, même chez les peuplades les plus éloignées, de familles, de langues, de provenances différentes et n'ayant vraisemblablement jamais été en contact.

Partout, en Afrique, à l'exception de ces éternels attardés auxquels j'ai consacré le chapitre précédent, les noirs admettent comme un fait certain, au-dessus de toute contestation, la survie des âmes après la mort. Que deviennent ces âmes ? que font-elles ? Ici se produisent quelques divergences d'opinions, suivant les tribus. Du moins, y a-t-il, parmi ces fétichistes, unanimité de croyance absolue sur ce principe qu'elles ne quittent pas la terre, qu'aucune récompense, qu'aucun châtiment ne sanctionne leur conduite pendant leur existence charnelle. La distinction entre l'âme et le corps est si nettement établie dans l'esprit de ces indigènes que certaines tribus considèrent comme assez fréquent le divorce momentané de l'âme et du corps, même pendant cette vie. On vous cite gravement tel individu dont l'âme va, chaque nuit, vagabonder dans la brousse, se livrer aux pires excentricités, tandis que le corps repose bien sagement à la maison. Tel autre pauvre diable aura beau prouver qu'il dormait dans sa case au moment où se perpétrait le crime dont il est accusé : « Ton corps, peut-être, dormait, répondra le sorcier, mais ton âme ?.. »

Il n'est d'ailleurs pas facile de préciser ce que les indigènes entendent par l'âme, et ils sont bien incapables de le préciser eux-mêmes. C'est une partie de l'individu évidemment distincte du corps périssable, mais considérée comme continuant après la mort de vivre matériellement sur la terre, parmi les humains, participant aux actes quotidiens de la collectivité, se révélant par des manifestations dynamiques sensibles (langage, mouvements, traumatismes) et conservant un substratum matériel nécessaire à l'exercice de ces manifestations. Nous retrouvons là cette constante incapacité des noirs à se représenter une force immatérielle

pouvant agir sur la matière. Ces âmes incomplètement désincarnées, immatérialisées, exigent impérieusement des nourritures. Leurs interventions sont toujours provoquées par un sentiment d'hostilité ou de rancune. Elles exercent des représailles sur les individus qui les ont maltraitées pendant leur existence humaine : errant, la nuit, dans la brousse ou s'introduisant dans des villages, jusque dans les cases, elles rouent de coups les passants attardés, tourmentent les dormeurs dans leurs lits, fracturent les portes, clament des menaces et des injures. Parfois, elles empruntent *momentanément*, pour exercer leurs sévices, le corps d'un homme, d'un lion, d'une panthère et terrorisent toute une région. Quant à l'homme ainsi *possédé* par un esprit, il n'est plus qu'un instrument passif, irresponsable que l'Esprit dirige à son gré. J'insiste sur ce fait que ces passages dans des organismes vivants sont essentiellement provisoires et que je n'ai jamais personnellement, dans ces milieux fétichistes, surpris aucune allusion à des réincarnations définitives sous une forme humaine ou animale. Ils ne croient pas encore, au moins communément, à la métempsycose. Cette observation prendra toute sa valeur quand nous nous occuperons plus loin du totémisme.

Les cérémonies funèbres et les devoirs rendus aux âmes des trépassés dérivent logiquement de cette conception des âmes incomplètement désincarnées, qui, après la mort, errent indéfiniment sur la terre sans autre but apparent que de tourmenter les vivants.

Le cadavre est copieusement lavé, enduit de pommade au bois rouge et revêtu de ses plus précieux ornements. Après une exposition d'une durée variable entre plusieurs heures et plusieurs jours, au milieu d'un concert assourdissant de lamentations et de chants funèbres, on l'installe le plus confortablement possible dans sa tombe, couché, accroupi ou assis. Puis on sacrifie des poulets, des cabris, parfois même des êtres humains et on festoie en son honneur. Ultérieurement, à de certaines époques, notamment quand l'âme

du défunt manifeste son irritation par quelque maladie ou quelque catastrophe, on procède à de nouveaux sacrifices sur sa tombe ou on lui apporte de la nourriture.

Quelque rudimentaires et superficiels que soient les sentiments affectifs chez ces primitifs, il existe cependant certaines individualités dont la mort est douloureusement ressentie par leurs proches. Il n'en reste pas moins que toutes ces cérémonies funèbres ne sont jamais l'expression d'un sentiment d'affection désintéressée pour des êtres regrettés et vénérés, mais bien plutôt la manifestation d'un sentiment de crainte à l'égard d'une force malveillante, dont on cherche à prévenir les atteintes.

Toutes les manifestations ultérieures en l'honneur des morts, provoquées le plus souvent par de sévères avertissements, ne comportent que des offrandes et des sacrifices. Les noirs ne s'adressent jamais aux Esprits, pas plus qu'à leurs Dieux, les mains vides. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit, par des offrandes, d'apaiser les colères, d'éviter les maléfices d'une force méchante, jamais de se concilier, par la seule vertu de la prière, la bienveillance d'une puissance bonne et pitoyable. Les primitifs ne font jamais appel aux sentiments de pitié et de bonté : ils les ignorent. Leurs cérémonies religieuses ne révèlent aucun élan fervent d'adoration et de confiance inspiré par l'Amour, mais uniquement une basse tendance à la soumission, à la corruption imposée par la peur. Le culte rendu aux Génies dans toute l'Afrique fétichiste est une éclatante confirmation de ce principe.

§

Les *Génies* ne sont autres choses que les forces de la nature, puissances mystérieuses, formidables, génératrices de toutes les calamités suspendues sur la tête des humains. Les nègres primitifs, encore dépourvus de toute faculté d'abstraction et de généralisation, ont matérialisé chacune d'elles sous une forme concrète, qui diffère suivant que l'on

envisage l'une ou l'autre partie de l'Afrique non encore islamisée. A ce point de vue particulier, en effet, il convient de détacher de l'immense bloc fétichiste et de considérer à part la zone centre-africaine prolongeant dans le sud, par delà l'Equateur, le Soudan Egyptien. Là s'est établi un culte particulier que j'étudierai en détail dans le chapitre suivant, parce qu'il dénote, par rapport au fétichisme, peut-être déjà un progrès plus marqué, en tous cas une modalité différente de l'évolution intellectuelle et religieuse. Les Génies y sont matérialisés sous les espèces d'animaux monstrueux vivant au sein des eaux ou au milieu des forêts et qu'il est interdit aux hommes de contempler.

Partout ailleurs, c'est le culte fétichiste banal dont je rappelle rapidement les caractéristiques essentielles. Les Génies, extraordinairement dociles aux caprices des féticheurs, acceptent de se fixer, au gré de ces derniers, dans les objets les plus divers : fragments de bois, blocs d'argile ou de pierre grossièrement façonnés, etc... qui deviennent ainsi des représentations réelles de la divinité accaparée par une collectivité, une famille, un individu. En chacun de ces objets est inclus un Génie pourvu de tous ses attributs, de toute sa puissance : le nombre en est illimité, comme celui des misères humaines. On les installe, sans grand apparat, sur la grande place du village, aux abords des cases où chacun vient leur faire hommage de ses offrandes en échange de leur neutralité ou de leur appui. En de certaines régions, à la Côte d'Ivoire, par exemple, les Génies malfaisants ne se laissent pas aussi aisément accaparer et on doit recourir contre eux aux moyens les plus héroïques : c'est ainsi que, pendant le cours de ces épidémies de variole qui décimaient périodiquement les villages avant notre occupation, on voyait les féticheurs et les notables gravement occupés à tendre autour du village un mince cordonnet en lianes, destiné à arrêter et à étrangler au passage les Génies propagateurs de la maladie.

On retrouve, en somme, dans cette conception fétichiste

la plupart des éléments constitutifs de la psychologie des primitifs. D'abord, la tendance à humaniser, à matérialiser tout ce qui appartient au domaine de l'invisible et du surnaturel ; puis, cette crédulité, cette simplicité d'esprit exclusives de tout effort intellectuel grâce auxquelles ils acceptent sans examen, sans le moindre étonnement, les phénomènes les plus impressionnants et les plus étranges suggestions.

On retrouve leurs tendances âprement individualistes dans cet accaparement d'une force surnaturelle qu'ils comptent bien mettre au service de leurs besoins personnels, de leurs haines, de leurs vengeances. Car, telle est l'incohérence déconcertante de leurs pauvres cervelles, qu'au même instant où ils tremblent devant la formidable puissance des Génies, ils n'hésitent pas, sur le conseil du féticheur, à acheter, moyennant une minime offrande, la complicité de celui de ces Génies dont le concours leur est nécessaire. On y trouve surtout leur stupide passivité, leur indolence, leur soumission aveugle à qui sait les dominer.

Le rôle des féticheurs est, en effet, prépondérant en tout cela. Si le fond même de la croyance est dû, comme nous le montrerons, à l'évolution naturelle de l'esprit humain, les diverses formes du culte ont été instaurées de toutes pièces par les féticheurs, au mieux de leurs intérêts.

Ces grands-prêtres du fétichisme n'ont, en principe, rien de commun avec les sorciers dont ils se vantent même de paralyser les manœuvres criminelles. Leurs attributions sont théoriquement limitées à la célébration des rites fétichistes. Dans la réalité, les rites fétichistes voisinent de bien près avec la magie et il est bien difficile de démarquer leur domaine respectif.

En outre, si les sorciers ne peuvent prétendre à la charge héréditaire de féticheurs, quel est le féticheur qui, lorsque l'occasion se présente, ne se fait pas guérisseur, jeteur de sorts, envoûteur ou empoisonneur ! Il est rare qu'ils cumulent leurs fonctions avec celles de chef politique de la tribu

ou du village. Mais ils savent bien s'en arroger le pouvoir et les avantages. Rien ne s'accomplit dans la collectivité sans leur consentement, surtout quand leur influence est étayée sur une de ces sociétés religieuses secrètes répandues dans toute l'Afrique fétichiste et dont nous aurons à nous occuper plus loin.

III

PEUPLADES ARRIVÉES AU TERME DE LEUR ÉVOLUTION RELIGIEUSE
MANDJIAS, BANDAS, SANGOS, BANZIRIS

Si l'on excepte quelques tribus exceptionnellement sauvages comme les Bondjos, les Quarrés, qui, retranchés au milieu de leurs forêts, demeurent réfractaires à toute influence extérieure, les peuplades échelonnées non loin de la côte occidentale d'Afrique ont été, si paradoxal que cela puisse paraître, bien moins favorisées dans leur évolution que les peuplades centre-africaines occupant le cœur même de l'Afrique Equatoriale. En Afrique, plus encore que partout ailleurs : « *c'est du Nord qu'est venue la lumière !* » Les peuples voisins du littoral en Guinée, à la Côte d'Ivoire, à la Côte d'Or, au Dahomey, au Congo, protégés par leurs forêts, par d'inextricables réseaux de lagunes, plus encore, peut-être, par la terreur instinctive de la mer qui éloigne de la côte les populations de l'intérieur du continent noir, ces peuples du littoral d'une sauvagerie légendaire, il y a peu de temps encore, étaient restés à peu près complètement isolés et ignorés, jusque vers le milieu du dernier siècle, ne recevant que de loin en loin les visites de commerçants Européens qui se bornaient à installer de vagues comptoirs sur le rivage sans s'aventurer à l'intérieur.

Les populations de l'Afrique centrale, au contraire, bien qu'encore éloignées des foyers de civilisation de la vieille Egypte, ont été souvent le terme ultime des migrations incessantes vers le Sud de ces peuples du Nord, contraints par la poussée d'autres collectivités plus puissantes d'aban-

donner leurs anciens habitats pour expulser, à leur tour, des tribus plus faibles et se mettre à leur place. Ces migrations se sont opérées avec une extrême lenteur par infiltrations sournoises de l'envahisseur encerclant de faibles groupements et parvenant, de gré ou de force, à se tailler sa place au soleil au milieu d'eux. C'est ainsi que des groupes ethniques originaires de la boucle du Niger, mais surtout du Soudan Egyptien, sont parvenus, peut-être après des siècles de lente progression, jusqu'à ce fleuve Oubangui où ils se sont étalés, en taches d'huile, ici s'incorpôrant aux autochtones, là constituant des groupements distincts et conservant certains caractères anthropologiques de la race originelle.

Il n'est pas douteux que ces nouveaux éléments, imbus d'autres traditions, d'autres croyances, redevables d'un développement intellectuel plus avancé aux reflets plus ou moins lointains de la plus vieille civilisation du monde, ont influé sur l'évolution des peuples que nous allons étudier. Nous retrouverons chez eux des indices certains de cette influence. Mais nous y trouverons aussi la transformation progressive du fétichisme, l'ascension décisive vers la lumière de ces aspirations si longtemps tâtonnantes et rampantes parmi la ténébreuse inconscience de l'instinct. Ce ne sont donc pas des croyances différentes que je vais évoquer, mais bien des phases différentes de l'évolution des mêmes croyances.

La base fondamentale, la pierrre angulaire du culte est un véritable clergé hiérarchisé et soumis à une discipline vigoureuse. Les sorciers Bondjos, les grands-prêtres des tribus fétichistes ont dédaigné jusqu'à ce jour de frapper les imaginations et de rehausser leur prestige en auréolant d'un peu de surnaturel leur manière d'être et leur personne. Ils vivent généralement au milieu de leurs congénères, à la bonne franquette, et ne se différencient extérieurement des autres nègres que par d'inoffensifs attributs : une queue de panthère leur caressant l'échine. Il n'en est déjà plus de

même chez les Bandas. A la tête du clergé, trône, dans une atmosphère mystérieuse, le grand féticheur, le *N'Gakoura*, retiré au plus profond d'une sorte de bois sacré, où nul profane n'a garde de s'aventurer. — Certaines nuits, soit de sa propre initiative, soit sur les pressantes instances d'un suppliant, il se rapproche du village et, d'une voix tonitruante, en un dialecte spécial, connu des seuls initiés, clame la volonté des Génies. Ces initiés, seuls capables d'interpréter ses oracles, sont aussi les seuls aux regards de qui il daigne se matérialiser et apparaître sous sa forme humaine. Quelques profanes, avides de contempler son auguste visage, ont eu l'audace, pendant ses harangues nocturnes au clair de la lune, de l'approcher jusqu'à être assourdis par les stridences de sa voix, jusqu'à sentir passer sur eux le souffle ardent de son haleine : nul n'a jamais pu le voir, nul ne le verra jamais. Ce personnage invisible est, en outre, immortel et éternel comme les Forces de la nature. — Mais là se borne la part d'attributs surnaturels nécessaire et suffisante dévolue à ces grands féticheurs dont la domination s'étend sur plusieurs villages. Il leur faut des femmes d'ailleurs condamnées à la réclusion à perpétuité dans les limites du bois sacré quand elles y ont, une fois, pénétré. Et les fidèles apprennent chaque jour à leurs dépens que leur relative immatérialité n'est pas exclusive d'un formidable appétit. Cela n'a d'ailleurs aucune importance aux yeux des noirs qui n'y voient rien d'incompatible avec les attributs de la divinité.

Immédiatement au-dessous de ce *N'Gakoura* invisible, immortel et glouton, s'exerce l'autorité directe du grand chef féticheur ou *Ayfara*, qui est son interprète et son délégué auprès des fidèles. Le Ayfara, qui ne reste en fonctions que pendant une année, est choisi par N'Gakoura parmi les *Choungaras* ou initiés. Ces derniers, vieux sachems chargés d'ans, de sagesse et de roublardise, n'interviennent que dans les grandes occasions, pour la célébration des fêtes religieuses, quand il y a quelque bonne ripaille en pers-

pective. Enfin, tout en bas de la hiérarchie sacerdotale, se placent les jeunes initiés ou *Semlis*.

Chaque année, à la nouvelle lune qui préside à la récolte du mil, le Ayfara en exercice choisit dans les villages de son ressort les enfants mâles âgés de 12 ans les plus intelligents, les plus robustes, qui doivent aller accomplir dans le domaine mystérieux du N'Gakoura une retraite religieuse, d'une durée d'un an, avant d'être ordonnés *Semlis*. A la date fixée, les candidats choisis sont conduits de nuit, tremblants de peur, dans le bois sacré, précédés et suivis par les initiés. Au terme du voyage, l'escorte se retire, les abandonnant aux mains du N'Gakoura. Notons, à ce moment précis, l'état d'âme, combien accessible à toutes les suggestions, de ces enfants terrorisés par l'impressionnante mise en scène et le prestige du redoutable N'Gakoura.

Alors, se déroule une scène étrange racontée avec quelques variantes par les initiés, suivant leur provenance. Les uns m'ont déclaré avoir été brusquement étourdis par un choc très violent sur la nuque ; les autres, avoir été comme foudroyés par un breuvage enivrant. Dans les deux cas, la conséquence de ce choc ou de cette intoxication était une longue période comateuse d'où les patients sortaient extrêmement affaiblis, n'ayant aucune souvenance de leur existence antérieure, non plus que de leur langue maternelle. Et cet état d'*amnésie rétrograde* se prolongeait pendant toute la durée de leur stage.

Les légendes, les contes en honneur dans toute l'Afrique fétichiste abondent en exemples de psychoses de ce genre, que les premiers sorciers venus se flattent de pouvoir provoquer avec la plus grande facilité.

L'état d'aveulissement, d'aboulie permanente de ces noirs autorise, d'autre part, toutes les hypothèses. Ne s'agit-il pas simplement, en l'espèce, de manœuvres hypnotiques s'exerçant avec une efficacité exceptionnelle sur des enfants placés en parfait état de réceptivité par une émotivité

convenablement exaltée et l'action d'agents stupéfiants?

Quoi qu'il en soit, ces jeunes néophytes ainsi ramenés à la cérébralité de la toute première enfance, devenus une matière amorphe éminemment malléable, doivent consacrer la première partie de leur stage à leur rééducation complète sous la direction d'un autre grand féticheur, dont le premier soin est de leur enseigner la langue sacrée, le *Labi*. Le programme de la deuxième période, la plus longue, la plus intéressante, nous est à peu près complètement inconnu. Les Semlis doivent, sous peine de mort, tenir absolument secrète cette partie de leur initiation. Et je peux personnellement affirmer que le secret est religieusement gardé. Toutes mes questions sur ce point, tour à tour pressantes ou insidieuses, sont demeurées sans réponses. Des Semlis provenant de villages extrêmement éloignés m'affirmaient, en riboulant des prunelles hagardes d'hallucinés, que leur N'Gakoura était près de nous, assistait à notre entretien et ne perdait pas une de nos paroles. J'ai tout lieu de supposer qu'il s'agit de l'initiation aux buts, aux statuts, aux rites mystérieux de la corporation et aussi de révélations concernant le *totem* de la tribu. L'instruction religieuse proprement dite doit être assez sommaire, car les Semlis ne semblent appelés à aucun autre rôle, dans l'exercice du culte, que de constituer la caste privilégiée dans laquelle seront recrutés les Choungaras et les Ayfaras. La troisième et dernière période du stage est consacrée à des danses rituelles.

Le jour de la libération, les jeunes Semlis de la « promotion », toujours dans le même état d'amnésie rétrograde englobant la période de leur existence antérieure au stage, sont pourvus, chacun, d'un bâtonnet sur lequel sont sculptés des emblèmes mystérieux : sans doute la figuration du *totem* tribal ou familial. Ils sont ensuite conduits processionnellement dans leurs villages respectifs, de case en case, et reconnus par la population comme Semlis ; puis ils reviennent passer chez le N'Gakoura la dernière nuit de

leur retraite. Mais avant d'être définitivement renvoyés dans leurs villages, ils sont plongés dans le même sommeil léthargique qui avait précédé leur initiation : ils se réveillent radicalement guéris de leur amnésie rétrograde, en pleine possession de leur « Moi » intégral.

Telle est la composition de ce clergé ou, pour être plus exact, de ces congrégations religieuses, dont l'origine se perd dans la nuit des temps et qui monopolisent jalousement les traditions, les rites cultuels et... l'exploitation de la crédulité humaine. Tels sont les prêtres du culte rendu aux Forces de la nature, culte demeuré immuable à travers les siècles, complètement étranger à d'autres croyances qui sont nées, se sont développées en dehors de lui, sans qu'il y ait eu, à aucun moment, entre eux ni rivalité, ni conflit. Je veux parler de la croyance en l'immortalité de l'âme, de la croyance en l'existence d'un Etre suprême, créateur du monde, d'un Dieu juste et bon : *Youroungou*.

§

Ici encore, les Forces de la nature sont autant de génies formidables, de puissances mauvaises, génératrices de toutes les calamités humaines. C'est toujours le même culte servile de la Force brutale, de la Force aveugle inaccessible aux remords, à la pitié, à la prière et écrasant inexorablement les impuissants et les faibles. Mais, peut-être aussi, les Génies doivent-ils à une autre cause leur exécrable renommée.

Les primitifs encore épargnés par notre civilisation redoutable tiennent à la vie qu'ils estiment bonne. La vie leur paraît bonne en soi, parce qu'ils n'éprouvent que des désirs matériels et qu'il n'est pas un de ces désirs que la bonne terre normalement, naturellement féconde ne soit en état de satisfaire. Par suite, toute puissance intervenant pour modifier le cours normal des choses ne peut avoir qu'une influence néfaste sur la destinée et entraver le bonheur. Il en est ainsi de ces Génies, de ces démons malfai-

sants dont il convient de détourner l'intervention par des offrandes.

Voici le plus redoutable des Génies : *Bodadji*, le Génie des eaux. Ce démon, matérialisé sous la forme d'un animal aquatique monstrueux,tenant à la fois de l'hippopotame et du caïman,réside au fond des sombres galeries forestières, dans le lit des fleuves ou à l'entour des sources. Non loin de lui règne un autre Génie des Eaux, tout aussi malfaisant, *Avendji*, qui se révèle sous les chatoyantes couleurs de l'arc-en-ciel. Les noirs ont prêté aux Génies la forme d'animaux gigantesques symbolisant le mieux la Force ; ils leur ont, en outre, attribué des propriétés en rapport avec leur constitution physique et leur habitat. Le caïman-hippopotame qui personnifie le génie des Eaux a tout naturellement dans ses attributions les inondations, la sécheresse et la famine. Mais il est, en outre,le grand dispensateur de la maladie, en général. Et, à tout prendre, l'établissement d'un rapport de cause à effet entre l'eau et la maladie repose sur une série d'observations et de déductions assez surprenantes chez des primitifs. N'avons-nous pas, nous-mêmes, longuement hésité avant de découvrir dans les sources, les cours d'eau ou les marais les germes pathogènes de la dysenterie et de la filariose, les mouches tsés-tsés qui donnent la maladie du sommeil et les moustiques qui donnent la fièvre ? *Avendji*, avec son cortège de journées pluvieuses et froides, se réserve les avortements et les autres causes de stérilité des femmes.

Je n'entreprendrai pas l'énumération fastidieuse de tous les démons malfaisants qui,sous les apparences d'animaux divers, personnifient les calamités humaines. Je veux encore citer, en raison des rapprochements qu'il suggère, le seul de ces Génies, apparemment, auquel les Bandas prêtent une forme humaine : *Kolokounbo*, le Génie des forêts. Kolokounbo est un affreux nain retiré au fond des forêts où il a apprivoisé le vent et lui a enseigné à se servir des ramures comme d'immenses lyres qui, animées par son souffle

puissant, modulent des airs mélodieux. Ce gnome, frère aîné d'Obéron, personnifie en outre l'*Echo* et, par ses appels trompeurs, attire insensiblement les hommes jusque dans son repaire, où ils restent sous son entière dépendance, plus ou moins privés de leur mémoire et de leur raison. C'est encore à lui que les sorciers vont demander les philtres propres à surexciter les désirs amoureux.

Le culte rendu à ces divinités par les initiés comporte, à de certaines époques de l'année, des fêtes se célébrant pendant plusieurs jours, en grand mystère, près de la demeure du N'Gakoura. En même temps, dans les villages, on mange, on boit, on chante et les Semlis exécutent les danses rituelles. Une de ces fêtes est spécialement consacrée à la circoncision et à l'excision clitoridienne. En dehors de ces fêtes solennelles, le bon troupeau des profanes a fort à faire à approvisionner en solides victuailles les grands maîtres de la congrégation religieuse ainsi que les puissants génies dont ils sentent si souvent s'appesantir sur eux les redoutables colères. De plus, auprès de la source de chaque cours d'eau, sont disposés de petits autels en branchages sur lesquels chaque passant est tenu de déposer son offrande, si minime soit-elle : une feuille d'arbre, un brin d'herbe, une fleur.

Il est intéressant de noter une fois de plus le caractère exclusivement préventif de ces offrandes propitiatoires. Elles n'ont d'autre but que de désarmer la colère des Génies, de la détourner de la famille ou de l'individu menacé. Mais, quand les effets en sont déchaînés, quand, par exemple, pour rester dans le même ordre de faits, une maladie est déclarée, on ne s'adresse plus à *Bodadji* pour en obtenir la guérison. Cela incombe désormais aux sorciers ou aux sorcières, qui, de génération en génération, se transmettent l'art de guérir. Ces Génies sont essentiellement malfaisants et on ne peut attendre d'eux aucun bienfait, aucune atténuation aux catastrophes qu'ils ont déchaînées.

Aussi bien, retrouve-t-on chez les peuples civilisés de

toutes les époques la même tendance à faire de la divinité une puissance d'une sévérité farouche courbant les hommes sous un joug inexorable. Nulle juridiction humaine n'aurait jamais osé concevoir un principe d'une aussi criante iniquité que celui sur lequel est basé le dogme du péché originel. Et les démons dénommés par les noirs : Bodadji, Avendji ou Kolokounbo sont, au demeurant, de bons diables, si on les compare à la déesse Isis, à Baal ou à Jéhovah.

§

J'ai eu grand soin d'établir une distinction très nette entre la croyance aux Génies et la croyance à l'âme immortelle, croyances qui se sont développées parallèlement parmi ces tribus de l'Afrique Equatoriale sans se combattre et sans se confondre. Le culte des Génies intéressant tout un groupement indigène est rendu collectivement sous la direction du N'Gakoura, du Ayafara et des Choungaras. Le culte des morts, des mânes des ancêtres est un culte privé, familial, auquel la congrégation reste complètement étrangère. Survient-il un décès ou une maladie dans une famille ? Il importe tout d'abord de connaître la puissance surnaturelle, Génie ou Esprit, qui a déclanché la catastrophe. A cet effet, on dispose dans un ordre déterminé, à l'entrée du repaire d'une araignée, plusieurs fétus de paille suffisamment espacés représentant, les uns : tel ou tel génie, les autres : tel ou tel ancêtre. Le ou les fétus de paille dérangés pendant la nuit par les pérégrinations de l'araignée désignent le ou les auteurs responsables du décès ou de la maladie.

J'ai pu établir avec assez de précision la conception extrêmement intéressante adoptée par les Bandas concernant les différents avatars des âmes après la mort. L'âme n'est pas brutalement séparée du corps au moment précis où l'individu cesse de vivre, mais leur union ne persiste que pendant quelques heures pour aboutir bientôt à une séparation définitive. Il est d'autant plus étonnant de cons-

tater avec quelle sollicitude on procède à la sépulture de la dépouille charnelle, dans le village même, non loin de la case familiale. Le cadavre soigneusement lavé, enduit de pommade au bois rouge, revêtu de ses plus riches ornements, est inhumé dans une chambre mortuaire disposée de telle façon que le corps ne soit pas directement en contact avec la terre. On creuse une cheminée de 2 mètres de profondeur, puis une galerie horizontale permettant d'aller, en rampant, creuser, à quelques mètres de distance, la chambre funéraire assez grande pour admettre un lit en bambous. Le cadavre introduit dans cette chambre est accroupi, le dos et la tête appuyés contre le lit. On comble de terre la première cheminée d'accès et on dispose sur la tombe, le premier jour seulement, une calebasse emplie de bière de mil. Les jours suivants, les offrandes de nourritures sont confiées au sorcier, qui les porte dans la brousse où l'âme du mort vient y faire honneur. A ce moment, le corps n'est déjà plus, dans sa demeure souterraine, qu'une carcasse désâmée, une matière inerte abandonnée désormais sans culte et sans offrandes.

Cependant, les âmes libérées du corps sont transportées bien loin de la terre, dans un autre monde. Elles cheminent, par une route déserte, jusqu'à un carrefour d'où partent deux sentiers : l'un de ces sentiers, inculte, ravagé de soleil, aboutit à un immense incendie de brousse qui embrase l'atmosphère et l'inonde de sanglantes lueurs. L'autre, verdoyant, tapissé de gazon, serpente sous de frais ombrages émaillés de fleurs. Toutes les âmes se pressent, se bousculent à l'entrée de la route ombreuse. Alors, surgit une sentinelle, un soldat de Dieu, de *Youroungou*, qui rétablit l'ordre et interroge sommairement les voyageurs : « Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Combien as-tu empoisonné d'hommes, de femmes et d'enfants pendant ton existence ? »

Les réponses ne varient guère : « Je n'ai jamais tué personne et je voudrais aller retrouver les âmes de mes ancêtres qui m'appellent. » Mais le gendarme céleste, qui lit

clairement dans ces âmes toutes nues, a bien vite reconnu les bons et les mauvais. A grands coups de matraque il rosse les assassins, les sorciers empoisonneurs et les pourchasse sur le sentier ensoleillé jusqu'au cœur même de l'incendie de brousse où ce qui subsistait encore de leur corps grille en répandant une odeur nauséabonde. Ainsi privées de tout soutien charnel et de toute force, leurs âmes retombent lourdement sur la terre où elles n'ont d'autre ressource que de se réfugier bien vite, au petit bonheur, dans le corps des premiers animaux qu'elles rencontrent : vautours, singes, lions, panthères, antilopes, dont elles partagent désormais la destinée.

Les âmes de ceux qui n'ont jamais assassiné (Youroungou ne leur en demande pas davantage) s'acheminent librement sous la voûte de feuillages et atteignent bientôt une plaine immense remplie de coquets villages où les Esprits vivent désormais en paix pendant l'éternité. Elles ont néanmoins la faculté de revenir sur la terre, mais seulement pendant la nuit, pour visiter les êtres qui leur sont chers et s'entretenir avec eux, durant leur sommeil, par le truchement des songes. En dehors de ces discrètes interventions, les sorciers, seuls, ont le pouvoir de les évoquer et d'entrer en communication avec elles.

Ces âmes sont, au demeurant, de bonnes âmes. Ce ne sont pourtant pas de purs esprits complètement immatérialisés. Et ici les Bandas semblent avoir confusément entrevu cet état intermédiaire entre l'esprit et la matière décrit par les spirites sous le nom de peresprit. Ce nouvel état ne les dispense pas de réclamer de substantielles nourritures. C'est même, bien souvent, l'unique sujet de leurs conversations nocturnes avec leurs parents demeurés sur la terre.

Malheureusement, ces derniers ne savent pas toujours, à travers le langage confus des songes, interpréter ces demandes ou les oublient à leur réveil. Alors, il faut bien que ces pauvres âmes affamées leur envoient, à titre d'aver-

tissement, quelque bonne maladie dont ils ne guérissent qu'après avoir renoué avec les saines traditions. D'ailleurs, dans chaque village, le vieux sorcier-magicien, dont c'est la charge exclusive de se maintenir en communication constante avec les âmes des trépassés, ne laisse échapper aucune occasion de réclamer des vivants le tribut dû aux morts.

§

Nous voici déjà bien loin de nos brutes de Bondjos sans autres aperçus sur le monde surnaturel que les grossières supercheries de leurs sorciers. Nous voici même bien loin des fétichistes avec leurs piètres revenants errant indéfiniment sur la terre dans le seul but de jouer les plus abominables tours à leurs ex-congénères. Nous voyons, pour la première fois s'établir dans une cervelle noire la distinction, si élémentaire soit-elle, entre ce qui est le bien et ce qui est le mal. Dans l'acceptation de ce principe que le mal doit être puni et le bien récompensé, ne fût-ce que dans l'autre monde, se révèle la première notion de l'idée de Justice, se dessinent les premiers linéaments d'une conscience morale, qui s'éveille. Et l'acceptation elle-même de cette nécessité d'une sanction morale après la mort ne peut se concevoir sans la croyance à l'existence d'une sagesse supérieure, d'un Dieu juste appliquant cette sanction : c'est le *Youroungou* des Bandas.

S'il intervient dans l'autre monde pour fixer la destinée des âmes après la mort, son rôle, ici-bas, est apparemment très limité. Il habite on ne sait où, partout et nulle part. Il plane très haut, très loin de la terre et ne saurait se préoccuper du bonheur ou du malheur des hommes. C'est affaire entre eux et les Génies : lui, n'en prend nul souci. Les noirs, habitués, dans leur modeste sphère, à ne rencontrer chez les puissants que des sentiments bien éloignés de la sollicitude à l'égard des faibles, ne s'offusquent pas de cette indifférence. Ils acceptent très bien que Dieu ne fasse rien pour les soustraire à la malveillance des Génies : « Ce

n'est pas son affaire! » disent-ils ; et ils ajoutent assez judicieusement : « Si Dieu empêchait les Génies de répandre la maladie et la mort, il n'y aurait bientôt plus assez de place pour tout le monde sur la terre! »

Youroungou est surtout considéré comme le principe créateur et ordonnateur, grâce auquel le monde a commencé et continue d'exister. La création de la terre, du soleil, de la lune, des rivières est un phénomène extrêmement simple que les Bandas expliquent en quelques mots définitifs et péremptoires : « C'est Dieu qui a tout fait! » Quant à la genèse des hommes, des animaux et des plantes, il y a là-dessus une bien belle légende, que les conteurs, suivant les pays, enjolivent de détails plus ou moins humoristiques, mais dont le fond commun rappelle, de très loin, le mythe de l'Arche de Noé.

§

Au commencement du monde, la terre, aride et déserte, était gardée par une seule sentinelle, encore un pauvre bougre de militaire nommé *Téré*, qui n'avait apparemment autre chose à faire, du matin au soir et du soir au matin, que se demander comment et pourquoi il se trouvait là. Un jour, Dieu le fit monter auprès de lui pour lui confier une mission de la plus grande importance. En arrivant au ciel, il se heurte à un groupe de hauts fonctionnaires : le vent, le feu, le tonnerre, qui jouent au *patara* et rudoient quelque peu cet hurluberlu tombant inopinément de la terre au moment le plus passionnant de la partie. On finit par se réconcilier après un palabre interminable, et Téré se fait présenter à Youroungou, qui lui donne l'ordre de retourner immédiatement sur la terre, nanti des instructions les plus précises, en vue de la peupler et de la mettre en culture. On aménage, pour sa descente, un immense tam-tam dans lequel sont entassés, en même temps qu'un homme et une femme, un couple de tous les animaux et des semences de toutes les plantes qui existent actuellement sur le globe.

Le tam-tam est suspendu au moyen d'une longue corde que l'on déroulera à mesure que s'effectuera la descente.

« Dès que tu auras débarqué sur terre avec ton chargement, ordonne Yougoungou, tu me le feras savoir par un coup de tam-tam, afin que je coupe la corde ! »

Tout va bien à bord de l'aéro-tam-tam pendant les premières heures du voyage, bien que Téré ait fort à faire, au milieu de sa ménagerie, à empêcher de regrettables conflits entre le lion et le cabri, l'homme et la femme, le serpent et la mangouste. Tout à coup, retentit un coup de tam-tam formidable et, presque aussitôt, la descente s'effectue à une allure vertigineuse. C'est ce garnement, ce cul-pelé de singe cynocéphale qui a imaginé la bonne farce d'effrayer ses compagnons de voyage en frappant à coups redoublés sur le tam-tam, et Dieu, croyant le voyage terminé, a coupé la corde. Le tam-tam arrivant en bolide sur une montagne est pulvérisé, et la presque totalité des animaux détalent, affolés, dans toutes les directions... Ils courent encore (ou, du moins, leurs descendants) à l'état sauvage au milieu des forêts. Téré ne put garder auprès de lui que quelques bêtes...., plus bêtes ou moins agiles, qui ont engendré les diverses races de bestiaux domestiques. Le stock des semences eut un sort semblable : à l'exception de quelques graines utilisées par ce bon Téré pour constituer les premières plantations de mil, de maïs, de manioc, etc.... toutes les autres, dispersées par la violence de la chute, emportées par le vent, ont donné naissance à la grande brousse et à la forêt. La légende ne dit pas si le premier homme et la première femme furent heureux, mais ils eurent, à coup sûr, beaucoup d'enfants, puisqu'ils ont créé, à eux seuls, le genre humain. Quant à Téré, après avoir longtemps vécu parmi les Bandas et leur avoir enseigné tout ce qu'un honnête homme doit connaître, il s'en est allé, un beau jour, on ne sait où, très loin, chez le bon Dieu, ou chez le diable, ou peut-être encore chez les blancs, et on ne l'a jamais revu.

§

Les Bandas estiment donc naturel que Youroungou, depuis la mémorable expédition de Téré, ne se soit plus occupé d'eux et les abandonne jusqu'à leur mort. Tout au plus admettent-ils qu'il daigne intervenir dans l'évolution des phénomènes essentiels : la marche du soleil et de la lune, les pluies fécondantes, sans quoi ses créatures cesseraient bientôt d'exister. Ils ne lui rendent aucun culte, ne lui adressent aucune prière, aucune offrande tendant à l'intéresser à leurs petites misères quotidiennes. Mais si, d'aventure, le soleil reste trop longtemps immergé dans l'océan des nuages, si, au contraire, ses feux trop ardents menacent de déssécher ces nuages et de tarir à jamais la source des pluies fécondantes, c'est cependant vers lui qu'ils se tournent pour implorer du secours. La population tout entière se rassemble, et, à grand renfort de hurlements, de tams-tams, s'efforce d'attirer son attention.

N'Gakoura et sa congrégation, pas plus que les magiciens évocateurs des âmes, pas plus que les sorciers jeteurs de sorts, envoûteurs ou empoisonneurs, ne président à ces invocations. Aucun clergé n'a encore revendiqué la célébration de ce culte qui ne comporte aucune offrande. Aux heures critiques, l'âme collective inquiète, en quête d'un appui, se réfugie, spontanément, vers Youroungou, le Dieu juste.

—

ÉVOLUTION DES CROYANCES RELIGIEUSES

Je n'ai rien avancé, dans les pages qui précèdent, sur les croyances et les pratiques religieuses des peuples que je viens d'étudier, dont je n'aie rigoureusement contrôlé l'exactitude. C'est donc en parfaite connaissance de cause et en m'étayant sur des données incontestables que je vais exposer les conclusions qui me paraissent en découler logiquement.

Je ne saurais trop m'élever, en particulier, contre les assertions d'une indubitable sincérité et cependant si manifestement tendancieuses de certains auteurs spiritualistes, auxquels j'ai déjà fait allusion plus haut. Je rappelle brièvement le fond même du débat. Pour ces écrivains qui s'obstinent, contre l'évidence même, à vouloir sauvegarder intangible la preuve de l'existence de Dieu par le consentement universel, les peuples les plus primitifs, les plus proches de l'animalité n'ont rien à nous envier au point de vue religieux et possèdent, d'emblée, au même degré que nous, l'idée d'un Dieu créateur juste et bon, la certitude de l'immortalité de l'âme et la conception d'une loi morale.

J'ai déjà proclamé, avec preuves à l'appui, la faillite de cette doctrine, en ce qui concerne les tout primitifs, les Bondjos, en particulier, qui n'ont aucune idée de Dieu, qui ne croient pas à la survie de l'âme et n'ont d'autre principe de morale que le respect de la force. Je n'y reviendrai pas. Je voudrais démontrer maintenant que les croyances religieuses des primitifs n'arrivent au degré d'élévation atteint chez les Bandas qu'à la suite d'une évolution lente et méthodique dont je vais essayer d'étudier le processus.

§

Je prendrai comme point de départ de cette évolution le sentiment primordial que nous avons montré, à l'aube de l'humanité, prenant possession sans partage de l'âme des faibles, écrasés par les forts : le respect de la Force. — La première et unique réaction de défense compatible avec le développement intellectuel de ces primitifs, à ce moment précis, ne pouvait être, avons-nous dit, qu'une entière soumission au plus fort avec l'offrande spontanée de tout ce qui pouvait tenter sa cupidité avant qu'il se l'attribuât lui-même par la violence. La réaction seconde fut l'essai de domination de la force par la ruse, à mesure que les nécessités nouvelles provoquaient l'éveil, des facul-

tés intellectuelles correspondantes : la sorcellerie prit ainsi naissance.

Mais ces primitifs, adorateurs de la Force, vivant constamment en présence de la nature, ne pouvaient manquer, tôt ou tard, d'être impressionnés par la puissance formidable des forces de la nature, sans se préoccuper, pour autant, d'en connaître les origines. Point n'est besoin de recourir à des raisonnements compliqués du genre de ceux qui ont servi à édifier les théories du *Naturisme* ou de l'*Animisme* pour expliquer comment les primitifs arrivèrent à personnifier ces forces naturelles, à leur prêter un corps et une intelligence. Les noirs sont incapables de concevoir une force indépendante d'un substratum matériel. En leur attribuant respectivement chacune des calamités qui accablent l'humanité, ils leur ont logiquement prêté la forme animale ou humaine qui correspondait le mieux à ces diverses attributions. — Ils leur ont, par ailleurs, tout aussi logiquement supposé, de même que les païens à leurs dieux, les tendances, les instincts et les appétits communs à tous les êtres répandus sur la terre. Il était donc naturel qu'ils opposassent à la force invincible des Génies les mêmes réactions de défense que nous avons exposées plus haut. Ils ont cherché d'abord à détourner les effets de leur redoutable influence par des offrandes, par des sacrifices auxquels la rapacité des initiés a donné une extension de plus en plus grande. Ils se sont ensuite appliqués à dominer ces forces, à les asservir par des pratiques de sorcellerie : et voilà l'origine des machinations ténébreuses de N'Gakoura dans son bois sacré, voilà l'origine de ces associations secrètes répandues dans toute l'Afrique.

Chez les fétichistes proprement dits, le point de départ est le même et aboutit par le même processus au culte des forces naturelles. — Mais ces forces, au lieu d'être personnifiées, comme chez les Bandas, sous la forme d'animaux, sont matérialisées sous les espèces d'objets innombrables formant la base d'une très lucrative industrie et offrant en

outre cet avantage que, grâce à eux, chaque collectivité, chaque famille peut posséder son Génie à elle, rien qu'à elle. Quelles qu'elles soient, ces matérialisations des Génies attestent encore l'inaptitude de ces primitifs à concevoir l'existence d'une puissance invisible, immatérielle. La croyance aux Génies, qui est la négation même de toute notion morale, n'a et ne peut avoir rien de commun avec l'idée de Dieu.

§

Mais, à côté de ce culte des forces de la nature et tout à fait en dehors de lui, s'établissait cette croyance, s'affirmait cette certitude que l'homme est formé des deux éléments distincts que la mort dissocie plus ou moins complètement : l'un, le corps, qui meurt et se désagrège, l'autre, l'âme, qui continue à vivre après la mort.

A quel moment de l'évolution des religions les primitifs ont-ils acquis cette certitude de la survie, de l'immortalité de l'âme? Il est hors de doute que cette croyance remonte en Afrique à une époque extrêmement reculée ; elle y est à ce point répandue que, personnellement, je l'ai retrouvée partout, chez toutes les peuplades, sauf chez les Bondjos et les Quarrés. Comment a-t-elle commencé de germer dans l'esprit des hommes ? Il est, je crois, impossible de donner sur ce point une réponse satisfaisante. Si l'on veut nous permettre de hasarder une opinion personnelle, nous avouerons très franchement ne pas considérer comme impossible la révélation directe. Les primitifs croient à la survivance des esprits des morts d'après le témoignage même de ces esprits qui se sont manifestés à eux. La sorcellerie amplifiant, dénaturant cette révélation pour la mieux exploiter, a fait le reste.

Où et dans quelles conditions l'âme survit-elle au corps ? Nous abordons ici le tournant décisif de l'évolution de la croyance. Pour les fétichistes, les âmes des trépassés ne quittent pas la terre où elles ne cessent d'errer parmi les

vivants, tourmentant à leur tour ceux qui les ont maltraitées pendant leur vie charnelle. Certaines âmes empruntent les corps d'hommes ou d'animaux pour mieux assouvir leur vengeance. Certes, on ne voit encore poindre, jusque-là, aucune intervention d'une justice surnaturelle dispensatrice de récompense ou de châtiments. Toutes les âmes subissent le même sort, quelle qu'ait été leur conduite en ce monde.

Mais, cependant, il y a ce fait nouveau considérable : après la mort, les faibles, devenus invisibles, intangibles, peuvent alors impunément maltraiter à leur tour les plus forts demeurés sur terre. La force n'est donc plus la puissance souveraine et sans appel. Il existe, par delà la mort, au-dessus de l'humanité, tout un monde invisible, mystérieux, où se manifestent des puissances différant essentiellement des forces exclusivement matérielles qui dominent les hommes sur la terre. Ce point de départ étant admis, il est permis de supposer que l'instinct de subordination des primitifs, qui leur fait une nécessité de se soumettre à la direction, à la domination d'un maître leur ait suggéré, comme également nécessaire, l'existence d'un chef immatériel et invisible à la tête de ce monde immatériel et invisible. Telle pourrait être l'origine de l'idée de Dieu, dérivant de la croyance au monde des esprits. Ainsi s'expliquerait, chez les noirs croyant à la survie de l'âme, la conception d'un Dieu lointain, inaccessible aux prières, aux offrandes, et dont l'action, limitée au monde invisible de l'au delà, ne se fait pas sentir sur la terre. C'est pourquoi, aussi, quoi que l'on puisse prétendre, la croyance en Dieu n'est point universelle, même parmi les individus déjà parvenus à un certain degré de civilisation. Tout récemment encore, mon interprète Banda, ancien tirailleur, intellectuel bien pensant, ayant voulu émerveiller les habitants d'un village Sara par de pieuses considérations sur Dieu, ne réussit qu'à s'attirer une peu courtoise rebuffade : « Où est-il, Dieu ? Que fait-il ? Tu le connais ? Tu l'as vu ? Non ! Eh bien, tais-toi et laisse-nous en paix ! »

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins que, de la croyance encore grossière des fétichistes en la survie des âmes continuant à errer, pêle-mêle, indéfiniment sur la terre, a pu sortir l'idée de Dieu. Mais si nous passons à la religion Banda, nous assistons au plus complet épanouissement, à la fois, du sentiment religieux et du concept évolutionniste. Ici les âmes rendent compte à Dieu de leur conduite sur la terre et en reçoivent la récompense ou le châtiment. Les âmes justes, bien qu'encore alourdies par un vague substratum matériel, sont élevées à un rang supérieur et admises dans une sorte d'Eden, d'où elles peuvent revenir sur la terre communiquer avec les vivants pendant leur sommeil. Les âmes de ceux qui ont commis des crimes et mésusé des attributs de l'humanité sont renvoyées sur la terre et réincarnées dans des corps d'animaux.

Nous assistons, pour la première fois, à une intervention directe de Dieu : un dieu dont l'essence est enfin précisée. Ce dieu est juste : il récompense les bons et punit les méchants dans l'autre vie. Pour la première fois, nous voyons établir une distinction entre ce qui est bien et ce qui est mal, nous voyons naître l'idée de Justice. D'où provient, chez les Bandas, cette vague intuition d'une loi morale partout ailleurs encore insoupçonnée, en Afrique fétichiste ?

Dans la religion du nègre africain,— dit le docteur Cureau, — il n'y a pas place pour la morale. La notion du bien et du mal est purement subjective ; elle se borne au bien et au mal physiques (1).

Ce n'est guère autour d'eux et en eux que nous devons en rechercher l'origine. La nature avec sa loi inexorable de l'écrasement des faibles par les forts est, à cet égard, une éducatrice déplorable. Il faut bien reconnaître, d'autre part, que cette pâle aurore d'une morale rudimentaire n'éclaire pas ses nouveaux adeptes au delà de leurs timides spéculations métaphysiques et n'influence aucun des actes de leur

(1) Docteur Cureau : *Les sociétés primitives de l'Afrique Equatoriale*, Armand Colin, p. 360.

vie normale : on continue à s'entre-duper, à s'entre-empoisonner, en pays Banda, tout aussi activement que partout ailleurs en Afrique.

Et nous avons déjà constaté, au cours de cette étude, que les rares sanctions appliquées à ces méfaits ne procèdent pas le moins du monde d'une tendance moralisatrice, mais sont uniquement inspirées par l'instinct de conservation collective ou un vague besoin de représailles.

Il semble bien, si paradoxal que cela puisse paraître, que ce soit ce même besoin de représailles éveillé par la souffrance qui ait fait jaillir les premières lueurs de l'idée de justice dans les âmes des déshéritées de ce monde. Quelle que soit la somme d'infortunes accumulées sur un malheureux, elles n'arrivent jamais à étouffer complètement en lui toute espérance. Les plus infortunés d'entre ces nègres primitifs constamment brimés, persécutés par les forts sur cette terre ont instinctivement tressailli d'espérance quand leur est parvenue la première révélation d'une autre existence au delà de la tombe, tel le joueur malheureux à qui s'offre la possibilité de courir une fois encore sa chance : « Peut-être, là-bas — ont-ils espéré — nous écherra-t-il d'être rangés parmi les forts et de brimer, de persécuter à notre tour ! » Sans doute, à en juger par leur valeur morale actuelle, cette première intuition de l'idée de Justice n'a pas dû aller très au delà de cette modeste espérance d'une revanche par l'abaissement des puissants et le relèvement des faibles. Il n'apparaît même pas que cette limite ait été dépassée de nos jours parmi les nègres centre-africains les plus développés intellectuellement. Encore inféodés au culte de la Force, ils estiment légitime la tyrannie de qui a su leur imposer sa supériorité et se révoltent seulement contre une inégalité de traitement appliquée à des individus de même race et de même condition. Les indigènes de nos vieilles colonies, dont les revendications ne connaissent maintenant plus de bornes, n'ont cessé d'admettre l'autorité et la suprématie des blancs que le jour où certains d'entre

nous, cédant à des mobiles complexes, se sont efforcés de les convaincre qu'ils étaient nos égaux. Les Bandas primitifs limitent les rigueurs de Youroungou, le dieu juste, aux âmes de trépassés qui ont empoisonné leurs congénères sur la terre. Toutes les autres âmes sont jugées vertueuses et admises, comme telles, au séjour des bienheureux. Elles ne cessent pas, pour autant, de molester rudement leurs parents demeurés sur la terre et coupables seulement de ne les point approvisionner assez copieusement en nourritures.

En somme, il faut nous résigner à ne point trouver dans l'esprit de ces Bandas autre chose que la grossière ébauche d'une conception morale toute rudimentaire et qui n'a pas sensiblement progressé depuis lors au delà de ce point initial.

Ils n'ont pas compris et ne pouvaient comprendre que leur Paradis, maintenant en présence des êtres, même les meilleurs, encore pourvus, si peu soit-il, des attributs de l'humanité, ne saurait être toujours qu'un abominable enfer ne différant pas sensiblement du monde terrestre. Ils n'ont pas compris que la condition indispensable du bonheur est, avec la désincarnation, l'immatérialisation intégrale, la libération complète de tous les instincts qui, seuls, provoquent la jalousie et la haine parmi les hommes.

§

Il existe encore dans cette même religion une autre particularité intéressante qui mérite de nous arrêter un instant.

Les âmes de ceux qui n'ont point assassiné sont élevées à une condition supérieure à leur situation terrestre, alors qu'au contraire les âmes des criminels sont rétrogradées et réincarnées dans des corps d'animaux.

Les autres fétichistes, que nous avons précédemment étudiés, avaient déjà une tendance à admettre ces passages alternatifs des âmes d'un corps humain dans un corps

d'animal et réciproquement. — Les opérations de sorcellerie ont fréquemment pour objet la transformation instantanée d'un homme ou d'une femme en lion, en caïman, en panthère. Mais, dans leur croyance, ces métamorphoses étaient essentiellement accidentelles, passagères, limitées au monde terrestre. Le vulgaire troupeau de ces primitifs, tout au moins dans sa croyance en la survie des âmes, ne suit pas ces âmes désincarnées au delà de leur période indéterminée de séjour parmi les vivants. Que quelques-uns de leurs féticheurs, que quelques privilégiés affiliés aux sociétés secrètes soient initiés aux migrations ultérieures des âmes, j'ai quelque raison de le croire ; mais c'est alors un dogme mystérieux dont le secret est si bien gardé que l'on n'en retrouve aucune trace dans les croyances populaires. Au contraire, toutes les peuplades se rattachant ethnologiquement aux Bandas admettent couramment cette réincarnation des âmes inférieures dans des corps d'animaux.

Elle a son retentissement dans les coutumes et dans les légendes. Dans la région forestière avoisinant la Ouâhm, infestée de lions et de panthères, il advient parfois que l'un de ces fauves, plus audacieux ou plus affamé, s'aventure, la nuit, dans l'intérieur même d'un village et attaque jusque dans leur case les habitants endormis ; puis, enhardi par ce premier succès, il récidive pendant les nuits suivantes. En pareille occurrence, les indigènes n'hésitent pas à reconnaître dans ce lion ou cette panthère un des leurs, mort récemment, et revenant, dans cette réincarnation, assouvir une vengeance contre la collectivité. Les Banziris qui se trouvent indisposés après avoir mangé la chair d'un animal sont convaincus que cet animal était un de leurs ancêtres réincarné après sa mort. Dans le Haut-Chari, la légende attribue une origine identique à la maladie du sommeil, dont les premières victimes furent les membres d'une famille qui s'étaient nourris de la chair d'un ancêtre-poisson.

Ceci m'amène à parler de la croyance au *totémisme* répan-

due sur toute la surface du globe, particulièrement en Amérique, et que l'on retrouve chez la plupart des peuplades africaines. On connaît les traits généraux du *totem* :

Avant tout, ce n'est pas un fétiche ; le fétiche est un animal, un objet divinisé : la caractéristique du totem, au contraire, est de s'appliquer à un groupe, une espèce d'objets ou d'êtres. Il est, pour cette espèce, comme le substratum des individus qui la composent ; il en est la source vitale, l'énergie génératrice, puis le nom collectif(c'est-à dire l'âme permanente de la race), puis encore la marque de cette parenté commune : le blason ; enfin, l'esprit protecteur, la Providence de cette race. Prenons un clan qui a adopté pour totem un loup. Chaque membre du clan-loup est un loup ; il croit que le loup est l'ancêtre-animal, lui-même sorti du sol comme les plantes, à qui des membres humains ont poussé, qui s'est mis à marcher sur deux pattes, a épilé son corps, est devenu un loup-homme. Tous les membres du clan descendent donc d'un vrai loup, sont de la même chair, par conséquent frères des autres loups restés à l'état sauvage (c'est-à-dire animal), d'où l'interdiction (tabou) de ne chasser, ni tuer, ni manger le loup-frère, le totem..... Après la mort, l'individu retourne à son totem. L'émanation du loup qui s'était incarnée, pour une existence passagère, dans une forme humaine, revient après la mort se confondre et résorber dans le loup ancestral, d'où sortiront d'autres loups (1)...

Le totémisme est enraciné au Dahomey, où le roi était surtout connu sous le nom de son totem : ainsi Béhanzin, que les indigènes n'appelaient jamais que *condo*, le caïman. Le totem de certaines peuplades de la côte dahoméenne était le serpent pithon, auquel on élevait des temples où étaient logés, nourris, vénérés des quantités innombrables de serpents qui allaient librement voisiner dans les villages d'alentour. Je n'ai pas encore oublié certaine nuit, où l'un d'eux m'échut comme compagnon de lit. Les *Loangos* ont élu le chimpanzé, d'autres, la hyène, etc... Le totem est l'emblème corporatif, le principe fondamental de ces asso-

(1) Alexandre Moret : *Totem et Pharaon. Revue de Paris.* Livraison du 1er octobre 1912, page 617.

ciations religieuses secrètes, dont j'ai déjà parlé plus haut. La longue initiation des Semlis dans le bois sacré de N'Gakoura est sans doute consacrée en grande partie à la révélation du totem tribal, à l'enseignement du culte qui lui est dû et des rites à accomplir pour obtenir son appui.

La réelle signification du totémisme, au double point de vue social et religieux, ne semble pas encore avoir été complètement dégagée, même après les travaux de Frazer, Durkheim et Salomon Reinach. Sans entrer dans la discussion des théories un peu confuses émises à ce sujet, je me permettrai d'exprimer mon opinion personnelle que cette religion, car c'est bien une véritable religion, a répondu à un double besoin des races primitives : d'abord offrir une protection, tout au moins morale, à de pauvres êtres abandonnés sans défense à la loi du plus fort et aux influences redoutables, hypothétiques ou réelles des forces de la nature ; ensuite, servir de signe de ralliement à tous les membres d'une même famille ethnique appelés à se disperser et créer entre eux un lien indissoluble à travers le temps et à travers l'espace.

Au point de vue de l'évolution des espèces, le totémisme nous amène à une conclusion assez étrange. Après la mort, l'individu revient à la forme ancestrale par réincarnation dans le corps de l'animal totem. Si ces mutations alternatives, si ces va-et-vient de l'animalité à l'humanité et de l'humanité à l'animalité consacrent le principe de la parité d'origine et même d'une sorte d'équivalence entre les deux espèces, c'est, en même temps la consécration de la fixité définitive de ces deux espèces et de l'arrêt de leur évolution. Au contraire, la religion Banda, en réservant aux individualités supérieures un Eden mystérieux, inconnu, qui peut n'être qu'un étage préliminaire à de futures migrations vers d'autres mondes, n'assigne aucune limite à l'évolution. Elle affirme la pérennité, au delà de la mort, du principe de sélection par la réintégration dans une catégorie animale inférieure des humanités insuffisamment déve-

loppées tout en ouvrant à l'évolution des êtres supérieurs les perspectives illimitées d'un éternel devenir.

—

RAPPORT
DES RELIGIONS DES PRIMITIFS CENTRE-AFRICAINS
AVEC LES AUTRES RELIGIONS

L'intérêt qui s'attache à l'étude des croyances des primitifs africains réside précisément dans ce fait qu'elle peut être considérée comme une reconstitution, à peu de chose près, intégrale des diverses étapes de l'évolution religieuse chez les peuples civilisés. La marche de cette évolution est loin d'être étroitement liée au temps écoulé depuis son point de départ initial. Elle est presque exclusivement subordonnée aux conditions d'existence, de milieu, ainsi qu'au coefficient d'activité des facultés intellectuelles sous l'influence des diverses excitations venues de l'extérieur. Des collectivités, comme les Bondjos, sans communication avec leurs voisins et encerclés dans un même horizon de connaissances, d'habitudes, de besoins immuables seront hors d'état de progresser tant que durera leur isolement. De même, certaines peuplades africaines isolées, qui sont probablement nos aînées en humanité, de plusieurs siècles, atteignent à peine actuellement le degré d'évolution où nous étions nous-mêmes parvenus il y a quelques milliers d'années. Nous trouvons maintenant chez elles les croyances et les pratiques religieuses dont on découvre des vestiges aux temps les plus reculés de l'histoire des Egyptiens et des Indo-Européens. Qu'est-ce à dire, sinon que le fond des croyances est le même chez tous les peuples à un même moment de leur évolution ? Et cette révélation d'une importance capitale nous est une nouvelle preuve de l'unité de l'espèce humaine. Les rameaux de l'arbre généalogique ont pu se développer plus ou moins rapidement, plus ou moins vigoureusement et s'orienter en des sens différents pour s'étendre sur la terre, mais les racines communes ont puisé au même terroir originel les mêmes élé-

ments constitutifs essentiels. Réciproquement, il devient dès lors tout naturel que les hommes, quels qu'ils soient, à quelque race qu'ils appartiennent, étant semblablement constitués, réagissent pareillement, dans des conditions déterminées, contre les mêmes excitations.

§

La persistance, en Afrique Centrale, de tribus sauvages demeurées en état de fixité psychologique absolue au point initial de leur évolution est d'autant plus précieuse que, si haut que l'on remonte dans l'histoire de tous les peuples, on ne retrouve aucun document figuré ou écrit permettant de reconstituer leur état psychique, leurs mœurs et leurs croyances à ce même moment initial. Nous n'avons donc aucun terme de comparaison nous permettant d'établir un parallèle entre ces peuples, à cette époque, et les races noires les plus primitives, les Bondjos, par exemple. Cette incapacité d'exprimer et de fixer la pensée sous une forme durable nous autorise, du moins, à leur assigner un niveau intellectuel également inférieur. Les Bondjos ou les Quarrés, de leur côté, n'ont jusqu'à présent établi et seraient incapables d'établir un document quelconque de nature à renseigner sur leurs mœurs et leurs pratiques de sorcellerie.

Dans tous les cas, les premières manifestations religieuses attribuées avec certitude aux Indo-Européens sont exactement superposables à celles de nos primitifs centre-africains parvenus au deuxième degré de leur évolution : le culte des Forces de la nature et, parallèlement, la croyance à la survie des âmes errant indéfiniment sur la terre. J'ai assigné comme origine à la première de ces conceptions religieuses, chez les noirs : le respect de la Force, la peur, et à la seconde : la révélation directe par les âmes elles-mêmes manifestant leur présence aux vivants.

Il est vraisemblable que les croyances correspondantes des Indo-Européens ont eu les mêmes origines.

On ne saurait contester que le culte rendu par ces derniers aux forces de la nature a été un culte inspiré par la peur, tendant à désarmer par des offrandes les êtres mystérieux dont la funeste influence ne cesse de peser sur la destinée des humains.

Toutes ces divinités indo-gréco-romaines étaient des puissances formidables que l'on redoutait et que l'on ne pouvait aimer. Même, à un degré plus avancé, la mythologie n'est qu'une succession de tableaux horrifiants, un effroyable *mélo* aux cent actes divers.

Pas plus que les animaux monstrueux choisis par les noirs pour personnifier leurs génies, ces dieux ne pouvaient évoquer dans l'âme de leurs adorateurs aucune idée, si rudimentaire fût-elle, de justice et de bonté. Les nègres ont donné aux génies la forme d'animaux qui leur apparaissent comme la représentation la plus parfaite de la Force. Les Grecs primitifs ont prêté aux leurs, le plus souvent, les apparences de beaux hommes et de femmes adorables, parce que leur esprit plus pénétrant distinguait déjà plusieurs modalités différentes de la Force et aussi parce que c'était déjà une des qualités distinctives de leur génie de ne pouvoir s'incliner devant une puissance quelconque qui n'aurait pas compté parmi ses attributs de la beauté. De même, là où les nègres Bandas se bornent encore à dresser de petits autels en branchages pour déposer leurs offrandes, les Grecs ont trouvé prétexte à édifier des temples magnifiques. Au reste, ils ne répugnaient point à ce que leurs dieux, dans certaines circonstances et pour leur commodité personnelle, empruntassent passagèrement la forme d'animaux variés. Jupiter, à l'occasion de ses aventures amoureuses, se livra assez fréquemment à ce genre de divertissement. Il est, certes, inévitable que des collectivités de caractère, de tempérament si différents modifient les formes extérieures du culte conformément à leur nature et tendent à se créer des dieux, plus ou moins, à leur ressemblance. Le fond de la croyance n'était pas moins le

même, chez les uns et chez les autres. Il est d'ailleurs assez remarquable que les Grecs ayant assimilé leurs divinités à des humanités supérieures, partant, plus accessibles à la prière, à la pitié, n'ont pas moins égalé les nègres fétichistes par leur résignation à accepter les lois inexorables de *la Fatalité*.

Chez les Egyptiens, l'analogie entre les croyances est tout aussi frappante. Les dieux innombrables représentant autant d'éléments, autant de forces naturelles divinisées ont pris les formes de toutes sortes d'animaux avant de consentir à animer de leur esprit les statues sculptées en leur honneur par le Génie des hommes. Ptah devient le bœuf Apis, Hethor une vache, Hor un faucon.

A cette époque (sous l'ancien empire), dit M. Alexandre Moret, les dieux sont, certes, de hauts et puissants seigneurs que l'on traite avec déférence, à qui l'on paie sans enthousiasme le tribut qu'ils sauraient, au besoin, arracher; mais ils n'ont ni dévots, ni fidèles. Ce n'est pas une religion confiante qui préside aux rapports entre l'humanité et le ciel. Prie-t-on un être que l'on craint, qui est redoutable parce que plus fort? Par la magie, au contraire, on circonvient les dieux, on peut les flatter, les tromper, voire, leur faire peur (1).

N'est-ce pas là l'exacte reproduction de ce que nous avons dit des Génies, du culte qui leur est rendu par les nègres primitifs, sans en exclure l'intervention des pratiques de sorcellerie?

§

Si l'on veut bien maintenant se reporter à notre exposé des concepts répandus dans toute l'Afrique centrale en ce qui concerne le problème de l'au delà, on ne manquera certainement pas d'être aussi profondément impressionné que nous le fûmes nous-même en constatant chez des races tellement différentes ethnologiquement, si distantes dans l'espace et dans le temps, une pareille similitude de croyances

(1) Alexandre Moret : *Anciens Sanctuaires d'Egypte*. Revue de Paris, 15 mai 1913, p. 411.

étendue jusqu'aux moindres détails, jusqu'aux rites des funérailles.

Les plus anciens concepts des races indo-européennes font de la survie de l'âme après la mort un simple prolongement, sur la terre, ou sous la terre, de l'existence antérieure. La séparation de l'âme et du corps n'est même pas complète ou, du moins, l'âme repose encore sur un substratum matériel, d'ailleurs indispensable à l'accomplissement des gestes par quoi les morts révèlent leur présence aux vivants. Ces morts réclament des nourritures. Bien plus, on enterre avec eux les objets, les armes, les vêtements dont on suppose qu'ils auront besoin. On égorge des esclaves sur leur tombe, dans la pensée que les êtres enfermés avec le mort le serviront dans le tombeau (1). J'ai déjà eu l'occasion de dire ce que je pense de cette coutume si répandue chez les noirs et crois pouvoir maintenir ici la même hypothèse.

Jusque-là, nous ne relevons aucune différence entre les deux croyances, si bien qu'un compatriote et contemporain d'Ulysse tombant inopinément de son actuel séjour dans un village de l'Afrique centrale s'associerait sans la moindre surprise, en vieil habitué, aux cérémonies funèbres, aux offrandes aux mânes des trépassés et aux inquiétudes de la collectivité appréhendant leurs représailles. Tout au plus, la mentalité moins rude de ce Grec serait-elle choquée par le sauvage acharnement de ces âmes noires rossant les vivants au coin d'un bois et empruntant le corps d'une panthère pour les exterminer plus commodément : simple affaire de tempérament et d'éducation.

Ce ne fut que bien plus tard, vers le ve siècle avant notre ère, que les Grecs cessèrent de considérer les âmes comme des entités semi-matérielles, comme des êtres semi-désincarnés errant indéfiniment autour de leur tombe et leur assignèrent, par delà la terre, une destinée heureuse ou malheureuse en récompense ou en punition de leur existence

(1) Fustel de Coulanges : *La Cité antique*, chapitre 1er.

antérieure. Mais ici, encore, n'ai-je jamais pu prendre au sérieux ces trois personnages de comédie, Minos, Eaque, Rhadamante, qui font assez triste figure quand on les compare à Osiris, le dieu mystérieux et formidable. Je suis presque tenté de leur préférer l'honnête gendarme de *Youroungou* armé de sa matraque et boutant dans le feu les âmes des criminels.

La religion égyptienne, je l'avoue en toute humilité, offre à ma chétive érudition un *imbroglio* assez difficile à démêler avec cette complication un peu confuse d'âme *double* du corps, d'âme intellectuelle, d'âme conscience... rompant toute association après la mort pour suivre des destinations différentes. Peut-être aussi, Messieurs les Egyptologues, aux prises avec des documents sibyllins et contradictoires, n'ont-ils pas encore, eux-mêmes, sur cette délicate matière, de suffisantes clartés. M. Alexandre Moret, auquel j'adresse un nouvel appel en cette difficile conjecture, estime prudent de s'arrêter aux conclusions suivantes. Au début de la croyance, de l'âme double : le *Kâ* revenait, par intermittences, à la suite des rites magiques appropriés, retrouver le corps, la momie dans sa tombe. Par contre, l'âme intelligence, l'âme-oiseau, le *Bi*, visitait plus spécialement les statues des défunts et, par l'intermédiaire de ces statues, se manifestait, pendant leur sommeil aux mortels qui venaient dormir auprès d'elles (1). Dans les siècles suivants, entre la IVe et Ve dynastie, les âmes des justes vont au ciel et les relations du corps avec l'âme deviennent de plus en plus rares. On trouve également, à cette époque, l'intervention du dieu Osiris demandant compte aux âmes des morts de leur existence sur la terre.

Ce mélange compliqué de croyances se transformant, s'enchevêtrant au cours des siècles ne nous apporte, au fond, aucun élément essentiel nouveau qui ne nous ait déjà été

(1) Alexandre Moret, *Les Statues d'Egypte*. (*Revue de Paris*, 1er mai 19'4, p. 147.)

fourni par les nègres primitifs, depuis les fétichistes les plus bornés qui font errer indéfiniment les âmes autour de leur sépulture, jusqu'aux Bandas qui leur assignent un céleste séjour d'où elles reviennent visiter les vivants pendant leur sommeil. Osiris lui-même, le dieu terrible dont la puissance était si formidable que l'on ne prononçait son nom qu'en tremblant, nous apparaît aussi lointain que *Youroungou*, dont la majesté ne daigne point s'abaisser aux choses de la terre, que l'on n'adore pas, que l'on ne prie pas, sauf quand il s'agit de mettre ordre, dans le ciel, à quelque perturbation atmosphérique.

§

Ainsi, au cours de cette longue enquête sur le développement intellectuel et religieux des primitifs centre-africains, nous n'avons pas cessé de retrouver chez eux les mêmes réactions en présence des forces naturelles, les mêmes hypothèses devant les troublants mystères de l'au delà et, d'une façon générale, les mêmes croyances, les mêmes appréhensions et les mêmes espoirs qui ont marqué les diverses étapes de l'évolution de tous les autres peuples. De l'ensemble de toutes les considérations qui précèdent je ne veux, pour le moment, retenir qu'un simple fait, mais d'une importance capitale, à l'heure où nous allons enfin entrer en collaboration plus étroite avec nos frères noirs. Je voudrais contribuer à effacer ce préjugé dangereux qu'ils constituent, bien au-dessous de nous, bien en dehors de nous, une espèce toute différente de la nôtre, essentiellement, incurablement inférieure. N'est-ce pas déjà un fait considérable que ces croyances stupides, ces pratiques religieuses grossières, qui nous servent d'arguments pour répudier toute communauté d'origine avec ces nègres, sont exactement les mêmes qui constituaient, il y a quelques milliers d'années, la religion de nos ancêtres ? Ces noirs sont comme des parents de province oubliés au pays natal et qui, depuis lors, pendant la longue succession des siècles si ac-

tivement employés par nous, n'ont fait, eux, autre chose que vivre, durer, en attendant que nous revenions les prendre à notre remorque pour les amener, à leur tour, au point où nous sommes parvenus. Rien, d'ailleurs, de plus surprenant que la rapidité avec laquelle se développent leurs facultés intellectuelles, dès qu'ils sont sortis de leur torpeur millénaire. Nous avons des exemples quotidiens de jeunes indigènes, hier encore sauvages, cannibales, abrutis par leurs sorciers et qui, en quelques mois, nous stupéfient par une facilité d'assimilation que l'on ne rencontrerait pas toujours chez des enfants pris au hasard dans certains hameaux des Hautes-Alpes ou de la Bretagne. Que serait-ce s'ils avaient derrière eux une longue hérédité de culture intellectuelle et d'éducation morale ? Je me garde, certes, d'encourager les exagérations de quelques négrophiles par trop enthousiastes. Je pense, par contre, et voudrais parvenir à démontrer que l'on a grandement tort de conclure de l'actuelle infériorité des noirs, en grande partie occasionnelle, à leur imperfectibilité essentielle.

DOCTEUR LOUIS HUOT.

NOUVELLE RENCONTRE DE SALAVIN

—

Une journée, hélas! une journée de plus! A travers les cils, l'aube d'hiver se fraye passage, comme l'eau fangeuse de l'inondation qui ne connaît plus d'obstacles. Ah ! que la terrible nuit était douce à l'âme transie ! Une minute, une minute encore, pour savourer désespérément ce sommeil pareil à la mort ; une minute encore, pour étreindre ce rêve qui va s'échapper, s'échapper, et qui était beau et enivrant et triste, oui, si triste, mais qui valait mieux que toute la vie. Une journée, mon Dieu ! Elle est là comme un témoin qui veut être entendu et qui ne s'en ira pas sans avoir dit tout ce qu'il doit dire.

Salavin ferma ses paupières avec force, comme pour refouler le jour. Il se retourna dans son lit, étirant ses membres appesantis ; il se retourna prudemment, car il savait que, sous la couverture mince, il était difficile de concentrer un peu de chaleur ; il savait aussi que le sommier rebelle allait grincer, à la grande colère du redoutable Jaboulet, le voisin de dortoir.

Fidèle à ses habitudes, le sommier lâcha d'abord une plainte stridente, puis un des ressorts fit entendre une véritable détonation, prolongée par le sanglot vibrant de tous les ressorts voisins.

Comme chaque jour, Jaboulet grogna :

— As-tu fini, canaille ? Tu m'agaces les dents.

Du fond de la salle sortit une voix rauque et basse :

— Pas vrai ! T'en as plus, de dents.

Mais Jaboulet trancha :

— Ça m'agace la place... bourrique !

Salavin se tint coi. Dormir, dormir encore un petit instant ! Se retrouver sur cette route bordée de pins noirs et dallée de marbre où le vagabondage des songes l'avait poussé toute la nuit. Rêver encore pendant une minute, rêver une vie qui fasse oublier à jamais la vraie, la morne, l'écœurante vie.

Il se sentait tout empoisonné de sommeil, les reins douloureux, les jambes pâteuses,le cœur empli d'eau trouble, la tête gonflée de fumée.

Le dortoir comptait six lits, six lits de fer, dépareillés, sans draps, et dont aucun n'était assez long pour un homme d'une taille moyenne. Couché sur le côté droit, à cause de son cœur dont il percevait le sourd travail affairé,Salavin contemplait le rectangle livide d'une fenêtre; cette image semblait divisée dans toute sa hauteur par la silhouette grêle d'une colonne de fonte qui soutenait le plafond et qu'un architecte aux desseins mystérieux avait érigée très loin du centre de la salle.

Par la fenêtre à demi barbouillée de blanc d'Espagne, on apercevait, de l'autre côté de la cour, le dos d'une grande maison: une muraille de meulière, immense, aveugle, impénétrable comme un avenir. De la cour, où les marchandes des quatre saisons remisaient leurs voitures sous un appentis, montait une rumeur de querelle. A travers une mince cloison arrivaient les bruits de l'escalier : claquement de galoches, clapotis mous de savates, glissements feutrés de vieilles chaussures humides,appels, quintes de toux. Mais rien de tout cela n'empêchait Jaboulet de dormir; seul réussissait à l'exaspérer le cri du sommier que Salavin irritait parfois en bougeant.

Depuis deux mois, Salavin occupait le lit nº 3. Il avait Jaboulet à sa droite. Le lit nº 1 était vide. Le lit nº 2 avait été pendant longtemps celui de Lhuilier; mais Lhuilier, maintenant, se mourait à l'hôpital et Salavin n'avait plus de voisin attitré, rien que des miséreux sans attaches et sans histoire, qui arrivaient, le soir, avec juste quinze

sous en poche pour s'offrir une vraie nuit, et qui repartaient le matin sans s'être rassasiés de sommeil, emportés, comme de vieux papiers, dans la bourrasque qui leur tenait lieu de destin.

A la droite de Jaboulet dormait d'ordinaire un personnage silencieux, blafard, qui s'était appelé Martinage mais que l'on ne désignait jamais plus autrement que par son surnom : le Mort. Il était soigneux de ses nippes, méticuleux dans tous ses actes et fort exactement appliqué aux infimes besognes qui lui tenaient lieu d'occupations. Il n'avait aucune espèce de vice ou de passion et apportait à sa carrière de gueux des qualités qui, si le hasard l'avait placé dans les rangs de l'administration, eussent fait de lui un fonctionnaire apprécié. A force de résignation et d'inertie, il avait désarmé le farouche Jaboulet qui n'avait même plus l'air de le voir, ne le comptait jamais au nombre des personnes présentes et affectait de s'intéresser à des objets ou à des hommes placés derrière Martinage, dit le Mort, comme si le corps du pauvre hère n'eût été qu'un songe, une vapeur.

Enfin, tout au fond, dans l'angle de la pièce, le lit n° 6 donnait asile à un garçon plongeur. Il avait longtemps travaillé dans un restaurant de la rue Montmartre, puis il avait perdu sa place à cause d'une maladie qui n'est pas rare dans le métier et qui lui emportait la peau des doigts. Il usait ses économies à quêter quelque vague besogne et ravivait sans cesse son mal en acceptant de faire les extra au grand bouillon de la rue Monge. C'était un homme perdu de santé, mais encore musclé et habitué à ce qu'on le fît monter du sous-sol pour mettre, de temps en temps, un ivrogne à la raison. Le jour où il était entré à l'hôtel, Jaboulet avait perdu la moitié de son autorité.

Entre les lits et les fenêtres il y avait une longue table gluante, commune à tout le dortoir et dont l'usage était réglé par des lois obscures, souveraines.

Du palier qui séparait le dortoir des dortoirs voisins arrivaient les gargouillements de la fontaine où les clients de l'étage venaient parfois prendre un peu d'eau.

★

Salavin descendit l'escalier sans toucher à la corde qui tenait lieu de rampe et dont les fibres étaient empâtées d'une crasse brune, dense, malléable comme la cire.

Au pied de l'escalier, le patron de l'hôtel se tenait assis dans une minuscule cage de verre, sous un bec de gaz. C'était un Auvergnat grisonnant, aux gros yeux myopes, à la moustache tombante. Les reflets du lumignon dansaient sur sa calvitie. A vivre dans le noir, la fraîcheur et l'engourdissement, il se trouvait envahi par une bouffissure plombée qui n'apparaissait bien qu'au jour cruel de l'Impasse, à l'heure où il sortait pour nettoyer la lampe de l'enseigne. Un homme triste, méthodique, inquiet de la police, soucieux de l'ordre et qui n'était pas sans empire sur le monde de loqueteux à qui, honnêtement, il vendait du sommeil.

Il salua Salavin de cet imperceptible mouvement du sourcil dont il honorait ses clients les moins fugitifs. Et Salavin se trouva dehors, clignant les yeux, car il souffrait maintenant d'une inflammation des paupières.

Il ne pleuvait pas ; mais la chaussée de l'Impasse Maubert, profondément encaissée dans les masures et peu fréquentée des vents, restait grasse des dernières averses. Entre les toits palpitait une étroite bande de ciel. Les nuages la franchissaient d'un bond, comme des gens pressés qui portent un message.

Salavin gagna le quai de la Tournelle. Il ne marchait pas comme à l'ordinaire. Le sol lui semblait tantôt élastique et tantôt mol, inconsistant. Le corps même de Salavin n'avait ni poids, ni volume précis ; ses mouvements ne se trouvaient jamais exactement ceux qu'avait

escomptés sa volonté. Il haussa les épaules et pensa : « Quelle machine ! Misère ! Quelle machine ! Si je ne souffrais pas, je ne serais même pas sûr d'exister. »

Il se fit peu à peu à ces impressions pénibles. Et comme des plages d'ombres s'élargissaient dans le champ de son regard, il conclut avec un calme surprenant : « Il paraît que c'est le régime aujourd'hui. Tant pis ! Allons, tant pis ! Sûrement, ça vient de l'estomac. Je ne mangerai plus de soupe le soir. Toutes réflexions faites, je ne mangerai plus rien le soir. Autant d'économisé ! »

En arrivant à l'angle du pont Sully, Salavin aperçut de loin, venant à sa rencontre, dans la foule clairsemée du matin, un homme grand, légèrement voûté, vêtu d'un ample pardessus marron, coiffé d'un feutre noir et qui portait des lunettes d'écaille sur une face ronde, rasée, un peu grasse.

Salavin s'arrêta net et eut une seconde d'affolement. Il fit un mouvement pour descendre sur le quai, par l'escalier de granit ; puis, saisi d'une autre inspiration, il tourna sur lui-même et entra dans un urinoir. Il y demeura quelques instants, regardant au dehors, à travers les découpures de la tôle, jusqu'à ce que le passant se fût éloigné dans la direction du boulevard Saint-Germain.

C'était un homme que Salavin avait rencontré, un soir, au bar des quarante tonneaux, dans la rue au Lard, près des Halles. Soulevé par un grand besoin d'abandon, il lui avait confessé toute sa vie, raconté toutes ses angoisses, fait pressentir sa chute. L'homme l'avait écouté, puis lui avait dit maintes choses sympathiques. Salavin croyait encore entendre bourdonner à son oreille la voix sourde, hésitante... Quand donc avait eu lieu cet entretien? Etait-ce donc si lointain? N'était-ce pas la veille au soir, la nuit même ? Salavin se le demanda non sans angoisse.

Quand il arrivait à Salavin de rencontrer, au hasard des rues, cet inconnu, ce confident de ses plus secrètes pensées, il se sentait pris pour lui d'une sorte de haine mêlée

de honte et il faisait de grands détours pour l'éviter, pour n'avoir pas même à le saluer, à le reconnaître.

Délivré de ce tourment, il traversa le pont et chemina vers la Bastille, le front bas, ne regardant que ses chaussures souillées de boue, envahi d'une indifférence qu'il jugeait souhaitable, parce qu'elle représentait, pour lui, maintenant, le bonheur.

Le boulevard Henri IV lui parut interminable. Tantôt le bruit des voitures résonnait distinctement dans sa tête, tantôt un silence miraculeux se répandait sur le monde, et le mouvement même de la terre dans l'infini semblait suspendu. Salavin murmura : « Qu'est-ce qu'il a donc, aujourd'hui, ce boulevard ? Il est interminable ! Je n'en aurai jamais fini avec lui ; il me semble qu'il y a un siècle que je rampe le long de ses trottoirs. Bah ! c'est l'estomac. J'aurai dormi sur le côté gauche, sans m'en douter. »

En ce temps-là, Salavin cherchait une place. Il la cherchait en vain depuis déjà bien des mois. Mais un ami de Lanoue, qui remplissait les fonctions d'expéditionnaire chez un huissier du boulevard Richard-Lenoir, étant tombé malade, Salavin avait obtenu d'assurer l'intérim. Il n'était employé que le matin et gagnait ainsi les quelques sous nécessaires à sa subsistance. Il envisageait avec ennui, avec découragement le moment où cette ressource viendrait à lui manquer. Parfois, tournant autour de l'Hôtel-Dieu pareil à une citadelle de chaleur et de confort, il songeait : « Si seulement j'attrapais une fluxion de poitrine. Je n'aurais plus à m'occuper de moi. Plus qu'à laisser aller la tête sur l'oreiller et à patienter jusqu'à ce que mon sort soit réglé. »

Mais il n'attrapait pas de fluxion de poitrine. Rien que ce bobo ridicule, ce mal tenace qui lui rongeait le bord des paupières.

Tout à coup, Salavin se trouva sur la place de la Bastille. Il eut comme une nausée. « Toujours les mêmes en-

droits. Je n'ai pas une misère intéressante. Il y en a que leur malchance emporte au Chili, ou au Japon. Moi, je n'ai même pas changé de quartier. Je me corromps sur place. Toujours les mêmes rues. Toujours cette Bastille.»

Il regarda l'heure à la gare de Vincennes. Il se trouvait en avance de vingt minutes. « Si je vais tout de suite au bureau, il me faudra travailler vingt minutes de plus. Si je reste sur un banc de boulevard, je prendrai froid. Si je marche, je vais user mes chaussures. Tant pis ! Marchons.»

Il marcha, filant d'instinct vers les régions populeuses dont la cohue est accueillante, vers la rue de la Roquette, la rue de Lappe, grêles vaisseaux dont les parois rapprochées lui procuraient une sensation de chaleur, de soutien.

Tout en marchant, il songeait : « Voilà déjà quinze jours que Gigon est malade. Il n'a qu'une petite grippe. Il sera debout dans le courant de la semaine prochaine et il reviendra tout de suite à l'étude. Et moi ? Que ferai-je, moi ? Il me faudra chercher autre chose. Chercher ! Toujours chercher ! Je ne suis pas présentable, avec ce soulier qui bâille et ce paletot attaché d'une épingle. »

Il fit encore quelques pas et murmura entre ses dents : « Trois mois déjà que j'ai quitté la maison ? Ah, mais non, non et non ! »

Parfois, le désir de revoir sa mère, de revoir Marguerite, le traversait, comme ces douleurs qui poignent l'estomac de l'homme, au soir d'une journée sans nourriture. Aussitôt, pour la millième fois, il reconstruisait sa vie ; il imaginait des destinées fabuleuses, ineffables, des pardons, des départs, des triomphes, des morts. Mais toujours il sentait, à de tels moments, se creuser au fond de son cœur un vide si douloureux, si désespérant, si morne qu'il secouait la tête et disait, en serrant les dents pour, du moins, convenir énergiquement de sa faiblesse : « Non, non et non ! »

Il préféra penser à Gigon. Penser à Gigon n'était pas chose défendue. Que risquait-on en s'amusant avec la

pensée de Gigon ? Gigon n'avait qu'une grippe fort légère. Gigon était un célibataire d'une quarantaine d'années. Le travail de Gigon chez l'huissier était peu lucratif, mais facile. Gigon portait une loupe sur la tempe gauche. Gigon jouait aux courses. Gigon...

La bouche de Salavin se retroussa sur le côté pour un sourire dédaigneux. Gigon! Gigon ! Connu tout ça. Était-ce là tout ce qu'on pouvait penser avec Gigon ? Il remuait doucement ces pauvretés dans sa tête comme quelqu'un qui dirait, au fond de lui-même : «Il y a des choses bien plus curieuses, bien plus amusantes à faire avec Gigon. Mais, attention, attention ! Il vaut mieux ne pas trop manipuler ces choses-là . »

Il fit encore une centaine de mètres et s'aperçut qu'il était déjà très profondément engagé dans l'affaire Gigon : « En somme, des gens comme Gigon, des gens chez qui le sang est fort, peuvent très bien, à l'occasion d'une petite grippe... Et puis, quoi de plus naturel ? Une grippe, voilà qui tourne facilement à la pneumonie. En supposant que Gigon prenne une pneumonie, mais, là, une véritable pneumonie, quelque chose de grave, sinon mortel... »

Salavin fronça les sourcils à plusieurs reprises en plissant la peau du nez. Il avait contracté cette manie nerveuse et il épuisait toute son énergie en grimaces pour se donner l'illusion de la volonté. Il grimaça donc : « Allons, voilà que ça recommence ! Rien à faire de cette cervelle déréglée ! »

Il affectait encore de se juger avec rigueur, bien que, depuis longtemps déjà, il goutât une manière de plaisir douloureux à laisser vagabonder son esprit.

Il fronça les sourcils et plissa le nez, mais n'en poursuivit pas moins son rêve : « A coup sûr, une pneumonie de Gigon représentait, à peu près, pour Salavin, trois mois de tranquillité. Trois mois ! Voilà qui permet de se retourner. »

Salavin n'oubliait pas l'heure. Il obliquait doucement dans le dédale des petites rues, vers le boulevard Richard-Lenoir. Une seconde, il prit plaisir à une charcuterie dont l'étalage offrait des masses croulantes de viandes fumées aux lueurs d'ambre. Quand il s'en éloigna, ce fut pour constater soudain que l'affaire Gigon venait de faire, en lui, des progrès considérables. Il songeait : « En admettant que Gigon succombe à sa pneumonie... » Il intervint : « Mais Gigon n'a pas de pneumonie. » Peine perdue. L'âme de Salavin était déchaînée : « En admettant que Gigon succombe à cette pneumonie, je deviens titulaire de la place. Je m'achète aujourd'hui même une paire de chaussures chez Latreille. »

Il sourit de pitié : « Allons, bon ! Voilà que je tue Gigon pour une paire de chaussures. C'est absurde. C'est misérable. Quand on tue quelqu'un, il faut tuer Rothschild, Moi, je tue un mendiant pour lui voler sa sébile. »

L'autre voix répondit aussitôt : « Ta, ta, ta. On ne tue personne avec des idées; tu le sais bien. Si Gigon meurt de cette pneumonie, il meurt d'une mort absolument naturelle. Il est juste que je prenne sa place. Pour marquer l'heureux événement, je m'achète une paire de chaussures aujourd'hui même, avec dix francs que j'emprunte au petit clerc. Après quoi, peut-être que ce soir... » Comme d'habitude quand il sentait sa pensée s'engager sur cette pente, il plissa le nez, serra les dents et murmura : « Non, non et non ! » Mais il savait bien que, pour son cœur tourmenté, il n'y avait plus de différence très nette entre le mot « non » et le mot « oui ».

Une sirène dont il connaissait la voix grasse et enrouée lui fit soudain presser le pas. Il répétait en débouchant sur le boulevard : « Gigon est célibataire. Un homme que personne ne pleurera, dont personne ne se souviendra dans six mois, pas même moi. »

Du bout des lèvres, il fredonna : « Tout cela n'est d'aucune importance, puisque Gigon n'a qu'une toute petite

grippe. » Et il pénétra sous le porche de la maison qu'habitait son huissier.

Il monta, dans un recueillement profond, deux étages d'un escalier obscur dont les murailles portaient, à hauteur d'homme, les traces de mille et mille mains tâtonnantes. Salavin ne pensait plus à rien de précis. Il se croyait dans un puits de mine, s'élevant,du centre de la terre, vers une lumière bleue, vibrante, peuplée d'abeilles, d'alouettes et de cerisiers en fleurs.A un certain moment, Salavin vit soudain devant lui une chose surprenante : un petit guéridon de tôle, peint en jaune et sur lequel il y avait deux verres vides, avec une lentille d'or au fond. Mais Salavin ne s'en étonna pas outre mesure. Il ne s'étonnait plus de rien. Puis il y eut une grande lacune noire et la vie de Salavin s'arrêta pendant un siècle. Puis il entendit le timbre de la porte qu'il venait de pousser. A hauteur de son œil, il aperçut la plaque de cuivre, avec le nom : Sanseaume. Puis il gagna, par un couloir, le réduit poudreux où,derrière des monticules de dossiers, travaillait l'expéditionnaire.

Le petit clerc était déjà là, furetant comme un rat dans les paperasses et grignotant une croûte de pain. Il considéra Salavin avec intérêt.

— Ah ! c'est vous, dit-il. Vous savez que le patron viendra ce matin. Il a téléphoné. Il veut vous parler.

Salavin sentit, dans sa poitrine, s'agiter quelque chose de volumineux et de désordonné.Le petit clerc poursuivit en reniflant :

— Et puis, vous savez, Gigon est mort.

— Ah ! dit Salavin d'une voix profonde. Il est mort de sa pneumonie ?

— Oui ! Comment saviez-vous qu'il avait la pneumonie ?

— Oh ! répliqua Salavin, je ne le savais pas. Je le supposais. La grippe, vous comprenez...

Il s'assit tout de suite, pour ne pas laisser voir que ses jambes tremblaient.

*

A midi, Salavin quitta l'étude. Il avait été reçu par l'huissier qui lui avait donné la place de Gigon en lui conseillant de s'acheter des vêtements propres. Il avait emprunté dix francs au petit clerc. Il avait copié force assignations et couvert d'une écriture soignée force papier bleu. Mais son esprit n'avait aucune part à ces travaux, non plus qu'aux autres menus soins de sa nouvelle situation.

Comme un nageur qui, sentant soudain croître la distance qui le sépare de la rive, se met, avec vigueur, à faire brasse sur brasse pour remonter le courant qui l'entraîne, Salavin avait concentré toutes ses forces vers un seul but, sur une seule idée. Il pensait : « Gigon n'a qu'une petite grippe. On ne meurt pas d'une petite grippe. Gigon n'est pas mort. »

Parfois, posant sa plume et saisissant des deux mains le bord de la table, pour donner plus de force à son âme, il répétait avec entêtement: « Je ne veux plus que Gigon soit mort. » Mais, s'apercevant de son erreur, il se hâtait de la corriger et, semblable au pianiste maladroit qui souligne une fausse note en reprenant toute la mesure, il disait : « Non, non, ce n'est pas ça. Je ne veux pas que Gigon soit mort. Je n'ai jamais voulu que Gigon fût mort. »

A penser de la sorte, une petite sueur lui mouillait les ailes du nez et les tempes. Il s'admirait d'être capable d'un tel effort. Un moment, le grincement de sa plume sur le papier se mit à composer une sorte de chant articulé dans lequel il démêlait cette phrase singulière : « Je veux ressusciter Gigon. Je veux ressusciter Gigon. »

Il fut si tendu, si constamment appliqué à vouloir que, vers onze heures, il lui vint soudain un grand calme. Une fraîcheur passa sur son front. Son cœur se mit à battre plus lentement et tous ses muscles se détendirent. Il pensa tout de suite, avec la satisfaction et la simplicité d'un artisan

qui vient de mener à bien une tâche difficile : « Ça y est, Gigon est ressuscité ! » Il avait même une telle confiance qu'il s'offrit de réfléchir à quelque chose de tout à fait lointain et nouveau.

Au mur de l'étude était appendu un calendrier colorié figurant un paysage tropical planté de palmiers et d'aloès. Il essaya de se représenter un palmier, avec des singes parmi la verdure, avec des bananes, un serpent, un long cou de girafe et maints autres détails qu'il ajoutait pour se prouver à quel point il avait l'esprit libre.

Au fort de ce divertissement retentit un coup de timbre. La porte de l'étude venait de s'ouvrir. Quelques secondes plus tard, le petit clerc entrait dans le réduit aux dossiers. Il avait les joues fraîches, la mine animée, presque joyeuse.

Salavin dit avec élan :

— Alors ? Comment va Gigon ? Mieux ?

Le petit clerc regarda Salavin d'un œil rond.

— Gigon, dit-il, vous en avez de macabres, vous ! Mais, Gigon, on l'enterre demain. Ce ne sont pas des plaisanteries à faire.

— Etes-vous, prononça lestement Salavin, êtes-vous passé chez Gigon ce matin ?

— Chez Gigon ? Pour quoi faire ? Ah ! mais, monsieur, il faudra soigner ça.

— Oui, voilà, vous n'êtes pas allé chez Gigon, reprit Salavin en manière de conclusion. Et il se rejeta dans sa besogne.

A la fin de la journée, Salavin sortit donc et, dès qu'il fut sur le boulevard Richard-Lenoir, il s'orienta. Il se répétait, pour bien graver la chose dans sa mémoire : « François Gigon, rue de Normandie, cinq. »

Il vogua parmi le peuple de midi que les usines et les bureaux déversaient sur le trottoir. Il n'était pas inquiet, mais comme exalté et dans l'attente d'un prodige. Il avait donné son grand effort et s'estimait sûr du résultat.

Pour détruire Gigon, il n'avait exprimé qu'un très faible désir. En revanche, il avait employé à le ressusciter une énergie si soutenue, si considérable, si merveilleuse qu'il ne pouvait mettre en doute son succès.

Brusquement, il se trouva devant le domicile de Gigon. Il lui sembla qu'il venait de faire un bond à travers l'espace et le temps. Toutefois la chose lui parut normale et dans l'ordre des phénomènes qui se déroulaient ce jour-là.

Il entra et, trouvant la concierge affairée dans une odeur d'oignon frit et de braise ardente, il demanda le plus naturellement du monde :

— Monsieur François Gigon, s'il vous plaît ?

— Si vous venez pour les pompes funèbres, dit la grosse femme en se torchant les mains, c'est au quatrième étage.

Interprétant le silence de Salavin, elle poursuivit :

— Si c'est pour l'enterrement, revenez demain matin, à neuf heures.

Et elle ajouta :

— Il n'avait pas de famille ; voilà pourtant plus de vingt fois qu'on me dérange depuis ce matin. On voit qu'il avait des amis !

Salavin avait soulevé son chapeau et regagné la rue. Une angoisse insupportable le tenait à la gorge, et l'impression de l'effort inefficace l'accablait de lassitude. Il murmurait des choses incohérentes : « Une pichenette ! Il a suffi d'une pichenette pour le jeter bas. Et maintenant le consentement du monde entier ne suffirait pas à le remettre debout. »

Il regagna la Seine vers l'île Saint-Louis en songeant avec amertume qu'il est facile à un Salavin de tuer Gigon, mais que Dieu lui-même ne parviendrait pas à le ressusciter.

*

Il forma d'abord la résolution de rejeter l'héritage de Gigon, d'écrire à l'huissier pour refuser la place et repren-

dre sa liberté. L'idée lui vint presque aussitôt que ce serait se donner à lui-même une preuve de culpabilité. « Non, non ! jugea-t-il, mieux vaut faire bonne contenance, puisque je ne suis pour rien là-dedans. D'ailleurs, laissons Gigon tranquille, une fois pour toutes. »

Il déjeuna d'un cornet de frites et d'une de ces saucisses plates que l'on pique, à la fourchette, dans le réchaud des charcutiers. Puis il passa chez Latreille et fit l'achat d'une paire de chaussures. Malgré les entreprises, les équipées de son esprit, il se comportait quand même à la façon d'un homme ordinaire.

Toutefois, comme l'image de Gigon ne cessait de le harceler, il prit une de ces résolutions saugrenues dont il avait l'habitude : «Pour en finir avec Gigon, pour ne plus penser à Gigon, je n'ai qu'à ne plus penser du tout. Voilà, c'est bien simple : je vais ne plus penser du tout. »

Moins d'une minute après, il constata : « Tout va bien. Je ne pense plus à Gigon. Pas plus difficile que ça. »

Ce disant, il nota qu'il venait de penser à Gigon, puisqu'il avait remarqué qu'il n'y pensait pas. Il en fut douloureusement irrité et se prit à compter : « Un, deux, trois, quatre... Je compterai jusqu'à mille, jusqu'à dix mille s'il le faut, comme on fait quand on veut s'endormir. »

Il compta donc, mais non sans observer que chacun des nombres qu'il prononçait se trouvait fatalement intéressé dans l'affaire Gigon : « Quatre... Gigon habitait au quatrième étage. Cinq... cinq, rue de Normandie. Six. N'était-ce pas le six février qu'il avait fait connaissance de Gigon. Sept. Quelle était donc cette chanson que fredonnait toujours Gigon et où il était question de sept matelots ? Huit. Ah! non! inutile de continuer. L'arithmétique tout entière était asservie à Gigon. »

Il fut très malheureux : « C'est intolérable, intolérable. Chaque fois que Gigon me traversera l'esprit, je me donnerai un coup d'épingle sur le dos de la main. »

Il tira une épingle du revers de son paletot et, en cinq

minutes, il s'infligea une vingtaine de piqûres. « Si ça ne fait pas très mal, dit-il, c'est absolument inutile. Si ça fait mal, c'est peut-être dangereux : avec une épingle rouillée, on ne sait jamais... »

Ses chaussures nouvelles, des brodequins d'occasion qu'il avait payés six francs, lui meurtrissaient le talon. Il estima qu'il avait assez de cette souffrance-là et qu'il était bien inutile de s'endommager le dos de la main. Il jeta l'épingle et conclut en s'abandonnant : « Tant pis ! Il n'y a qu'à laisser faire ce Gigon. On verra bien. En attendant, je vais aller chez Lanoue passer une heure. »

Comme par enchantement, il se trouva délivré de Gigon. Traité par le mépris, Gigon lâcha prise. Toute l'âme de Salavin, pareille à une meute qui change de piste, venait de se lancer dans une nouvelle direction.

★

Depuis plusieurs mois, Salavin n'était pas retourné chez son ami Lanoue. Il l'avait rencontré dans la rue, à deux reprises, et s'était entretenu avec lui au sujet de l'huissier du boulevard Richard-Lenoir.

La Seine franchie, et pendant qu'il se dirigeait vers la rue Keller, Salavin songea calmement à Lanoue, à la femme de Lanoue, à l'enfant de Lanoue, au bonheur de Lanoue.

Comme, pour la deuxième fois de la journée, Salavin traversait la place de la Bastille, il ressentit un violent malaise : « Tiens, dit-il entre ses dents, quelle affaire ! Elle tourne ! »

D'un mouvement d'abord lent et limité, puis de plus en plus ample et rapide, la place de la Bastille s'était mise à tourner. Au centre, la colonne demeurait immobile, tel l'essieu d'une roue, mais tout le reste de la place était emporté dans une giration énorme. Les rues, les boulevards, avec leurs voitures, leurs tramways, leur charge d'hommes, étaient peu à peu gagnés par le tournoiement. Puis on

perçut du roulis, une large ondulation périphérique, comme si l'axe du système eût perdu l'équilibre. Pareille à une toupie mal réglée, la place entière oscilla.

« Oh ! dit Salavin avec simplicité, je ne suis décidément pas très bien, aujourd'hui. »

Il eut beaucoup de mal à reconnaître le faubourg Saint-Antoine; mais, à peine y fut-il engagé, il retrouva l'assiette et le calme. La navire entrait au port après une rude tempête. Derrière lui, Salavin sentait encore les rumeurs, les houles et les bonds de la haute mer.

Il chemina sans hâte, entre les boutiques bondées de meubles neufs et hideux qui fleuraient la résine, l'essence et la colle forte. Ses pieds meurtris le rappelèrent à lui-même. Il se reprit à penser avec une sorte de méthode. Eclair isolé, témoin d'un orage en fuite, Gigon, une fois encore, traversa l'âme de Salavin ; ce n'était plus qu'un souvenir incolore. Salavin était tout entier en proie à son ami Octave Lanoue, à Marthe Lanoue, au petit Lanoue, au bonheur de Lanoue, à toutes les formes de l'idée Lanoue.

Il arrivait rue Keller et s'arrêta devant l'école. Ce devait être le temps d'une récréation : à travers l'épaisseur du bâtiment on devinait la courette grouillante de bambins, hérissée de cris aigus, pareille à un bouquet d'épines. Salavin n'entendait rien ; il regardait à terre, effaçant rêveusement, de la pointe du pied, les traits d'un jeu de marelle dessiné à la craie sur le bitume.

« Peut-être, se disait-il, peut-être vaudrait-il mieux ne pas aller chez Lanoue aujourd'hui. »

Il se trouvait aussi ému, aussi gauche, aussi bouleversé qu'un homme à qui Jupiter eût, pour une journée, prêté son foudre. Il n'osait remuer le doigt dans la crainte de voir aussitôt s'écrouler une maison. « Une expérience, s'écria-t-il, vite, une expérience ! Je n'ai qu'à me prouver la vanité, l'inexistence de ce pouvoir. Après quoi, je serai tranquille, tranquille, et je penserai ce qui me plaira. »

minutes, il s'infligea une vingtaine de piqûres. « Si ça ne fait pas très mal, dit-il, c'est absolument inutile. Si ça fait mal, c'est peut-être dangereux : avec une épingle rouillée, on ne sait jamais... »

Ses chaussures nouvelles, des brodequins d'occasion qu'il avait payés six francs, lui meurtrissaient le talon. Il estima qu'il avait assez de cette souffrance-là et qu'il était bien inutile de s'endommager le dos de la main. Il jeta l'épingle et conclut en s'abandonnant : « Tant pis ! Il n'y a qu'à laisser faire ce Gigon. On verra bien. En attendant, je vais aller chez Lanoue passer une heure. »

Comme par enchantement, il se trouva délivré de Gigon. Traité par le mépris, Gigon lâcha prise. Toute l'âme de Salavin, pareille à une meute qui change de piste, venait de se lancer dans une nouvelle direction.

★

Depuis plusieurs mois, Salavin n'était pas retourné chez son ami Lanoue. Il l'avait rencontré dans la rue, à deux reprises, et s'était entretenu avec lui au sujet de l'huissier du boulevard Richard-Lenoir.

La Seine franchie, et pendant qu'il se dirigeait vers la rue Keller, Salavin songea calmement à Lanoue, à la femme de Lanoue, à l'enfant de Lanoue, au bonheur de Lanoue.

Comme, pour la deuxième fois de la journée, Salavin traversait la place de la Bastille, il ressentit un violent malaise : « Tiens, dit-il entre ses dents, quelle affaire ! Elle tourne ! »

D'un mouvement d'abord lent et limité, puis de plus en plus ample et rapide, la place de la Bastille s'était mise à tourner. Au centre, la colonne demeurait immobile, tel l'essieu d'une roue, mais tout le reste de la place était emporté dans une giration énorme. Les rues, les boulevards, avec leurs voitures, leurs tramways, leur charge d'hommes, étaient peu à peu gagnés par le tournoiement. Puis on

perçut du roulis, une large ondulation périphérique, comme si l'axe du système eût perdu l'équilibre. Pareille à une toupie mal réglée, la place entière oscilla.

« Oh ! dit Salavin avec simplicité, je ne suis décidément pas très bien, aujourd'hui. »

Il eut beaucoup de mal à reconnaître le faubourg Saint-Antoine; mais, à peine y fut-il engagé, il retrouva l'assiette et le calme. La navire entrait au port après une rude tempête. Derrière lui, Salavin sentait encore les rumeurs, les houles et les bonds de la haute mer.

Il chemina sans hâte, entre les boutiques bondées de meubles neufs et hideux qui fleuraient la résine, l'essence et la colle forte. Ses pieds meurtris le rappelèrent à lui-même. Il se reprit à penser avec une sorte de méthode. Eclair isolé, témoin d'un orage en fuite, Gigon, une fois encore, traversa l'âme de Salavin ; ce n'était plus qu'un souvenir incolore. Salavin était tout entier en proie à son ami Octave Lanoue, à Marthe Lanoue, au petit Lanoue, au bonheur de Lanoue, à toutes les formes de l'idée Lanoue.

Il arrivait rue Keller et s'arrêta devant l'école. Ce devait être le temps d'une récréation : à travers l'épaisseur du bâtiment on devinait la courette grouillante de bambins, hérissée de cris aigus, pareille à un bouquet d'épines. Salavin n'entendait rien ; il regardait à terre, effaçant rêveusement, de la pointe du pied, les traits d'un jeu de marelle dessiné à la craie sur le bitume.

« Peut-être, se disait-il, peut-être vaudrait-il mieux ne pas aller chez Lanoue aujourd'hui. »

Il se trouvait aussi ému, aussi gauche, aussi bouleversé qu'un homme à qui Jupiter eût, pour une journée, prêté son foudre. Il n'osait remuer le doigt dans la crainte de voir aussitôt s'écrouler une maison. « Une expérience, s'écria-t-il, vite, une expérience ! Je n'ai qu'à me prouver la vanité, l'inexistence de ce pouvoir. Après quoi, je serai tranquille, tranquille, et je penserai ce qui me plaira. »

Devant une boutique de papeterie, un badaud s'était arrêté, contemplant d'un œil absent les menus objets de la vitrine. Il avait l'air aussi peu existant que possible : un être mou comme le mastic et offert à toutes les empreintes. Salavin le regardait en pensant : « Je veux, je veux qu'il enlève son chapeau. Je veux ! »

Il répétait « je veux », comme si la volonté eût été affaire de mots. Il calcula : « C'est un minimum. Si ce pouvoir existe, le chapeau ne pèsera rien pour lui. Un, deux, trois! Que ce bonhomme enlève son chapeau ! »

Le passant bâilla et s'éloigna sans toucher à son chapeau. Salavin ressentit une impression complexe où il y avait du soulagement et de la déception. « Allons ! Je ne suis qu'un imbécile. J'ai mal dormi et mal digéré. Aussi parfaitement inoffensif qu'un soliveau ! Montons chez Lanoue. »

Une dernière hésitation lui vint dans l'escalier. « Suis-je bien sûr, se demanda-t-il, suis-je bien sûr d'avoir voulu, d'avoir tout à fait voulu que ce chapeau fût enlevé ? »

Mais il était trop tard pour arrêter la marche du monde. Les jambes de Salavin, de degré en degré, allaient comme la fatalité. Dans la pénombre de l'escalier il entrevit soudain, devant lui, pour la seconde fois, un petit guéridon de tôle peint en jaune et portant deux verres vides. « Que me veut donc ce guéridon ? » fit-il sans y attacher autrement d'importance. Et, comme il arrivait devant la porte de Lanoue, il frappa.

★

Marthe Lanoue vint ouvrir et eut quelque peine à reconnaître Salavin dans l'obscurité de l'antichambre.

— Oh ! dit-elle enfin, c'est donc vous, Louis ! Comme il y avait longtemps !

Elle le fit entrer dans la chambre qui tenait lieu de salon et l'installa sur le divan. A constater la grande misère de ses nippes, Salavin éprouva de la honte et un serrement

de cœur. Marthe ne semblait pas remarquer ce qui préoccupait Salavin. Elle dit avec cordialité :

— Bien entendu, Octave est à son travail. Il ne rentrera pas avant sept heures. Mais vous resterez. On ne vous voit pas souvent, Louis.

Salavin éprouvait une jouissance aiguë à entendre une voix de femme l'appeler par son petit nom. Une impression de bien-être physique, de chaleur lui venait de cette voix musicale, caressante, veloutée. Il retira son paletot, toute pudeur écartée, découvrant sa jaquette flétrie, et il s'enfonça dans les coussins avec un plaisir animal en songeant : « Dieu ! comme c'est doux ! Dieu ! Qu'on est bien ! » Puis il demanda :

— Où est le bébé ?

— Chez une voisine, répondit Marthe, qui, occupée de menues besognes, allait et venait par la pièce.

« Bon ! murmura Salavin sans trop comprendre ce que ses propres paroles signifiaient. Bon ! Alors nous sommes seuls. »

A la vérité, il semblait à Salavin que cette pensée dévorante qu'il traînait partout avec lui se fût apaisée. Il était comme délivré de son esprit. Seule la vie de son corps l'animait, seule s'agitait en lui quelque chose qui était comme la pensée de son corps.

— Vous allez vous rafraîchir, dit Marthe, en posant devant lui un verre qu'elle emplit d'une bière pétillante.

« Tiens ! se dit Salavin en buvant à longs traits, comment Marthe a-t-elle pu savoir que j'avais soif ?... »

Il avait grand'soif. Son déjeuner, pris en déambulant sur les quais, l'avait vivement altéré. Bien qu'il ne l'eût pas formulée avec des mots, dans son esprit, la soif, depuis quelques heures, était la préoccupation essentielle de son corps. Il y pensait, mais seulement avec sa gorge amère, seulement avec son estomac, avec toutes les fibres de son être.

Il but donc, goûtant une réelle volupté : « Comme j'a-

vais soif ! Comme je voulais boire ! C'est curieux, il me semble que je n'avais plus qu'une idée : boire. »

La soif cessa. Soulagé, il regarda Marthe. Elle souriait, elle avait l'air de partager le contentement de Salavin. Elle portait ce peignoir à larges manches que Salavin avait remarqué naguère et qui laissait, quand elle levait le bras, entrevoir l'ombre chaude et mystérieuse de l'aisselle.

Salavin eut un léger sursaut. Il se surprit à murmurer : « Ah ! non ! Ah ! non ! » Quoi, non ? Il n'aurait su le dire exactement. Il tournait autour d'un phénomène obscur, en lui, comme un limier tourne autour d'un hérisson, ne sachant par où l'aborder. « Lanoue, prononça-t-il, est mon ami, mon seul ami. » Un peu de temps passa et cette autre réflexion se fit jour : « Pourquoi introduire Lanoue là-dedans ? Mon cœur est pur. » Il répéta : « C'est vrai, mon cœur est pur. » Et il disait la vérité.

Salavin se leva, glissa les mains dans ses poches et se prit à marcher dans la pièce. Il avait d'abord échangé avec Marthe quelques propos sans importance, sur le temps, le passé, les soucis quotidiens. Bientôt ils ne dirent plus rien ni l'un ni l'autre. Un silence régna, qui devint, en quelques minutes, épais, presque solide, un de ces silences qui ne peuvent s'achever que sur un fracas, sur un déchirement. Plus ce silence durait, plus rares se faisaient les raisons de l'interrompre.

Salavin allait et venait, serrant les dents et se répétant : « Mon cœur est pur, pur. » Mais il comprenait que le cœur de Salavin n'était pas tout Salavin. Dans les profondeurs de sa substance quelque chose de puissant se tordait, se dressait. Salavin assistait à ce spectacle en gémissant : « Quoi ? N'y puis-je rien ? »

Une fois, Salavin voulut s'enfuir. Il fit deux ou trois efforts ridicules et qui lui inspirèrent de la pitié. Il répétait : « Je ne veux pas ! Lanoue est mon ami, mon seul ami. »

Des considérations de cette nature n'empêchent pas le sang de couler, ni le cœur de battre.

Marthe s'était mise à tricoter. Sur sa belle nuque robuste, inclinée maintenant, ses cheveux se tordaient en volutes d'une immobilité nerveuse. Salavin baissa un peu la tête, et alors il remarqua que Marthe souriait. Ce sourire l'épouvanta. Elle souriait en entr'ouvrant ses lèvres qui étaient humides et qui remuaient. Elle avait l'air d'attendre, d'attendre. Et Salavin connut qu'on peut vouloir avec autre chose que l'esprit.

Pendant plus d'une minute il se tint debout, derrière la chaise de Marthe. Il avait empoigné le dossier et l'étreignait si fort qu'il sentait le bois frémir, s'animer, se convulser. Marthe ne bougeait toujours pas ; elle ne tournait pas la tête ; pourtant, de toute sa personne, montait comme une supplication, un gémissement entrecoupé, un râle rauque et doux.

« L'esprit n'y peut rien, cria Salavin dans le fond de lui-même. On ne peut pas ne pas vouloir ! » Et il baissa la tête, doucement, doucement, jusqu'à ce que ses joues fussent au contact des petites boucles. A ce moment, Marthe se retourna et ce fut une bouche chaude, violente, profonde que la bouche de Salavin rencontra.



La nuit tombait lorsque Salavin quitta la rue Keller. Il éprouvait une lassitude mêlée de désespoir. Son corps ne voulait plus rien. Toute vie, en lui, était remontée à la cime de l'être : sa tête était bourdonnante d'appels, hantée de fantômes. « Quoi, disait-il, Marthe maintenant ! Et c'est moi, moi qui ai fait cela ! La femme de mon unique ami. Je ne voulais pas, je n'ai pas voulu. Quelle force, en moi, s'est emparée de tout vouloir ? Que vais-je devenir ? Ce matin, il m'a suffi de songer à une chose, et elle est arrivée. Ce soir, ce n'est même pas moi qui ai pen-

sé, c'est moins que moi : mes muscles, mes reins, que sais-je ? Et voilà le crime accompli. Que va-t-il se passer maintenant ? Si j'imagine que ce tramway doit heurter cet omnibus, vais-je tuer dix malheureux ? Quelle est cette lugubre fortune ? Ne puis-je plus rien désirer, rien rêver, même dans le fond le plus obscur de mon instinct, sans qu'aussitôt l'irréparable se produise ? Qui m'assure cette odieuse puissance ? Hélas, ma vie n'était que misérable, voici qu'elle est empoisonnée. »

Il chemina longtemps, de rue en rue. Il avait Marthe à sa gauche et Gigon à sa droite. Il poursuivait, avec les deux ombres, un de ces entretiens interrompus et languissants comme en ont les débauchés à la fin d'une nuit d'orgie.

« C'est vous, disait-il, c'est vous qui avez tout fait. Je suis votre jouet, votre victime. Pourquoi, vous, Marthe, avez-vous cédé, vous que je respectais, vous la femme de mon cher ami ? C'est vous qui avez ordonné. Je n'ai fait qu'obéir. Et toi, Gigon, pourquoi es-tu mort ? Suffisait-il d'un souffle, d'un regard ? Tenais-tu si mal sur tes jambes. Ah ! tu es mort pour m'ennuyer. Comme c'est intelligent ! Comme c'est charitable ! »

Mais la femme répliquait à voix basse : « Non, non, je ne pensais à rien. C'est ce tremblement de ta main, cette flamme trouble au fond de tes yeux, cet appel au fond de ta voix, ce rythme de ton haleine, ton cœur que j'entendais battre de loin. Tout cela ne trompe pas. — Voilà ce qui m'a perdue. A toi la faute, à toi seul. » Pour l'homme il parlait aussi, avec son sourire vert : « J'étais confiant, tranquille. J'avais une vie bien simple, bien laborieuse. Tu m'as dérobé tout ce que je possédais, avec cette pensée qui va comme le faucon, cette pensée qui ne respecte rien. » — « Non, c'est vrai, concédait Salavin, elle ne respecte rien, même pas son maître. Elle n'a pas de maître, elle n'a qu'un repaire, un gîte : moi, moi, Salavin !

Ah ! mais assez, vous autres ! Assez ! Je vous chasse, hou ! hou ! »

Vers le milieu de la rue de Rivoli, il perdit de vue les deux ombres. Quelque temps, leurs voix le suivirent et le harcelèrent encore et puis il fut seul, seul dans l'univers chaotique de son âme. Il s'engagea dans la rue de l'Oratoire, dont l'ombre lui parut rafraîchissante. Devant lui, marchait un homme vêtu d'une pesante pelisse de fourrure. Salavin ne l'aperçut que de dos et ne lui prêta aucune attention. Une idée nouvelle venait de l'assaillir : « Je suis pauvre, disait-il. Je ne possède rien. Voilà pourquoi je désire tout. Si j'étais riche, je serais gavé de jouissances. Je ne désirerais plus rien. Je serais sauvé, désarmé, inoffensif. Oui ! Oui ! si seulement j'étais riche... »

Salavin s'arrêta. Il venait de poser le pied sur un objet mou et plat. Il n'eut pas une hésitation : « Déjà ! dit-il. Eh bien, ça n'a pas été long. Et pourtant, cette fois, il m'a suffi d'une hypothèse et je n'ai désigné personne. Je frappe aveuglément, comme le destin. Allons, ça va bien ! »

La rue de l'Oratoire était à peu près vide. L'homme à la pelisse de fourrure allait disparaître au coin de la rue Saint-Honoré. Il disparut. « En dix secondes, songea Salavin, je peux le rejoindre et lui rendre son portefeuille. Mais, à quoi bon ? Je recommencerai ce soir, je recommencerai demain. Autant céder tout de suite. »

Il souleva son pied avec précaution, comme s'il l'eût posé sur un animal dangereux. Il ramassa le portefeuille et le devina, rien qu'en le palpant, rien qu'à sa consistance, gonflé de billets de banque. D'ailleurs, inutile de regarder à l'intérieur : Salavin savait à quoi s'en tenir. Il était las de contrôler son pouvoir.

Il plaça le portefeuille dans la poche de sa jaquette et regagna la rue de Rivoli. Une foule épaisse, pâteuse, y circulait avec lenteur et débordait, en bavant, sur les rues voisines. « Tous ces hommes-là, dit Salavin, sont des

hommes heureux, puisqu'ils ne sont pas moi. Ils peuvent penser ce qu'ils pensent, et ça n'a, par bonheur, aucune importance. Ils peuvent nourrir des passions, cultiver des désirs, choyer des projets. Ils peuvent, dans le fond de leur âme, regarder s'agiter les idées comme les bêtes d'un aquarium. Si leur volonté se roidit, elle rencontre des obstacles. Tandis que moi... »

Salavin s'arrêta devant les magasins. Il examinait le contenu des vitrines et murmurait : « Je peux acheter tout ça, si l'envie m'en prend. » Il n'avait envie de rien. Dormir, seulement dormir ! Il décida : « Je vais retourner à l'hôtel de l'Impasse. Demain j'aurai les idées plus claires. Mais il ne quittait toujours pas la rue de Rivoli, dont le mouvement lui procurait une ivresse presque agréable.

Il vit des maisons de banque. Derrière les vitres, des billets bariolés étaient piqués sur des planches, comme autant d'insectes curieux. Il y avait aussi des pièces d'or dans des sébiles. La foule stationnait interminablement devant ces objets morts qui représentaient des châteaux, de la vitesse, de l'amour, des fruits, des viandes, des horizons. Les hommes et les femmes de la foule, en vérité, ne regardaient ni les papiers ni les monnaies, mais, au delà, très loin, à l'intérieur d'eux-mêmes, ces mille choses merveilleuses que l'on peut librement imaginer.

Un peu plus loin, Salavin vit un établissement de phonographes. Les clients jetaient deux sous dans une boîte et s'appliquaient sur les oreilles des instruments par lesquels, au moyen d'un tube de caoutchouc, une machine cachée leur versait dans le cœur les musiques préférées. Certains de ces hommes se tenaient, les épaules basses, la tête penchée, comme pour brouter leur rêve. D'autres contemplaient la rue en souriant ; mais leur regard, étrange, irréel, était plongé, à travers la rue, dans un monde invisible, à eux seuls entr'ouvert.

Plus loin encore, Salavin passa devant la boutique d'un armurier. Rangés avec art sur des glaces, il y avait là des

instruments qui servent à donner la mort. Devant ces vitrines s'arrêtaient beaucoup d'hommes, et l'on n'osait pas imaginer leurs pensées. Salavin demeura de longues minutes à considérer un petit revolver dont l'acier bleu et brun évoquait la carapace de quelque reptile redoutable. Puis Salavin s'aperçut qu'il venait d'ouvrir une porte et de pénétrer chez l'armurier : « Oh ! Oh ! se dit-il, ai-je donc déjà pensé à cela ? Ou bien, vais-je, maintenant, au-devant de mes pensées ? »

Il se fit montrer le maniement du revolver et demanda une boîte de cartouches.

— Il nous est interdit, monsieur, intervint le commerçant, d'autoriser nos clients à charger ici même les armes qu'ils achètent.

L'armurier enveloppa séparément les deux objets en regardant Salavin d'une manière qui le fit rougir. Il n'eut pas loisir de s'attarder à réfléchir sur ce point; il venait de tirer le gros portefeuille et s'aperçut qu'il l'ouvrait aussi naturellement que si l'objet lui eût appartenu de longue date. Il prit un billet dans une liasse, paya et s'en fut, sentant sur son dos, juste entre les omoplates, le regard du marchand, comme une tige flexible et acérée.

Il quitta la rue de Rivoli et fit plusieurs détours fantaisistes, dans la crainte d'être poursuivi. Après quoi, par le pont le plus proche, il regagna la rive gauche. Il eut, un moment, l'idée de chercher un restaurant et de manger, car il avait faim. Mais il trancha net : « A quoi bon maintenant ? »

Malgré de nouveaux « à quoi bon ? » il entra dans un bureau de tabac et acheta quatre cigarettes qu'il paya de son argent personnel ; l'idée de puiser une seconde fois au gros portefeuille lui faisait horreur. Il alluma une cigarette ; elle était âcre, piquante, elle ne ressemblait pas du tout à la cigarette qu'une seconde plus tôt il avait fumée en imagination.

« Comme c'est drôle, se disait-il, je trouve une fortune

et elle ne m'aura servi, en tout et pour tout, qu'à l'achat de ce revolver. » Il ajouta presque aussitôt : « Qu'ai-je dit ? Elle ne m'aura servi... Voici que les mots devancent l'esprit. C'est donc pour ce soir. Tant pis ! Tant mieux ! Oh ! comme je suis fatigué ! »

Salavin souffrait, en effet, d'une fatigue si profonde qu'il lui parut que l'éternité tout entière serait insuffisante à son délassement. Il marchait, les reins ployés, les épaules basses. Ses bras pendaient, inertes, déjà morts. Il sourit de compassion : « Je suis le seigneur du monde. Qui le dirait ? »

Il dut s'endormir en remontant le tronçon de rue Monge qui joint les quais à la place Maubert, car il n'eut aucune notion de ce parcours. Rien qu'une lacune noire. Pas un bruit, pas un souffle, pas une étoile. La place Maubert le réveilla. L'Impasse était là, soufflant sa fraîche et noire haleine de caveau. Il eut un violent mouvement de recul : « Je rendrai le portefeuille, je rendrai... » Mais aussitôt : « Que rendrai-je à Lanoue ? Que rendrai-je à Gigon ? Allons ! on ne remonte pas le fleuve du temps. Ce qui est fait est fait. Ce qui est pensé est pensé. » Et il pénétra dans l'Impasse Maubert en murmurant : « Oh ! comme je voudrais recommencer tout, recommencer le monde, me recommencer, recommencer seulement ce que je viens de faire, seulement cette respiration, seulement ce regard ! »

★

Le dortoir était vide. Pour être plus sûrement tranquille Salavin s'en fut charger le revolver dans un cabinet où l'on rangeait de la literie hors d'usage. Salavin n'était pas adroit : il laissa choir deux ou trois cartouches qui roulèrent sur le carreau et qu'il ne ramassa même pas. Enfin le barillet fut plein et Salavin regagna son lit. « Je pourrais, disait-il, choisir cet instant, comme il est d'usage paraît-il, pour revoir toute ma vie. Vrai, elle n'en

vaut pas la peine. La souffrir une fois de plus, avant de la perdre ! »

D'ailleurs, il se sentait en proie à une hâte qui n'était pas fébrile, mais sereine, mais majestueuse comme la chute extatique des planètes dans l'infini. « Exact comme le soleil ! Me voici ! Me voici ! » dit-il en introduisant entre ses dents le canon du revolver, qui lui parut très dur et d'une saveur acidulée.

*

Salavin nota que la détonation ne se produisait pas dans sa tête, mais assez loin, du côté de ses pieds. Une voix maussade et basse lui parvint, à travers une cloison d'étoupe. Elle disait :

— Ah ! mais ! si vous cassez les verres, maintenant !

Quelqu'un l'avait pris par l'épaule et le secouait rudement. Il cria presque :

— Exact comme le soleil !

— Le soleil ! Pas pour aujourd'hui, mon vieux. Mais la pluie, à discrétion. La pluie !

Salavin ouvrit tout à fait les yeux. Un homme d'une cinquantaine d'années, face bouffie, manches retroussées, serpillière bleue sur un gros ventre, se tenait debout près de lui. Il grogna :

— La patronne a défendu de vous réveiller parce que votre dégaine lui revenait, qu'elle a dit. Mais si vous cassez les verres...

Devant lui, Salavin aperçut un de ces petits guéridons de tôle peints en jaune qui meublent les débits de boisson. Sur le guéridon, un verre vide. En s'agitant, Salavin venait de faire tomber un second verre dont les morceaux grinçaient sous ses pieds.

Il se leva en frissonnant et demanda :

— Qu'est-ce que je vous dois ?

— Juste le verre : six sous, répondit l'homme. Pour les consommations, c'est payé.

— Par qui ?

— Pas par moi, pour sûr. Ah ! mais, vous n'êtes pas bien réveillé, mon garçon. C'est payé par votre copain, le gros type rasé, à lunettes et à pardessus marron, à qui vous avez dégoisé vos histoires jusque vers deux heures du matin.

— Où est-il ? demanda Salavin hébété.

— Est-ce que je sais, moi ! Il vous a écouté une partie de la nuit. Quelle patience ! Allons, rappelez-vous ! Après ça, chacun son tour, il a parlé. Et pendant qu'il parlait, vous vous êtes mis à ronfler. Alors il a payé et il est parti. Voilà ! Voulez-vous prendre un petit café ? Non ? Vous avez tort. Il fait froid. Alors, allez-vous-en, parce que je vais laver par terre. Dans une demi-heure il fera jour. C'est dur, ces bistros qui travaillent la nuit. Allez, au revoir !

Salavin sortit en grelottant du petit bar de la rue au Lard. Il fit quinze pas et tomba dans la rue des Halles, encombrée de voitures, de légumes amoncelés, de cris, et que hantait un relent d'oranges corrompues. « Oh ! dit-il, rien n'est vrai, ni le dortoir de l'Impasse, ni ce Gigon — où diable, ai-je pris ce Gigon ? — ni Marthe, ni le portefeuille, ni le revolver. Alors, alors... »

Il pleuvait. Salavin retomba dans l'engourdissement et marcha sans penser à rien. Vingt minutes plus tard, il comprit, à sa fatigue, qu'il abordait la rue de la Montagne Sainte-Geneviève, laquelle est, comme l'on sait, montante et mal pavée.

GEORGES DUHAMEL.

POÈMES

—

LE HAUTBOIS

La musique t'a doucement récompensé
D'être allé seul, tous les dimanches,
Hors du village, loin du rire et loin des danses,
Avec ton hautbois, sous les branches,
Et d'avoir désiré l'amitié du silence,
O toi que dès longtemps la clameur a blessé !

Les arbres, les roseaux, l'eau t'ont récompensé :
Tout ce qu'il fallait, les autres jours, soustraire
De naïf, de tremblant, de parfumé, de fier,
Ils le développaient dans la verte lumière ;
Et tu te revoyais et tu t'émerveillais,
Presque ébloui devant la subite souplesse
D'une âme faite pour l'espace et l'allégresse
Et que les doigts divins des rayons déliaient...

Te ravoir, et rentrer dans ta propre amitié,
Ton véritable accent, l'entendre !
Tu portais donc en toi cette âme frémissante
Qu'une musette a su répandre !
Elle s'était accrue à la façon des plantes.
Comme elle se taisait ! Comme tu l'ignorais !

Mais la musique et sa complice la forêt
T'ont conduit peu à peu vers toi-même : oui, les voies
D'herbe, qui ne semblaient mener que dans les bois,
T'ont fait suivre les tours et détours de ta joie ;
Un rayon t'attirait, mais c'étaient tes pensers

Qui t'attendaient au seuil des clairières secrètes ;
Alors tu réappris ce que c'est qu'une fête
A voir la fraîcheur rire et la lueur danser ;

Alors tu retrouvas la mélodie, et ses
Inflexions où se confondent
Les courbes du feuillage et les courbes du songe,
Et ce délice où l'homme plonge
A sentir que son cœur et la beauté du monde
Se sont enfin dans la musique entrelacés !

—

NOCTURNE AU JARDIN

Sont-ils partis ? Ah ! que je goûte enfin la nuit !
Et je cours au jardin comme un prisonnier qu'on délivre.
Mon cœur, de sympathie avide, entend battre avec lui
Le cœur de minuit, l'heure où j'ai loisir de vivre,

L'heure où le souvenir déchirant m'est permis
Dans ce jardin si beau que tu m'y sembles moins lointaine,
Ce grand jardin pudique et frémissant, le seul ami
Qui puisse envelopper de murmures ma peine !

Ce soir, premier frisson d'automne. Je marchais
Par la plus noire allée, afin de mieux voir ton image,
Tandis que le vent d'ouest, impérieux comme un archet,
Faisait clamer sa plainte innombrable aux feuillages.

Et les longs cris ! Mais quelle ampleur de calme au ciel
Où la lune montait, gagnant en blancheur à mesure
Que le douloureux souffle agitait d'ombres et d'appels !
Un rayon se coula sous la charmille obscure,

Puis un autre, et voici que la lune voulut
Non seulement verser du jour, mais du silence ;
Les lueurs propageaient de branche en branche une cadence ;
Le vent, pour l'écouter s'étant posé, ne bougea plus ;

Le jardin ne palpita plus que de lumière,
L'azur, de son filet magique, enveloppa
Les marronniers, les pins, le tulipier, le catalpa ;
Et nous étions mêlés, ma bien-aimée, à ces mystères :

La longue plainte enfin fondue aux rayons bleus
Ne venait-elle que des brises, que des branches ?
Est-ce l'ascension du clair de lune qui m'émeut
Ou cette chaste paix que de si loin ton cœur m'épanche?

—

SOUPLESSE DE LA MER

Souplesse de la mer, âpreté des rivages
Me persuadent tour à tour,
Soit que je m'abandonne aux flottantes images
Ou que j'aspire aux durs contours.

La mer m'emporte, algue éblouie, et me ramène,
Ma poitrine s'enfle et s'abaisse avec la mer,
Tandis que, délié des attaches humaines,
De toutes parts trouvant l'espace large ouvert,

Mon esprit, amoureux des courbes de la houle,
Jaloux de ces beaux corps fuyants,
Divinités d'une minute où se déroule,
Vague à vague, l'âme du vent,

Presque effrayé de joie à vivre enfin le songe
D'un monde allégé, neuf, sans cesse rajeuni
Comme le mouvement ou la musique — y plonge ;
Et je doute si c'est la mer, ou l'infini.

Mais quand la chose morne à voir, quand la limite,
Quand le rivage reparaît,
Seul fixe parmi tant de formes qui palpitent,
Roide, indocile au souffle, abstrait

De cette fête formidable où je halette
Dans les enlacements de la fluidité,

Pourquoi le promontoire à figure d'ascète
M'impose-t-il soudain plus que l'immensité ?

D'où vient qu'elle m'émeut si fort, la rigueur triste
Des rocs dressant leur torse noir
Et qui, fouettés, mordus, jamais dissous, persistent,
Pareils à de mâles vouloirs ?

—

CHANT DANS L'ESTEREL

O Méditerranée, ô survivante des déesses,
Accueille un homme, un voyageur venu du nord
Qui t'approche, ébloui, pareil en sa rudesse
A ces rochers couleur de feu qui sur tes bords
Font valoir le poli de ta nappe azurée
Et le souple tissu de tes limpidités ;
Apprivoise un barbare, Olympienne, à son entrée
Dans le pays de la clarté !

Et la saine cadence où mon tumulte aspire,
Mer, impose-la-moi ! Que ton hymne en majeur,
Que la naïveté voluptueuse de ton rire
Enfin couvrent mes désaccords intérieurs,
Cette chétive, cette énervante musique
Où loin de toi mon âme étouffa si longtemps,
Et que ton flot nombreux comme les strophes des antiques
M'enveloppe, encor haletant !

Oui, de toutes tes voix chante, libératrice !
Quand tu travailles les cavernes des récifs,
Dans ma pensée aussi combien d'écueils qui retentissent,
Jusque sous ta caresse obstinément plaintifs !
L'homme, ah ! quel autre mur que ces blocs de porphyre !
Qu'il souffre, en l'admirant, de ton rire éternel !
L'âme, fille des pleurs, comme elle est plus âpre à séduire
Que les calanques d'Estérel !

Tu t'offres. L'homme, hélas ! ne goûte en vrai que sa conquête,
Ne cherche le divin qu'à travers la douleur.
Trop facile, ce flot ; trop aisément parfaite,
Cette harmonie ; et l'insensé regarde ailleurs
A la minute où tu lui livres la lumière !
Il songe — en ta présence ! Or à quoi songe-t-il ?
A d'humbles pays gris, voilés de brume ou de mystère...
— Tant d'azur, pour moi, quel exil !

Si de savourer l'heure accomplissait la vie,
Si la beauté visible épuisait le désir,
Pourrais-je refuser la calme ivresse où tu convies ?
Souhaiterais-je rien de plus qu'approfondir
Ces teintes d'Orient, de Sicile ou de Grèce
Que ta vague plastique en ses plis tour à tour
Propose, et ce loisir universel, cette jeunesse
De l'air, ce galbe des contours ?

Comment choisir en toi ? Lequel délecte davantage
De te voir, de t'entendre ou de te respirer ?
Avec toi ma poitrine entrerait en partage,
Avec toi j'irais boire aux longs souffles dorés ;
Mon oreille apprendrait, de jour en jour plus sûre,
Les secrets du flottant et de l'aérien
Et ce ne serait plus qu'avec des formes toutes pures
Que danseraient mes yeux païens !

Je me délasserais du plaisir dans la joie,
Montant et descendant de la lumière à la splendeur ;
Entre le bleu qui plane et le bleu qui ondoie,
Léger comme un voilier glisserait mon bonheur ;
Je deviendrais la conscience où tu te mires ;
Mes pensers seraient tous d'un dessin aussi clair
Que cette ligne heureuse où, frémissants sous leur sourire,
Se joignent le ciel et la mer...

—

LE DÉPART

Et ces montagnes nous aimaient : nue ou voilée,
Leur ligne dirigeait notre songe ; à les voir,
Nous nous sentions toujours l'âme renouvelée
D'un infini désir, d'un intrépide espoir
D'ascension vers la lumière ! Et la vallée,

Quel cœur d'ami nous fut si facile, si clair ?
Ces ondulations des bois et des prairies,
Comme elles figuraient notre intime univers !
Comme vous vous mêliez aux lentes causeries,
Pudique demi-jour des longs sentiers couverts !

Et la maison, si loin de tout, si calme, et telle
Qu'elle semblait aider les âmes à s'unir !
L'horloge nous rythma plus d'une heure immortelle
Dans la chambre, déjà pleine de souvenirs...! —
Mais j'entends le grelot du cheval qu'on attelle,

J'entends le grincement si triste de l'essieu,
Et dans l'allée, en bas, nos hôtes se rassemblent,
Dorés d'un grand rayon d'automne... — Encore un lieu
Où nous eussions vieilli si doucement ensemble,
Encore un horizon qui s'en va de nos yeux !

FERNAND DAUPHIN.

GÉNÉALOGIES FABULEUSES

ET

RÉALITÉS HÉRÉDITAIRES [1]

—

X

Guillaume Coquillard, le poète rémois du xe siècle que la verdeur de son inspiration avait fait surnommer le *Composeur gaillard*, se moquait déjà des extravagantes prétentions de certains personnages de son époque :

En Paris, y en a beaucoup
Qui n'ont argent, vergier ni terre,
Que vous jugeriez chacun coup,
Alliés aux grands chefs de guerre.
Ils se disent issus d'Angleterre,
D'un comte, d'un baron d'Anjou,
Parents aux sénéchaux d'Auxerre
Ou aux chatelains du Poitou,
Combien qu'ils soient saillis d'un trou,
De la cliquette d'un meunier,
Voire, ou de la lignée d'un chou,
Enfants à quelque jardinier.
Une simple huissière ou clergesse
Aujourd'huy se présumera
Autant et plus qu'une duchesse.
Heureux est qui en finira !

Hélas ! on n'en a point encore fini et la maladie nobiliaire n'a fait qu'empirer depuis cinq cents ans... Combien d'aventuriers de basse naissance, d'aristocrates de «génération spontanée», de noblaillons besogneux ou vaniteux, d'intri-

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 556.

gants et de parvenus, essaient de faire croire aujourd'hui, comme au temps de Guillaume Coquillard, qu'ils descendent des «grands chefs de guerre»!... Combien, au cours des siècles, ont essayé de faire revivre, par des substitutions trop souvent approuvées par la signature royale, mais infiniment plus encore opérées *motu proprio*, des noms féodaux éteints et bien éteints!... Combien de titres voyons-nous altièrement assumés dans les annuaires, les nobiliaires ou les journaux, qui font hausser les épaules à ceux qui connaissent un peu leur histoire ou se sont occupés de généalogie !... (1)

En thèse générale, la physiologie nous apprend que la dégénérescence et la stérilité s'attaquent aux familles aristocratiques en raison directe de leur refus de se mésallier. On a pu le constater particulièrement en Angleterre, où n'existe point l'invraisemblable tohu-bohu nobiliaire français...

Dans son *Hereditary Genius*, le physiologiste Francis Galton nous apprend que, parmi les plus vieilles familles britanniques, il n'y en a que *cinq* qui *paraissent* remonter en ligne directe, par les hommes, jusqu'au XVe. Sur 394 lords anglais datant seulement de 1760 il n'en restait que 272 en 1858. Galton convient encore que sur les 31 familles de magistrats, élevés à la pairie vers la fin du règne de Georges IV, mort en 1830, 12 étaient éteintes vers 1860, celles surtout qui ont contracté des alliances avec de grandes héritières.

Sur 487 familles admises à la bourgeoisie de Berne, de 1583 à 1654, il n'en restait plus que 168 en 1783, et 112 du Conseil étaient réduites à 58 en 1615.

(1) D'une lettre à nous adressée par M. P. B. Gheusi, l'auteur très autorisé du *Blason Héraldique* : « La généalogie est si peu une science exacte que *tous* les volumes officiels, du d'Hozier au P. Anselme (auquel j'ai travaillé moi-même chez Didot) sont bourrés d'erreurs et de substitutions *payées dès Louis XIV* (*in fine*)... Je n'ai jamais relevé d'erreurs dans les premiers tomes du d'Hozier, mais j'en ai noté d'innombrables dans les autres tomes, par ordre du roi... ou par vénalité de la charge du roi d'armes (une des plus lucratives du royaume)... Je puis vous assurer que—même dans le P. Anselme—ce sont les familles elles-mêmes qui fournissaient les renseignements...»

Dans son *Mémoire sur la durée des familles nobles en France* (1), Benoist de Chateauneuf affirme et prouve que leur durée ne dépasse pas trois cents ans. Depuis longtemps, les grands noms historiques ont disparu, ou ne subsistent que par substitution.

MM. Delatheuratte et Bardies, dans leurs très intéressantes *Lettres sur les Armoiries*, écrivent que le généalogiste Lainé a, par exemple, fait des recherches sur une période de vingt-huit années du règne de Philippe-Auguste (1180-1208); les trente et une chartes qu'il a compulsées lui ont fourni les noms de 314 familles nobles. Savez-vous combien il restait, en 1844, de représentants de ces 314 familles ?... *Douze*, très exactement !... Ce qui revient à dire que sur *cent* familles nobles vivant sous Philippe-Auguste, il en existe à peine *quatre* aujourd'hui pouvant s'en réclamer !... (2)

Dans sa *Noblesse de France aux Croisades*, parue en 1845, Roger arrive presque à un identique résultat. Il ne trouva que 177 familles existantes, descendant possiblement des 5.000 nobles croisés. Ce qui donne 354 o/o de noms survivants — grâce encore Dieu sait à quels subterfuges !...

Le savant auteur du *Blason Héraldique*, M. P. B. Gheusi, écrit de son côté :

> Sur *quatre-vingt mille* familles qui se targuent, en France, d'être « nobles », *six cents à peine* pourraient, sans interruption, établir leur filiation aristocratique *à partir, seulement, de François Ier* (3).

Et tous généalogistes sérieux s'accordaient, avant 1789,

(1) *Annales d'Hygiène* (1846).

(2) D'une lettre d'un de nos correspondants, le vicomte H. de P... : « J'ai particulièrement étudié l'histoire des familles d'ancienne chevalerie et spécialement celles du Forez et du Roannais. Par familles d'ancienne chevalerie j'entends celles existant avant 1300. Dans les deux pays que je viens de vous citer, il en existait 109. Il en reste actuellement 14...»

Et l'on peut croire que, parmi ces quatorze familles, le plus grand nombre n'existe encore que par substitution ou simple homonymie.

(3) *Les Chefs* (les Symboles vengeurs), 1918.

à reconnaître qu'il n'y en a pas *deux mille* possédant des titres remontant seulement à Louis XIV.

Dans une excellente étude : *Que sont devenues les familles historiques ?* (1), M. du Roure de Paulin estime à 6.000 le nombre des chevaliers croisés, et, hypothétiquement, le nombre des familles nobles pouvant aujourd'hui se targuer d'en descendre, à *quatre cents ;* et encore, remarque-t-il, « presque aucune famille ne peut fournir de filiation, soit directe, soit collatérale, avec le guerrier qui figura aux Croisades », attendu qu'on compte, comme descendant des croisés, toutes celles qui nous montrent simplement un chevalier du même nom et du même pays qu'elles !... Et M. du Roure ajoute qu'il se peut même qu'« il n'y ait, en fait de rapport, qu'une simple homonymie» !... Les fraudes continuelles, mille fois constatées au cours des recherches nobiliaires, légitiment sa prudente restriction.

XI

Tout Français, de quelque modeste naissance qu'il soit, a exactement autant de chances que MM. de Lévis, de Noailles ou de Beauffremont, dont les armoiries figurent au Musée de Versailles dans la Salle des Croisades,« d'avoir parmi ses aïeux un soldat qui fit le voyage d'outre-mer », comme dit M. du Roure. Il y a, en effet, de puissantes raisons de pouvoir appliquer aux quinze cent mille ou deux millions de Français qui prirent part aux sept croisades l'évaluation concernant les chevaliers croisés.

A ce propos, M. du Roure rapporte cette judicieuse anecdote :

Quand le colonel Bougon quitta l'armée pour se lancer dans la politique, il fit paraître un ordre du jour dans lequel il disait que « ne descendant ni des émigrés, ni des croisés », il n'avait pas de raison d'aimer la noblesse. A cette occasion, le comte de M..., qui avait servi sous ses ordres, lui dit : « Je ne comprends pas du tout votre ordre du jour ; il est possible, mon colonel,

(1) *La Revue* du 15 février 1910.

que vous ne descendiez pas d'émigrés, quoique il y ait eu parmi eux beaucoup de roturiers ; mais il vous est impossible d'affirmer que vous ne descendez pas d'un soldat croisé, vous n'en savez absolument rien !

Réflexion dont cette remarque du vicomte d'Avenel, dans *Les Français de mon temps*, ratifiera la justesse :

Quel mystère dans 'ascendance de tant d'inconnus qui ignorent leurs ancêtres ! Bien des prolétaires d'aujourd'hui sont les fils des seigneurs de jadis; tel anarchiste fougueux descend peut-être de générations cossues qui ont « exploité les sueurs » des sujets de Charles V ou de François Ier. Tel réactionnaire endurci, qui défend avec une âpre bonne foi les prérogatives de la naissance, n'est-il pas un noble d'hier, un propriétaire d'avant-hier, longtemps mainmortable, et attaché à la glèbe en la personne de ses aïeux ?

Et cette remarque de M. d'Avenel peut elle-même s'étayer de ce passage des *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand :

Effet inévitable de la loi du pays : les aînés nobles emportaient les deux tiers des biens, en vertu de la loi de Bretagne ; les cadets divisaient entre eux tous un seul tiers de l'héritage paternel. La décomposition du chétif estoc de ceux-ci s'opérait avec d'autant plus de rapidité qu'ils se mariaient ; et comme la même distribution des deux tiers au tiers existait aussi pour leurs enfants, ces cadets des cadets arrivaient promptement au partage d'un pigeon, d'un lapin, d'une canardière ou d'un chien de chasse, bien qu'ils fussent toujours « chevaliers, hauts et puissants seigneurs » d'un colombier, d'une crapaudière et d'une garenne. On voit dans les anciennes familles nobles une quantité de cadets ; on les suit pendant deux ou trois générations, puis ils disparaissent, redescendus peu à peu à la charrue ou absorbés par les classes ouvrières, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus.

Corroborant ce calcul de l'extinction des anciennes familles nobles et de cette inévitable disparition des grands noms féodaux ou chevaleresques, on peut encore rappeler cette opinion du savant général de Saint-Priest, rapportée

par Delley de Blancmesnil dans sa *Notice sur la salle des Croisades* ; « J'estime, d'après beaucoup de recherches que j'ai faites, que s'il existe dans un pays dix mille familles nobles, il n'en existera plus que la moitié dans cent ans, le quart au bout de deux cents ans, et ainsi de suite. »

Ces données reviennent à dire que sur cent familles, 50 seulement survivraient cent ans après, 25 au bout de deux cents, 12 1/2 au bout de trois cents, 3 1/8 au bout de cinq cents ans, enfin 1.5/8, c'est-à-dire moins de quatre au bout de six cents ans, période égale à celle qui nous sépare des Croisades.

Les recherches nobiliaires, si on les renouvelait aujourd'hui — nous dit de son côté l'héraldiste Maigne dans son *Traité méthodique des Armoiries* — produiraient de singuliers résultats, autant qu'on peut en juger par ce qui est arrivé, il y a quelques années, dans un département du Sud-Ouest. Un travail très minutieux, qui devait servir à la publication d'un nobiliaire, constata que dans un seul arrondissement, sur 221 familles se disant nobles, 34 seulement dataient des temps antérieurs à la Révolution, et sur ce nombre, 9 à peine pouvaient prouver leur état. Parmi celles dont l'origine était postérieure à l'établissement de l'Empire, 28 avaient été anoblies par le gouvernement de la Restauration. Toutes les autres ne devaient leur prétendue noblesse qu'à l'usurpation, et on pouvait fixer, pour la plupart, l'époque précise où elles avaient commencé à se parer des plumes du paon.

Ces consternantes statistiques nous font nous demander avec angoisse ce qu'il peut bien rester, après cela, des prétentions des 80.000 familles françaises se disant nobles, et surtout titrées, que nous révèlent les annuaires des salons, des châteaux et les nobiliaires contemporains !...

XII

Il est bien vrai que, seule, l'ignorance ou la vanité intéressée peuvent encore vous suggérer aujourd'hui l'idée

qu'il y a un sang « noble » et un sang « vilain » — un sang plus ou moins « bleu ». Comme l'a dit pittoresquement M. Pierre Mille, « le sang est rouge pour tout le monde ; il n'est pas bleu, à moins que le viscère nommé cœur ne garde ouvert son « trou de Botal », ce qui n'arrive qu'aux fœtus et les empêche généralement de venir à terme (1) ».

> Qu'il fût né d'un grand roi, moi d'un simple pasteur,
> Son sang auprès du mien est-il d'autre couleur ?

demande ingénument, dans *La Mort d'Agrippine*, de Cyrano de Bergerac, le conspirateur Séjanus... Et la présomptueuse stupidité des hobereaux de son temps avait déjà attiré sur la tête d'iceux le verbe dédaigneux du grand sermonnaire Bossuet : « Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, *en les formant de même boue*, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, ni s'accommoder à la loi qui nous a été imposée de les regarder tous comme nos semblables. »

François de Malherbe, dont un ancêtre, paraît-il, avait suivi, — avec quelques dizaines de milliers d'autres ! — Guillaume le Conquérant (bâtard de Robert le Diable et de la belle Alliette Fulbert, fille d'un tanneur de Falaise) dans l'invasion de l'Angleterre, disait à Racan que :

> C'était folie de se vanter d'être d'une ancienne noblesse : que plus elle était ancienne, plus elle était douteuse ; et qu'il ne fallait qu'une femme lascive pour pervertir le sang de Charlemagne et de saint Louis ; que tel qui se pensait issu de ces grands héros étaient peut-être venu d'un valet de chambre ou d'un violon (2).

Certes, l'illégitimité des naissances, qui peut faire d'un « noble » un « vilain » et un « vilain » d'un « noble », est chose à considérer dans la question qui nous occupe. L'exemple du duc de Roquelaure — « l'homme le plus laid de

(1) *En croupe de Bellone* (Le Mirage germanique).
(2) *Tallemant des Réaux*. A rapprocher des vers de Boileau, cités plus haut.

France », comme il s'appelait lui-même — illustre singulièrement la parole de Malherbe ; on se rappelle la curieuse explication par laquelle ce grand seigneur mettait en doute la fidélité uxorale de Madame sa mère. Montrant un grand beau diable de laquais, aux mollets sculpturaux : « Voilà comme nous les faisons ! » s'écriait-il — après quoi, se désignant lui-même, punais, tors et chétif : « Et voilà comment ils nous font ! »

Accompagnant cette anecdote, on peut rappeler les lignes d'Edouard Drumont :

Plus d'une noble aïeule pourrait répéter, en voyant ses petits-fils aux genoux de Rothschild, le mot d'une grande dame du passé gémissant sur la bassesse de son fils : « Je me serai probablement endormie dans une antichambre (1)... »

Ces choses-là arrivent... Même sans tenir compte de l'illégitimité des individus, l'idée de « race » est encore une monstrueuse sottise. A deux ou trois générations en arrière — comme on peut s'en rendre compte par le très simple calcul d'ascendance exposé plus haut — la plus « noble » des familles s'entache forcément de roture par une alliance ou par une autre.

« Il y a peu de familles dans le monde qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité, et par l'autre au simple peuple », a écrit La Bruyère (2). Il n'est guère que des vaniteux ou des sots pour en douter, ou ceux-là dont la « noblesse » est d'emprunt plus ou moins récent, ou acquise au dernier ou à l'avant-dernier siècle par une quelconque « savonnette à vilain ».

On se souvient peut-être qu'il y a une vingtaine d'années, lors de la succession à la principauté de Lippe-Detmold, ce paranoïaque de Guillaume II insista, dans un discours somptueux, sur la nécessité, pour un souverain, d'être d'extraction « pure de tout sang vulgaire », — ce qui

(1) *La Fin d'un monde*, p. 403.
(2) *Les Caractères* (De quelques usages).

d'ailleurs était des plus aimables pour ses sujets !... Or, un méchant héraldiste lui fit la mauvaise farce de divulguer que, sous ce rapport, l'arbre généalogique des Hohenzollern n'était pas tout à fait exempt de reproches. Et il prouva, avec d'incontestables documents à l'appui, que la maison Anhalt-Nassau, une des principales alliances de la maison impériale, avait pour aïeule maternelle une fille d'apothicaire !... et qu'un des ancêtres de l'impératrice était bedeau d'église !!... On rit, pendant quinze jours, dans tout l'Empire, de cette révélation « kolossale » (1).

Dans le même esprit d'humilité généalogique, on peut raconter aux petits imbéciles « qui ne se connaissent d'autres mérites que celui d'être nés nobles », selon le mot de Marivaux — cette significative anecdote qu'aimait à rappeler le duc de Richelieu, ministre de Louis XV.

Un jour, Louis XV, fatigué des disputes du Parlement avec les ducs et pairs sur les généalogies et les préséances, et du bavardage des courtisans contre les « noblions », les « noblaillons », les « bourgillons » et les « bourgillonnes », décida de leur apprendre à ne pas rougir de leurs petits parents. Homme de beaucoup d'esprit, et d'un esprit parfois très mordant, ayant avec cela une mémoire prodigieuse pour les noms, les lieux et les dates, il avait exercé cette faculté à étudier l'extraction des différentes personnes de sa cour, et il se faisait souvent un malin plaisir d'humilier les prétentions de ceux qui portaient trop loin l'orgueil de leur naissance.

Par exemple, il rappelait au maréchal de Richelieu que Vignerot, son aïeul, n'était qu'un simple joueur de flûte

(1) Il est bien regrettable qu'un de ses sujets n'ait pas alors rappelé à Guillaume II ce qu'écrivait, dans un de ses sermons, le fondateur du protestantisme, « son vieil ami Luther » :

« Est-ce bien nécessaire que tous ceux qui sont nés princes et nobles restent princes et nobles ? Où est le mal à ce qu'un prince épouse une bourgeoise ou qu'une dame de la noblesse prenne pour mari un roturier ? A la longue, il ne serait pas bon d'allier toujours des nobles avec des nobles. Nous pouvons être inégaux aux yeux du monde, mais nous sommes égaux devant Dieu, puisque nous sommes les fils d'Adam, créatures de Dieu. »

qui avait eu chance de plaire à la nièce du fameux cardinal ; aux Villeroy, qu'ils descendaient d'un marchand de poissons sous François I[er], etc., enfin toutes aménités que le roi seul pouvait impunément imposer.

Un jour qu'il avait désolé maints de ses courtisans avec ces vérités amères, et satisfait des blessures d'amour-propre qu'il leur avait infligées, il reprit assez gaiement :

« Au demeurant, consolez-vous, Messieurs, moi qui suis, grâce à Dieu, assez bon gentilhomme, j'ai un ancêtre qui a été notaire à Bourges... »

Le mot parut si plaisant, si étrange, qu'on se permit de lui en demander l'explication, qu'il donna en s'aidant d'une petite note qu'il alla chercher dans un tiroir.

Sous le règne de Louis XI, commença-t-il, il y avait à Bourges un honnête notaire qui s'appelait Laurent Babou. On trouve même quelque part que le père de ce Laurent avait été barbier... Mais cela n'est pas si constant que l'état du fils, dont il existe, dans les archives du Berry et ailleurs, nombre d'actes signés de sa main. Laurent Babou fit fortune dans son office et acheta pour son fils, Philibert Babou, une charge de trésorier de France, il mourut en 1483.

Philibert Babou devint maître d'hôtel de Charles VIII, qu'il suivit aux guerres d'Italie et fut père de :

Jean Babou, sieur de la Bourdaisière, maître général de l'artillerie en 1539, dont la fille :

Françoise Babou (1), épousa Antoine d'Estrées, seigneur de Cœuvres, et fut mère de :

(1) « Cette Madame d'Estrées était de la Bourdaisière, la race la plus fertile en dames galantes qui ait jamais été en France. (On dit qu'une Madame de la Bourdaisière se vantoit d'avoir couché avec le pape Clément VI, à Nice ; avec l'empereur Charles-Quint, quand il passa en France, et avec François I[er]). On en compte jusqu'à vingt ou vingt-six, soit religieuses, soit mariées, qui, toutes, ont fait l'amour hautement ; de là vient qu'on dit que les armes de la Bourdaisière, c'est une *poignée de vesces ;* car il se trouve, par une plaisante rencontre, que, dans leurs armes, il y a une main qui sème de la vesce. On fit sur leurs armes ce quatrain :

Nous devons bénir cette main
Qui sème avec tant de largesses
Pour le plaisir du genre humain
Quantité de si belles *vesces*.

« Ce mot se prenait alors dans le sens de femme déhontée. » (Tallemant des Réaux.).

Gabrielle d'Estrées (*la belle Gabrielle*), maîtresse d'Henri IV, dont elle eut un fils :

César de Vendôme, légitimé en 1595, marié en 1609 à la fille du duc de Mercœur et père de :

Elisabeth de Vendôme, mariée le 11 juin 1643 à Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, qui fut tué en duel par le duc de Beaufort, son beau-frère, le 30 juillet 1651, et qui fut père de :

Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours, mariée le 11 mai 1665 à Charles-Emmanuel, duc régnant de Savoie, dont elle eut :

Victor-Amédée, duc de Savoie, roi de Sardaigne, père de :

Marie-Adélaïde de Savoie, mariée à Louis de France, duc de Bourgogne, — dont j'ai, moi qui vous parle, l'honneur d'être le fils. Ainsi, vous voyez, Messieurs, que mon dixième aïeul est, comme je vous le disais, un très honnête notaire de Bourges dont le père aurait même été barbier. Je ne le renie point et n'en ressens nulle honte, et je vous invite tous, tant que vous êtes, à n'être pas plus difficiles que moi en matière d'arbre généalogique (1).

Voilà la petite histoire qu'on peut rappeler aux prétentieux nigauds plus ou moins armoriés qui font se perdre leur noblesse « dans la nuit des temps », alors que, selon Darwin et les anthropologistes les plus réputés, elle se perd tout au plus « dans la nuit des bois » !... En fait d' « arbre généalogique », le cocotier est le plus... authentique qu'ils puissent légitimement revendiquer, c'est la science qui ne le leur envoie pas dire...

La mixtion des sangs Bourbon (Henri IV) et Babou de la Bourdaisière peut expliquer héréditairement, jusqu'à un certain point, le tempérament voluptueux de Louis XV.

Nous pouvons ajouter qu'il y a une trentaine d'années, une Babou de la Bourdaisière était blanchisseuse à Paris. Celle-là avait manqué à la tradition.

(1) Cette anecdote fut reproduite dans les journaux et pamphlets de la Révolution, au lendemain du 19 juin 1790, jour de l'abolition définitive des titres et de l'obligation pour tout noble de reprendre son véritable patronyme.

Apprenant que « M. Capet, le pouvoir exécutif suprême, descendait de Laurent Babou, notaire à Bourges », le joyeux Camille Desmoulins commémora cette révélation en ces vers folâtres :

S'il ne m'est pas permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux, plutôt que de me taire :
« Capet, le roi Capet, est le fils d'un notaire ! »

XIII

Une des plus réjouissantes historiettes qu'à ce propos l'on puisse encore conter est celle que nous tenons de ce « petit bondrillon » de duc de Saint-Simon, qui, malingre et « basset », possédait plutôt figure de vilain robin que tournure de grand seigneur (1), mais qui, méchant comme une teigne, avait de l'esprit comme un diable.

Elle est justement relative au père de ce duc de Villeroy, qu'aimait tourmenter Louis XV, l'incapable maréchal fait prisonnier à Crémone, vaincu à Ramillies, et que les chansons du temps comparaient à « un tambour battu des deux côtés » :

Le duc de Gesvres fit cette même année (1669) un tour au maréchal de Villeroy à le tuer. Tous deux étaient devenus secrétaires d'état, et tous deux avaient eu des pères qui avaient fait une grande et extraordinaire fortune. Un jour que le petit couvert était servi, et que le Roi était encore chez Mme de Maintenon, les courtisans étaient autour de la table du Roi, à l'attendre, et M. de Gesvres pour le servir. Le maréchal de Villeroy arriva avec ce bruit et ces airs qu'il avait pris de tout temps, et que sa faveur et ses emplois rendaient plus superbes. Je ne sais si cela impatienta ce vieux Gesvres plus qu'à l'ordinaire, mais dès qu'il le vit arriver, derrière un coin de fauteuil du Roi où il se mettait toujours : « Monsieur le maréchal, se prit-il à lui dire tout d'un coup, la table et le fauteuil entre eux deux, il faut avouer que vous et moi sommes bien heureux ». Le maréchal, étonné d'un propos que rien n'amenait, en convint d'un air modeste, et, secouant sa tête et sa perruque, voulut le rompre en parlant à quelqu'un ; mais l'autre qui n'avait pas si bien commencé pour rien, continue l'apostrophe pour se faire écouter, admire la fortune de Villeroy, qui épouse une Créqui, et de son père qui épouse une Luxembourg, et de là des charges, des gouvernements, des dignités, des biens sans nombre, et les pères de ces gens-là des secrétaires d'état : « Arrêtons-nous là, monsieur le maréchal, s'écria-t-il, n'allons pas plus loin ; car qui étaient leurs pères, à ces deux secrétaires d'état ? De petits commis et commis eux-mêmes ; et de qui venaient-ils ?

(1) Cf. Gaston Boissier : Saint-Simon (*Les grands écrivains français*).

Le vôtre, d'un vendeur de marée aux halles, et le mien d'un porteballe et peut-être de pis !.. Messieurs, s'adressant à la compagnie tout de suite, est-ce que je n'ai pas de raison de trouver notre fortune prodigieuse, à M. le maréchal et à moi ? N'est-il pas vrai, donc, monsieur le maréchal, que nous sommes bien heureux ? »

Puis à regarder, à se pavaner et à rire. Le maréchal eût voulu être mort, beaucoup mieux l'étrangler ; mais que faire à un homme qui, pour vous dire une cruauté, s'en dit à lui-même le premier ? Tout le monde se tut et baissa la vue ; il y en eut plus d'un qui ne fut pas fâché de regarder le maréchal du coin de l'œil et de voir ses grandes manières si plaisamment humiliées.

XIV

Nous avons tout à l'heure parlé de cette querelle des ducs et des gens du Parlement de Paris, qui commença aux temps de la Fronde, se poursuivit durant tout le long règne de Louis XIV, et atteignit son summum d'intensité sous la Régence. Elle confirme trop la thèse que nous soutenons ici pour ne point y trouver sa place.

Excédés des prétentions des ducs et pairs, comme de la morgue insupportable et continuelle qu'ils montraient à leur endroit, les gens du Parlement résolurent de donner une leçon sanglante à cette caste vaniteuse, dont l'un des coryphées les plus arrogants était justement ce « bondrillon » de duc de Saint-Simon, qui avait pour l' « avocasserie » une haine solide qui se manifeste à tous chapitres de ses furieux Mémoires.

Bien armés — puisque le Parlement de Paris avait la garde des parchemins de haute noblesse, et qu'il savait exactement à quoi s'en tenir sur les prétentions fantastiques de ses adversaires — les gens de robe rédigèrent ou firent rédiger, sous forme de requête au Régent, un factum aussi précis que divertissant, qui ne mit pas les rieurs du côté des ducs (1).

(1) Ce document a été publié notamment dans le seizième numéro de la *Revue rétrospective* (2e série) à la date du 30 avril 1836. Il s'y intitule exactement : *Origine de quelques familles ducales. — Requête anonyme de Mes-*

En vain les pairs — y lit-on — veulent se donner pour redoutables ; serait-ce pour leurs grands biens ? Ils n'en ont pas, pour la plupart, autant qu'il en fallait pour être simples chevaliers ; ils ne se soutiennent que par des alliances peu sortables. Seraient-ils à craindre, les armes à la main ? Contents de leurs dignités pacifiques, ils sont peu touchés des emplois militaires, et, si on en excepte un très petit nombre, ils servent si mal dans les armées, et ils ont donné si peu de marques de valeur, qu'il semble que l'exercice de la justice leur conviendrait bien davantage (1).

Mais peut-être engageraient-ils la noblesse dans leur parti ? On sait qu'ils l'ont aliénée par leur hauteur ridicule en toute occasion et particulièrement lorsqu'ils voulaient qu'elle marchât à leur suite le jour du décès du Roi, pour faire un corps distinct et séparé. L'air est si contagieux que l'archevêque de Reims même(*qui était François, cardinal de Mailly-Nesle*), dont la dignité n'est que passagère, n'eut pas honte d'entrer dans un dessein si odieux, et de sacrifier aussi à un honneur d'un moment les intérêts de la noblesse pour qui on connaissait assez d'ailleurs son entêtement.

Mais ce n'est point la distinction du président à mortier qui les irrite ; des idées plus élevées animent leur ambition et, n'osant ouvertement s'égaler aux princes du sang, ils tâchent de diminuer les honneurs et les prérogatives qui, malgré la conformité des dignités, mettent entre eux une si grande différence.

Partant de là, le Parlement rappelle au Régent qu'il n'y a qu'une sorte de noblesse, qui s'acquiert différemment par les emplois militaires et par ceux de la judicature, mais que les droits n'en sont pas moins les mêmes :

sieurs du Parlement à S. A. R. le duc d'Orléans. — Au sujet des prétentions des ducs. On en attribue la paternité soit au premier président de Novion, soit à l'abbé Mauguy. Consulter à ce propos *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, nº 1466, p. 126.

(1) L'allusion semble viser nettement ici le duc de Saint-Simon. En effet, sur la carrière militaire du fameux mémorialiste, voici ce qu'écrit M. Gaston Boissier : « Avec ses répugnances contre les règlements nouveaux et son regret du passé, Saint-Simon ne pouvait pas être un de ces soldats obéissants et disciplinés comme les voulait Louis XIV. Il n'était guère possible que ce mécontent, ce frondeur, eût l'entraînement et l'élan qui sont nécessaires à un officier pour le tirer hors de pair et faire sa fortune. Aux sièges de Namur et de Charleroi, à la bataille de Nerwinde, il se conduisit comme les autres, mais pas mieux qu'eux. Nulle part il ne trouva l'occasion de se faire remarquer. » Nous pouvons rappeler qu'à dix-neuf ans, Saint-Simon était mestre de camp ou colonel du régiment qu'il avait acheté, et qu'il quitta l'armée à l'âge de trente-sept ans.

Si le Parlement qui, dans sa première institution, ne fut rempli que de noblesse, a, depuis, été ouvert à la roture par la vénalité, cette tache ne ternit point le lustre de la profession, et le corps des pairs, *qui est encore bien plus défiguré,* n'est point en droit de nous faire ce reproche.

Tout comme l'épée, la robe a ses illustrations. Les chanceliers et les gardes des sceaux furent toujours égaux aux connétables et aux maréchaux de France et los présidents à mortier aux ducs et pairs...

Mais, si l'on en vient à l'examen des familles, nous ne craindrons de dire qu'il y a un grand nombre de maisons dans le Parlement *qui sont fort au-dessus* de celles de la plupart des pairs. Aussi ne croyons-nous devoir *ajouter foi à leurs fabuleuses généalogies*, adoptées par le trop crédule Dufourny, et sans vouloir entrer dans un détail plus grand sur ce sujet que ne le comporte cet écrit, il ne sera pas inutile de donner à Votre Altesse Royale une connaissance, du moins sommaire, mais fidèle, des maisons de plusieurs ducs. Vous jugerez après cela, Monseigneur, s'il serait juste d'abaisser *en faveur de telles gens* la première compagnie du Royaume et s'ils sont sages de l'attaquer.

Ce comminatoire préambule ne mentait pas à ses promesses. Avec une verve qui ne défaut point un seul instant, le rédacteur du factum passe en revue les plus orgueilleuses maisons ducales, en détaille les tares ou la bassesse d'extraction, n'en laisse pas une seule indemne de critique.

Le duc d'Uzès (1572) descend de Jean Bastet, apothicaire de Viviers, qui, en 1303, acheta la terre de Crussol des héritiers de cette maison. Le duc de La Trémoille (1595) descend d'une espèce de bouffon de cour qui fut anobli par Charles V en 1375, « à cause de son esprit divertissant ». Dans ses Mémoires, le maréchal de Tavannes traite Maximilien de Béthune, duc de Sully en 1606, d' « homme de néant ». Son père était un aventurier qui se disait venir d'Ecosse, « et on l'appelait Bethon, suivant la prononciation étrangère ». En ce qui concerne le duc de Luynes, il semble que le terrible robin, qui tient la plume du Parlement,

ait eu connaissance des *Historiettes*, encore manuscrites, de Tallemant des Réaux (1). « Les trois frères d'Albert, Luynes, Brantès et Cadenet, fils d'un avocat de Mornas, « n'avaient qu'un manteau qu'ils portaient tour à tour quand ils allaient au Louvre. (« Ils n'avoient aussi qu'un bidet », dit Tallemant). Jamais fortune ne fut si grande et si prompte. Charles d'Albert fut fait duc de Luynes en 1619 ; Brantès, « qui avoit lui-même plaidé en qualité d'avocat », devint duc de Luxembourg par son mariage; et Cadenet fut créé duc de Chaulnes. « On les fait venir à présent des Alberti d'Italie », conclut le scribe.

La maison ducale de Cossé-Brissac (1611) a beaucoup d'illustration, mais peu d'ancienneté. D'ailleurs, son extraction est variable : elle ne sait guère si elle doit descendre des Cossus de la vieille Rome ou des Cossé, du Maine. En ce qui concerne le duché de Richelieu, érigé en 1631 pour le fameux cardinal, il échut par substitution, en 1642, à un René Vignerot, « domestique et joueur de luth », qui sut plaire à la sœur (la nièce ?) du grand homme d'Etat. « La mère de Vignerot avoit épousé en secondes noces un fauconnier. »

Quant à notre pauvre duc de Saint-Simon (1635), qui voulait absolument descendre de la famille de Vermandois, depuis longtemps éteinte, le rédacteur de la Requête lui passe plutôt quelque chose !...

(1) « M. le Connétable de Luynes était d'une naissance fort médiocre. Voici ce qu'on disait en son temps. En une petite ville du comtat d'Avignon, il y avait un chanoine nommé Aubert. Ce chanoine eut un bâtard qui porta les armes durant les troubles. On l'appelait le capitaine Luynes, à cause peut-être de quelque chaumière qui se nommait ainsi. Ce capitaine Luynes était un homme de service. Il eut le gouvernement de Pont-Saint-Esprit, puis de Beaucaire, et mena deux mille hommes des Cévennes à M. d'Alençon en Flandre. Au lieu d'Aubert, il signa d'Albert. Il fit amitié avec un gentilhomme de ce pays-là, nommé Contade, qui, connaissant M. le comte de Lude, grand père de celui d'aujourd'hui, fit en sorte que le fils aîné de ce capitaine Luynes fût reçu page de la Chambre, sous M. de Bellegarde. Après avoir quitté la livrée, ce jeune homme fut ordinaire chez le Roi. C'étoit quelque chose de plus que ce n'est à cette heure. Il aimoit les oiseaux et s'y entendoit. Il s'attachoit fort au Roi, et commença à lui plaire en dressant des pies-grièches... » — Tallemant des Réaux (*Mercure de France, Edition des plus belles pages*).

La fortune du duc de Saint-Simon est si récente que tout le monde en est instruit. *Jamais il n'y eut si mince noblesse ;* un de ses cousins était encore de nos jours écuyer chez M[me] de Schomberg. La ressemblance qu'ont les armes de La Vacquerie qu'ils écartèlent avec celles de Vermandois leur a fait dire qu'ils viennent d'une princesse de cette maison. Enfin la vanité de ce petit duc est si folle que, dans sa généalogie, il fait de la maison de Bossu un bourgeois juge du Maine nommé Le Bossu, qui a épousé l'héritière de la branche aînée de sa maison (1).

La morgue du maréchal duc de Villeroy (1663) « a de la peine à s'accommoder de sa basse extraction ». Louis XV se souvenait sans doute de la « Requête au Régent » quand il lui rappelait qu' « il sortait d'un marchand de poisson », contrôleur de la bouche de François I[er], et dont le fils Richard fut greffier de l'Hôtel de Ville et prévôt des marchands. (Dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, il est même dit que le premier auteur de cette illustre maison est Nicolas Neufville, clerc de la cuisine du roi Philippe le Long en 1317.) « Voilà-t-il pas de quoi être bien fier!... »

Si la maison d'Estrées (duc en 1648) n'est noble que depuis deux cents ans, les maisons ducales de Beauvilliers-Saint-Aignan (1663), d'Hostun de Tallard (1712) et de Boufflers (1708) « n'étaient connues il y a peu de siècles qu'aux environs de leurs villages ».

Après beaucoup d'hésitations, les ducs de Grammont (1648) ont enfin fixé leurs armes, et ils s'en tiennent à la maison d'Aure. « Le comte de Grammont demandait un jour au maréchal quelles armes ils porteraient cette année-

(1) « Le véritable nom de M. le Duc était Louis Le Borgne, dit de Rouvroy et de Vermandois, ce qui en aurait fait une espèce de prince. C'était son père qui avait été créé duc par une inconcevable imagination du roi Louis XIII, et c'est à cela que leur famille a dû son illustration. Il appert de l'*Histoire des Grands-Officiers* du Père Anselme, qui est le livre des livres, qu'en tendant leur corde généalogique autant que possible ils n'ont jamais pu se guinder au delà d'un Mathieu Le Borgne, dit de Rouvroy (à ce qu'ils supposent et bien qu'il ne soit pas qualifié seigneur de ce fief), lequel Mathieu Le Borgne vivait à la fin du quatorzième siècle. » — (*Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. I, p. 116.)

là ». Ils doivent leur élévation à leur grand'mère, la belle Corisande d'Andouins, qui fut maîtresse d'Henri IV, rivale de la belle Gabrielle, gracieux palladium de la maison d'Estrées.

Les Noailles (ducs en 1663) viennent d'un domestique de Pierre Roger, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, qui les anoblit et érigea en fief un petit coin de la terre de Noailles dont il était sorti.

Les Cambont-Coislin (1762) sont inconnus avant leur alliance avec Françoise Duplessis, tante du Cardinal de Richelieu — et les ancêtres du duc d'Aumont étaient sergents et huissiers d'armes, ce qui n'est guère une situation plus brillante que celle de conseiller.

L'arrière-grand-père de Charles de la Porte, maréchal-duc de la Meilleraye (1663), était apothicaire à Parthenay ; le fils de cet apothicaire devint l'un des meilleurs avocats du Parlement. On peut bien dire que la noblesse des d'Harcourt et des Pardaillan-Montespan est d'Eglise — attendu que ces deux maisons ducales descendent, l'une d'un bâtard d'un évêque de Bayeux et l'autre du bâtard d'un chanoine de Pectours !... Peut-il être de meilleures références que celles-là !...

Le duc de Villars, *Camion* de son véritable patronyme, et sur qui la méchanceté du duc de Saint-Simon a épuisé ses brocards, était de très courte noblesse...

Les greffiers de Condrieux,
Ses ayeux,
Auraient-ils jamais pu croire
Qu'on vît duc et cordon bleu
Leur neveu ?
Le beau trait pour notre histoire !

Voici le gentil couplet, broché en cour, qu'on chantait sur le vainqueur de Friedlingen et de Hochstaedt, lorsqu'il fut fait duc et pair... Ah ! c'étaient de bonnes gens que ces gens de noble maison qui composaient ou inspiraient ces lampons !...

Selon les mémoires de Brantôme, Goyon de Matignon, dont la descendance continue, par substitution, les Grimaldi de Monaco — était valet de chambre du connétable de Bourbon, si durement traité *in extremis* par le bon chevalier Bayard.

Les Clermont-Tonnerre (*Siboud* de leur ancien patronyme) n'étaient que conseillers du Dauphin de Viennois — et quant aux Potier, depuis ducs de Tresmes et de Gesvres (1663), ils ont l'honneur d'être issus du Parlement.

Telle est, Monseigneur, — conclut l'implacable robin à l'ombre narquoise duquel nous prions les possibles descendants des familles si durement blasonnées d'envoyer leurs protestations et doléances, — l'extraction d'une partie considérable des pairs du royaume ; mais ni parmi ceux-là, ni parmi les autres que nous ne nommons pas ici, sans aucune exception d'un seul, nul n'est exempt d'alliance avec la robe, et souvent même *ils ont pris des alliances avec ce que nous avons dans la robe de plus abject*, car nous ne disconvenons pas qu'il y ait parmi nous plusieurs classes que nous distinguons par la grande, la médiocre et la petite robe.

Voici donc, notablement résumée, cette « Requête au Régent », qui suscita une si considérable émotion parmi la « ducaille » du XVIIIe siècle — et dont certains de ses descendants sentent encore aujourd'hui les âpres traits vibrer dans la chair de leur vanité... On conviendra que c'est là un des plus précieux et significatifs documents qu'il importait d'utiliser dans cette petite étude (1).

(1) Au sujet des duchés de l'ancien régime, on nous saura gré de reproduire ici cette note intéressante tirée du livre du vicomte d'Avenel : *La Noblesse Française sous Richelieu :*

« Des 59 pairies créées de 1297 à 1642, 27 seulement subsistaient encore à l'avènement de Louis XIV... De ces 27 ducs existant en 1643, 12 étaient déjà morts *sans postérité* au bout de cinquante ans ; il n'en restait plus que 15 en 1694... De ces 15 ducs remontant à Louis XIII et au delà sans avoir été l'objet d'aucune substitution, ni érection nouvelle, il n'en reste plus que 4 à l'heure actuelle (1901) : Uzès, la Trémoille, Brissac, Luynes.

« Une autre statistique n'est pas moins probante. Il y a aujourd'hui 50 Français en droit de porter des titres de ducs institués et conférés par des souve-

XV

Mais en cette question généalogico-nobiliaire, où le drôlatique le dispute sans cesse à l'absurde et où l'authenticité constitue généralement l'exception, comme l'imposture et le simple faux en conditionnent normalement le fond et l'essence, on n'en finirait pas de fournir des exemples et de raconter des histoires — et il importe, tout de même, de savoir se borner.

La dispute des ducs et du Parlement pourrait se continuer au xxe siècle. Nous retrouvons aujourd'hui dans les recueils généalogiques et les annuaires mondains la plupart des noms haut titrés cités par le fâcheux robin. Ils sont simplement plus vieux de deux cents ans, et Louis XV, Louis XVI, Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III en ont copieusement augmenté la liste.

Comme si elle n'était point encore assez longue, l'initiative personnelle et la chancellerie du Vatican l'ont allongée à plaisir—et c'est ainsi que nous avons des princes d'Achery de San-Donnino, de Croy-Chanel, de la Helpa, de Beaumont, de Cardé, de l'Isle-Montreal, de Longjumeau de Norreys, de Mauville-Bianchi, de Nissole, de Siévers, de Vitenval, de Montifaud, de Lusignan, de Scey-Montbéliard, de la Tour d'Auvergne, etc.; des ducs d'Auxy, Astraudo, de Contades, de la Salle de Rochemaure, Loubat, de Rauzan, de Ligny, Féry d'Esclands, de Murcie, Tascher de la Page-

rains ayant régné sur la France et descendant, par les mâles, ou par substitution légalement approuvée, de ceux-ci à qui le titre a été conféré.

« Dans ce nombre, il n'en est que 22 dont le titre soit *antérieur à 1789*, et de ces 22, il n'en est que 11 remontant au xviie siècle. — Ce sont, par ordre d'ancienneté : les ducs d'Uzès (1572), de Thouars (La Trémoille) (1595), de Brissac (1611), de Luynes (1619), de Rohan (1648), de Gramont (1648), de Mortemart (1650), de Noailles (1663), de Lorge (1691), de Chevreuse (1692), d'Harcourt (1700) ; — et les ducs de Fitz-James (1710), de la Roche-Guyon (1732), de Broglie (1742), d'Ayen (1758), de Praslin (1762), de la Rochefoucauld (2e érection, 1758), d'Estissac (1765), de Clermont-Tonnerre (1775), de Doudeauville (1780), de Maillé (1784).

« Or, il y avait, en 1789, 53 duchés-pairies; il s'en est donc éteint 31 en moins d'un siècle. »

rie, de Frioul, de Bombides, de Cantabrie, Pozzo di Borgo, de Bojano, Acquaviva, Bressignano, etc., qui, muant en réalité les produits de leur imagination ou les témoignages tarifés de la bienveillance pontificale, relevant des titres éteints et bien éteints, ou non héréditaires, sont l'ornement portentueux des casinos, des dancings ou des plages à la mode, font génuflécbir les croupiers, sidèrent les héritières de marchands de cochons ou les demoiselles de fournisseurs de l'armée ou de mercantis d'aujourd'hui, et finissent parfois à Sainte-Clotilde, quand ils « savent y faire », ou sur les bancs de la Correctionnelle, quand leur mégalomanie un peu trop pressée s'accompagne de quelque regrettable indélicatesse.

En France, tel est encore le prestige du titre — illusoire ou réel, séculaire ou récent, ça n'a pas d'importance, le tout étant d'avoir le « culot » de le porter — que la carte très authentique, dont suit le libellé publié en 1907, n'aurait qu'un succès d'hilarité tant dans les plus fastueux *rastaquariums* des Côtes d'Argent, d'Azur ou d'Emeraude que dans les cercles les plus huppés de la Capitale :

KONG-HIEN-HO
72e descendant de CONFUCIUS
attaché commercial
à la Légation Impériale de Chine
à La Haye.

Cependant, nos descendants de croisés — s'il en reste..... ailleurs que dans le simple peuple ! — comme aussi bien les princes de Savoie et de Bourbon, les Hohenzollern et les Habsbourg, sont de bien petits garçons à côté de ce modeste attaché commercial, attendu que son ancêtre Kong-Fou-Tseu — ainsi que prononcent les Chinois dans leur ignorance de la langue française — naquit l'an 551 avant Jésus-Christ, ce qui fait que M. Kong-Hien-Ho compte, à l'heure qu'il est, quelque vingt-cinq siècles de noblesse authentique, ce qui établit sans aucun doute le record de la plus ancienne aristocratie connue du monde.

Et cette illustre ascendance, qu'on sache, n'a pas pour cela conféré à M. Kong-Hien-Ho des dons physiques ou intellectuels supraordinaires. Son existence prouve, tout simplement, qu'il eut soixante et onze aïeux directs qui eurent chacun la chance de faire au moins un enfant à soixante et onze aïeules, et en admettant toutefois qu'une ou plusieurs de ses soixante et onze aïeules n'aient pas déshonoré la couche de leur seigneur et maître, en lui imposant, du même coup, une paternité dans laquelle il n'avait rien à voir.... Car, pour être Chinoise, on n'en n'est pas moins femme — et je crois bien que c'est le bon Homère lui-même qui nous a dit quelque part qu'il ne faut jamais trop se vanter du nom de son père.... «J'ai sur ce point les doutes que peuvent avoir tous les enfants des hommes», confesse sagement l'étonnant bâtard Faulconbridge dans le *Roi Jean* de Shakespeare.

Et à ce propos, l'explorateur Henry Savage-Landor, qui visita le Brésil inconnu, rapporte une judicieuse habitude qu'il rencontra chez une peuplade des bords de l'Amazone, les Orari-Nogu-Doghe :

> Il existe parmi eux une coutume pratique : *les enfants prennent le nom de leur mère et non celui du père.* En effet, les Indiens disent avec raison que l'on connaît toujours la mère d'un enfant, tandis que la même certitude ne peut s'appliquer au père.

Ce qui est fortement raisonné. Quand on y songe, c'est probablement le même motif qui fait que tant d'Espagnols ajoutent à leur patronyme le nom maternel et qui sait, après tout, si ce n'est pas également pour cet excellente raison que tant de Français, notamment sous cette Troisième République, ont postulé auprès de ces Messieurs du Conseil d'Etat, aux fins d'obtenir l'autorisation d'ajouter ou de substituer au nom de leur possible géniteur celui de leur incontestable maman, — surtout, s'il faut tout dire, quand ce dernier s'adornait d'une particule...

XVI

Au commencement de ces pages, nous avons fait ensemble, mon cher lecteur, ce calcul d'hérédité ascendante qui nous prouve, mathématiquement, que chacun de nous, du plus riche au plus pauvre, du plus illustre au plus ignoré, compte, en l'espace de mille ans, au moins un milliard d'aïeux dont chacun a été nécessaire pour que nous soyons venus au monde, tous tant que nous sommes — et que, par conséquent, il n'est pas de noblesse, il n'est pas de « sang bleu » qui puissent être monopolisés après une telle constatation.

Or, il existe un autre calcul qui est, en quelque sorte, la « preuve » de celui-là, attendu qu'au lieu de compter avec l'hérédité ascendante, il table sur l'hérédité descendante. Il est connu sous le nom de « calcul de Newton », on ne sait trop pourquoi — et nous en devons la divulgation au modeste autant qu'érudit antiquaire Augustin Tailhades, par l'intermédiaire de M. P. B. Gheusi, l'éminent auteur du *Blason Héraldique*, qui devait la publier au cours d'une préface dont, lors de l'édition de cet ouvrage, elle fut distraite au dernier moment, pour des raisons totalement étrangères à l'art du Blason (1).

Voici donc ce « calcul de Newton », aussi définitif que concluant :

Les fiefs, les privilèges ont disparu chez tous les peuples civilisés ; la noblesse n'a plus de raison d'être. Si maintenant elle pouvait être quelque chose, tout homme qui le veut a le droit de se dire noble, comme avant la féodalité. Qui oserait donc lui demander la pureté du sang, constatée par les généalogies et, à défaut, attestée par le nom et par les armes ?

Nous n'avons pas vu de généalogie qui eût quelque authenticité sans solution de continuité. Quand même il s'en trouverait,

(1) « Ce calcul — nous écrivait M. Gheusi — s'intercalait dans mon livre (publié en 1889) à la page 7. Mon éditeur, qui tenait à vendre le bouquin, me l'a fait remplacer par la ligne de points (ligne 5) que vous y voyez... Mon vieux et savant maître Augustin Tailhades appelait cela le « calcul de Newton ». J'ignore l'étymologie et l'origine de cette expression — ou je les ai oubliées. »

ce qui est très possible, puisque nous sommes tous les fils de quelqu'un et qu'il en a toujours été ainsi, examinons si le descendant d'un noble, né en 1100, a vraiment de quoi s'enorgueillir, en 1889, de son origine et quelle part lui revient de la noblesse de son ancêtre.

Pour compter largement, nous supposons que chacun est père ou mère à 35 ans. De 1100 à 1889, il y a 789 ans, qui, divisés par 35, l'âge de chaque auteur successif, donnent 22, générations. Restent 19 ans pour l'âge du très haut et très puissant rejeton.

Or, un fils appartenant par moitié à la famille du père et par moitié à la famille de la mère, si le père, né en 1100, est représenté par 1, son fils, qui n'a que la moitié de son sang, le sera par 1/2, son petit-fils par 1/4, son arrière-petit-fils par 1/8 ; et ainsi de suite jusqu'à la 22e génération, qui sera représenté par 1/2.097.152 !... Plus d'un million d'hommes ! plus d'un million de femmes !...

On ne peut se refuser à admettre dans un tel nombre une proportion raisonnable de traîtres, de sots, de misérables et de prostituées. Que la famille repousse pour de très bonnes raisons la solidarité des hontes ou des infamies de ses membres, c'est bien (1). Mais alors de quel droit se faire un mérite de la gloire et des vertus des autres ? Et quelle logique y a-t-il à prétendre que plus le foyer en est éloigné, plus grand en est l'éclat ?

Si l'on objecte que les femmes ont apporté leur contingent de noblesse — 1.048.576 filles d'Eve ! — un seul doute rendrait nos calculs très simples : nous arriverions d'un coup à zéro !...

Nous croyons fermement qu'il ne peut guère exister sur la question généalogique de page plus solidement convaincante que celle-ci : il faut vraiment être bouché à l'émeri, stupidement infatué d'un titre ou d'un nom plus ou moins problématiques, ignorant comme un Botocudo et bête

(1) Il semble que cette note de Frédéric Nietzsche puisse trouver ici sa place : « *Fierté des aïeux.* — On peut à juste titre être fier d'une lignée ininterrompue d'aïeux bons de père en fils — mais non pas de la lignée elle-même ; car chacun en a tout autant. La descendance d'aïeux bons fait la vraie noblesse de naissance ; une seule solution de continuité dans cette chaîne, un seul ancêtre méchant, supprime cette noblesse. On doit demander à quiconque parle de sa noblesse : N'as-tu pas parmi tes ancêtres aucun homme violent, avide, extravagant, méchant, cruel ?... S'il peut en toute science et conscience répondre : Non ! Qu'on recherche son amitié. » *Humain, trop humain* : 1re partie, p. 389.

comme la bête Catoblépas elle-même — si j'ose, *verbi gratia*, employer des expressions aussi précises que dénuées d'une inopportune civilité — pour ne pas être ébloui jusqu'à l'aveuglement par toute la lumineuse vérité irradiant de ce calcul, digne d'être de Newton, au cas même où ce génie n'en serait pas l'auteur.

C'est peut-être ce calcul qui donna idée à une grande revue britannique, il y a environ une vingtaine d'années, d'évaluer ainsi les « chances mathématiques » que pouvait posséder tout Anglais d'avoir « du sang royal » dans les veines :

Etant donné trente-trois années pour une génération, on peut compter vingt-cinq générations depuis la conquête normande. Chaque génération antérieure double le nombre des ancêtres directs : ainsi, deux parents, quatre grands-parents, huit bisaïeux, etc. Ce calcul donne à tout individu d'aujourd'hui 16.777.216 ancêtres vivant en l'an 1066. Mais la population actuelle de la seule Angleterre est de 25 millions d'individus, alors que celle de 1066 n'en comptait guère plus de 2 millions. Par conséquent, si nous admettons l'immigration balancée par l'émigration, chacun de ces deux millions d'individus vivant en 1066 représentera 212 millions 1/2 d'ancêtres ; en d'autres termes, les chances pour une lignée de ne point s'être mélangée avec une autre sont de 212 millions 1/2 à une. Pour nous exprimer différemment, si nous supposons qu'un Anglais quelconque n'a pas de sang royal dans les veines, nous devons donc estimer qu'aucun de ses 16.777.216 ancêtres n'a eu de rapports avec les 16.777.216 ancêtres de la reine Victoria !... Devant de tels faits, la croyance dans le « sang bleu » est un peu déplacée...

XVII

Le « sang bleu » !... Cette expression qui n'a pu être trouvée que par un monomane à la Joseph de Maistre (1),

(1) Puisque le nom de l'écrivain des *Soirées de Saint-Pétersbourg* nous retombe sous la plume, profitons-en pour rappeler ici cette impayable remarque dont il est l'auteur et que Gustave Flaubert avait soigneusement notée dans son « sottisier » : « Du reste, il n'a jamais existé de famille souveraine dont

nous y songions, un jour de ces derniers hivers, au *five o'clock* d'un palace riviérien, en jouissant du contraste que nous offrait le spectacle d'une Altesse Royale et d'un boxeur célèbre, confabulant à la même table en ingérant des gâteaux et buvotant du thé.

L'Altesse Royale, infant d'Espagne, je vous prie, ressemblait ce jour-là, plus épouvantablement que jamais, au sinistre et véridique « portrait » qu'en a tracé André Rouveyre dans ses *Visages des Contemporains*. Une prétentieuse vulgarité transsudait de toute sa piètre et mal gracieuse personne ; on aurait mieux évoqué sa figure jaune et chafouine, à la fois brutale et vicieuse, dans les derniers emplois de l'office que dans ce milieu relativement mondain. Ce nonobstant, l'infant parlait avec afféterie et préciosité, son principal souci semblant être celui de demeurer, auprès des manants et des « poules » qui l'entouraient respectueusement, le « grand seigneur » dont le nom aura figuré, *de utero ad sepulchrum*, dans le Gotha, à la généalogie des familles souveraines.

L'infant formait le parfait « repoussoir » de son voisin, le boxeur Carpentier. Blond, grand, svelte, cachant sous un élégant complet de cheviotte marron ses muscles d'acier fin, l'air idéal du « fils de famille » des comédies britanniques, Carpentier, à côté du prince, faisait l'effet d'Achille à côté de Thersite. Sa figure régulière et sympathique, franche et malicieuse à la fois, ne présentait aucune des lourdes tares physiques et morales qui déshonoraient la face de l'autre ; seule, sa mâchoire, ronde et forte, dénonçait l'individu de volonté qu'il lui avait fallu être pour devenir à vingt ans le *prize-fighter* le plus illustre

on puisse assigner l'origine plébéienne ; si ce phénomène paroissoit, ce seroit une époque du monde » (*Considérations sur la France*, chapitre X).

Le plus curieux, c'est que Joseph de Maistre — cette « intelligence intelli-
gente », selon la forte définition de Hugo — vivait à « l'époque du monde » où
se manifestait dans toute sa splendeur un certain « phénomène » qui se van-
tait d'être « sorti de la dernière classe de la société » !... (Journal de Gourgaud,
28 août 1817.) Cette énormité n'a pas été corrigée dans les éditions postérieures
des *Considérations sur la France*, publiées pour la première fois en 1797.

des deux mondes. Carpentier causait doucement, gentiment, sans élever la voix, simplement soigneux de paraître bien élevé, lui, le fils d'un pauvre ouvrier, et que le hasard seul — la rencontre et l'intérêt presque subit de François Descamps — empêcha d'être à son tour « galibot », puis mineur comme son père, et qui, en fait de lycée, ne connut jamais que la Maternelle et la Communale (1).

Quelle curieuse antithèse formaient ces deux jeunes gens, venus des antipodes de la société : l'un né dans les entours d'un trône, l'autre en un pauvre et triste coron du nord; le premier perdant les traces de son sang royal dans les ténèbres de l'Histoire, le second, *self-made man* parvenu à la force intelligente de ses poings!... Et cependant, quel est l'individu aux idées non préconçues, qui, si on lui avait demandé de désigner lequel de ces deux jeunes gens était de la « race des maîtres », aurait pu hésiter entre Carpentier et l'infant, entre le bel et souple athlète chez qui un instinct supérieur suppléait au manque initial d'éducation, et le p'tit jeune homme, déjeté et d'une laideur quelconque, dont le « melon » s'adornait de la couronne ibérique!...

XVIII

Comme pendant immédiat à ce souvenir, n'est-ce point ici le lieu de consigner l'authentique et savoureuse anecdote qui courut les salons et les bureaux d'esprit un peu avant la guerre, et ne sert pas peu à couvrir de ridicule les tenants de l'aristocratie de nom et tout le snobisme généalogique et nobiliaire.

Le duc de R.... — un des seuls noms véritablement

(1) Je ne suis pas le seul à avoir remarqué cette bonne tenue, cette parfaite politesse de Georges Carpentier que le milieu dans lequel il est né et où il vécut semblait ne pas devoir prédisposer spécialement aux manières raffinées. Maurice Maeterlinck, à qui je présentai Carpentier, que nous arbitrâmes trois ou quatre fois à Nice, les dernières années avant la guerre, et qu'il invita quelquefois à déjeuner chez lui, aux Baumettes, fut frappé, lui aussi, de la correction d'allures et de la réserve de bonne compagnie dont le célèbre boxeur fit preuve en toutes circonstances.

féodaux de France, encore qu'il ne soit porté que par substitution, le duché étant tombé en quenouille au XVIIe siècle — avait invité dans son admirable château de J.... un jeune et élégant écrivain dramatique, qui connaît son époque et « a su y faire », attendu que de nationalité belge et d'origine israélite, il est devenu Français, catholique, et qu'il a réussi à faire légitimer par le Conseil d'Etat, en l'ajoutant à son patronyme de consonance plutôt autrichienne, son surnom littéraire à particule, emprunté d'une commune de Neustrie, rendue célèbre par les longs séjours qu'y fit le grand Flaubert. En un mot le type achevé, voire l'archétype du snob qu'il voulut être résolument et sut réaliser avec un excessif bonheur, jusqu'à devenir le mari d'une femme, aussi charmante que riche, dont l'aristocratique naissance l'apparentait justement au duc de R...

Un matin, le noble duc, en faisant les honneurs de sa vaste propriété à M. W... de C...., l'écrivain en question désira lui montrer combien il était populaire, à la manière de l'ancien temps, parmi ses paysans et fermiers, qui étaient aussi ses fidèles électeurs. A cet effet, il avisa dans un champ un vieux bonhomme qui bêchait...

— Eh bien! père Jean-Yves — lui dit le duc en lui tapant familièrement sur l'épaule — comment ça va-t-il ?... Et votre bonne femme, comment se porte-t-elle ?... Quoique il y ait diablement longtemps que nous nous sommes vus, j'espère bien que vous me reconnaissez ?...

Son bonnet à la main, le brave homme hochait en souriant sa tête chenue...

— Si j'vous reconnais, Monsieur le duc, si j'vous reconnais !.. Ah! ben sûr, que j'vous reconnais ! moi qui vous ai vu tout p'tiot !... Ah ! ben sûr que oui ....

Et se tournant vers M. de C... :

— T'nez, c'est comme Monsieur le marquis vot' fils !... Ah ! lui, j'l'ai reconnu tout de suite !... C'est vot' portrait tout craché quand vous aviez son âge !...

La tradition veut que le bon duc — dont Dieu eut l'âme avant celle de son *vrai* fils, bravement tombé au champ d'honneur — ait souri tout de même un peu jaune, cependant que M. de C..... — pour qui cette méprise inattendue constituait la meilleure consécration de ses aristocratiques prétentions, — glissait avec une discrète reconnaissance un beau louis dans la main du brave homme (1)...

Préjugé de la race, tu venais de recevoir, ce jour-là, un des plus rudes coups qui te furent jamais portés !...

XIX

« La noblesse du sang et la vanité des généalogies est, de toutes les erreurs, la plus généralement établie », osait dire, en un temps où il était plutôt dangereux d'exprimer une telle vérité, le grand Massillon, qui fut peut-être le plus courageux des prélats français.

Certes, il faut, en notre vingtième siècle, une mentalité d'anthropoïde ou de concierge de grand *palace* pour croire encore qu'un titre, quelle que soit son énormité, décide une supériorité quelconque d'un être sur un autre, et qu'il peut exister entre les hommes d'autres différences que celles du milieu, plus ou moins fortuné, où ils naissent et de l'éducation qu'ils ont chance de recevoir.

Mais si la noblesse héréditaire, le « sang bleu » constituent un postulat aussi désuet que ridicule, aujourd'hui parfaitement inacceptable en tant que loi physiologique rigoureuse, il existe, par contre, une noblesse personnelle, très réelle autant qu'intransmissible, de sentiments, d'intelligence, de courage, de force ou de grâce corporelles, qui ne doit rien, la plupart du temps, à l'hérédité, à laquelle celle-ci peut certes contribuer, mais qui ne s'en manifeste

(1) On doit reconnaître qu'au point de vue purement plastique, la méprise était tout à l'avantage du duc de R... Si l'on s'en rapporte à son buste qu'on peut voir au musée du Luxembourg, et sculpté, s'il vous plaît, par le grand Rodin, le descendant, par les femmes, des ducs de Bretagne avait la figure du monde la plus commune, alors que celle de M. de C..... est d'un type plutôt affiné, et que le monde convient en général que son allure est « des plus distinguées ».

pas moins sans cet appoint. C'est elle qui réunit véritablement l'ensemble de qualités connu sous le nom, tant galvaudé, d'aristocratie.

L'œuvre du monde où cette idée nous semble le plus subtilement présentée et joliment défendue est *Les Pléiades,* dont l'auteur s'appelait, de ses nom et titre plus ou moins légitimes, le comte de Gobineau, écrivain au cerveau singulier d'où, parmi un fatras insupportable de sophismes éventés et de paradoxes niais, qu'on croirait évacués par un Joseph de Maistre qui serait *Herr Doktor*, fulgure parfois l'éclat adamantin d'une pensée juste et belle, souvent géniale.

L'un des personnages des *Pléiades* fait la remarque que, fréquemment, dans les *Mille et une Nuits*, un individu, derviche, naufragé, mendiant ou stropiat, se présente et dit avec simplicité : « Je suis un Kalender, fils de roi... » Après cette déclaration sensationnelle qu'aussi bien il ne tâche à légitimer d'aucune autre façon, le survenant raconte sa petite histoire, plus ou moins pittoresque ou merveilleuse — mais jamais, jamais plus, au cours de cette histoire, il n'est fait une allusion, même lointaine, à la Majesté inconnue à laquelle le conteur prétend devoir le jour !... Pourquoi donc ce Kalender se dit-il « fils de roi », alors que rien, dans son équipage comme dans le récit de ses aventures, ne fournit créance à une si haute origine ?...

C'est parce que — explique avec une augurale sérénité M. de Gobineau — c'est parce que, en prononçant cette parole magique : « Je suis fils de roi », le narrateur établit au premier mot, et sans avoir besoin de détailler sa pensée, *qu'il est doué de qualités particulières, précieuses, en vertu desquelles il s'élève naturellement au-dessus du vulgaire.*

« Je suis fils de roi » ne veut donc nullement dire : « Mon père n'est pas négociant, militaire, écrivain, artiste, banquier, chaudronnier ou chef de gare... » Qui est-ce qui lui demande des nouvelles de son père, dont personne ne se soucie dans l'au-

ditoire, intéressé uniquement par ce qu'il est lui-même ? Cela signifie : *Je suis d'un tempérament hardi et généreux, étranger aux suggestions ordinaires des naturels communs. Mes goûts ne sont pas ceux de la mode ; je sens par moi-même, et n'aime ni ne hais d'après les indications du journal. L'indépendance de mon esprit, la liberté la plus absolue dans mes opinions sont des privilèges de ma noble origine ;* le Ciel me les a conférés dans mon berceau, à la façon dont les fils de France recevaient le cordon du Saint-Esprit, et tant que je vivrai, je les garderai. Enfin, par une conséquence très logiquement issue de ces prémisses, *je ne suis pas heureux de ce qui suffit à la plèbe*, et je cherche dans les joyaux que le Ciel a mis à la portée des hommes *d'autres bijoux que ceux dont elle s'affole.*

D'où me viennent tant de distinctions, si fortes, si marquées, qui me mettent tellement à part de l'entourage, que cet entourage, assurément, me sent étranger à lui, et ne m'en porte qu'une bienveillance des plus médiocres ? Evidemment de ce que je suis fils de roi, puisque la qualité royale a surtout cet effet de placer celui qui la possède, et en dehors et au-dessus du gros des subordonnés, des sujets et des esclaves...

Et M. de Gobineau fait ainsi compléter sa pensée par un autre personnage de son œuvre :

Je vous comprends et vous avez raison plus que vous ne pensez. Être un fils du roi, c'est tout autre chose que d'être un roi. Un roi ! mon Dieu, un roi, la plupart du temps c'est un souvenir, un idéal ; rarement peut-on reconnaître dans une personne humaine revêtue de ce titre la réalité du fait, au sens du moins que les Anciens assumaient sur ce mot suprême ; mais l'essentiel en reste fortement attaché à la qualification de fils de roi. C'est celui qui a trouvé les qualités que vous avez dites, pendues à son cou dès le jour de sa naissance : *celui-là, incontestablement, par un lignage quelconque, a reçu du sang infusé dans ses veines les vertus supérieures, les mérites sacrés, que l'on voit exister en lui, que le monde ambiant ne lui a pas communiqués.* Où le monde les eût-il pris quand il ne les a pas ? Où le nourrisson les eût-il saisis, puisque nulle part il ne les avait sous la main ? Quel lait de nourrice les lui eût donnés ? Existe-t-il des nourrices si sublimes ? Non ! Ce qu'il sort d'une

combinaison mystérieuse et native : c'est une réunion complète en sa personne des éléments nobles, divins, si vous voulez, que des aïeux anciens possédaient en toute plénitude, et que les mélanges des générations suivantes avec d'indignes alliances avaient, pour un temps, déguisés, voilés, affaiblis, atténués, dissimulés, fait disparaître, mais qui, jamais morts, reparaissent soudain dans le fils de roi dont nous parlons.

Et, passant de la théorie à la pratique, l'auteur des *Pleïades*, envisageant le sort de ces prédestinés, « hommes, femmes, enfants, de toutes nations possibles, dans l'individualité desquels les atomes les plus précieux de leurs plus précieux ancêtres auraient réussi à se réunir, en expulsant ce que des intrusions fâcheuses y auraient apporté de mélanges stupéfiants ou énervants pendant des séries plus ou moins longues de générations précédentes », évalue, en consultant « la liste des personnes que l'on connaît de près ou de loin », le nombre de ces « Kalenders, fils de rois » errant par le monde, possédant cerveau bien fait et cœur bien battant, à trois mille ou trois mille cinq cents au plus !...

XX

C'est bien peu ! s'exclameront les optimistes devant ce chiffre. C'est beaucoup trop ! assureront formellement les pessimistes.... Bah ! acceptons ce chiffre comme M. de Gobineau nous l'offre, en nous disant, n'est-ce pas, chacun de nous *in petto*, que notre personnalité l'augmente d'une intéressante unité.... Car, quelles que soient l'illustration ou l'humilité de votre origine, ô héros ! ô savants ! ô poètes ! ô rêveurs ! vous êtes le « sel de la terre », sa consolante noblesse et sa véritable aristocratie. C'est pour vous que Léonard de Vinci, qui fut, avec Erasme, le plus grand des bâtards, a trouvé l'auguste sentence : « *Il n'est plus haute seigneurie que de soi-même.* »

En ces temps prodigieux de sous-marins et d'aéroplanes, de radium et de T. S. F., sourions doucement de ces histoires d'hérédité et de généalogies, de noblesse et de « sang

bleu »,tout en ne nous dissimulant point que leur admission en des esprits simples est tout de même plus importante, voire plus redoutable qu'on ne se l'imagine. En effet, qu'est-ce que l'effroyable conflit dont le monde sort tout sanglant et ruiné, si ce n'est, déchaînée par un Ubu-Kaiser, que ses palotins de hobereaux vénéraient eucharistiquement sous le nom de « Très haut Seigneur de la Guerre », l'ultime lutte de la démocratie contre l'autocratie, de l'homme contre le « noble »,de la vérité contre la superstition ?...

La réalisation de tous ces rêves, qui, depuis si longtemps, ô Jaurès, bercent la vieille humanité : Paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, Société des Nations de MM. Woodrow Wilson et Léon Bourgeois, voire ce Communisme de Gracchus Babeuf, d'Owen, de Saint-Simon, de Fourier, de Cabet — que cet *ultra* de Blanc de Saint-Bonnet ne concevait que par « l'Immaculée Conception de l'homme » — ne peut que coïncider, immanquablement, avec l'universelle suppression de toutes ces distinctions nobiliaires, qui eurent autrefois leur raison d'être, mais qui, aujourd'hui, usurpées la plupart du temps, ou ne rimant plus à rien quand elles sont authentiques, sont proprement antisociales ou simplement grotesques.

Les gens de réaction vont sans doute faire remarquer que c'est là raisonnement que ne désavouerait point l'illustre M. Homais, pharmacien d'Yonville. « Sans M. Homais, nous serions tous brûlés », a déclaré, dans ses *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, notre maître Ernest Renan, qui connaissait plutôt la valeur des mots...

Eh ! oui, cela peut sembler bien coco, bien pompier, bien Homais ! à écrire quelque cent trente ans après les nuits du 4 Août 1789 et du 19 Juin 1790, après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, mais tant qu'un « bipède omnivore et porteur de culottes » — pour rappeler une définition de Carlyle — s'estimera supérieur à un autre par le fait seul qu'il se décline au génitif ou qu'il est pourvu d'un titre plus ou moins authentique ou récent — et

qu'il se trouvera des niais ou de pauvres ignorants pour approuver ledit bipède — il restera sur la surface du globe des idées de servitude et de féodalité, du mensonge et de la sauvagerie.

Vous m'objecterez quece bipède, s'il est sincère, ne peut être qu'un imbécile, et je vous répondrai que cet imbécile est Légion. Tant qu'on n'en aura point fini, d'une façon ou d'une autre, avec cette Légion-ci et ce bipède-là, tant que l'humanité ne sera point uniquement composée de « kalenders, fils de rois » ou, plus simplement, à leur défaut, d'êtres de bonne volonté, il n'y aura point d'indication bien nette de vrai progrès et de vie meilleure en ce bas monde et la Révolution sera toujours à refaire.

GEORGES MAUREVERT.

DANTE, CRITIQUE LITTÉRAIRE

—

Les morts ont leur réputation, comme les vivants, et tout aussi variable. Gravement les hommes se logent les uns les autres dans des classifications, où l'on n'est jamais qu'en garni, provisoirement. Mais le rythme n'est capricieux qu'en apparence qui fait sortir de l'oubli et y rentrer les morts, les vivants et leurs œuvres.

Les œuvres mineures de Dante ont pâti et pâli de la grande lumière que jetait autour d'elle la *Divine Comédie*. Un choix se fait, mystérieux, une hiérarchie s'établit entre les œuvres d'un homme,et quand on est classé dans la catégorie des poètes, on a beau faire : on n'en sort pas facilement. C'est une croyance très répandue qu'on est poète ou critique, que les deux fonctions sont inconciliables. En outre la philologie et la linguistique sont nées d'hier.Enfin le *Traité de l'Eloquence vulgaire* est en latin (1).

Cependant le moindre brouillon de grand homme intéresse. Pour être complet, à la manière de l'érudition, il a fallu s'arrêter en passant à ce traité (2).On en a extrait quelques passages « littéraires » — l'éloge de Florence, par exemple : « Quant à nous qui avons le monde pour patrie... »

La meilleure manière d'honorer un écrivain, c'est de lui donner la parole. Le *Traité de l'Eloquence vulgaire*, après tant de siècles, parle encore éloquemment.

Première question, pourquoi ce traité? Parcequ'il n'en existe point encore sur ce sujet et qu'il répond à un besoin. Puis tout de suite une définition: « Nous appelons langue vulgaire, celle que les enfants apprennent des personnes qui les entourent dès qu'ils commencent à distinguer les sons ou, plus brièvement,

(1) *Il trattato de vulgari Eloquentia*, Milan, 1907. Cette deuxième édition comprend les invendus de l'édition de 1896. La véritable deuxième édition est l'« editio minor » de Florence, 1897.

(2) Ainsi le consciencieux M. Hauvette, pressé d'arriver à l'Illustre poème.

nous appelons langue vulgaire (1) celle que nous apprenons sans règle en imitant la nourrice. » C'est une grande tâche ou une grande coupe. Il faudra beaucoup d'eau pour la remplir. L'auteur s'efforcera d' « être utile », et de préparer « l'hydromel le plus doux ».

Pour bien comprendre la langue vulgaire, il faut remonter jusqu'au déluge et plus haut jusqu'à l'origine du langage. Quel est le but de la parole sinon d'exprimer des pensées ? Les anges et les démons n'ont pas besoin de mots. Et qu'on n'invoque pas le serpent qui tenta Eve ou l'âne de Balaam pour en conclure que les animaux parlent. Le diable et l'ange s'exprimèrent par ces bouches animales et il faut entendre au figuré les métamorphoses d'Ovide.

L'homme est situé entre la brute et l'ange. Pour communiquer avec son semblable, il a besoin d'un signe d'ordre à la fois rationnel et sensoriel.

Dans la *Genèse*, une femme parle la première, Eve la très présomptueuse. Cela est à peine croyable, bien que la *Genèse* soit « la plus sacrée des Ecritures ». Il est raisonnable de penser qu'Adam, créé avant la femme, parla avant elle. Son premier mot fut El, c'est-à-dire Dieu. C'est gratuitement qu'Adam reçut le don de la parole, afin de glorifier le nom du Seigneur.

Les hommes s'imaginent volontiers que leur dialecte local est la langue primitive. Chacun est libre de préférer sa ville et son dialecte. « Pour nous, qui avons le monde pour patrie, comme les poissons ont la mer », nous avons beau aimer Florence au point de souffrir pour elle un injuste exil et trouver qu'il n'est point au monde de séjour plus délicieux que Florence — il faut s'élever au-dessus du sentiment et juger d'après la raison. La lecture des poètes et des écrivains nous montre la diversité des lieux et des habitudes et nous conduit à affirmer que nombreuses sont les régions et les villes qui sont plus nobles et plus agréables que la Toscagne et Florence, d'où nous sommes originaire et citoyen.

La langue primitive fut transmise de génération en génération jusqu'à la tour de Babel : « O nature humaine toujours encline au péché — Babel, ton nom signifie confusion. » Dieu, qui

(1) Langue vulgaire, c'est-à-dire italienne, par opposition au latin, langue des savants et des personnes cultivées.

aurait pu détruire la race humaine, eut pitié d'elle. Pour la châtier, il se contenta, dans sa clémence, d'envoyer sur la terre autant de langues qu'il y avait d'équipes d'ouvriers occupés à construire la tour criminelle. Sem, troisième fils de Noé, garda la langue primitive et la transmit à Isral. D'Orient les langues ont rayonné dans le monde.

Les langues d'Europe se divisent en trois grandes familles. Au Nord, les Slaves, les Anglo-Saxons, les Teutons. Les Tartares occupent l'Orient, à partir de la Hongrie. Les Romans, maîtres du reste de l'Europe, se subdivisent en trois peuples. Les langues d'oc, d'oïl et de si sont parentes, car elles emploient les mêmes mots pour désigner Dieu, le ciel, la terre, la mer, l'amour, etc.

Chacune des langues romanes a ses qualités et son charme. Mais, s'il y a parenté entre elles, beaucoup de différences apparaissent, car l'homme est « le plus instable et le plus variable des animaux ». Son langage ne peut pas être immobile, pas plus que les mœurs et coutumes qui varient dans le temps et l'espace. Les différences sont plus grandes dans le temps que dans l'espace, mais les changements sont lents et la vie est courte : c'est pourquoi les hommes (*qui parum distant a brutis*) croient à l'immutabilité des choses.

Pour remédier à la diversité et à la mobilité des parlers locaux, il a fallu recourir à la grammaire, « qui n'est autre chose qu'une certaine identité de langage qui résiste à la diversité des temps et des lieux ». Les règles de la grammaire furent établies par le consentement des nations.

Quelle est la grammaire italienne ou, comme on dit aussi, l'illustre vulgaire, ou encore le latin vulgaire ? Il y a « au moins quatorze dialectes » en Italie. De tous le plus « honteux » est le romain. Ce triste et honteux dialecte s'explique par la corruption des habitants. Le dialecte sicilien jouit d'une bonne réputation. L'empereur Frédéric et son fils ont attiré à leur cour l'élite intellectuelle du pays et on a pris l'habitude d'appeler sicilien tout ce que les Italiens ont écrit en langue vulgaire. Cependant il n'y a aucune raison pour estimer plus que d'autres dialectes le sicilien, le toscan ou le vénitien.

Puisque la grammaire, puisque l'illustre vulgaire n'existe qu'à l'état d'essai et d'ébauche, la raison doit se mettre à la

recherche de cette panthère, qui se montre partout et nulle part. Les choses varient en qualité et quantité. C'est l unité qui permet de comparer et d'évaluer. La lo et la ver u sont pour les mœurs ce qu'est le blanc pour les couleurs : la commune mesure. De même la grammaire est le critère dans l'appréciation des dialectes locaux. L'italien type doit être illustre, cardinal, aulique et curial. *Illustre*, c'est-à-dire que s'élevant au-dessus des mots grossiers, des constructions obscures et de l'accent rustique, il brille d'un éclat incomparable, et telle est sa puissance qu'il persuade les esprits et change les cœurs. Il est *cardinal* : car de même que la porte tourne sur les gonds (*cardinem*), de même le troupeau des parlers municipaux se règle et se modèle sur lui, qui est semblable à un père de famille. Il est *aulique*, c'est-à-dire digne de la cour. Si l'Italie avait une maison commune, auguste souveraine de toutes les parties du royaume, l'illustre vulgaire serait la langue de la cour. Enfin il est *curial*. La *curialitas* n'est autre chose que la règle soigneusement établie des actions. Les nombreuses cours (*curia*) de justice sont les membres épars de la haute cour suprême que la raison imagine et dont doit être digne l'illustre vulgaire (1).

Le deuxième livre est consacré à la littérature. Comme la magnificence convient aux puissants et la pourpre aux nobles, ainsi l'illustre vulgaire ne convient qu'aux poètes de grand mérite. Les plus grands poètes ne doivent traiter que les sujets les plus dignes. La dignité est l'effet d'une qualité bonne ou mauvaise, son point d'aboutissement et d'excellence. Le combattant aspire à la dignité de la victoire ; le mensonge conduit au déshonneur suprême, car il y a une excellence dans le mal.

Il y a une hiérarchie des sujets. La connaissance de l'âme humaine montre quels sujets sont dignes de l'illustre vulgaire. L'âme est triple : végétale, animale et rationnelle. L'âme végétale participe de la nature des plantes et recherche l'utile. Elle nourrit le corps, le défend, à la guerre, par exemple. Son but essentiel est le salut. L'âme animale, que l'homme a en commun avec les bêtes, tend au plaisir. Il n'est rien de plus délectable que ce qui apaise le désir et charme les sens : Vénus est le deu-

(1) Quelques auteurs traduisent *Curia* par la Cour et *Aula* par le Palais royal.

xième sujet digne d'un vrai poète. L'homme enfin est seul à avoir une âme rationnelle, par laquelle il participe de la nature des anges. L'âme rationnelle tend à la Vertu.

Les poètes ont à leur disposition différentes formes, le sonnet, la ballade, d'autres encore, illégitimes et irrégulières. Entre toutes la canzone est excellente. Preuves en soient son ancienneté, son succès, sa perfection. *Per consequens* elle est la plus digne d'être employée par les meilleurs poètes pour les sujets les plus nobles.

La forme poétique choisie, reste la question de style, mais, pour la résoudre, il faut définir la poésie, car on a abusé de ce mot. La poésie « n'est pas autre chose qu'une fiction de rhétorique versifiée et mise en musique ». La fiction poétique est construite sur un certain rythme, avec ou sans rime, et le mot musique désigne soit un accompagnement de notes, soit une certaine harmonie de syllabes. Le poète doit imiter les anciens d'aussi près que possible, il doit évaluer ses forces de peur que ses épaules ne ploient sous un poids trop lourd. Horace l'a dit : *Sumite materiam.*

Il y a différents styles, comique, élégiaque, tragique. Mais le génie ne peut rien sans le secours du travail et de l'art. Le style tragique comporte la gravité des pensées et la noblesse du vers. La tradition et l'usage nous montrent qu'on emploie les vers de trois à onze syllabes, surtout ceux de cinq, sept et onze. L'hendécasyllabe est le plus noble par son ampleur. Le vers de sept syllabes vient ensuite. Celui de neuf syllabes ne fut jamais en honneur ou tomba en désuétude à cause de sa monotonie ; les vers d'un nombre pair de syllabes sont peu employés, car ils ont quelque chose de dur et d'inachevé.

Deux autres caractères distinguent encore le style tragique : la construction de la phrase et le choix des mots. La construction est harmonieuse et savoureuse ou fade et discordante. Le moyen le plus sûr de s'instruire dans l'art de la construction est de se mettre à l'école de Virgile, Ovide, Stace, Tite Live, Pline, Fronton, Paul Orose et de « beaucoup d'autres chez qui la solitude amie nous invite à fréquenter ».

Dans le choix des mots il importe d'éviter les mots d'enfants, de femmes et de campagne. Les plus beaux mots sont les mots virils, de trois syllabes, sans aspirée, sans accent aigu ou cir-

conflexe, sans double lettre, sans double liquide, comme par exemple : *disio, virtute.*

Tous les éléments du faisceau ont été examinés un à un. On peut maintenant songer à définir la canzone. C'est, avec ou sans accompagnement de musique, un assemblage de mots en vue de l'harmonie. La canzone par excellence se compose de stances égales.

Les derniers chapitres étudient les éléments de la stance avec beaucoup de minutie. La fin du deuxième livre et les deux derniers livres de l'ouvrage manquent.

§

Le Traité de l'Eloquence vulgaire est placé sous l'invocation de Dieu. Le premier mot que prononcèrent les lèvres de l'homme : El, c'est-à-dire Dieu. L'homme a reçu le don de la parole pour glorifier le nom du Seigneur. Par moments une ardeur qui se contient éclate en apostrophes contre les démons et le péché. Le traité a été écrit dans un siècle de foi par un croyant et pour ainsi dire par un Père de l'Eglise.

Mais la majesté divine reste un peu lointaine. On lui paye son tribut de vénération et, la reléguant dans le fond, on se met à l'œuvre. Les langues romanes sont un chaos qui doit être ordonné. Il s'agit de glorifier Dieu, et d'être utile. Une préoccupation d'historien s'ajoute à la ferveur chrétienne. Dante ne croit pas avoir le droit de taire certaines choses qui le remplissent de confusion Ah ! qu'il voudrait détourner les yeux de la tour de Babel ! Mais un historien doit tout dire et ne peut passer rien sous silence : *non possumus.* Malgré qu'on en ait, le royaume de Dieu et son avancement sur la terre cèdent aux exigences d'un problème de linguistique.

Seul a reçu le don de la parole celui à qui il est nécessaire. Les bêtes n'ont pas besoin de parler, ni les démons, ni les anges. Preuves. Donc l'homme seul a reçu le don de la parole. Pourquoi la parole lui est-elle nécessaire, qui parla le premier, où et quand ? Les chapitres s'enchaînent avec une rigueur de syllogisme, sans lacune, sans défaillance. Parfois un temps d'arrêt pour une définition et la démonstration continue. Ce Père de l'Eglise, qui s'est fait historien, classe, subdivise et démontre, suivant les règles de la scolastique.

Cette méthode d'argumentation déductive a transporté du domaine de la métaphysique dans celui des faits, où il exercera des ravages, un besoin de certitude et d'absolu. Et l'historien a recours à diverses autorités qui sont des succédanés de la divinité.

Dans la *Genèse*, la plus sacrée des Ecritures, une femme parle la première : « Cependant il est raisonnable de croire que l'homme parla avant elle. » Or, croire c'est donner son cœur, c'est faire acte de foi. On ne voit pas ce que la raison va faire dans ce jardin mystique. Il est raisonnable, il est contraire à la raison, la raison invoquée à chaque page est une entité qui parfois s'oppose et souvent se substitue à Dieu. De même la Nature, qui vient au secours de la Raison avec des décrets solennels et éphémères.

Pour produire la conviction, Dante a recours aussi à la tradition, aux ancêtres, aux maîtres du passé, au consentement des hommes, à son sentiment intime. Ainsi des définitions, des entités et diverses autorités servent de prémisses et le syllogisme n'est souvent qu'une tautologie qui endoctrine quand elle prétend démontrer.

Cependant, la cause divine, qui rêve de tout expliquer, s'est un peu retirée à l'arrière-plan. L'invocation de la raison marque une transition. On éprouve le besoin de démontrer. C'est un premier pas vers les faits et les lois qui y sont inscrites. Ce premier pas trouve tout de suite sa récompense. Dès qu'on va aux faits sans parti pris, avec ingénuité, le terrain qui semblait ingrat révèle sa fécondité : « Ne t'étonne pas, lecteur, que tant d'auteurs soient rappelés à ton souvenir ; en effet, ce que nous appelons l'art suprême de la construction, nous ne pouvons pas le montrer autrement que par de tels exemples. » Et tout le long du *Traité*, il multiplie les exemples et les citations, au point d'oublier momentanément la raison, la nature et jusqu'au Dieu de miséricorde. Et ainsi, bien qu'il tende toujours à l'unité idéale, au prototype, à l'essence, la lecture des écrivains anciens et modernes, la considération des pays, des coutumes, des dialectes, le délivrent des préjugés sentimentaux et l'amènent à construire sur le roc des faits contrôlables. Il se rabat sur les faits quand il ne peut pas invoquer la tradition ou quelque forte autorité et ce contact lui révèle l'évolution et l'influence des

milieux. Les variations et différences agissent les unes sur les autres, les mœurs se transforment, modifiant la langue et la poésie. Aux causes générales s'ajoutent les causes particulières, l'influence personnelle d'une cour, là volonté d'un prince. Si bien que par moments les cadres rigides de la scolastique craquent, le syllogisme change de nature : les prémisses sont le résultat d'une enquête, elles sont tirées des textes et de la réalité, elles sont elles-mêmes une conclusion avant d'en produire une. Et le lecteur est averti qu'on lui propose une route entre beaucoup de routes possibles, que le but seul importe, qui est la connaissance de la grammaire italienne. Puis la pendule revient en arrière. Renonçant à faire la loi, les faits se contentent de justifier une théorie préconçue. La pensée oscille entre la métaphysique et une velléité de science. Et le traité avance, mêlant à une étude historique un dessein utilitaire. Lentement les langues romanes se détachent des autres langues de la terre, puis à leur tour émergent les dialectes d'Italie, et enfin au sommet de la pyramide, l'italien et la poésie italienne.

Il est difficile de s'y prendre de plus loin pour arriver à la critique littéraire. Cette critique cherche à fonder ses jugements et à classer méthodiquement les œuvres. Elle reprend à son compte les principes d'Aristote et d'Horace : les œuvres sont écrites en fonction d'un idéal absolu, permanent, indépendant du temps et de l'espace ; il faut imiter les maîtres ; les anciens nous offrent de parfaits modèles : « Plus nous les imiterons de près, meilleurs poètes nous serons » ; la nature, la raison et le travail feront le reste ; il y a un style élevé et des mots nobles. En somme, malgré les autorités, les citations et la méthode, le goût du critique est prédominant. Mais ce goût s'est formé par la lecture de beaucoup d'œuvres anciennes et modernes. Il cherche à échapper à l'arbitraire. Les principes traditionnels sont mis en contact avec des faits nouveaux, avec des langues en formation et des littératures naissantes. Les erreurs de Képler ne l'ont pas empêché, dit-on, lui ont au contraire permis de découvrir les lois du mouvement planétaire. Les erreurs de Dante lui ont permis de construire prématurément une théorie des langues romanes et de la poésie italienne, et cette théorie a trouvé une assez belle illustration dans la *Divine Comédie*.

C'est un fait établi que Dante a été longtemps, en France, le moins connu des poètes italiens. Sainte-Beuve encore disait : « Nous n'en sommes plus à Horace en fait de goût, nous en sommes à Dante. Il nous faut du difficile, il nous faut du compliqué. » Le *Traité de l'Eloquence vulgaire* occupe une place importance dans l'histoire de la critique, bien qu'il semble n'avoir exercé aucune influence directe et immédiate. Les personnes qui, invoquant le progrès et la science, seraient tentées de sourire de ce traité moyenâgeux, feraient bien de jeter un regard circulaire sur les hommes du XXe siècle et leurs œuvres. Les lois probables et provisoires de la science sont tournées en religion : l'absolu n'a fait que changer de forme. La scolastique et ses classifications saugrenues égayent l'histoire des sciences modernes. Ampère, qui créa, dit-on, l'électro-dynamique, a fait un tableau synoptique où il « assigne leurs places à toutes les connaissances humaines, les divise en deux règnes, chacun d'eux se divisant lui-même en deux sous-règnes, et ainsi de suite, si bien que, par bipartitions successives, on aboutit à trente-deux sciences du premier ordre, qui donnent soixante-quatre sciences du second, lesquelles enfin se subdivisent en cent vingt-huit sciences du troisième ordre. » Même quand elle n'est pas seulement édifiante, la critique continue à invoquer la Raison, la Nature, toutes les petites divinités dont les décrets sont, à travers les siècles, souverains et changeants. De là les vaines redites sur la nécessité des « longues vigiles », sur le style noble, sur l'imitation de la nature et des classiques, sur le goût. Semblables à Minucius Felix, les critiques du XXe siècle essayent de témoigner de l'indulgence aux auteurs profanes et aux poètes païens, pour prouver qu'ils ne sont pas « des barbares ». Tolstoï est le dernier en date des grands représentants de la tradition des Pères de l'Eglise.

La pensée des hommes, sollicitée en sens contraires, hésite entre la science et la métaphysique. Lentement des frontières se dessinent entre ces deux royaumes dont on peut suivre les vicissitudes dans les biographies et dans l'histoire. Les langues vulgaires ont produit des chefs-d'œuvre avant d'être reconnues par l'élite cultivée. Ce sont des bâtardes robustes : « Le latin est perpétuel et incorruptible ; le vulgaire est non stable et corruptible », dit Dante dans *le Banquet*. Le *Traité de l'Elo-*

quence vulgaire(1) marque un des moments du conflit entre la science et la métaphysique. Il est un des premiers épisodes de la querelle des anciens et des modernes. C'est en latin que se fonde en Europe, au début du XIVe siècle, la critique littéraire. Sur la trame de ce latin barbare et chrétien qui a tant de charme le poète a jeté de brillantes images ; aux abstractions de la scolastique il mêle les fantaisies de l'imagination et des souvenirs de Virgile. Le *Traité de l'Eloquence vulgaire* invite à une promenade dans le passé — on revient de ces promenades souriant et humble.

FLORIAN DELHORBE.

(1) Le savant connaisseur et éditeur des œuvres de Dante, M. Pio Rajna, parle d'un nouveau manuscrit du traité : *Giornale storico della letteratura italiana*, vol. LXXIII (1919) ; voir du même auteur : *Bollettino della Societa dantesca italiana* (décembre 1919).

LE
SOLITAIRE DU PACIFIQUE [1]

—

CHAPITRE VII

LES VOIX DU MONT CHAUVE

Synanthropie est un terme commode pour dire *conglomérat* ou *milieu humain, milieu social, société humaine, co-humanité*, etc. Nous l'adopterons, si vous le voulez bien. Il s'applique à la circonstance où nous sommes. Il n'est pas toujours besoin de vivre parmi les hommes pour ressentir leurs passions et pour lutter contre eux. Il suffit quelquefois de se rappeler ses semblables. Yanni venait de l'éprouver. Le souvenir constitue une lointaine synanthropie ; cette synanthropie l'arrachait à sa terreur sédentaire.

Yanni, lentement, remonta la grève.

Il avait son idée ; il voulait faire maigre, d'abord, puis, comme il pourrait, fêter son dimanche de Pâques.

Il ne prit pas le chemin de la Forêt. Pour mûrir le projet conçu à la minute, il est assez singulier qu'il ait aussitôt préféré *sa* Colline.

Il tourna, cette fois-ci, par les Collines septentrionales. Il se dégourdirait ainsi davantage, après son long engourdissement — et il aurait plus de temps pour réfléchir.

D'ailleurs, la promenade lui faisait plaisir. Il avait toujours assez mal vu ce côté de l'île et il fit, ce jour-là, une découverte qui le charma par son pittoresque, celle, sur un monticule qui servait de contrefort à la chaîne, d'un

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 556.

bois, non pas d'arbres, mais de fougères, de fougères plus hautes quelquefois que certains grands arbres. Yanni, au-dessus de sa tête, n'avait plus, comme dans la Forêt, des voûtes impénétrables pour l'ensevelir sous leurs feuilles. Une seule feuille de fougère suffisait à cet office; elle lui couvrait le ciel dès qu'il levait les yeux.

Lorsqu'il marchait au milieu de ces fougères, non seulement il lui était difficile d'avancer, mais il se trouvait clos dans une prison de verdure qui se déplaçait sans cesse, qui l'enserrait toujours, de toutes parts, de quelque côté qu'il se retournât, devant lui, derrière lui, à sa gauche, à sa droite; ses pieds, ses mains, son front rencontraient ces murailles mouvantes aux fortes nervures qui le séparaient, qui l'isolaient du monde extérieur le plus immédiat.

Symptôme à noter dans cette mentalité qui, depuis la scène de tout à l'heure avec le Capitaine, semblait avoir reconquis quelque vigueur, cet enchevêtrement de plantes énormes l'amusa. Il se sentait moralement plus libre. Il était aussi plus maître de ses mouvements.

Yanni ne se plaignit pas de marcher près de quatre heures, avant d'arriver à destination. En traversant la Plage du débarquement, il jeta un coup d'œil de mépris sur le saule creux où dormaient les deux caisses et le gros ballot laissés par les camarades.

— Ah! oui ! Tout cet attirail, c'était pour me montrer que, dans la solitude, rien ne sert de leur bête de fourbis.

Et il poursuivit, sans faire autrement honneur au fourbis en question, qui venait du Capitaine, peu en honneur lui-même à ce moment.

Une lumière douce et heureuse enveloppait sa Colline, quand il y arriva.

Fut-ce la joie d'être rentré *chez lui ?* Yanni était tout changé. La religion, plus exactement, son sentiment religieux lui avait été salutaire. Le contact moral avec la synanthropie avait suffi à redresser son optique. Il com-

prenait maintenant qu'il n'avait à craindre que les choses éternelles. Aussi retournait-il dans son esprit les moyens possibles, dans ce désert abominable, dans ce désarroi de tout, d'assurer le salut de son âme.

Et d'abord, comment faire ses Pâques ?

Le problème se ramenait à deux points essentiels.

S'il voulait se confesser, il lui fallait un prêtre, la religion — *religio*, dit Lactance, *ce qui relie les hommes entre eux* — étant un fait éminemment social.

Comment donc se confesserait-il à Sainte-Claire ?

Comment aussi y jeûnerait-il ? Qui dit faire maigre dit avoir fait gras. Manger des fruits ne sert de rien, quand la viande ne vient pas après.

La viande !

Il en était à ce mot de son raisonnement, lorsque, tout à coup, sans se rendre compte de ce qu'il disait, il s'écria :

— La carapace ! La carapace !

Une illumination avait traversé son esprit.

— Mais la voilà toute trouvée, ma viande de Pâques ! Ce sera celle de ce monstre d'effarement !

Et il se prit à rire.

C'était, à Sainte-Claire, la première fois qu'il riait.

Il avait compris enfin ! Les détails, en foule, l'assaillirent, serrés et précis : la dureté de l'écaille, ses marbrures, ses plaques hexagones, les quatre pattes courtes et tordues, la tête et la queue squameuses, l'aspect général...

— Parbleu ! Les camarades, à bord, parlaient même de ses œufs !

La grosse cause de l'erreur, c'est qu'il n'avait jamais vu courir de tortues. Et que c'était dans la solitude !

Maintenant qu'il jugeait comme les autre hommes, il ne pouvait plus durer. Il se donna juste le temps de s'alimenter, sur sa Colline, des fruits de la saison. Il descendit aussitôt sur la bande de sable méridionale, pour être plus vite de l'autre côté. Il n'avait plus peur de rien, notre Yanni, pas plus de la mer que des monstres marins.

L'espoir de ses Pâques lui mettait des ailes aux deux épaules.

— La carapace ! La carapace !

Il marchait en se répétant ce mot évocateur. Ce mot, à cette heure, résumait pour lui tout un monde — et, par là, déjà, restreignait à nouveau son horizon.

Un souci le tourmentait. Aurait-il la chance inouïe de tomber encore une fois sur une carapace ? La carapace ! Le mot lui servait de refrain.

Il tâcha de retrouver la place exacte du drame et, pour cela, s'en fut droit au Mont Chauve ; il s'assit, comme alors, dans la Baie des rochers qui prolongeaient les racines de la montagne.

De carapaces, il n'en vit point.

Il vit mieux. En se penchant sur le sable, il découvrit des rides bizarres, concentriques à une sorte de creux assez profond dissimulé sous des mottes de terre.

Il suivit et mit la main sur des œufs !

Sa joie fut délirante. Il les maniait, il ne se lassait pas de les contempler. C'étaient des œufs ordinaires, sauf que leur enveloppe était en peau et la peau d'un gris cendré.

— Si les mignons sont là, réfléchit-il, les mamans ne doivent pas être à des lieues.

Il allait chercher des vivres dans la Forêt, revenait à ses roches, de l'air du monde le plus naturel, résolu à trouver ses bêtes. Il en captura deux dans cette après-midi. Il usa même, instinctivement, du seul bon moyen, s'approchant par derrière et renversant la tortue sur le dos. Puis, avec une pierre, il lui fracassait non la carapace, mais ce qui était plus facile, la partie intérieure, ou *plastron*, dont il détachait la chair — grâce à son couteau et à sa force.

Cet acte brutal à peine accompli, il se trouva désemparé.

Ce que c'est que de ne plus vivre dans un milieu hu-

main ! Dans la synanthropie ! Les mouvements les plus naturels se faussent malgré nous dans la solitude.

Puisqu'il voulait faire maigre d'abord, les tortues ne lui servaient guère présentement.

Fallait-il donc les rejeter à l'eau ? Mais en retrouverait-il au moment voulu ? Serait-ce encore la saison de leur ponte ?

D'autre part, comment, dans un climat aussi chaud, conserver leur viande ?

A tout hasard, il tenta l'épreuve, se rappelant que, jadis, il s'était instantanément cicatrisé une assez large blessure à la main qu'il plongea dans de l'eau de santal. Il mit une certaine quantité d'eau, avec toute une branche de l'arbre, dans le creux d'une immense feuille de pangue. Et il fit tremper ses deux tortues.

Il verrait ce qu'il en adviendrait — quitte à vivre dans l'angoisse pendant cinquante jours ; car il voulait mordicus son carême. Oh ! ce carême ne serait assurément pas des plus canoniques. Que faire ? Dans la solitude, on s'arrange comme on peut. La date de ses Pâques serait fictive. Tant pis ! L'intention y serait toujours.

Dans des conditions aussi spéciales, il fallait toute l'énergie morale, et, disons-le, toute l'énergie religieuse de Yanni pour remplir, malgré tout, ses devoirs de chrétien. Mais la religion est capable de ces surhumains efforts. Notre malheureux solitaire décréta donc que, cette année-ci, Pâques tomberait, par impossible — c'est le cas de le dire — en juin ; Yanni se croyait en mai, avec raison d'ailleurs. Son premier soin fut de se fabriquer une latte et de la ficher en terre comme un pieu, pour y marquer ses cinquante jours, à chaque matin. Il y avait, cette fois-ci, à un calendrier une nécessité immédiate et précise, une nécessité, pour ainsi dire, synanthropique. Il n'y eut plus un oubli de sa part.

Notons, en passant, à quel point Yanni était loin de compte pour ses observances et pour ses fêtes : en 1740 —

où nous sommes — Pâques, chez les catholiques, tombait le dimanche 17 et, chez les Grecs, le 4 avril.

Le jeûne de notre brave garçon fut rigoureux. Trêve aux gourmandises, aux savoureuses grappes de raisins mûris par l'automne ! Ajoutant je ne sais quelle idée de macération à son carême, il se forçait tout le jour à des allées et venues entre la Grande Forêt et sa Colline, afin de transporter, sans y toucher, non pas seulement les grappes, mais encore les somptuosités que la Forêt lui donnait en automne, pommes, poires, coings, oranges, citrons, dattes, cédrats et pâtes d'arbre à pain. De cette grotte à laquelle il avait renoncé comme séjour il faisait maintenant, profitant de la fraîcheur du lieu, un cellier à provisions pour l'hiver.

Lui-même, scrupuleusement, s'interdisait de mordre à ces bonnes choses, se permettant seulement les herbes, très nutritives, il est vrai, de son île, le cresson, la salsepareille, le cerfeuil, l'estragon, les racines, les fougères et les feuilles des canneliers. Il éprouvait je ne sais quelle jouissance à tourmenter ainsi sa chair. La piété, sans doute, y entrait pour la plus grande part. Il y avait aussi chez lui le désir féroce de narguer le Capitaine, de lui démontrer qu'à travers tout il restait chrétien. Et le fait de se quereller toujours avec un homme le rapprochait des autres hommes, le rendait courageux, ingénieux comme eux, dirigeait maintenant ses gestes.

Ce même Yanni qui, dans ses jours les plus héroïques, ne se risquait pas au delà des rochers où la montagne s'avançait en saillie, parcourait librement le rivage. Bien lui en prit. Il y vit un jour des crevettes grosses comme des homards. On dirait, en effet, que dans la solitude sans entraves tout croît en des proportions gigantesques. Dans des anfractuosités rocheuses il trouva de même des huîtres cinq fois plus grandes que les nôtres.

Des écrevisses, des huîtres ! Voilà des aliments permis en carême, à Naxos. Eh bien ! non. Pour lui, c'était trop

un régal. Il se les réserva pour son dimanche de Pâques. Il songea d'abord à creuser un bassin qu'il remplirait d'eau de mer. Mais comment l'eau s'y serait-elle maintenue sans une cloison étanche et comment rétablirait-il celle-ci, sans avoir un peu de chaux ?

Sur une colline,non loin de la sienne, le bassin se trouva tout fait dans un large trou de roc, qui devait avoir quelque communication souterraine avec la mer, puisqu'il était d'eau salée.

Yanni ne goûta qu'aux huîtres énormes. Il jetait dans son vivier improvisé les grosses crevettes rapportées de sa pêche quotidienne. Il les contemplait, une fois le temps, comme des compagnons bienvenus dans la solitude de Sainte-Claire.

La semaine sainte — sa semaine sainte fictive ! — approchait. Les idées maintenant lui venaient en masse, pour embellir son jour pascal. Il se sentait en veine ; tout lui succédait.

D'abord, il décida que pour son repas de Pâques il lui faudrait du sel, du sel en grains, comme en ont les camarades. Des principes chlorurés, mêlés aux plantes et même à certaines eaux de l'île, lui en avaient tenu lieu jusque là, sans qu'il s'en aperçût. Maintenant, ressaisi par nos besoins sociaux, il réclamait les produits qui sont les nôtres.

Où trouver du sel, cependant ? Il eut une inspiration heureuse — et des plus simples. Il transporta au fond d'un trou de rocher, à l'aide de la coupe utilisée dans la Grande Forêt, de l'eau de mer en quantité ; elle s'évapora au soleil ; le sel resta et sécha. Yanni ne remarqua même pas le goût qui différait de celui du sel ordinaire.

Restait le grand problème : cuire sa viande.

Pour commencer, dans quel état se trouvait-elle ?

La viande s'était conservée dans l'eau de santal ! Seulement, en raison même de la vertu siccative et astringente de cette eau, la chair des deux tortues était devenue dure comme semelle de bottine. Il ne fallait plus parler de cuire,

on ne pouvait guère songer qu'à de la viande bouillie.

Et le feu ?

A travers ses multiples péripéties, Yanni avait toujours su garder par devers lui son couteau et sa lunette — cette lunette avec laquelle il avait, pour la première fois, mesuré la solitude et qui devait lui servir un jour — oh ! très tard ! — à découvrir la délivrance flottant au large dans la blancheur des voiles — dans la vie.

Assis, songeur, sur le rivage, il maniait l'instrument, le démontait, afin d'essuyer avec sa manche une lentille embuée. Il l'éleva pour s'assurer. Un disque blanc minuscule se forma sur sa joue, lui piqua la peau.

— Voilà mon affaire ! s'écria-t-il. Père Soleil, je vais t'apporter mieux à rôtir qu'un pauvre diable !

Il dirigea la lentille sur deux brindilles sèches qui flambèrent aussitôt.

— Et la casserole pour la bouillie ?

Yanni ne fut pas long à retrouver la fameuse carapace qu'il avait, on se le rappelle, respectée, ne sacrifiant que le plastron.

On ne saurait rêver un récipient plus vaste et plus résistant que cette matière formée de plaques osseuses.

Dresser deux pierres en face l'une de l'autre, poser dessus les deux extrémités de la carapace, disposer au-dessous d'elle des branches mortes, fut un jeu. Mais après, il fallut de la patience; car, près de trois heures furent nécessaires pour que la viande pût mollir.

L'entrain, l'enthousiasme qui le soutenaient n'avaient attendu, dirait-on, pour s'effondrer, que le dimanche de Pâques où il tâta de ces mets sur lesquels se fondaient tant d'espérances. Les écrevisses du réservoir, qui se mangent crues dans ce pays, lui furent douces. Mais la chair des tortues, dans l'état où elle se présentait, lui fut pénible par le contraste avec l'agneau de Naxos, dont le goût lui revenait au palais.

D'ailleurs, depuis une semaine — depuis le dimanche

des Rameaux — le réveil, un réveil terrible de l'illusion pascale, le guettait. Le malheureux concentrait l'intensité de son attention sur les souvenirs resurgis de chacun des grands jours, tels qu'il se les était soudain retracés dans les détails, quand la Forêt le tenait au milieu d'elle, captif encore et tremblant. Maintenant, l'angoisse, à tous ces souvenirs, devenait torturante. Il avait beau forger le scénario hypothétique. L'essentiel lui faisait défaut. Pas de communion possible ! Pas de confession ! Pas de prêtre !

Oui, c'est bien vrai que le *Misérable* lui volait sa religion, lui volait son salut éternel.

Alors, dans son désespoir, cet homme simple eut une idée sublime.

Les marins, en Grèce, quand ils rasent les côtes et même à une assez forte distance, sont familiarisés avec le spectacle des anachorètes ou vieux ermites, retirés, pour faire leurs dévotions perpétuelles, dans quelque grotte des montagnes, souvent située à des hauteurs vertigineuses.

Yanni, loin des hommes, résolut de se rapprocher de Dieu. Il se confesserait à Dieu. Il communierait en Dieu. Il s'élèverait au-dessus de cette île de solitude et de détresse, vers le Ciel. Il gravirait la montagne pour offrir son âme à Dieu, de plus près.

Pensée touchante et funeste ! La solitude, comme un ennemi toujours embusqué, l'attendait à ce tournant. Il allait retomber à la réalité, saignant et sans espoir.

La mer, lisse et calme, dans son azur immense, étendait ses eaux au loin comme un manteau diaphane et léger... Qui aurait pu soupçonner jamais que l'hiver allait bientôt régner à Sainte-Claire ? L'été riait sur les rivages. Peut-être des brises égarées jouaient-elles, comme de coutume, sur les cimes. Pas un souffle au pied des monts. A Naxos, dans l'assoupissement de la nature, on recueille néanmoins, çà et là, par saccades, le chant des cigales.

Ici, la création entière s'offrait, silencieuse, à la brûlure du soleil.

Yanni commença l'ascension. Depuis le bas, jusqu'à mi-côte environ, on avait un fond de roche. Mais le Mont Chauve — Yanni l'ignorait — était un volcan éteint. Sur les flancs, à mesure qu'on montait, le sol, formé de cendre, cédait. Il eut beaucoup de mal à continuer. Rien, pourtant, n'était de force à le rebuter dans sa tâche dévotieuse.

Il venait de gravir les trois quarts du chemin, lorsque, tout à coup, son pied s'enfonça plus profondément que les fois précédentes. Il n'en eut pas le moindre effroi. Sa résolution était prise de toucher le faîte. Son tort unique fut de rester deux minutes immobile, pour plus sûrement dégager le talon.

Alors, dans le silence absolu, il entendit distinctement une chanson étrange, d'une douceur infinie, plaintive, pareille au chant du rossignol et tellement mélancolique que cela vous entrait, profond, dans le cœur,pour vous le déchirer plus à l'aise.

Yanni ne pouvait comprendre d'où ça venait. Cela semblait venir d'en haut.Il eut beau lever les yeux,tendre l'oreille : pas un oiseau, pas une brise. Il n'en avança pas moins. Voilà que, maintenant, un chant nouveau s'élevait, faible, d'abord, murmurant, puis, aussitôt, sauvage, infernal, affolé, formidable, fait de mille tonnerres ensemble, et, dans ce tumulte, des strideurs de coups de sifflet vous glaçaient le sang.

Yanni s'arrêta, les genoux coupés. Rien, rien au monde ne ressemblait à ces clameurs. La tempête, on la voyait; l'ouragan, on lui tenait tête ; la rafale vous souffletait, en plein, le visage. Ici, autour de lui, de toutes parts, le calme plat, le calme absolu. Et c'est le calme qui mugissait. La bonace, révoltée, se levait contre vous.

Un frémissement traversa les membres du malheureux. Il comprenait. Le Génie du Mont grondait. Le Génie du

Mont, à la vue de l'étranger qui venait lui prendre son domaine, gémissait d'abord doucement ; l'étranger continuant, la colère du Génie éclatait, terrible. Ah ! c'était affreux ! Mais quoi de plus naturel ? Les Esprits pouvaient bien se mettre contre lui maintenant. Il n'était plus un homme. Il était une motte de terre ; il était une chose qui n'a pas ses Pâques, qui n'a pas sa confession, qui n'a pas sa communion, qui n'a pas ses sacrements, qui n'a pas son Christ !

Yanni dégringola plutôt qu'il ne descendit du Mont Chauve, et il se lamentait, effondré :

— La Montagne, la Montagne me repousse. Quelle horreur ! Dieu ne veut pas que je monte vers lui.

CHAPITRE VIII

LE CACHOT QUI FLOTTE

A partir de ce moment, l'existence de Yanni fut une existence atroce. A ses maux coutumiers s'ajoutèrent des maux que la solitude est faite pour exaspérer. Il ne tentait plus un pas, il ne risquait plus un geste, sans se demander si les destins permettaient ce geste et ce pas, si quelque mauvais augure ne les interdisait pas, si le Mont Chauve était connivent. Il regardait souvent de ce côté comme pour demander conseil à cet habitacle d'êtres surnaturels, comme pour implorer la faveur des Esprits souverains. Il marchait entre mille et mille fils invisibles qui entravaient le moindre de ses mouvements. Il en est fatalement ainsi toutes les fois que des prêtres, instruits de ce qu'il faut savoir, ne viennent pas vous marquer le départ à établir entre la religion organisée et les superstitions qui germent autour, comme des champignons vénéneux.

Pendant dix mois, il mena, sans incidents remarquables, cette vie de misère, toujours en proie aux terreurs de la Montagne parlante.

Aujourd'hui encore, où l'on sait à quoi s'en tenir sur ce phénomène, on n'ose pas s'approcher du Mont Chauve, quand les voix retentissent de la sorte. En réalité, seul, le vent chante. On ne le comprend pas, parce qu'il souffle dans les parties hautes, tandis que les plaines sont calmes. La mélodie suit les caprices de la brise. Quand celle-ci s'insinue dans certaines fissures de la surface crevassée, la plainte est douce à faire défaillir le cœur. Quand la brise s'élance vers les cimes, la clameur sauvage commence. A proprement parler, il n'y a pas de cime, il y a un entonnoir, et les plis particuliers, les caprices du terrain, des embouchures en tuyaux d'orgue déterminent uniquement le caractère de ces musiques variées suivant des lois d'acoustique encore ignorées, puisqu'il n'a point été possible jusqu'ici d'explorer le cône.

Le soir, les habitants s'enferment dans leurs demeures, de peur d'entendre le monstre qui gronde. Il faut songer que, dans nos villes mêmes, dans nos villages, la nuit, nous sursautons au moindre bruit inaccoutumé, parfois à des plaintes qui nous sont familières. Que ne devait-il pas en être pour Yanni !

Un accablement de morne tristesse suivait partout le malheureux. Son chagrin avait une cause précise : la perte totale de sa liberté.

Dans la synanthropie, la liberté individuelle n'existe pas, puisqu'elle est restreinte sans cesse par celle du voisin. Mais la présence même du voisin fait qu'on s'aperçoit moins de la restriction. Ici, lui qui se croyait roi de son île, hélas ! il n'était plus libre de ses mouvements, il n'était plus libre de ses pensées, il n'était plus libre de ses paroles ! Il n'était pas libre de son Dieu !

Dans les premiers jours, il parlait à voix haute ; bientôt il parla surtout en dedans. Maintenant, le cerveau seul écoutait, comme un écho silencieux, les mots que notre solitaire formait, bouche close. Au surplus, peu de vocables lui suffisaient ; quand il avait nommé sa Colline,

le Rivage, le Mont Chauve, le Mont Mafflu, les arbres, les fruits, les gerbes et les fleurs, le pauvre Yanni avait tout dit, hélas !

Un jour, il eut la vision nette de sa déchéance physique.

Il faisait chaud, chaud à mourir. Il se réfugia dans la Grande Forêt où, à défaut de brises passagères, régnait du moins une fraîcheur immobile, suspendue dans l'air, au milieu des ombres du bois.

Yanni s'en fut à la Rivière hygiénique où il ne puisait plus à l'aide d'une coupe, où, enhardi, il buvait maintenant à même. L'eau lui renvoya son visage. Quelle surprise ! Quelle épouvante ! Ses cheveux paraissaient, depuis des siècles, n'avoir pas connu les ciseaux. Cela, il s'en doutait bien un peu, puisqu'il avait dû les resserrer en nœud par derrière, à la façon des prêtres grecs. Mais voici qu'il lui en poussait par devant, qui lui couvraient tout le front ; une barbe fluviale, d'un noir de jais, ondulait sur la poitrine ; la face transparaissait à peine et semblait tout juste une face d'homme, avec un nez droit et deux yeux qui luisaient sous les broussailles noires et sauvages des gros sourcils.

Il se mit debout et, pour la première fois depuis quinze mois, il examina ses vêtements avec attention. Ah ! ce n'étaient vraiment plus ceux de l'arrivée. Quelle différence ! Son costume se composait, ainsi que celui des marins grecs à l'époque, de deux pièces principales, en toile l'une et l'autre : un haut de chausses bouffant — ou court caleçon à braguettes — et un demi juste-au-corps ou veste, consistant en deux tuniques ne dépassant pas la ceinture, avec des poches placées très bas sur le devant. La tunique de dessous servait de gilet. Des jambières ou cuissots à bandes s'enroulaient autour des cuisses, des trumelières autour des mollets.

Des trumelières et des cuissots il ne restait plus un fil ! quant aux souliers, nous savons leur sort ; dès le premier jour, ils ne servaient déjà plus. Le haut-de-chausses apla-

ti, élimé, malade, se trouait par places. Des coutures hésitantes retenaient avec difficulté,sur le dos, sur la poitrine, sur les épaules, sur les jambes, quelques haillons du juste-au-corps. Seul, le *gilet* semblait tenir encore. Yanni avait vu en Grèce des mendiants mis comme ça !

Il se sentit dévoré de honte. Tempérament d'énergie, toujours prêt aux rebondissements, il courut aussitôt à la Plage du Débarquement. Il se rappela cette caisse aux habits de rechange, dédaignée il y avait peu de temps encore. Après quelques recherches, il crut retrouver le tronc creux du vieux saule où caisses et ballot devaient attendre. Il eut quelque mal à remettre la main dessus. Mille petites plantes nouvelles, mille herbes folles étouffaient jusqu'au couvercle des deux caisses,jusqu'au nœud du ballot, bourraient tous les plis de la grosse toile.

Les caisses furent ouvertes sans peine. Dans l'une d'elles, les vêtements neufs, propres et blancs, brillaient de l'éclat mat des choses empesées. Ils lui parurent froids et même glaciaux. Il connaissait la coupe cependant. Là-bas, au village, Manoli, le tailleur, lui en faisait de pareils. Ou bien, en débarquant,il en achetait dans les bazars, ces magasins de nouveautés en Orient. Il y avait de cela belle lurette ! Quand il circulait parmi les marchands, quand il s'arrêtait devant les boutiques, tout vivait autour de lui, tout avait une âme, jusqu'aux draps, jusqu'au coton ; les étoffes étaient parcourues par des frémissements, les souliers marchaient, les juste-au-corps, dépliés, le col découvert, riaient au jour. Puis, c'était tout un bruit de pas ! Et les marchands qui s'agitaient, qui criaient, qui lançaient leur boniment à la clientèle de passage !

A Sainte-Claire, de tout cela rien ! Roides, dûment repassés, sans un pli, dans leur caisse, c'étaient des vêtements rigides comme on en met aux morts. Il les sortit, non sans quelque répugnance. Ah! chaque lieu de la terre a ses lois. Ces beaux costumes n'avaient aucune raison d'être à Sainte-Claire. Ils ne se mariaient ni avec le cli-

mat, ni avec la sauvage forêt, ni avec l'immense étendue des cieux, ni hélas ! avec les malheurs de Yanni, encore moins avec l'écrasement de la solitude.

Yanni fit un effort suprême. Il les revêtit, quelque gêne intolérable qu'il en éprouvât. Ils ne devaient pas lui durer longtemps.

La caisse aux vêtements l'inclina tout naturellement à examiner la caisse aux outils. Puisqu'il s'habillait maintenant comme les autres hommes, il voulut travailler comme eux.

Ah ! pour sauvegarder sa religion, le pauvre Yanni avait déployé plus d'industrie, plus d'invention et plus de volonté que son ridicule prédécesseur avec ses nègres, avec son Vendredi et avec sa Bible. Chaque pays pourvoyant, selon sa manière propre, aux besoins de ceux qui l'habitent et la solitude ayant ses suggestions à elle, Yanni n'avait point, comme M. Crusoë, dévalisé un navire aux provisions.

Il ne s'était même pas servi des dons astucieux du Capitaine, oubliant, pendant son carême, jusqu'aux viandes fumées et aux langues de bœuf, remplacées tant bien que mal par ce que lui offrait Sainte-Claire : une tortue coriace. Son intention à présent était d'essayer de tous les moyens, pour se défendre contre la solitude, pour la repousser loin de lui ; Yanni résolut donc de se construire une maison.

La pelle, la scie, le marteau, le rabot, la hache, les clous, tout jaillit à la fois du ballot éventré. Et la besogne ne chôma point. Couper des branches, grosses et minces, équarrir les grosses, passer les minces au laminoir, charrier de la terre, des pierres, fabriquer du ciment avec de l'argile, creuser des trous, asseoir des fondations, bâtir enfin, Yanni, du matin au soir, ne faisait plus autre chose, emporté par je ne sais quelle frénésie.

Près de six mois y passèrent. La maison enfin s'élève — si l'on peut appeler cela une maison ! Quelle horreur !

Une grosse chambre en bois blanc, énorme, absurde, ridicule, en déclivité de la Colline, de sa Colline ; car, véritablement, il aurait fallu abattre trop d'arbres — et par quels moyens ? — pour obtenir un emplacement convenable.

Il fut pris de rage contre son œuvre. Ça ne cadrait avec rien, cette masure, ni avec une ville, ni avec un village, ni avec Sainte-Claire. Ah ! du moins, si ça lui cachait, si ça supprimait sa solitude ! Ça n'aidait qu'à la faire davantage ressortir, par un contraste douloureux. Sans doute, il y aurait eu deux maisonnettes, côte à côte ou séparées par une ruelle ; il y aurait eu un voisin, en face, avec lequel on échangerait deux mots ! Ça aurait eu l'air de quelque chose. Tel que c'était, ça lui massacrait sa verdure. Ça lui gâtait sa Sainte-Claire, ça lui gâchait sa Colline, donc ça lui abîmait le premier aspect, celui qui lui avait rempli la prunelle, le jour du débarquement, avec les camarades.

Yanni fut transporté d'une sombre fureur. Cette fureur devait, peu de temps après, avoir des résultats plus sinistres. Pour le moment, elle lui servit à rétablir l'harmonie que ses yeux trouvaient aux paysages de Sainte-Claire. Il se saisit de la hache et, en un jour, il démolit, jusqu'aux moindres traces, ce qu'il avait mis une demiannée à édifier. .

La destruction accomplie, ses bras retombèrent inertes. Il comprit d'où lui venait sa colère : de l'exaspération que l'implacable solitude lui mettait dans le cerveau. Il avait besoin autour de lui d'êtres vivants. Les pierres et les poutres et les cloisons ne sont point une compagnie. Il goûtait maintenant un plaisir plus vif, quoique sombre, à se transporter sur la Côte orientale où, dans leur vivier, il allait contempler les mouvements de ses écrevisses et de ses homards.

Chaque jour, il y revenait. Il connaissait leurs ébats, il s'y accoutumait, il les aimait. Des heures se passaient, il

ne les quittait pas,comme s'il attendait quelque miracle, quelque communication impossible avec ces bêtes. Il espérait que leurs yeux comprendraient les siens, qu'ils reconnaîtraient en lui une créature mouvante comme elles. Leur regard muet, stupidement, se fixait sur lui, par minutes. Rien que ce peu, cependant, lui était presque un réconfort.

Aussi les épargna-t-il, cette année-là.

Yanni conjecturait en effet, à la position des astres, à la température, à la couleur des feuilles, à la frondaison, qu'on était exactement au mois de juin, ce mois de juin où, au printemps dernier, il avait placé arbitrairement ses Pâques. Quel souvenir de détresse ! Il n'eut pas le courage de recommencer. Il se livrait, sur sa Colline, à des contritions, à des prières, à des supplications sans nombre. Ce fut tout. Mais feindre un jour pascal, dépecer une tortue, à quoi bon ? N'était-elle point un être vivant comme les écrevisses et les homards? On n'était déjà pas tant de monde à Sainte-Claire, pour qu'il se fît assassin. Il renonça donc à ces massacres. La solitude a sur nous les effets les plus contradictoires. Elle lui avait, dans la Grande Forêt, appris la gourmandise. Elle la lui désapprenait à présent.

La crise décisive approchait.

Sainte-Claire souffrait, il faut le croire, d'une impuissance physique ; il y avait en elle comme une incapacité de tout bruit. Sans doute, dans une autre solitude, Yanni eût pâti d'un tumulte continu ou d'un tumulte intermittent. Ici, les brises mêmes qui rafraîchissaient l'atmosphère se tenaient dans les hauteurs. Rien ne troublait ainsi le silence qui pesait sur l'île, crûment.

Les bois se taisaient. Les feuilles ne causaient pas. Cette nature exubérante et déserte, luxuriante et muette, donnait à Yanni des mélancolies inépuisables. La tristesse, il est vrai, ne lui était point mauvaise. La tristesse a pour habitude de replier l'homme sur son propre moi, de le

mettre en face de ses chagrins, de l'amener à se plaindre lui-même, par conséquent à se dédoubler — et ce dédoublement est déjà une compagnie dans la solitude.

Il n'en est pas moins certain que dans l'immobilité matérielle et morale, dans la stagnation, aucune consolation ne prévaut. Yanni continuait donc, comme jadis sur sa Colline,après la terreur des visions nocturnes,à se créer, pour s'aguerrir, des bruits factices, des bruits timides, des bruits courts et qui ne vivaient pas : une pierre lancée du rivage,l'eau du vivier agitée par ses doigts.Puis, de nouveau, le silence.

Une nuit, cependant,il fut comblé au delà de ses vœux.

C'était en octobre,juste deux ans après son arrivée. Il fut réveillé en sursaut. Des éclairs et des tonnerres. Le ciel flambait. Enfin ! s'écria-t-il, couché ce soir-là dans sa grotte, à mi-côte de la Colline. La nature se secouait de sa léthargie. Oh ! la belle tempête qui lui venait là !

Le marin,à pleins poumons, aspirait l'air du large.Dans sa joie, il se mit à grimper sur les branches comme sur des mâts. Les lames monstres, aux mille gueules élargies, prenaient d'assaut la Colline, engloutissaient le rivage, dévoraient Sainte-Claire. Ah ! il n'avait pas peur cette fois-ci. L'ouragan, ça le connaissait. Il fut même déçu, quand, subitement, les vagues tombèrent, fatiguées, lasses, anéanties, rien que d'avoir touché, sans doute, l'île silencieuse. Tel, un buffle thessalien, piqué par la rage, déchaîné dans la plaine, écrase et tue, puis s'abat, le mufle cassé contre une roche.

Ça devait être le dernier souffle de quelque tourmente plus lointaine. Après ce vacarme d'enfer, le calme fut pour Yanni comme la pierre d'une tombe sur la poitrine. Le ciel riait, bleu, avec l'aube. Il se sentit les entrailles mordues par un pressentiment lugubre. Son cerveau s'obnubilait. Il descendit sur sa Plage.

Trois peupliers, au tronc élancé,aux cimes mélancoliques, remuées légèrement par des caresses de brises,pous-

sés à l'écart, lui faisaient des signes amicaux. Il s'assit à leur racine. Il regarda la mer. Puis il eut un cri terrifiant que répercutèrent les roches frissonnantes.

Yanni voyait, il voyait de ses prunelles, sur les flots, nager des choses. Oh ! il ne fut pas long à les reconnaître, les mâts brisés, les débris de proue, les ais, les cordages, les poutres. Une folie le secouait. Des vaisseaux dans ces parages ! C'est vrai que, depuis deux ans, quand il avait le temps d'y aller voir, il n'avait pas aperçu une seule voile. Qu'importe ? Sans la tempête, il était sauvé. Ce serait pour la fois prochaine.

Yanni attendait ses épaves, en tremblant. Ses yeux s'exorbitaient. La marée, précisément, lui apportait les débris. Oh ! plus vite, plus vite ! Il brûlait d'amour de palper ces mâts, de manier ces choses dans ses mains, de les choyer, de respirer l'odeur des cordages. Enfin, une épave aborda !

Oui, vrai, c'était comme tout un navire entrant au port. Il la saisit, il la baisa. Ses mains s'enfiévraient. Le solitaire redevenait un homme. Il regardait, à pleins yeux, ces objets que des doigts d'hommes avaient touchés. Ces planches bienheureuses, ces planches bonnes à son cœur, avaient été un navire, un pont, un tillac, une cale, un réfectoire, des cabines. Ces planches, des matelots comme lui y avaient vécu, mangé, bu, dormi, causé. Il entendait la voix de tous ces marins. Ah ! comme les épaves arrivaient en masse maintenant ! Quelles fleurs magiques il caressait là, quels parfums ne venaient point lui muer son désert en un jardin d'enchantement !

Pourquoi, hélas ! les approchait-il ainsi, ces fleurs échouées, de ses lèvres avides, avec tant de gourmandise? Une planchette, planchette de malheur, lui échappa des mains; lui-même s'écroula sur le sable. Il avait lu, en gros caractères, ces lettres :

YANNI PÉTROYANNI

C'était la planchette du cachot sur laquelle il avait incisé son nom !

Le vaisseau naufragé, c'était son propre vaisseau. Le Capitaine, après deux ans, venait le chercher à Sainte-Claire.

CHAPITRE IX

LA VENGEANCE DU SOLITAIRE

L'Espoir, cet Ange aux ailes invisibles et gigantesques, avait jusqu'alors, à travers toutes les détresses, monté la garde aux flancs de Yanni. C'en était fait, à présent. Ce que, dans le fond de son âme, il attendait toujours, — son navire, — venait de disparaître à jamais.

La certitude de son désastre ne provoqua pas d'abattement dans cette nature d'énergie. Elle alluma la colère.

— Ça ne peut pas se passer comme ça !

Telle fut la formule où se résumèrent ses rancunes.

Yanni en voulait à tout le monde. Et d'abord au Capitaine.

Comment ? Ce propre à rien le traitait de soulot, lui, Yanni ? Oui, c'est vrai, il avait, un soir, bu un coup de trop. Avait-il pour cela fait périr le navire ? C'est cet imbécile maintenant que démontait une tempête, qui se fracassait Dieu sait contre quels écueils. Et les camarades ? Ah ! les menteurs, qui lui promettaient de venir le chercher ! Il voyait aujourd'hui de quelle façon. Le voilà bien avancé ! Quelles ressources lui restait-il? Qu'allait-il devenir dans cette île de malédiction ?

Il se prit alors à détester Sainte-Claire, la grande criminelle. L'aspect des lieux les plus charmants se changeait pour lui en aspect de mort. C'est que, derrière Sainte-Claire, sa haine inconsciente allait à la solitude. Yanni voulait se venger. Se venger de qui ? De Sainte-Claire, du Capitaine, des camarades ? Se venger comment ? Ça, il ne l'entrevoyait même point. Il savait seulement qu'il

lui fallait détruire, saccager, anéantir la solitude, au risque de s'anéantir lui-même.

Une heure après la fatale découverte de la planchette du cachot, il se mettait en route, sans projet précis. Sur son chemin, il éprouvait une volupté sauvage à casser des branches, à saccager des fougères, à piétiner des feuilles. Une rage de destruction. Elle s'apaisa, une fois qu'il fut dans la Grande Forêt orientale. La vue d'une pêche éclatante et juteuse, dont son palais connaissait le chatouillement, produisit chez lui ce calme soudain. Il n'en voulait pas encore, à ce moment, à la Forêt, malgré les mois d'anéantissement passés jadis sur la hauteur des arbres. La magie du site, la narcose irrésistible de la nature, la nécrose de la solitude l'enveloppaient-elles à nouveau dans un endormement, cette fois-ci, définitif ?

Inerte, pareil à une chose veule, sans force, sans âme, sans nerf et sans gestes, serait-il bientôt emmailloté dans les beautés implacables de Sainte-Claire, comme dans ces lianes subtiles, dans ces fils de soie qui allaient d'un arbre à l'autre de la Forêt ?

Un accident banal devait décider de son sort.

L'aperception vague des fatales léthargies que lui réservait la solitude le tourmentait sans doute, pendant qu'il savourait, les jambes croisées, sa pêche succulente ; car, soudain, il se leva comme pour se secouer, se reprochant cette gourmandise, dont il se soûlait encore pour s'étourdir dans l'oubli. Il fit quelques pas. Il venait, d'ailleurs, de boire plutôt que de manger. Il eut faim de nourriture. Au moment même, il aperçut des aubergines sauvages à la peau lisse, brillantes comme du cuivre poli. Elles lui avaient échappé jusqu'à ce jour, parce qu'elles rampaient au niveau du sol, sous des plantes.

— Quel régal ! s'écria-t-il. Ces aubergines, cuites, découpées en tranches, saupoudrées de sel, ça va être exquis.

Ce disant, il ramassa quelques brindilles, sortit de la

Forêt, courut à la Plage de sable. De son gilet — le reste du costume neuf perdu dans les constructions de la Colline — il tira son inséparable lunette et, par le moyen employé au jour pascal, il alluma le feu au soleil. Mais sa provision de bois ne suffisait pas. Il retourna chercher quelques fortes broussailles, en alimenta les brindilles qui brûlaient. La flamme jaillit, aiguë et dardée.

Rien qu'à la voir,il tressaillit.Qui peut savoir comment alors la pensée incendiaire s'empara de son cerveau ? Il se tourna vers la Forêt abêtissante, dans un frémissement de haine.

— Je vais te brûler ! Je vais te brûler ! Oh ! la canaille !

Sa main aussitôt brandit un gros tison arraché de l'âtre ; il se rua dans la Forêt, se plaça au cœur dru des arbres. Il lança le tison enflammé sur les herbes hautes. Sèches, privées de pluie dans leur ombre, elles flambèrent instantanément. La flamme s'en fut vite, en montant, lécher un tronc, monta sur les branches, passa comme un éclair sur l'arbre voisin, puis gagna ceux d'alentour, épandue, copieuse, lourde.

En même temps, la fumée en nuages massifs s'abattit sur le sol. L'incendie,en effet, voulait prendre, mais il ne pouvait pas, étouffé sous une voûte compacte et bouchée, qui ne donnait pas un appel d'air. Yanni, dans sa rage, espérait l'embrasement immédiat ; il ne comprenait rien à ces ténèbres. Il crut le projet manqué,retourna sur la Plage apporter d'autres torches.

Bien lui prit de sortir. Quelques instants encore et c'était l'asphyxie. Il respira, une fois dehors, non sans quelque soulagement. Il renonça,réflexion faite, à ses torches. Rien à faire, décidément, dans cette île d'exécration. Elle tuait tout, même le feu.

Il était descendu jusqu'au rivage, pour des bouffées plus fraîches. Il remontait la longue Plage aux Anémones multicolores, le long de la Rivière, résolu, de lassitude, à rejoindre sa grotte par les Collines méridionales.

Subitement, une flamme,non ! une colonne enflammée, avec un élan incoercible, jaillit de la Forêt. Comme il ne soufflait pas la moindre brise, ce jour-là, même sur les hauteurs, la flamme s'élevait au ciel, droite, gigantesque, calme. Le feu, triomphant de la fumée, avait bien pris cette fois ! Les arbres brûlaient justement du côté du sud où Yanni méditait d'aller. Il dut renoncer à cet itinéraire. Une sensation bizarre et soudaine le paralysait.

En même temps que la flamme montait, pure, écarlate et silencieuse, une odeur, de toutes parts, se répandait dans l'île, une odeur unique et divine, envahissante, étouffante, lourde, une odeur faite de l'arôme de tous les arbres en train de se consumer, une odeur universelle où l'on sentait un mélange de toutes les odeurs à la fois, odeurs des pins, des mélèzes, des orangers, des fougères, des pêchers, des poiriers, des pommiers, des cédrats, des fraisiers, des cerisiers, des mûriers, des merisiers, des framboisiers, des vignes, des santals et des pangues.

Yanni reconnut aussitôt le péril. Il estima prudent de se réfugier dans la direction des monticules nord-est, qui prolongeaient vers la mer les Collines septentrionales. L'odeur de l'incendie était plus à craindre, pour l'instant, du moins, que l'incendie lui-même.

Le feu s'étendait lentement dans la Forêt, dévorant les proies qui s'offraient à lui. Partout, il s'avançait avec la même force impérieuse et sereine. Les flammes commençaient à lécher les cimes une à une ; leur trouée maintenant menaçait le nord ; d'autres s'avançaient vers les arbres qui regardaient la mer. Mais, de toutes façons, l'incendie ne vous poursuivait pas ; sa vue assurément angoissait — sans danger toutefois, puisque le fléau, dans ses progrès paisibles, laissait du temps à la fuite.

L'odeur était autrement dangereuse. Elle sursaturait l'atmosphère. A mesure que le feu croissait, les exhalaisons redoublaient d'intensité, se gonflaient d'ivresses et de poisons. Bientôt, les ondulations de chaleur battirent

l'air immobile, y mirent le mouvement ; une brise s'éleva. L'odeur devint alors intolérable.

Voici que l'incendie à son tour semblait attaquer notre solitaire. La Rivière qui coulait au milieu dela Plage lui lançait dans les yeux des éclairs pourpres. Les flammes se précipitaient sur lui ; il ne comprit d'abord pas, puis il vit que c'étaient des branches, des tronçons d'arbres, tombés dans la Rivière à l'intérieur même de la Forêt et qui recouvraient toute la surface liquide.

Le courant, avec lenteur, les charriait, chargé de poutres brûlantes qui coulaient maintenant comme un fleuve. Tout un incendie flottant, terrible et parfumé.

La mer, entre temps, se gonflait, venait à l'endroit où se tenait Yanni, lui mangeait le sable sous les pieds.

Il fallait fuir ; la mer, l'incendie et l'odeur le poursuivaient à la fois.

— Ah ! pourquoi, pourquoi, songea-t-il dans ce désarroi extrême, pourquoi, ce jour-là, mon jour de Pâques, ai-je maudit le Capitaine ?

Il crut une seconde que son châtiment serait de ne pas pouvoir échapper au mal. Les trois ennemis qui lui faisaient une guerre si dure l'effaraient. Il rappela tout son courage, escaladant à bonds saccadés les monticules qui rejoignaient la chaîne des Collines septentrionales. Dès qu'il eut mis les pieds sur la première, il retrouva l'endroit où, le jour même de son arrivée, il avait repéré deux petites chaînes se rétrécissant en forme de serfouette, entre les deux branches de laquelle courait une ravine profonde. La ravine et la pente qui la dominait avaient un aspect rocheux, avec une végétation plus rare que celle des Collines.

Au surplus, pas d'hésitation possible. La nécessité s'imposait de descendre coûte que coûte, par ce chemin abrupt, au fond de la vallée ; sinon, il risquait les complications les plus graves. De la Forêt, le sinistre allait sans doute se répandre sur les Collines septentrionales proches

du précipice au sommet duquel se trouvait alors Yanni. Et l'odeur impitoyable, l'odeur des pins, l'odeur des mélèzes, l'odeur des pangues le pourchassait, s'engouffrait dans ses narines.

L'énervement de Yanni croissait maintenant à chaque seconde. Il détestait, il reformidait toutes ces essences multiples confondues en un nuage unique, invisible et puissant. Il en venait à ne plus pouvoir supporter la vue de la flamme rouge et tranquille. Elle lui annonçait trop une mort de tortures indicibles. Elle lui portait trop de sommeil dans ses parfums, trop d'embaumements.

Yanni ne songea même pas, pour dévaler, à prendre son point d'appui sur des arbres, dont le premier élevait ses frondaisons à hauteur de l'arête extrême du précipice. Il recula, parce que les feuillages de ces arbres rutilaient, s'empourpraient de l'incendie qui leur faisait face. Ce spectacle, décidément, l'affolait.

Il s'assit donc doucement sur le bord du gouffre, afin de se laisser glisser jusqu'en bas, tout en se retenant aux anfractuosités des pierres. Il calculait qu'il serait ainsi plus facilement rendu aux pieds de la côte. Faux calcul. Entraîné, précipité par la déclivité et par la terreur, il appelait à l'aide toutes ses énergies de résistance. Rien n'y fit. La statique a ses lois. Il roulait, s'accrochait, tombait, se redressait, se heurtait aux cailloux, culbutait, vertigineusement.

Un coup de jarret et il se redressa dans le ravin, sans dommage. Une plagette régnait au bout du vallon. Ça ressemblait à un petit port.

Il s'assit. Il respira. Il était essoufflé, exténué, mort. L'odeur et la chaleur du feu le poursuivant toujours, il se leva bientôt, poussa jusqu'au rivage. Il pensait que la proximité de l'eau le délivrerait dela double persécution; car, vraiment, la flamme et l'odeur le poursuivaient, acharnées. Il n'en fut rien ; il se retournait malgré lui, les yeux de nouveau fascinés par l'incendie. Et l'odeur

gourmande, que l'espace ne rassasiait jamais, s'épandait indéfiniment à mesure que le feu menaçait de conquérir Sainte-Claire entière.

Yanni dut donc pousser plus loin, chercher un autre abri. Le plus simple était de suivre les pieds des Collines septentrionales, afin de contourner ainsi le Mont Mafflu, de se sauver vers la Plage du débarquement et de se réfugier dans les environs de sa Colline. Celle-ci le protégerait contre le spectacle rouge qui lui fatiguait l'âme et les prunelles.

Ce projet fut à son tour déjoué. La nuit venait rapide, après le crépuscule. Et, lorsque l'ombre se fit, l'incendie apparut dans toute l'horreur de sa beauté. Les flammes enveloppaient successivement les arbres de la Forêt. Ces arbres étaient fort lents à se détruire,à cause de leur stature prodigieuse, si bien que les premiers brûlaient encore, quand les derniers s'allumaient.

D'un bout à l'autre, ainsi, la Forêt formait une flamme unique et gigantesque, un lac d'embrasement aux ondulations pacifiques, immenses, transparentes, aux mouvements doux et bercés. La rougeur monstrueuse illuminait l'île et le ciel et la mer et l'horizon le plus reculé. Et, dans le même instant, tandis que la création rayonnait de cette clarté miraculeuse, l'incendie, inlassablement, perpétuellement, prodiguait autour de lui les ivresses de ses émanations délétères ; l'incendie éclatait, fusait, envahissait l'étendue sans limite, comme ferait un soleil aux rayons odorants, symbole véritable de l'Amour qui verse au monde, en se consumant, son arôme impérissable.

Yanni, médusé, regardait avec stupeur ; la terreur de l'incendie le secouait, comme peut secouer la terreur de l'Amour. Et voici que l'Amour précisément allait accomplir son miracle.

Le malheureux désemparé, qui ne se doutait de rien à cette minute, longeait,avec des précautions sans nombre,

les falaises qui prolongeaient la Plagette septentrionale en de sinueux détours, encore inexplorés par Yanni. Il ne voyait qu'une chose : la portion du Mont Mafflu qui regardait son île formait avec le versant des Collines opposées un angle aigu, un gouffre au fond duquel régnait une obscurité complète, où, par conséquent, le reflet de la flamme ne pénétrait pas. Yanni avait l'illusion que l'on a dans les moments de péril extrême : fermer les yeux, afin d'échapper à la mort ; pour lui, de même, ne plus voir cette flamme, c'était se persuader qu'elle n'existait plus.

La malchance voulut que le renfoncement visé ne fût pas abordable. Le Mont Mafflu, maintenant, à cause de la marée haute qui tenait circulairement les bases mêmes de la montagne, formait un îlot, se disjoignait de Sainte-Claire. Yanni comprit tout de suite que les eaux, derrière le mont, pouvaient être dangereuses à traverser, parce que noyées d'ombre.

Que faire ? Le désepoir le saisit. Avec l'énergie qu'il donne, Yanni crut trouver le salut, le salut suprême, il crut échapper à l'incendie, échapper à l'odeur persécutrice, en allant se terrer, se ramasser aux pieds du mont, du côté de la mer. De là où il était, il voyait déjà le massif projeter sur l'Océan son ombre tutélaire. Le sel marin, respirable de la sorte à proximité, le sauverait peut-être des odeurs capiteuses et léthifères.

Seulement, pour atteindre un des points situés de la sorte, il fallait se jeter à l'eau ! Alors Yanni, Yanni, qui, depuis la mésaventure du premier bain,—il y avait deux ans de cela,—se risquait, nous l'avons vu, circonspectement, même sur la grève, Yanni s'élança tumultueusement à la nage.

Il nageait donc à tour de bras, avec d'autant plus de courage qu'il fallait traverser, de la Plagette aux pieds du Mont, une zone exposée, dont la réverbération aveuglait le nageur, dans un empourprement de sang. Il avait

parfois la sensation que les flammes le léchaient en pleine eau.

Enfin, il aborda, saisit de la main un pan de roc, se hissa jusqu'à terre, s'enfonça, se pelotonna dans l'ombre de salut. Sur ses genoux ployés, immobile, il courbait sa tête anéantie. Il se recroquevillait en lui-même, il s'insensibilisait, il oubliait. Les paupières cependant lui faisaient mal comme si des dards enflammés lui en trouaient l'épiderme.

L'incendie inextinguible, aux rougeurs fauves, lui semblait toujours surgir de toutes parts, à droite, à gauche, surtout devant les yeux. En effet, l'Océan était immense et l'orbe de la montagne petit en comparaison. L'ombre ne se projetait donc pas très loin du rivage; à la ligne où elle finissait, la pourpre de l'incendie aussitôt miroitait en éclairs gigantesques, éclaboussait jusqu'aux ultimes confins de l'horizon.

L'obsédante splendeur finit par forcer Yanni à soulever un moment les paupières qu'il tenait closes obstinément.

Le spectacle qui s'offrit alors à son regard faillit le tuer sous le choc.

En face de lui, mais encore à une certaine distance, il aperçoit une chose insolite, une falaise, une montagne, une autre île, quoi ? illuminée de bas en haut par l'incendie de Sainte-Claire !

C'était une île, Yanni ne se trompait pas, et cette île c'était Masatière, une des trois de l'Archipel de Juan Fernandez. Le Mont Mafflu, quand on était à l'intérieur de Sainte-Claire, cachait Masatière complètement et de toutes parts.

La lumière pénétra dans le cerveau de Yanni. Il comprit. Il comprit que c'était une île, parce qu'il distinguait derrière une hauteur qui, là-bas, se dressait en muraille et qui, par le milieu, se scindait en fente verticale, une réverbération qui n'était autre que celle de son incendie sur

des eaux ultra-insulaires. Il ne pouvait pas y avoir là de continent.

Il sonda l'espace de son œil marin. Il regardait, regardait toujours. Dans la tension affolée de ses nerfs, dans l'effort de son âme multipliée, dans l'hyperesthésie de ses sens et de ses yeux, il crut qu'il perdait la tête, parce qu'il découvrait, sur la crête de la haute muraille, aux flancs de la fente médiale, il découvrait des choses qui remuaient, qui allaient et qui venaient, qui descendaient et qui remontaient, qui couraient çà et là dans un affolement, comme des points imperceptibles, comme des fèves, comme des pois-chiches, comme des sphérules, ô ciel ! comme des bêtes — puisqu'elles remuaient — comme des hommes — qui peut savoir ? — comme des êtres vivants, enfin !

Des êtres vivants, oui. Mais ce n'étaient pas, hélas ! des hommes. C'étaient les bêtes de Masatière que le flamboiement de l'incendie avait attirées, curieusement, sur la montagne. Peut-être — et pourquoi pas ? — sentaient-elles, ces bêtes sympathiques, qu'une créature comme elles animée périclitait là-bas dans l'angoisse et dans la douleur. Ce sentiment chez elles était peut-être aussi un miracle de l'Amour, qui, partout où il lance ses feux, attire les regards et prend les âmes.

CHAPITRE X

UN ORANGER VOYAGE SUR LA MER

Depuis cette minute, nettoyé de toute espèce de terreurs, libéré de toute espèce de soucis, notre brave garçon n'eut plus qu'une idée au monde : tenter l'impossible pour rejoindre ces êtres vivants — quels qu'ils fussent, fussent-ils des loups dévorants.

L'incendie compliquait la situation. Il la simplifiait aussi. Rien de plus aisément praticable désormais que

le parcours du midi au nord de l'île, jusqu'à l'endroit où Yanni aurait surtout à faire, c'est à savoir du côté du Mont Mafflu, le mont révélateur. La disparition de la Grande Forêt laissait libre le terrain intermédiaire. Mais avec ces arbres magnifiques disparaissait du même coup la plus riche alimentation de Yanni, son grenier d'abondance.

Heureusement, il restait toujours la Rivière avec son eau curative et nutritive — qui n'avait cependant pas cessé tout de suite de charrier le bois incandescent. Il restait encore la Colline et, à quelques mètres de la Forêt, au sud-est, le champ de maïs que nous connaissons ; car ce phénomène singulier s'était produit que le feu avait pu se propager de proche en proche seulement. Comme aucune brise ne soufflait, dès qu'il y avait une saute à faire, un espace à franchir, dénué de matière combustible, entre la partie brûlante et la partie indemne, la flamme s'arrêtait.

Voilà comment les Collines de la zone orientale, à cause des ravines qui les séparaient de la Grande Forêt, voilà vomment toute la vallée de l'ouest, avec les eaux du ratin traversé par Yanni, le jour de son arrivée, et qui aboussissait à la grotte rocheuse, avaient été épargnées. En comme, le sinistre se bornait à la Grande Forêt d'abord, puis à la Forêt géométrique sise sur le terre-plain de la grotte, enfin aux Collines septentrionales, trop voisines du foyer d'incendie. C'était assez coquet déjà.

Les deux forêts et la Colline finissaient de brûler le lendemain parmi les cendres chaudes. L'odeur, en revanche, persista des jours et des jours, parfois agréable, parce qu'évaporée, parfois âcre et torturante.

Yanni n'avait plus de mal à y échapper; régulièrement, il se rendait au Mont Mafflu, s'y promenait, s'y asseyait, y restait rêver des heures, considérait Masatière, élaborait son évasion, méditait ses plans.

Ce n'était pas commode d'en adopter un.

Aller en face à la nage ?

Oh ! la fatigue, il ne la craignait guère.

Mais le souffle ? Le sien suffirait-il pour une distance qui paraissait honnête, qui était un peu traîtresse, parce que difficile à calculer ?

Comment lutter contre la faim et contre la soif ?

Comment préserver certains objets indispensables à emporter ? La nourriture, par exemple ?

Et les requins ? S'il en venait dans ces eaux ?

Cette idée lui fit vite lâcher ce projet de folie.

Un danger d'un caractère plus sérieux, c'était la tempête.

C'est vrai ; il n'en avait encore vu qu'une à Sainte-Claire. Qui dit une, dit deux. Elle pouvait survenir d'un moment à l'autre.

Et, si elle survenait, un radeau — comment le fabriquer ? — de quel secours lui serait-il ? Puis, sans gouvernail, le radeau pourrait s'en aller au diable aussi facilement que dans la direction de Masatière.

Il essaya cependant du radeau, ramassant, sur le versant de la Colline, les bois jadis équarris, les attachant l'un à l'autre, à l'aide de lianes et de branches souples ; il utilisa même une de ces planches comme gouvernail.

Non ! Sans voiles, il ne pouvait rien faire.

Réussît-il même à se construire un canot, à se servir de clous de bois, à se munir de tous les accessoires nécessaires, un coup de brise violent n'avait qu'à souffler ; il périssait, corps et biens.

Alors Yanni eut une crise de désespoir.

Sa rage, dans ces cas, se tournait toujours contre l'auteur premier de ses maux—oh ! non pas contre lui-même, mais contre le Capitaine. Peu importait qu'il fût mort. Même mort, Yanni ne lui pardonnait pas. Il injuriait maintenant les ferrailles imbéciles dont le Capitaine l'avait stupidement loti. Aucun de ces outils ne pouvait lui servir, en réalité, dans la solitude. Dans les villes, un

outil vient à vous manquer, vous courez chez le voisin. Ici, c'est toujours l'outil essentiel qui vous manque, et alors vous avez beau courir. Vous en êtes pour vos frais.

La toile du ballot ne pouvait servir à donner même un quart de voile. A Sainte-Claire, il fallait se tirer d'affaire avec les éléments fournis par Sainte-Claire. Et Yanni ne voyait pas ces éléments.

Un seul point fixe : aucune hésitation ne pouvait exister sur l'endroit qu'il choisirait pour s'embarquer. Il n'y avait pas à chercher en dehors de la Plagette au bout de la ravine en serfouette. Sans doute, en se tenant sur le bord extrême, on n'apercevait encore pas Masatière. Mais il n'y avait qu'à doubler le Mont Mafflu et l'on avait aussitôt son cap.

Il inspectait un jour le vallon et, pour mieux l'embrasser d'un coup d'œil, il grimpait sur cette côte en fer à cheval, où il avait si bellement dégringolé, le jour de l'incendie. Il approchait du faîte quasi dénudé. Subitement, ce fut comme un coup de pistolet dans la nuit ; la lumière se fit dans son cerveau. Il tenait son salut. Il venait de *trouver*, tout comme Archimède. Un Grec, et, par-dessus le marché, un marin, ça trouve toujours.

Droit devant lui, près de l'arête du précipice, il revoyait ces trois arbres que la flamme, au jour de l'apeurement, baignait des rougeurs de son reflet. Leur racine plongeait jusqu'aux profondeurs de la pente, tandis que leurs branches s'élevaient jusqu'au plateau supérieur de la Grande Forêt, toute rase à présent. Un de ces arbres s'inclinait légèrement sur ses deux voisins. C'étaient des orangers, de ces orangers comme seules ces îles en produisent, d'une hauteur de vingt-cinq à trente mètres, d'un diamètre de cinq mètres environ.

L'oranger du milieu, dont il considérait le pied avec attention, lui parut comme déraciné. Yanni ne fit qu'un saut jusqu'à lui. Mais non ! L'arbre tenait bon, toujours

feuillu, vert et brillant dans sa presque totalité. Un fort tison, tombé sur la pente, lors de l'embrasement, se voyait encore, éteint à cette heure, contre le tronc fortement entamé. L'oranger est dur ; c'est pourquoi, n'étant pas, à cet endroit, cerné de flammes, il n'avait pas flambé.

Yanni éprouva cette commotion destructive et délicieuse, faite de terreurs et d'espoirs, qui nous prend aux minutes où nous concevons, sans la certitude de réussir, une idée de délivrance. Il approcha du tronc, tâta, pesa. Ça bougeait! Bonté divine ! Il fit le signe de la croix, se mit aussitôt à l'ouvrage. En tirant de-ci, en poussant de-çà, l'arbre viendrait peut-être. Ah ! Jésus-Marie ! S'il tombait, c'était notre bateau assuré. Il n'y aurait plus qu'à creuser le tronc, à le tailler au dedans comme au dehors ; puis, avec un couteau, un sarcloir, un caillou, un instrument contondant quelconque, on pratiquait l'excavation on avait le canot — un canot à toute épreuve, étant donné les dimensions.

Et les mâts ? Et la poupe ? Et la proue ?

Oh ! la proue s'offrait d'elle-même à Yanni ; il n'avait qu'à couper celles des branches qui, du côté du feu, avaient été roussies et desséchées ; on amincirait le sommet du tronc, déjà mince naturellement. Ça faisait une proue des plus sortables et qui vous fendrait les flots de son éperon.

La mâture et la poupe allaient toutes seules.La poupe, c'était la base arrondie du tronc, débarrassé de ses radicelles. Deux ou trois grosses branches, prises aux justes places, une au milieu, l'autre près du tronc, une troisième, s'il le fallait, près de la proue, voilà les mâts. On n'aurait qu'à élaguer les autres branches.

Pour ce qui est des voiles, Sainte-Claire, vrai ! en aurait plutôt trop que moins, même après l'incendie, grâce à ses fougères ou encore aux feuilles monstrueuses de la pangue. A la rigueur, l'écorce amenuisée de l'oranger

pourrait servir. A coup sûr, le maniement de l'écorce serait délicat. On s'en tirerait quand même. Les feuilles des fougères pouvaient sans difficultés spéciales se hisser et s'amener. Les lianes de l'île feraient des cordages excellents, aussi solides que souples.

Et quel navire vous aviez là ! Un navire, tout d'une masse, dont on aurait vainement cherché le pareil ; car celui-là ne pouvait pas craindre la tempête, étant, par essence, insubmersible ; personne n'a jamais pu voir sombrer un arbre, c'est à savoir un canot tout d'une pièce. Les mâts seraient-ils défaits, que le bâtiment serait sauf. Aujourd'hui encore les indigènes emploient de préférence l'oranger dans leurs meilleures constructions navales.

Beaux rêves cependant que tout cela, tant que l'oranger de Yanni resterait à sa place !

Yanni, s'attaquant à la tâche avec résolution, recommença ses expériences. Il n'osa pas, d'abord, brusquer les événements. Il prenait des surcroîts de précautions, en grimpant sur l'arbre, pour éviter une chute violente. Il gagna l'extrémité du tronc, cherchant, à mesure, ses points d'appui sur les branches des deux orangers accotés au sien. En alternant, non sans habileté, ses montées et ses descentes, en graduant ses pesées, en ayant bien soin de ne pas lâcher d'une seconde, d'abord les branches, ensuite les troncs mêmes des deux orangers voisins, il amena gentiment son oranger jusqu'à terre où il le coucha comme on couche un petit enfant.

Une difficulté l'attendait, qui entraîna les conséquences les plus saugrenues.

Connaissant déjà, par Naxos, la dureté proverbiale du bois d'oranger, Yanni surmonta sa répugnance et se décida — car il fallait tenter l'impossible pour son salut — à se servir des outils laissés par les camarades. Il y avait eu recours, une première fois, comme ça, pour ne pas faire la mauvaise tête. Cette fois-ci, ça pouvait lui porter mal-

heur de toucher des objets ayant appartenu à des sinistrés, à des gens maudits par lui-même.

Il s'y résolut cependant. Il faut croire que la malédiction avait opéré d'une façon rétrospective sur les dons, après avoir précipité les donateurs dans les abîmes de l'océan. Le fer se brisa, l'acier perdit toute souplesse, sans aucun résultat appréciable. La scie et le marteau, seuls, purent lui être de quelque usage accessoire ; ils ne lui furent, en effet, que de mince utilité pour l'essentiel, qui était de pratiquer dans le tronc rebelle le creux nécessaire à une couchette, aux provisions et un trou plus petit, plus en profondeur, pour l'eau qu'il voulait emporter avec lui.

Il fallut appeler au secours les pierres tranchantes ou pointues de la grève, pour râcler et pour fouiller. Une carapace de tortue servit à river des clous,couper des cordages, marteler et équarrir. Une trouvaille des plus opportunes fut celle de l'*écope* ou appendice caudal de la bête. L'écope, très dure, peut aussi bien fouir que trancher. Yanni ne s'en priva pas. Heureusement encore que la chaleur du feu avait rendu le bois plus flexible !

Le travail dura bien cinq mois. Une fois terminé, tout restait à faire. Comment transporter le beau canot du fond du ravin jusqu'à la Plagette ?

Ce fut la besogne la plus dure. Il dut y mettre tout un mois de plus par poussées lentes et successives, grâce au velours que, par endroits, lui présentait la mousse du vallon. Dès qu'il atteignit le sable, il put plus aisément faire glisser son gigantesque navire d'oranger.

Quand, enfin, il vit l'eau proche, quand la douce vague, à marée haute, vint prendre dans ses volutes, insensiblement, l'embarcation de délivrance, le soupir qui lui sortit du cœur, après tant et tant de détresses, rendait je ne sais quelle âpre musique de joie forcenée.

Adieu, Sainte-Claire, adieu — et sans revoir, s'il vous plaît !

Quel homme heureux que ce Yanni! Le voici qui voyage dans la splendeur d'une mer bleue, sous l'azur d'un ciel tout aussi splendide. Il a l'espoir au cœur. Un courage lumineux l'accompagne. D'un paradis terrestre il va — sans le savoir ! — passer à un autre paradis, accomplissant la traversée au sein d'un oranger odorant.

Le cher ami avait tout prévu — sauf ce qui arriva. Il parlait de tempête, il la déjouait d'avance par mille plans astucieux. Et c'est contre le calme le plus plat que son voyage eut à lutter.

Pas une brise.

Notre capitaine arpentait le tillac, amenait les voiles, les disposait avec art. Résultat : néant.

Quelquefois un souffle d'air semblait caresser l'extrémité des mâts ; nous savons que le phénomène se produit dans ces contrées ; le vent aime les hauteurs ; il n'effleure même pas la face de la mer.

Au départ de Sainte-Claire seulement, la montagne enfla les fougères du voyageur de quelques haleines un peu plus fortes, qui tombèrent, dès qu'il eut un peu gagné le large.

Il en arrivait maintenant à réclamer la bourrasque.

Sans des rames fabriquées fort opportunément avec les tiges, avec les lamelles plates et résistantes des feuilles de pangue, il y serait encore. Il ramait à force de bras et, quand la fatigue lui paralysait les muscles — c'était rare — il se mettait à pêcher. Une partie de ce qu'il attrapait lui servait d'amorce pour en attraper encore.

C'est égal. Les jours étaient torrides et durs. La nuit, sur son oranger immobile, Yanni se reposait délicieusement. Dès l'aube, il arborait son chapeau. Ce chapeau énorme, il l'avait simplement fabriqué avec de larges feuilles et avec des fougères, dont, pour se préserver des morsures du soleil, il s'entourait tout le corps.

Fougères sur les mâts, fougères au fond de la chaloupe pour s'étendre, fougères sur le pont, partout des fougères!

Son vaisseau n'était vraiment qu'un jardin vert jailli du sein des flots bleus.

Le voyage dura dix jours ! Dix jours séculaires.

Et il ne savait comment aborder, le rocher où il se dirigeait paraissant inabordable.

Les choses, à mesure qu'il approchait, prirent meilleure tournure. Il y avait, au bas des falaises, une plagette de galets, pas trop inhospitalière. Tout à côté se trouvait cette fissure, cette ravine entre les montagnes, aperçue du Mont Mafflu, la nuit de l'incendie. Elle allait d'un golfe à l'autre — du golfe méridional, qui faisait face maintenant à Yanni, et qui s'appela plus tard la *Bahia Coqbajal*, au golfe septentrional, qui s'est appelé la *Bahia del Padre.* C'est dans ce dernier golfe qu'après des années devait se dérouler, dans l'existence de Yanni, la grande crise.

La petite plage où il aborda se cachait derrière la montagne. C'était un coin charmant, solitaire et sûr. Une belle grotte, que les touristes admirent toujours, s'ouvrait dans le roc. Abri fait à souhait pour le repos et pour le rêve. Après avoir tiré son canot à terre, c'est là que notre marin alla s'étendre. Le sommeil qu'il y goûta fut un sommeil délicieux. Mais j'ignore s'il vit en songe la vie terrible qui lui restait à vivre, et le Paradis aussi qui lui réservait, dans ce séjour nouveau, des bonheurs vierges aux parfums irrespirés.

CHAPITRE XI

L'ILE AUX BÊTES

Masatière, où Yanni abordait, est, sans conteste, l'île la plus importante de l'Archipel de Juan Fernandez. Elle est, pour le moins, quinze fois plus grande que Sainte-Claire. Quant à Masafuère, toute modeste, dirait-on, puisqu'elle se met hors de la vue de ses deux sœurs, elle devait être, seulement vingt ans plus tard, le théâtre d'un

drame intime dans un drame social,avec des personnages nouveaux, ayant pour acteur et pour ancêtre Yanni lui-même.

Masatière, par sa configuration, par plusieurs de ses particularités, rappelait une île historique, celle où, une trentaine d'années avant Yanni, pour une faute de service analogue, fut déposé le marin Alexandre Selkirk, un solitaire authentique, et non point un solitaire frelaté comme Mister Robinson Crusoë.

Au bout de quatre ans, Alexandre Selkirk présentait les trois caractéristiques suivantes : la plante de ses pieds avait durci au point qu'il ne sentait plus l'âpreté des pierres et qu'il dépassait les chèvres à la course ; il avait perdu complètement l'usage de la parole ; une pilosité des plus abondantes, accusant je ne sais quel phénomène de régression animale, s'était développée sur tout son corps, pour le protéger, ainsi que les bêtes, contre le froid et contre le soleil.

Nous possédons une relation des plus exactes de cette aventure, dont l'auteur anglais Daniel de Foë a tiré le mensonge de son Robinson. Il lui donna pour séjour Masatière.

Masatière ressemble de tous points à un triangle à lignes brisées ; le côté méridional de ce triangle va du sud à l'ouest et se termine avec la falaise que Yanni voyait droit devant lui, des pieds du Mont Mafflu, c'est-à-dire de la pointe septentrionale de Sainte-Claire,la falaise aux pieds de laquelle il avait abordé.

Le second côté va de cette falaise jusqu'au nord, où deux vastes promontoires encerclent deux golfes.

Le troisième côté,enfin, constitue la base du triangle, base découpée en plages de sable, en rivages enchantés,en baies mignonnes, en anses gracieusement arrondies, le tout orné de bois, d'arbres, de forêts, de rivières dont nous ferons la connaissance. C'est la partie orientale de la grande Ile.

Trois chaînes de montagnes courent, du centre de Masatière, à chacun de ses trois angles. Mais la chaîne qui, du Massif central, domine jusqu'à la pointe sud-ouest occupe toute cette région qui,de la sorte, apparaît comme un promontoire géant, parce que le côté du triangle qui remonte vers le nord est coupé, tout à coup, par l'immense *Bahia de la Fé*, la *Baie de la Foi*.

Plus bas, la ligne méridionale est toute creusée dans son milieu, si bien que la chaîne du sud-ouest et nord-ouest remplit à elle seule la saillie étroite et longue. Là, il n'y a plus que pierres, rochers et cailloux ; la végétation est rare, non pas, bien entendu, si nous la comparons à notre misérable Europe, mais à l'orient de l'Ile, qui est une pure merveille.

Ainsi donc, notre île est divisée en deux zones : la zone nord-ouest et sud-ouest, qui est sèche, rocheuse et plutôt aride, puis la zone nord-est et sud-est, la plus vaste de Masatière, zone fortunée où tout vous réjouit les yeux, les plaines, les prés, les montagnes — dont la plus haute atteint un millier de mètres — où, suavement, les ruisseaux et les sources bavardent avec vous, où une rivière vous accompagne du cours diamanté de son eau,vous conduit paresseusement jusqu'au rivage. Libre à vous de rêver étendu à l'ombre molle des ravines, à errer dans les prairies, à vous égarer dans la fraîcheur et la paix des bois et des forêts. Et, toujours, avec le même climat, mais comme plus animé, comme plus vivant, toujours avec la même splendeur d'un ciel inexprimable, avec le même éternel été, Masatière vous donne au quadruple, vous donne au centuple la flore et les fruits et les herbes nutritives que vous donnait déjà Sainte-Claire.

Ce permanent été, ce ciel unique et miraculeux, Yanni ne se doutait guère qu'ils devaient le griller pendant près de quinze ans — à condition, toutefois, qu'il ne demeurât pas où il venait d'aborder ; car, là, un nombre extrêmement restreint de mois aurait eu raison de lui. Il com-

prit vite — au bout de cinq à six jours — qu'il n'y avait pas moyen de subsister parmi des rochers — fût-ce des rochers s'ouvrant en grottes — avec la canicule, la sécheresse et la stérilité de l'endroit. Les arbustes, les maigres herbages des environs, les coquillages de la côte, malgré la tendresse et la succulence de leur chair, ne le mèneraient pas loin. Ses provisions déjà s'épuisaient et il lui fallait en réserver quelques-unes pour manger là-haut, sur la montagne, où il voyait bien qu'il fallait tenter une ascension, sans qu'il se rendît compte encore de ce que son estomac y trouverait de possible alimentation.

Il se mit en route, redoutant un peu tout de même les escarpements et les rocs. Son enfance dans sa Naxos, avec ses chemins aux pierres plantées de champ, l'avait bien habitué à ces *cacotopies*, comme on dit là-bas d'un mot pittoresque. Mais c'était loin. A Sainte-Claire encore, s'il se passait de chaussures, c'est que les lieux étaient assez doux à pratiquer. Il y avait ici, de toute apparence, un fort apprentissage à faire.

Il fallut, malgré tout, tenter l'escalade. Une idée fixe le possédait, tandis que, marcheur infatigable et méthodique, il gravissait la montagne avec lenteur ; il se demandait quel genre d'habitants il rencontrerait là-haut, à quels êtres réels pouvaient bien correspondre ces fèves mouvantes aperçues de Sainte-Claire.

Ce souci l'obsédait plus que celui de sa nourriture, plus que celui de la nature des lieux nouveaux, habitables ou non. Il trouverait toujours moyen de les habiter, puisqu'il était sûr d'y trouver une société, qu'elle fût hostile ou qu'elle fût amie.

Ce désir devint en lui si fort qu'une révolution s'opéra dans les profondeurs de son âme, sans qu'il en eût conscience. On eût dit qu'il rompait avec le passé pour courir à l'avenir, et cela prenait la forme d'un dialogue où à lui seul il faisait, monologuant en cours de route, les questions et les réponses.

Les camarades défunts ouvraient le feu :

— Voyez-vous ce vieux Yanni ! Le voilà tout de même rescapé de Sainte-Claire !

— Et pour de bon encore ! Beaucoup mieux que vous des flots !

— Allons,raconte-nous ça.Tu avais plus d'un tour dans ton sac, toi qui, au départ, gardais si bien ta bouche cousue.

— Vous auriez préféré, sans doute, me voir là-bas changé en bête ?

— Ne dis pas cela, Yanni ! Nous venions te chercher, suivant notre promesse. Nous voulions te ramener dans notre doux pays.

— Sur quoi la tempête vous a cassé les jarrets. Mes compliments !

Mais, tout à coup, je ne sais quel rythme, familier au peuple de Grèce, vint relever le dialogue. Les camarades donnaient le *la*.

— D'oubli la mort est conseillère.
Calme ton cœur et ta colère !
— Moi ? Très calme dans mon exil !
Et vous, l'Hadès, comment c'est-il ?
— La mer rayonne dans sa gloire.
Mais la tombe est lugubre et noire.
— Tant pis ! mon sort n'est point pareil.
Je jouis de mon fier soleil.
— Jouis, frère, jouis de vivre.
Que d'air pur ton gosier soit ivre.

Sur cette allusion visant discrètement—comme il convient à des ombres — des vices que nous connaissons, Yanni devint plus amer et cingla, retombé dans la prose :

— Ah ! ça, vieux bandits, il faut tout de même que vous m'expliquiez par le détail comment vous avez pu vous arranger — Lui et vous — pour faire sombrer ce navire insombrable.

Et les tristes matelots répondaient.

— Charon est un dieu fort. Il prend mille visages.
Tantôt il passe, au haut des monts, sur son cheval,
Tantôt il rase le val.
Il se fait pont, il se fait pierre ou paysage.
Il se fait mère ; il te berce dans son giron.
Il se fait roc, tempête, écueil, coup de tonnerre.
Il se fait île, et là, vivant, Charon t'enterre !
— Je reste dans mon île et je vaincrai Charon !

Telles furent les paroles, teintées de quelques ombres, que Yanni échangeait avec ses camarades trépassés. Yanni faisait bien de parler encore haut. Son nouveau séjour ne lui réservait pas beaucoup de conversations ; il lui gardait, en revanche, pas mal de turbin. Il avait le temps, pour l'heure, de se livrer à des monologues, puisqu'il lui fallut une marche de trois jours avant qu'il pût atteindre le Massif central. Au bout de deux autres jours, il parvint, en suivant la chaîne transversale, où le chemin était particulièrement pénible, jusqu'aux premiers contreforts de la côte orientale, à une distance encore d'une dizaine de kilomètres du rivage, en pleine montagne.

Et toujours personne ! Ni hommes, ni bêtes ! Il désespérait.

Un spectacle inattendu vint lui rendre son courage.

Yanni approchait du Pic principal, se demandant par quels biais il le tournerait. Il levait des yeux affligés sur les hauteurs, lorsque, loin de lui, sur le sommet du mont, la tête à demi-penchée vers la plaine, une croix blanche sur le museau, les pattes minces appuyées sur deux rocs aigus, le poil lisse et tombant, grande, rebondie, attentive, Yanni aperçoit, debout, une chèvre. Elle n'avait jamais vu d'homme à Masatière. Elle se demandait ce que pouvait bien être cet animal qui, sans se presser, escaladait ainsi sa montagne à elle.

Le cœur de Yanni éclata de joie. Il y avait donc bien des habitants dans l'île nouvelle ! Ah ! il ne s'était point trompé. On allait pouvoir causer à présent.

Une justice à lui rendre : il ne songea pas à la chair de

l'animal. Il ne songea même pas au lait de la bête. Il songea, en tout premier lieu, à la compagnie qui s'offrait à lui. Toucher de ses doigts, tenir entre ses mains un être qui vit, qui respire et qui marche, tel est le vœu où se concentrait son âme, toute.

Mais, hélas ! aller dire bonjour à une chèvre sur le sommet d'un précipice ne constitue point une opération facile. Yanni s'avançait à pas mesurés et prudents. Il la regardait avec la peur constante de la voir s'échapper. La chèvre, au contraire, ne quittait pas sa place, amusée de cette créature qui trébuchait, qui tombait, qui se relevait, qui s'y prenait mal de toute évidence. Puis elle revint à son affaire, qui l'intéressait davantage, à son repas.

Les chèvres ont une prédilection pour ces montagnes, parce que la couche de terre y est très mince et que, dans ces conditions seulement, il pousse entre les rochers une plante nommée *téatine*, dont ces bêtes sont particulièrement amoureuses. La téatine pousse au nord et aussi le long de la pointe occidentale dont le Massif central est un prolongement. Il ne manque pas non plus de téatine dans nombre de ces recoins. C'est pourquoi notre chèvre, paisible et insouciante, d'un saut facile, descendit bientôt sur un point de la montagne qui se présentait comme une petite prairie circulaire, comme un plateau. Elle y broutait la téatine avec ivresse.

Yanni ne lâchait pas son idée. Son ascension devenait maintenant plus facile à cause du nouveau pâturage où l'animal venait de se transporter, puisque c'était moins haut. Yanni avançait donc avec une lenteur forcée; car le chemin, jusque-là, demeurait toujours scabreux. Cette lenteur, qui n'effrayait pas l'animal, servait, au surplus, les projets du chasseur. Le malheur est qu'il ne s'en doutait point; dès qu'il prit pied sur le plateau en question, Yanni, pour pincer plus sûrement sa proie, se mit à courir.

Cette hâte lui fut fatale.

La chèvre, jusque-là, n'avait point vu d'homme. Elle n'avait donc aucune peur. Ce phénomène a été souvent observé, entre autres, sur des oiseaux dans des endroits absolument inhabités. Rien de plus aisé que de les attraper ; ils ne soupçonnent pas un instant ce qu'on leur veut.

Notre chèvre, de même, tant que Yanni approchait d'un pas normal, ne se troublait point. Dès qu'il accéléra le mouvement, elle se méfia. Peut-être avait-elle vu courir d'autres animaux, dans l'île, qui ne lui portaient aucune amitié. D'un bond rapide, elle disparut.

Notre solitaire fut désappointé. Il eut beau se démener. Il put tout juste conjecturer la direction prise par la chèvre, du côté de la mer, vers les prairies orientales. Inutile de se trémousser. Il ne la gagnerait pas à la course. Il revint en arrière chercher ses bagages, abandonnés pour faire plus vite. Il regagna le plateau de sa mésaventure.

Le soir venait. Yanni s'allongea dans ce petit préau et dormit bien. L'image du cher animal lui tenait, je crois, compagnie, après deux années noires de solitude absolue.

Dès l'aube, il suivit le chemin pris, à ce qu'il supposait, par la chèvre. Il n'en vit aucune trace, mais fut consolé par les splendeurs découvertes dans cette région de privilège. Il admirait maintenant le détail. Il se repaissait les regards de ces eaux parmi les verdures, de ces prairies de mer azurées à l'immense étendue, qui formaient un si bel arrière-fond aux plaines magnifiques. Tout le charmait, jusqu'à la mélancolie de cette nature fastueuse et abandonnée.

Il se coucha, ce jour-là, dans une petite grotte, aux pieds, tout aux pieds du Massif Central. Il était harassé. Sa tête s'enfiévrait de mille projets. Il méditait, avant tout, de faire le tour de son île. Et surtout, oh ! surtout, cet être vivant, surgi devant lui dans le désert, poursuivi

par lui dès la première minute, désiré par lui maintenant de toute l'acuité de son désir, cet être préoccupant, comment en venir à bout — de celui-là ou de ses compagnons, car il y en avait d'autres, sûrement — comment en faire la chasse ?

Le malheureux y rêvait, ne se doutant pas jusqu'où cette chasse le mènerait.

JEAN PSICHARI.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Albert Cim : *Récréations Littéraires*, Hachette. — René Martineau : *Promenades Biographiques*, Librairie de France, Sant'Andrea et Marcerou. — Luc Durtain : *Face à Face, ou le Poète et Toi,* La Maison des Amis du Livre.— A. t'Serstevens : *Petites Trilogies*, Camille Bloch. — Mme Ernesta Stern (Maria Star) : *Au Soir de la Vie*, Éditions Gallus.

M. Albert Cim, l'auteur des *Mystifications littéraires*, a collectionné dans ce nouvel et amusant ouvrage : **Récréations littéraires**, les curiosités et singularités, les bévues, lapsus et drôleries qu'on rencontre chez nos grands écrivains depuis Corneille et Racine jusqu'à Victor Hugo, Flaubert, Zola et les symbolistes. Certains de ces lapsus sont célèbres et pour ainsi dire classiques ; mais il serait amusant et juste de réhabiliter quelques-unes des hardiesses de style de ces auteurs jugées à tort comme des incohérences : ce ne sont souvent que des images ou des métaphores un peu osées. Tel le cri fameux de la Thisbé de Théophile de Viau :

> Ah ! Voilà le poignard qui du sang de ton maître
> S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître !

Grâce à M. Doumic et aux autres fabricants de manuels scolaires, la plupart des lycéens ne connaissent Théophile que par ces deux vers de mauvais goût ; mais il serait temps, il me semble, de cesser cette mauvaise plaisanterie, qui consiste à ridiculiser ainsi de grands poètes français comme Théophile et du Bartas. Comme ces fabricants de manuels se copient tous les uns les autres, il n'y a pas de raison pour que ce jugement stupide soit rectifié. Ces professeurs officiels, qui ne sauraient admirer que ce qui est déjà classé et desséché dans leurs herbiers littéraires, ont déjà réussi à discréditer le symbolisme et les essais qui ont suivi. Si bien que l'on rencontre dans le monde de jeunes avocats de talent qui se croient très supérieurs en déclarant passer leurs soirées à relire

Corneille, Racine et Hugo. Tout ce qui a paru depuis ne vaut pas la peine d'être nommé. Cette manie de vouloir arrêter au XVIIe siècle l'évolution de l'esprit humain est une conséquence de l'obstination des professeurs à ne comprendre que ce que leurs pères ont déjà compris et aimé. Dans trois siècles, ils en seront au même point.

Nous arrivons avec M. Albert Cim aux étourderies et incohérences de Lamartine ; il y en a certes dans son œuvre impulsive, mais quelques-unes sont charmantes. Et faut-il vraiment, maintenant que nos jeunes poètes ont enfin presque réussi à détrôner la rime, mère de tous les clichés poétiques, lui en vouloir d'avoir fait rimer *ténèbres* avec *cèdres*, *jours* avec *amour*, etc. Il faut, de plus en plus, que les poètes aient la sensation d'écrire sur le sable des mots éphémères que le vent de la vie balaiera. Il n'y a qu'une chose qui compte : la sincérité du moment. Oublier que l'on écrit, et chanter dans le vent les rythmes de son cœur !

M. Albert Cim en est, lui aussi, resté à cette déjà vieille formule du symbolisme considéré comme folie ou charlatanisme. La poésie de Mallarmé demeure et demeurera pour lui « purement absurde », et il s'amuse à citer, comme drôlerie, d'après un article ironique de M. Adolphe Brisson, le sonnet de Mallarmé qui se termine par ce joli tercet :

Comme un éventail frais dans la chambre s'étonne
A raviver du peu qu'il faut ici d'émoi
Toute notre native amitié monotone.

Sonnet écrit par Mallarmé sur l'album d'un « amateur de Copenhague ». Ce riche Danois, écrit finement M. Brisson, « crut y découvrir des obscurités qu'il attribua, avec modestie, à la connaissance insuffisante qu'il avait de notre langue ». Le riche Danois de M. Brisson communique son sonnet mallarméen à « trois aëdes de la nouvelle école », leur demandant de lui faire une glose du poème et de lui en donner la signification précise. Comme si un poème avait une signification précise : un poème a autant de significations que de lecteurs.

Le Danois de l'aventure fut très étonné d'avoir obtenu de ses trois « aëdes » trois traductions différentes. Quant à M. Brisson, il était déjà depuis longtemps fixé sur l'obscurité mallarméenne, et il se contenta de sourire.

Il n'en demeure pas moins que ce livre de M. Albert Cim, qui est un recueil amusant de curiosités et d'anecdotes littéraires, mérite que nous le gardions dans notre bibliothèque, afin de nous distraire et de nous réjouir aux heures moroses.

§

Dans ses **Promenades Bibliographiques**, M. René Martineau consacre un de ses chapitres à Flaubert au château de Chenonceaux. La châtelaine du moment, Mme Pelouze, qui aimait par-dessus tout la littérature de Flaubert, lui proposa de venir à Chenonceaux pour y écrire un poème célébrant la Fontaine du Rocher jadis élevée dans le parc sur les plans de Primatice. C'était une singulière idée, mais Flaubert accepta, très fier et très content. Il écrivait, en effet, à sa nièce Caroline : « L'hospitalité d'ici est charmante. Je couche dans le lit de François Ier. »

Un petit volume aujourd'hui introuvable et retrouvé par M. Martineau, signé Charles Albert : *Chenonceaux et Gustave Flaubert*, nous dit que la châtelaine voulut faire à son écrivain préféré une réception digne de lui. Flaubert, écrit-il, en un style digne de Salammbô, pouvait se croire à Alexandrie chez l'empereur Constantin.

Les barques qui passaient au loin, sur la rivière, semblaient des trirèmes descendant vers le temple de Sérapis.

.... Il dînait chez Nabuchodonosor, buvant des vins précieux qu'on lui versait dans des amphores. Des quartiers de venaison, des poissons écaillés d'argent et bronzés d'une légère patine de feu s'étalaient entre les surtouts de céramique, les grands candélabres de pagode, les claires orfèvreries et les hanaps de Venise en verre filé irisé, où le vin aux transparences d'or renvoyait la lumière en fusée.

Ephèbes, pages, aiguillières, fiers lévriers, tapis de mosquée, musiciens nègres, robes de Damas, turbans à aigrettes, colliers en... perles, trésor du grand Mongol. Le chroniqueur décrit toutes ces magnificences un peu ridicules en un style Salammbô qui nous fait sourire... Flaubert, lui, semble bien avoir accepté sans sourire tout ce luxe en verre filé ; mais ce qu'il ne put supporter, ce fut la musique des nègres crépus vêtus comme des califes : « Ils tenaient des instruments à cordes, ainsi que les musiciens des *Noces de Cana*, dans le tableau de Véronèse. » Et cela, non seulement tous les soirs et pendant les repas, mais encore durant l'après-midi.

Au bout de dix jours, Flaubert, qui détestait la musique, prit la fuite, et on ne le revit jamais à Chenonceaux.

D'une autre étude sur *Chabrier en Touraine* je veux citer cette lettre, que le musicien écrivait à M. Monvoisin, qui venait d'être reçu bachelier.

Et dire que ton père allonge depuis plus de quinze ans des billets de mille pour te faire apprendre une langue soi-disant latine qu'il t'est formellement interdit de parler dans les salons, sous peine de te faire ficher à la porte immédiatement. Et ajouter que je vais en faire autant pour les miens. Décidément, les âneries que l'on s'offre ici-bas ne tiendraient pas dans un décalitre, mais en revanche un dé à coudre serait trop grand pour contenir les choses quasiment raisonnables.

Quant à moi, ajoute-t-il, « je trime ferme. Je préférerais me balader avec des femmes charmantes au bord d'un clair ruisseau ou simplement en pleine mer ; mais je n'ai pas le choix. »

Et il donne ce conseil à un jeune ami : « Flanque-toi un peu de bon temps pendant que tu y es : tu deviendras assez tôt un monsieur grave... etc. »

Paroles fort sages, quoique d'une expression un peu vulgaire. On pourrait en extraire deux aphorismes : qu'initier la plupart des enfants à la culture grecque et latine, c'est un inutile gaspillage. Et aussi que le travail, quel qu'il soit, est toujours une besogne d'esclave, sauf celui qui s'impose à notre curiosité ou à notre activité spontanée. Redire avec Musset et le fils du Titien : La gloire ne vaut pas le baiser de la femme que l'on aime.

Dans ce livre encore, quelques pages sur Barbey d'Aurevilly à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans lesquelles M. Martineau nous évoque la belle figure de l'abbé Auger, le chapelain de la Délivrande, qui fut l'ami fidèle et l'admirateur enthousiaste de l'auteur des *Diaboliques*. Barbey l'appelait un second frère. Après la mort de son grand ami, le chapelain de la Délivrande s'enferma de plus en plus dans la solitude austère qu'il s'était créée. Le clergé médiocre de la contrée ne comprit pas, nous dit M. Martineau, la figure hautaine de ce vieux prêtre, ridiculisé à cause de sa foi, « et un peu aussi à cause de son admiration pour Barbey d'Aurevilly, encore méconnu à Saint-Sauveur, excepté de ceux qui l'ont approché et ont pu juger de l'extrême simplicité de cet artiste aux apparences excentriques ».

D'autres chapitres nous parlent de *Balzac et l'Affaire Clé-*

ment de Ris, du *Banian d'Edouard Corbière.* Une autre étude : *Autour de Corbière* (Corbière auquel M. Martineau a déjà consacré un petit volume édité au « Mercure » et épuisé) contient des renseignements inédits sur le séjour du poète à Paris où il s'était lié avec Rodolphe de Battine. Les anciens serviteurs de la famille de Battine se souviennent d'un séjour que fit Corbière à une propriété des environs du Mans, où le poète avait accompagné son ami Rodolphe :

> Je vis, me dit l'un d'eux, écrit M. Martineau, un homme singulier de tenue et d'allure, maigre comme un clou, jaune comme un citron. L'ensemble de sa personne était si étrange que mes yeux ne pouvaient se détacher de lui. J'étais tout jeune alors : « Regarde-moi bien, petit, me dit-il, quand tu vivrais cent ans, jamais tu ne verras un anima aussi laid que moi. »

Mais il savait que sa laideur avait du caractère et du génie.

§

M. Luc Durtain nous donne dans ce livre : **Face à Face ou Le Poète et toi**, une sorte d'art poétique où l'auteur nous indique d'abord que la poésie répond aux suprêmes besoins moraux de l'homme d'aujourd'hui, et qu'elle apporte « non un divertissement, mais la seule valeur présentement authentique ».

C'est ensuite une analyse de la perception poétique et de son mécanisme verbal et musical. C'est, écrit-il, l'absurdité de la rime qui nous éloigne du poète : « Le poète ! une façon de baladin de luxe, mais point le frère des justes idées mâles. » Nous ne voulons plus « de ces petits mensonges de vers en vers ». Peut-être, ajoute M. Luc Durtain, une autre cause de même nature a-t-elle accessoirement contribué à séparer en France la poésie de nos besoins et à l'écarter du peuple : l'accentuation poétique de l'*e* muet : « Cette prononciation a fait de la poésie une langue hiératique différente de ce parler quotidien d'où nous recevons tout et surtout nos émotions et de cette parole intérieure qui est la pensée. » Admirons, écrit l'auteur, nos grands aînés qui emploient encore des formes traditionnelles, mais il semble impossible qu'un vrai poète veuille désormais s'imposer un instrument « non seulement suranné, mais fâcheux ».

§

Petites trilogies, par A. t'Serstevens. Ce sont de petits poèmes en prose montés en triptyques et dont les trois panneaux

s'emboîtent et s'harmonisent. Notations précises, d'une langue stricte : le poète joue avec les mots comme un peintre avec les couleurs ; on dirait même que, comme dans certaines images du temps de la Restauration, la couleur, trop riche parfois, a dépassé les contours du dessin.

§

Au soir de la Vie, Mme Ernesta Stern (Maria Star) recueille en un volume ses réflexions sur la vie : « On n'est vraiment soi-même, écrit-elle, que lorsqu'on est vieux. On n'est plus influencé ni par les hommes, ni par les choses. On vit de souvenirs, d'espoir et d'apaisement. »

La pudeur, nous avoue-t-elle, est en raison directe du tempérament : « Lorsque celui-ci diminue, elle s'éteint. » Et ceci : « On n'a pas d'âge pour son chien ; c'est peut-être une des raisons pour lesquelles on l'aime tant. »

Mais parmi toutes ces pensées, celle-ci qui consolerait de vieillir : « La vieillesse, c'est de la jeunesse accumulée. »

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

M. Th. Gadala : *La Symphonie éternelle*, « Société littéraire de France ». — Germonde : *Je dors et je veille*, Sansot. — Jeanne Termier-Boussac : *Poèmes 1915-1920*, Bernard Grasset. — Nelly-Roussel : *Ma Forêt*, Imp. Cresson frères. — Vivian Gretor : *Un Jour... et d'autres*, Sansot — Odette Albert-Lambert : *La Belle Confidence*, Fast. — Marie Noël : *Les Chansons et les Heures*, Sansot. — Régine Callaud-Belisle : *Les Heures qui Sonnent*, « les Œuvres Nouvelles ». — Louise Lafay : *Impressions et Souvenirs*, « les Tablettes ». — Marie Jonesco : *Les Poèmes du Silence*, préface de Jean Richepin, de l'Académie française, Figuière. — Madame de Montgomery : *A Racine*, Impr. J. Aubert, Versailles. — Fanny Darfeuil : *A l'Ombre du Drapeau*, Emile-Paul frères. — Drasta Honël : *Les Vies légères*, « les Œuvres Nouvelles ». — Jules Bernex : *A l'Ombre de la Coiffe Blanche*, « Librairie de France ». — Madame X... (Paul Reboux) : *Trente-Deux Poèmes d'Amour*, Flammarion. — Paul-Louis Grenier : *L'Archipel Enchanté*, « Société littéraire de France ». — Victor Ad. Romano : *Poèmes*, Alexandrie, Impr. Mizrahi.

Des poètes, bien peu d'œuvres nous restent qui se recommandent par le caractère, je ne dirai point de perfection, mais d'égale, de sereine et de constante beauté. J'aperçois, certes, dans la suite des temps, après l'adorable et poignant François Villon, Maurice Scève, Joachim du Bellay sans doute, La Fontaine, Théophile Gautier, Leconte de Lisle ou Mallarmé, la plupart des grands oscillent et leur génie fulgure ou ils passent par des phases banales. S'il en est ainsi des hommes poètes, que dire des femmes?

Il en est, pour ne citer quelques-unes qu'au nombre de celles qu'atteint l'ombre déjà d'un oubli injurieux, que le besoin de plaire, le désir d'être adulées, la joie de se sentir radieuses et admirées ont conduites, telle une Delphine Gay de Girardin, ou d'autres, trop nombreuses, les plus belles, à forligner de leur génie natif. Elles ont recueilli vivantes tant de suffrages, tant et tant d'hommages pieux et fervents. Comment n'en être pas grisées et perdues ? Il en est d'uniformément mornes, graves, estimables et ennuyeuses, je songe à Madame Ackermann. Beaucoup sont moins que rien, et des incidents de leur vie rehaussent seuls d'un peu de prestige leur souvenir, Madame Amable Tastu, Madame Louise Collet... Plusieurs, d'un talent certain, renouvellent jusqu'à satiété la chanson, le rythme, l'image, l'expression, l'explosion de sentiment dont le charme ou la nouveauté leur a valu la surprise ou l'enchantement de leurs lecteurs... Marceline Desbordes-Valmore, unique et très haute exception, se consume ou se délivre soudain de ses tortures par un grand cri qui angoisse et qui retient éperdument. Le reste de son œuvre est banal quoique estimable.

Des femmes, j'en sais, se défendent de publier, sinon d'écrire, dans une sorte d'affolement de modestie sincère ; elles ont, en dépit du confondant exemple de discrétion que leur donne Madame Gérard d'Houville, tort, à mon gré, non moins que celle-ci. Ce sont les deux pôles. Mais former un livre de vers, sur un plan préconçu, en déployer les parties, y procéder d'un pas soutenu, quelle femme s'y exerce ? Aucune n'a semblé, jusqu'à ce jour, en France, en cultiver le dessein.

Ce sera peut-être là l'ambition et l'orgueil de Madame M. Th. Gadala, qui, après *les Arcs-en-Ciel* souvent maladroits et incertains, s'essaye à nous enchanter, cette fois, par les poèmes de **la Symphonie Éternelle.** Les vers assouplis et rendus fluides à la manière où y parvenait volontiers Rodenbach, en d'autres circonstances s'affermissent ainsi qu'il sied à qui entend évoquer des précisions fermes et éternelles. Le défaut de tels poèmes serait de faire appel plus fréquemment au souvenir intime et raisonné de chacun qu'à un sursaut de l'émotion. Ils tendent à être parfaits, ils y parviennent, il n'y a rien à y redire, mais de quel éclair serait déchirée la nue, si un souffle d'orage soudain bouleversait cet ordre et culbutait cette perfection ? Pourquoi deman-

der au poète autre chose que ce qu'il apporte ? La lassitude ne serait à redouter que si Madame Gadala ne consentait à l'une des nécessités essentielles de l'artiste : se laisser définitivement emporter au vent ingénu des passions, au délire du dépit et de la souffrance, ce qui n'est, semble-t-il, guère son cas, ou se concentrer sur soi-même dans une sévérité de contrôle jaloux et insistant, et ne plus livrer de ce qu'on sent que le plus raffiné, le plus rare et précieux, un extrait d'une puissance qui ensorcelle et qui confond. Ceci exige un travail de patience considérable, une maîtrise de soi toujours en éveil, un mépris, une ignorance de tout conseil, de toute exhortation, louange ou encouragement, venus des proches ou du dehors, une méditation incessante sur le but, les tendances, les ressources extrêmes de l'art, un amour de l'art conscient et exclusif...

Je dors et mon cœur veille... après la fiancée du Cantique de Salomon, le déclare la poétesse, non point du XIIIe siècle mais d'aujourd'hui, qui signe son livre Germonde. Les hyperboles bibliques se joignent à des tropes plus familiers, ici de la flamme, là une évolution lente du sentiment saisi par les difficultés de l'expression. Mais, en somme, un livre d'ardeur voluptueuse et presque mystique, un livre de passion amoureuse et profonde, des vers bien venus et le plus souvent solides.

Mme Jeanne Ternier-Boussac montre dans ses **Thèmes 1915-1920** une science poétique plus avisée, plus rassise, ouverte au souvenir, à la foi, à l'enthousiasme, à la douleur et à la piété. Et c'est une œuvre de croyance saine et de solide réconfort, une œuvre d'espoir résigné comme il convient qu'il y en ait, pour la sagesse de la race, après la tourmente harcelante de la longue guerre.

En 1919, sur le rocher du Long-Boyau, se dresse, exaltée d'une longue course et enivrée de sa solitude fière, dominant la perspective de la forêt merveilleuse qu'elle nomme **Ma Forêt**, Mme Nelly Roussel, qui l'a parcourue, de « la porte d'entrée » au parc de Fontainebleau, jusqu'à Montigny-sur-Loing, jusqu'à Barbizon et jusqu'à Samoreau... Un art qui ne chante qu'elle, la préférant à tout, se réduit, selon les circonstances, à des manières d'épigraphes ferventes dont se pourraient illustrer, pour compléter l'œuvre révélatrice des Denecourt et des Colinet, les abords de telles gorges, de tels points de vue, chaos, gouffres, fontaines,

mares ou futaies, y adjoignant l'attrait d'une beauté finement littéraire.

La mémoire de Renée Vivien se survit chez quelques-unes de ses amies encore. Elles se complaisent à chanter selon sa manière troublée, prudente et affinée. Mais les violettes de serre valent-elles les violettes des bois, plus vivaces et dont le parfum pénètre mieux ? Mme Vivian Gretor, qui même par le choix (j'imagine) d'un pseudonyme propre à évoquer de plus près son modèle, ne rappelle, dans **Un jour.. et d'autres**, que, avec une maladresse inutile et de grandes insuffisances de style, ou de musique, cette « humble enfant » dont parle le bon poète Georges Marlow

Qui vécut dans un rêve et qu'un rêve défend

et qui aime en tremblant

Tout ce qui lui semblait, comme elle, tendre et pur...

« Il faut aimer ! Il faut prier ! Il faut chanter ! » déclare, on voudrait oser ce... trait d'esprit : *fastueusement*, Mme Odette Albert-Lambert, au seuil de son grave et copieux recueil, **La Belle Confidence**. Elle aime, elle prie, elle chante. Elle chante même beaucoup, mais, il sied d'en convenir, elle chante bien, d'une belle voix et très experte. Elle se réclame de l'amitié que lui porta, paraît-il, le bon, tendre et douloureux poète Charles Guérin. Elle se souvient aussi, sagace et ponctuelle, de Sully-Prudhomme, et, à travers eux, non à tort, certes! de Victor Hugo. Elle interroge et s'interroge souvent à haute voix, et se tait soudain en présence de l'inconnu. Sa confidence ne soulève que des voiles qui flottent vaguement, elle intrigue ou elle lasse plus vite qu'elle n'intéresse ou qu'elle n'émeut, car elle n'est ni précise ni douloureuse. Et c'est fâcheux, car Mme Albert-Lambert porte en elle une âme vraie d'artiste et de poète ; elle a le don actif de l'harmonie, du chant qui implore ou balbutie, mais elle se satisfait un peu aisément, et tout ce qui passe par sa voix devient un peu uniformément, du chant, du *bel canto*, qui palpite à vide ou l'on ne sait pas assez à propos de quoi.

Je ne sache rien de plus excitant d'abord, de plus décevant, hélas! que **les Chansons et les Heures** de Mme Marie Noël. On ouvre au hasard; une chanson débute :

Nous étions deux sœurs chez nous :
La laide et la belle :

L'une avait les yeux si doux
Que tous après elle
Couraient sans savoir pourquoi.
Sa sœur, l'autre... c'était moi.

Eh donc, voilà qui va n'être pas banal, voilà qui intéresse. Chanson de douleur, d'émotion personnelles, brève sans doute et pénétrante ? — Elle se dilue pendant sept pages ! elle compte tant de vers, tant de strophes ! — Et, chaque fois, la déception est la même : que cela débute bien, mais l'attention, la sympathie se lassent. Que de redites ou de fadaises superflues, de surcharges, d'inutiles insistances. Ah! Dieux, délivrez-nous de la prolixité, et faites que Mme Marie Noël consente à se contraindre un peu, à s'arrêter à temps, à n'en pas trop dire. Elle a des dons de poète impromptu, incontestables et certains.

Mme Callaud-Belisle rythme au battement de son cœur les échos des **Heures qui sonnent**; Mme Louis Lafay nous confie doucement ses **Impressions et Souvenirs.**

Mme Marie Jonesco, qui a obtenu naguère des préfaces d'Ernest La Jeunesse et de Brieux, inscrit, en tête de ses **Poèmes du Silence**, des lignes admirables qu'a signées M. Jean Richepin, de l'Académie Française, en passant, dit-il, « par Paris, entre deux trains ». Il reconnaît que les vers de Mme Jonesco sont des vers de femme, « telle est sa première et plus forte impression » — et il se refuse à l'analyser. Il constate que rien n'est plus rare qu'une profonde sincérité, et ne croit pas avoir rien à ajouter, sinon, toujours « entre deux trains, à la venvole » le mot qu'on jette à l'apparition (paraît-il) « d'un visage entrevu, et qui (*sic*) on ne reverra jamais : — Au revoir ! Au revoir ! » A quoi bon surenchérir ? Adoptons le jugement du maître académicien, et efforçons-nous, à son exemple, de ne pas manquer le départ du prochain convoi.

A Racine Mme de Montgomery dédie quelques poèmes simplets où elle s'extasie notamment de mains, de « nobles mains » qui sont faites pour ses yeux, et qui, nues, se mettent devant elle dans « leur forme de statues ». Mme Fanny Darfeuil réfugiée **A l'Ombre du Drapeau** développe en beaucoup de pages sa loyale et patriotique indignation ; on reconnaît un poète à des qualités différentes qui parfois s'adjoignent celle-là.

Quel charme d'élégance plastique dans les poèmes délicats où

Mme Drasta Houël, évoquant les Antilles, drape **les Vies Légères** des Créoles. Ce « morceau de nu », *Baigneuse*, est d'un rythme et d'une musicalité qui n'appartiennent qu'à elle. Le volume modeste s'emplit de lumière mobile, d'une beauté frêle et fraîche de mêmes gestes, de douces et tendres voluptés. Et ces transcriptions fidèles de naïves *chansons nègres*, c'est un vrai ravissement. Ah! le tendre et délicieux petit livre, de poète qui s'ignore, de femme qui se mire et se décèle sans même qu'elle s'en doute, Mme Draste Houël, joli nom à retenir. Qu'attendre d'elle, indolente et amusée ? Sera-ce d'autres poèmes de cette valeur neuve et divinement parfumée ?

A l'Ombre de la Coiffe Blanche, notations selon l'auteur, poèmes en prose émouvants, journal des impressions d'une infirmière de guerre bénévole ; mais le surplus du livre, poèmes en vers, poèmes en prose, d'une tenue scrupuleuse de correction et de haut goût, sévère et pur, se défend un peu trop contre le désordre ou l'irruption d'une émotion imprévue. Mais, comme le lui a écrit M. Henri de Régnier, M. Jules Bernex est un véritable écrivain.

Les **Trente-Deux Poèmes d'Amour** confiés par la mystérieuse Mme X... à M. Paul Reboux fixent trente-deux phases d'une rencontre amoureuse à Paris, comme *les Chansons de Bilitis* les auraient fixées dans un climat plus luxurieux et plus lyrique. La lecture de ces proses simples, nettes, mesurées avec précision, est d'autant plus agréable que l'on peut y soupçonner un relent léger de corruption qui s'ignore, de moquerie contenue et d'humour un peu parodique qui s'évertue à ne pas trop paraître. Tout cela crée à ce petit livre un ton particulier qui n'est pas sans agrément.

M. Paul-Louis Grenier enferme dans ses petits apologues colorés et rythmés, l'**Archipel Enchanté**, plus de sagesse indulgente, grave et neuve. Non qu'il n'y sache sourire, bien au contraire ; mais les portraits qu'il trace, les images et les épisodes qu'il évoque sont présentés dans le développement d'une forme tendrement et doucement musicale, qui est charmante et d'un style finement personnel.

Les **Poèmes** : *Eglogues vauclusiennes, pièces détachées, chants au bord de la mer*, que M. Victor Ad. Romano a fait imprimer à Alexandrie, contribuent à accroître notre émerveil-

lement en présence de cette culture si noblement française, si pure et si hautement respectueuse de notre belle langue qui s'épanouit et se maintient en Egypte. On croirait que M. Romano ne parle et n'a jamais écrit que la langue française.

ANDRÉ FONTAINAS.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'abbé Moreux : *Où en est l'astronomie ?* Collection des mises au point, Gauthier-Villars. — Svante Arrhénius : *Le Destin des étoiles*, études d'astronomie physique, traduit par E. Seyrig, Nouvelle Collection scientifique, F. Alcan.— Emile Longuet : *De la Nébuleuse à l'Homme*, hypothèse cosmogonique et nouvelles théories sur la naissance et l'évolution de la vie terrestre, Ed. Privat, à Toulouse, et F. Alcan. — Albert Baldit : *Etudes élémentaires de météorologie pratique*, Gauthier-Villars. — Joseph Lévine : *Atlas météorologique de Paris*, Gauthier-Villars.

Par ces belles nuits d'août, en errant le long des grèves ou à travers la lande, on est conduit à admirer les merveilles d'un ciel étoilé, à songer aux mystères de l'univers, et à se demander : **Où en est l'astronomie** ? Dans un livre très clair, l'abbé Moreux, le directeur bien connu de l'observatoire de Bourges, s'efforce de répondre à cette question.

Un professeur de faculté qualifiait récemment l'astronomie de science inutile ; l'abbé Moreux proteste, et il rappelle qu'elle a été la première des sciences. L'observation des astres procure à l'astronome des joies intellectuelles, esthétiques, voire même morales, et il semble que notre esprit prenne ainsi une « revanche sur les conditions de brièveté et de faiblesse de notre existence » L'abbé Moreux est un savant passionné ; il s'est toujours en particulier beaucoup intéressé au problème solaire.

Le soleil est une machine thermique dont l'activité est oscillante. La couronne solaire change d'aspect périodiquement : c'est une couronne polaire au maximum d'activité, et une couronne équatoriale au minimum ; le phénomène des taches est soumis à la même périodicité, à savoir de onze années. C'est au moment ou le soleil présente le plus de taches qu'il chauffe davantage. E. Antoniadi a montré qu'il existe une étroite relation entre la courbe des taches solaires et la fusion des calottes polaires de la planète Mars, et l'abbé Moreux a établi une connexion analogue entre la variation de cette même activité du soleil et la dislocation de la banquise boréale qui règle la dérive des icebergs dans l'At-

lantique. En France, le rendement du blé et celui de la vigne seraient soumis à des fluctuations qui rappellent de très près la courbe des taches. Déjà, en 1880, Chambers concluait de recherches très sérieuses qu'il y a une relation entre les variations des taches, la pression barométrique, la pluie et les famines dans les Indes; dans l'Europe occidentale, il y a d'autres facteurs en jeu, et la prévision du temps devient plus difficile.

Le soleil est aussi une machine électrique : il agit sur la terre comme le ferait une machine Gramme sur un solénoïde placé dans son champ d'action. Les troubles solaires entraînent souvent des dégagements de grisou ; les tremblements de terre arrivent surtout aux moments où l'activité solaire change de sens, soit qu'elle augmente, soit qu'elle diminue.

L'abbé Moreux s'efforce de préciser le mécanisme de la formation des taches. La pression exercée par la lumière déterminerait la projection de myriades de particules matérielles dans l'espace, et une partie de ces particules, après s'être agglomérées, finiraient par retomber sous forme de pluies sur le soleil ; les matériaux, animés de mouvements tourbillonnaires, rencontreraient obliquement la chromosphère, et s'engouffreraient dans la photosphère, provoquant ainsi le phénomène des taches. Mais pour expliquer la périodicité de ce phénomène, il faut faire intervenir les découvertes de la radioactivité. Les astres qui contiennent au moins deux parties de radium pour un million de millions de parties de matière pourraient présenter d'amples pulsations de leur activité. (Voir mon récent compte rendu du livre de Soddy.)

§

Un des plus illustres savants de cette époque, Svante Arrhénius, dans **le Destin des Etoiles**, traite des mêmes questions que l'abbé Moreux. Ceux qui prennent quelque intérêt aux problèmes cosmogoniques trouveront un rare plaisir à la lecture de cet ouvrage, plein de vues originales sur l'évolution des mondes et sur la « vie de l'univers ». L'étude de la Voie lactée et des relations qui lient ses étoiles les unes aux autres est passionnante, avec toutes ses énigmes et ses obscurités. La pensée de l'auteur saute d'un fait à l'autre, d'une idée à l'autre, d'une façon qui peut paraître un peu désordonnée. Aussi est-il difficile d'analyser son livre. Les questions de chimie y occupent une place importante ; la vie à la surface des planètes dépend de la composition de l'atmosphère.

D'après Arrhénius, il faut réviser en entier nos conceptions concernant la planète Mars. Il n'y a plus de doutes sur la nature désertique du climat des continents de Mars. Ce sont des plateaux arides, formés de parties horizontales étagées. Les vents exercent une action érosive puissante et achèvent de niveler le sol. Sur cette planète morte, il n'y a plus d'océan pour y déposer des sédiments. Les seules adjonctions qui se produisent à la masse de la planète sont celles des météorites et de la poussière cosmique qui très lentement pleuvent sur elle. Ces matières qui contiennent du fer à divers degrés d'oxydation présentent des teintes variables, du rouge au vert. Les nuages sont extrêmement rares. La vie est certainement absente. Les grandes nappes de verdure qui prennent des teintes rouges à l'automne, des êtres d'une intelligence surhumaine..., tout cela, ce ne sont que des rêves sans fondements.

Si nous voulons chercher à comprendre les phénomènes qui nous sont dévoilés par Mars, il faut, dit Arrhénius, en premier lieu écarter le principe tant invoqué jadis de la finalité, qui a conduit des savants, même des plus éminents, à tant d'erreurs grotesques.

§

M. Emile Longuet, lui aussi, cherche à nous donner une théorie de l'univers. Le livre qu'il vient de faire paraître à Toulouse, **de la Nébuleuse à l'Homme**, est un in-8 de 752 pages. Ce n'est ni une œuvre didactique, ni un ouvrage de vulgarisation; c'est, avant tout, l'exposé d'une théorie cosmogonique et biologique, une succession ingénieuse d'hypothèses; l'auteur, qui n'est pas un savant officiel, a beaucoup d'imagination. Il commence par envisager la matière comme un mode d'action particulier du mouvement ; il parle ensuite de la matérialisation de l'éther, et insiste sur l'instabilité de la matière. Finalement la mécanique chimique et la mécanique céleste conduisent M. Longuet à rechercher les origines de la vie, de la sensibilité et de l'intelligence.

Il pense que les dynamismes nerveux et leurs extensions fluidiques peuvent, soit directement, soit en déterminant des mouvements ondulatoires spéciaux dans les éléments atmosphériques, aller au loin influencer des résonateurs au dynamisme semblable à eux.

Ainsi s'expliqueraient les faits de télépathie entre parents, mari

et femme, amis, etc., dont l'observation est, paraît-il, si fréquente.

De plus, les matériaux des rêves seraient fournis : 1° par toutes les perceptions vibratoires ancestrales et antécédentes de nos sens ; 2° par les « multiples suggestions qui dérivent de toute l'infinité des dynamismes nerveux à réactions plus ou moins synchrones, qui déterminent, dans le milieu astral, des millions de modes vibratoires qui peuvent venir affecter les travaux cinétiques moléculaires des cellules cérébrales d'un être ».

Nos cerveaux seraient des résonateurs. Les hommes de génie seraient des résonateurs, et non des créateurs, au sens propre du mot. Schopenhauer n'a-t-il pas dit : « Comme garantie de la solidité et de l'exactitude de ma philosophie, un fait peut servir : ce n'est pas moi qui l'ai créée, mais elle s'est créée en moi. » « Je n'y suis pour rien », disait Mozart de son œuvre.

Petit à petit, l'auteur arrive à concevoir la possibilité de la métempsycose, et finalement il invoque l'esprit divin.

§

L'abbé Moreux parle, dans son livre, de la prévision du temps.

Pendant la guerre, ce problème a pris une très grande importance. M. Albert Baldit, ancien chef du service météorologique du Groupe des armées du Centre, expose l'état actuel de la question dans un livre, très technique, mais fort intéressant, **Etudes élémentaires de Météorologie pratique**. L'auteur décrit l'organisation matérielle d'une station régionale et de ses postes secondaires ; il parle du ballon captif météorologique, de l'avion météorologique, des sondages aérologiques... Il recherche ensuite les règles de prévision du temps. On suit, sur de nombreuses cartes, la propagation des diverses sortes d'orages. On voit intervenir la pression, la température, les vents de surface et les vents d'altitude. Qu'on ne cherche pas dans ce livre un exposé méthodique des diverses questions météorologiques ; on y trouve par contre, ce qui n'est pas dans les Traités, des observations inédites, des conseils utiles.

D'autre part M. Joseph Lévine, de l'office national météorologique, publie, chez le même éditeur, un **Atlas météorologique de Paris**. Cet ouvrage a pour devise : « Ne perdons rien du passé ; ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir » (Anatole France). L'auteur a dépouillé plus de cent volumes pour nous

donner, sous formes de graphiques ou de tableaux, les valeurs des divers éléments météorologiques du climat de Paris : valeurs annuelles depuis 1700, mensuelles depuis 1761. Ainsi, depuis 1870, les maximas de la température ont été : 37°6 (2 juillet 1874), 38°4 (19 juillet 1881), 37°7 (20 juillet 1900), 35°9 (17 juillet 1904), 36°5 (9 août 1911). Il faudrait remonter très loin en arrière pour trouver une année aussi sèche que 1921. Les documents fournis par M. Lévine sont importants, entre autres pour l'agriculture et l'histoire des épidémies. En les consultant, on est amené à se rendre compte de la fascination qu'exercent sur certains esprits les chiffres et les statistiques.

GEORGES BOHN.

HYGIÈNE

L'ensoleillement. — Le soleil est, pour les êtres vivants, une source de bien-être, de vigueur, de santé et, pour tout dire, un stimulant incomparable.

Il est surtout utile aux enfants et aux adolescents qui éprouvent merveilleusement ses effets. On sait que quelques semaines de vie en demi-nudité, dans un milieu salubre, à la campagne, au bord de la mer, ou à la montagne, suffisent à changer l'état des enfants languissants et blafards qui s'étiolent dans les logements insalubres, dans les maisons sans lumière et sans air de certains quartiers de nos grandes villes. Aucune médication ne peut prétendre à des effets plus rapides, aucun remède ne neutralise plus sûrement une contagion tuberculeuse encore à ses débuts. Il s'agit là d'une méthode thérapeutique efficace, facile à appliquer, qui moralise et qui guérit.

Mais il est indispensable de connaître la « technique des bains de soleil ». On se gardera toujours d'exposer d'emblée et longtemps de suite les sujets aux rayons d'un soleil brûlant. Il faut commencer par les acclimater peu à peu à l'exposition au plein air dont ils peuvent n'avoir pas l'habitude.

Cet acclimatement obtenu, on procédera prudemment aux premiers essais du bain de soleil. Le corps sera nu ; pas de vitrage, ni de vêtements interposés, si légers soient-ils. Une chambre pourvue d'une fenêtre orientée au sud-ouest, un balcon, une terrasse, un enclos, un coin quelconque, pourvu qu'il soit largement enso-

leillé, sont utilisables. On y installe des paravents destinés à protéger contre le vent. Les sujets s'étendent sur un matelas, sur une couverture, la tête à l'ombre d'un écran ou d'un chapeau léger, les yeux protégés par des verres fumés. Ils changent de position toutes les cinq ou dix minutes pour faire successivement bénéficier de l'ensoleillement toute la surface du corps. Les bains de soleil peuvent troubler la digestion,s'ils sont pris immédiatement avant le repas, ou dans les deux heures qui le suivent.

De même les femmes doivent interrompre les bains de soleil au moment des indispositions périodiques.

L'ardeur du soleil et la tolérance propre à chaque sujet sont les facteurs d'après lesquels on règlera la durée des séances d'ensoleillement. Le rayonnement solaire varie beaucoup suivant l'endroit, la saison, le temps qu'il fait. La tolérance de chaque personne se juge pratiquement par la rapidité de la pigmentation de la peau. Quiconque se pigmente vite pourra prendre des bains de soleil plus prolongés. Au contraire, tout sujet qui brunira lentement, difficilement, devra être attentivement observé, afin que lui soient évités les inconvénients de l'ensoleillement trop vif.

L'action du soleil est un peu moins efficace, mais très sensible cependant, quand l'ensoleillement n'a pas lieu sur la peau nue. La réduction du costume au minimum, l'usage d'étoffes blanches ou de tissus réticulés perméables aux rayons permet de même, surtout chez les enfants passant en plein air la plus grande partie de leur temps, d'éprouver l'action bienfaisante du soleil. L'ensoleillement partiel, ainsi compris, est compatible avec la vie menée par les enfants groupés en colonies de vacances ; il faut le rechercher avec un soin particulier, car il est d'une grande importance et conditionne souvent la bonne santé des sujets qui le pratiquent.

Voici un tableau indiquant la progression suivant laquelle on doit prendre un bain de soleil à deux ou troix reprises par jour ; il est dressé d'après les indications du docteur Rollier, spécialiste de l'ensoleillement.

Bien entendu, il s'agit là de moyennes modifiables selon le tempérament, la rapidité de la pigmentation et l'intensité de la lumière.

	JOURS									
	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.
Thorax, épaules et bras.	»	»	»	»	5	10	15	20	25	30
Abdomen et avant-bras.	»	»	»	5	10	15	20	25	30	35
Cuisses et mains.....	»	»	5	10	15	20	25	30	35	40
Jambes..............	»	5	10	15	20	25	30	35	40	45
Pieds...............	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50

Du dixième au quinzième jour, la durée respective des séances quotidiennes pourra être augmentée de cinq minutes par jour, le sujet se découvrant en deux temps. Ce n'est qu'à partir du quinzième jour que l'ensoleillement sera complet, dès le début du bain de soleil. Dans une même journée, la durée totale des séances variera suivant les cas, de trois à six heures. Un ensoleillement total de trois heures par jour constituera une moyenne qui ne sera dépassée que par les hommes jeunes et dont la peau se pigmente bien.

Les rayons solaires exercent par l'intermédiaire de toute la surface cutanée une action favorable à la nutrition. On n'en est plus à compter les guérisons des sujets affaiblis, anémiés, cachectisés, atteints de tuberculose des os, des articulations et des ganglions, traités par les bains de soleil. Ces malades retrouvent presque toujours un état général florissant, en même temps que l'on assiste à la cicatrisation des plaies ulcéreuses et des fistules bacillaires et à la disparition progressive des masses ganglionnaires.

L'exposition des sujets sains au soleil détermine une dilatation des vaisseaux capillaires. Lorsque le bain de soleil est renouvelé fréquemment, la dilatation de ces vaisseaux devient permanente. L'afflux prolongé du sang à la périphérie du corps améliore le fonctionnement de la peau, lui donne une souplesse remarquable et une grande résistance, décongestionne, à distance, les organes profonds, éduque enfin parfaitement le système vaso-moteur cutané dont on connaît le rôle important dans la régulation générale de la circulation du sang.

Les bains de soleil provoquent promptement la pigmentation des couches profondes de la peau et le brunissement de la couche cornée de l'épiderme. C'est là une réaction de défense opposée à l'action dangereuse des rayons ultra-violets. Les noirs, protégés par la forte pigmentation de leurs téguments, vivent en quelque sorte à l'ombre de leur peau. Grâce à elle, ils supportent sans inconvénients une exposition prolongée à un soleil ardent qui incommoderait ou même frapperait d'insolation les Européens.

La marche de la pigmentation de la peau doit guider l'entraînement au bain de soleil. Les dangers de l'ensoleillement s'éloignent et disparaissent au fur et à mesure que la pigmentation s'accuse. La rapidité avec laquelle un sujet brunit est presque toujours proportionnelle à la rapidité avec laquelle s'accélère sa nutrition sous l'influence des bains de soleil. La pigmentation de la peau doit être recherchée ; elle est le criterium d'une action efficace et favorable de la radiation solaire sur l'organisme.

Toute la surface du corps doit bénéficier du bain de soleil. Une sensation d'euphorie l'accompagne et le suit ; elle est assez analogue à celle que procurent les bains d'air ou les douches bien données. Elle résulte de la stimulation obtenue au sein de l'organisme par la lumière solaire et traduit, par l'intermédiaire du système nerveux, le bénéfice que l'organisme retire des bains de soleil.

Régulariser le régime circulatoire, améliorer la nutrition de la peau est peu de chose à côté de l'inestimable excitation donnée à toutes les énergies latentes du système nerveux. Par l'entremise de ce dernier, l'appétit augmente, l'apparition de la fatigue est retardée et l'activité générale s'accroît. Certes, il est plus facile de constater ces faits que de les expliquer ; leur réalité n'est cependant pas douteuse.

On a cru percer le mystère en ayant recours à des théories dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont hasardées. On a dit que l'organisme, transformateur des forces, puisait directement par la peau dans le réservoir général de toute énergie : le soleil.

D'autres ont assimilé la lumière à un aliment subtil qui, selon les doses, excite, nourrit ou empoisonne. Quelques-uns s'obstinent encore à parler de la fonction respiratoire de la peau, en vérité inexistante chez l'homme, et qui serait suractivée par le bain de soleil.

Point n'est besoin de tomber dans les explications nébuleuses imaginées par des médecins naturistes pour apprécier les bienfaits de l'exposition du corps humain au soleil. Toutefois, des faits obscurs, encore mal élucidés, laissent supposer la possibilité d'un apport direct d'énergie à notre organisme par la radiation solaire. Cette énergie serait muée en travail physiologique et en travail musculaire.

Quoi qu'il en soit, l'ensoleillement doit être pratiqué suivant certaines règles avec lesquelles les éducateurs ne manqueront pas d'être familiarisés. En cette matière surtout, le manque de mesure est un mal. Il n'est pas rare de voir des sujets qui vont quitter les villes pour les littoraux ensoleillés bénéficier d'abord, pendant trois ou quatre semaines, de ce changement de résidence, puis dépérir progressivement, et devenir nerveux, comme après une excitation trop vive. Il ne faut pas que la pratique du bain de soleil, si bienfaisante quand elle est mesurée et convenablement nuancée, provoque la rupture de l'équilibre vital et la maladie.

Dr MAURICE BOIGEY.

URBANISME

Les nouvelles métamorphoses de Paris. — Les cendres d'Haussmann n'auront point de paix. Toute l'œuvre de ce préfet énergique est à reviser, qui, par la pioche et la pelle, composa l'image de Paris que nous connaissons. Les idées d'Haussmann — on entend bien qu'Haussmann n'est point le seul responsable, et Alphand et les autres y ont leur part de responsabilité — étaient conditionnées par deux ou trois préjugés et la crainte obsédante de l'émeute. En particulier, il était admis, aux temps du Second Empire, qu'une ville doit être toujours découpée franchement par les *voies*, qu'une *voie* doit toujours être roidement tendue, à travers tous les obstacles, du centre à l'extérieur, qu'enfin l'uniforme est la règle impérative de l'esthétique des cités. Cette mauvaise acception de l'idée du moderne était doublée par l'inquiétude de la sécurité du régime.

Ainsi qu'il est rapporté que Napoléon Ier voulut une rue de Rivoli rectiligne, afin de pouvoir mieux, des Tuileries, balayer les séditions du *Faubourg* à coups de canons, Haussmann ouvrit des tranchées droites dans les vieux quartiers. C'était autant pour

favoriser la contre attaque, en temps d'émeute, que pour y porter l'hygiène. La disposition des casernes de la Garde, qu'il a marquée aux points stratégiques de la guerre des rues, est significative : place de la République (aujourd'hui), contre le faubourg du Temple ; place Monge, contre la rue Mouffetard et le faubourg Saint-Marcel ; place Baudoyer, contre le faubourg Saint-Antoine etc., etc... Tout de même on avait apposté les Gardes Françaises aux points stratégiques dans le Paris des rois.

La chute de l'enceinte de 1840 est la raison occasionnelle d'une révision de ces préjugés. On est revenu de la ligne droite comme de la stratégie puérile. Les camions suppléent les casernes ; les belles courbes qui épousent les pentes valent, pour la bonne circulation, toutes les tranchées et tous les remblais. Malheureusement l'absence d'un plan étudié, la hâte qui succède aux expédients du temps de guerre n'inspirent pas une meilleure méthode aux Haussmanns d'à présent. Le préfet de Napoléon III avait du moins des principes généraux. Quels qu'ils fussent, ils donnaient tels résultats qu'on pouvait prévoir. Aujourd'hui, l'imprécision préside à tout, le bon plaisir aussi d'un conseil incompétent qui ne vise qu'à flatter ses grands électeurs. Cette manie du moindre effort de l'administration, qui passe l'uniforme municipal à ses édifications, aux quartiers même comme à de simples garçons de bureau, sévit par-dessus le reste.

L'Ile Saint-Louis dont on parfait le massacre est l'exemple topique. Dans une cité de l'ampleur de Paris, la logique voudrait de la variété : les quartiers de commerce, ceux de l'industrie et puis les oasis de calme. La manie dont j'ai parlé, et sur laquelle s'accordent les conseillers et les bureaux, s'acharne à ce que tout Paris soit uniformément voué au commerce et à la fièvre. Il faut que toute voie soit d'abord *passagère et commerçante*. Pourquoi donc ? C'est une idée simpliste. Cependant on démolit, redresse, rabote et polit pour cette fin unique. D'ailleurs, c'est en vain, en mainte circonstance.— Mais *on* sera élu évidemment, si les marchands de vin et autres trafiquants se déclarent satisfaits.

Le Pont de la Tournelle, qui avait résisté aux siècles, aux crues, aux régimes, aux Haussmanns même, succombe à des besoins électoraux : il y passera des autobus ! voire des tramways ! Notez que l'île Saint-Louis, contre toute espérance, n'en tirera que de rares et vains avantages.

C'est par les mêmes principes qu'on en vient à la dispute des lambeaux de la zone des fortifications. Nous assistons au marchandage. Chacun a son projet. Lisez que chacun nourrit des soucis électoraux (1). Nul ne songe au bien être général, ni surtout à l'esthétique désintéressée.

Faute d'une doctrine qui ait le souci de l'avenir impersonnel (il faudrait dire d'une science), cette belle et salutaire marge d'azur va donc être livrée bientôt à des gares, à des usines, à des quartiers hétéroclites et aussi mal construits que ceux qui, depuis l'extension de 1860, se sont élevés des barrières anciennes aux bastions. Si les espaces qu'on a gagnés lors de cet accroissement avaient été mieux utilisés, les quartiers du centre en eussent été dégagés, et ce sans empâtements ou surpeuplement. Paris aurait supporté sans peine, avec la même surface, l'intensité de vie actuelle qui semble près de l'étouffer.

Avec l'abolition du mur de M. Thiers, la ville va s'accroître encore. Du moins, on va reconnaître une situation de fait assez ancienne, car les banlieues énormes sont bien Paris, quoi qu'il en semble à l'administration. N'est-ce pas le moment d'appeler le corps des jeunes ingénieurs et des architectes sans préjugés pour œuvrer à la nouvelle cité ? Le problème est plus difficile à résoudre, parce qu'on n'a pas une belle surface plane et vide où ordonner aisément des masses et des lignes. Il faut adapter un vieux corps à des fonctions nouvelles.

Ce ne sont pas si vains jeux d'imagination qu'il a paru, que les idées exposées par M. Auguste Perret. Ici, si elles n'ont pas leur application, les anticipations des *cités-tours* doivent donner des directions utiles. Il y a de grandes lois vitales qui gouvernent la vie des villes immenses. Elles sont bien relevées par M. Perret. Je ne sais s'il a songé autant aux lois anciennes qu'aux nouvelles qui l'intéressent plus.

Une grande cité d'aujourd'hui devrait être à l'abri des accidents catastrophiques. N'est-il pas lamentable de penser qu'un Paris entier est à la merci d'une crue, d'un incendie ou de trois mois de sécheresse? Pour l'humanité si savante de la Guerre, il est humiliant de découvrir que son habitat est soumis à des contin-

(1) Il faut moins entendre, dans ce mot *électoral*, démagogie que particularisme. C'est plus le fait du mode de votation que la décomposition morale du devoir des élus, qu'il importe de noter.

gences aussi médiocres que la rupture d'un égout, le court-circuit d'une station électrique, la brisure d'un volant ou le sectionnement d'un câble de transmission.

Abaissons encore les termes : les travaux qui bouleversent le sol de Paris et empêchent la circulation seraient supprimés si l'aménagement du sous-sol avait été prévu depuis vingt ou trente ans. Car les organes cachés de la cité conditionnent sa vie autant que ceux qui fonctionnent en plein air et à la surface. Il ne semble pas qu'on y ait pensé. Les égouts, déjà anciens, n'ont pas été utilisés ingénieusement. Ils ne suffisent d'ailleurs point. Les *organes-souterrains* ont été enfouis dans des conditions, je dirai anachroniques, en dehors des vieux tunnels. Il est vraiment enfantin, par exemple, pour ne pas dire plus, que, pour donner la lumière électrique à un locataire ou deux, ou trois qui paieront *trente sous* par mois, on coupe d'une tranchée le trottoir d'une grande *artère*. Serait-ce pour une usine puissante que l'empirisme encore apparaîtrait puéril.

Le sous-sol doit donc devenir une usine cachée. Sans penser, comme M. Le Corbusier-Saunier, qu'il faille exhausser le sol de deux ou trois mètres au-dessus de l'épiderme de la planète et faire grouiller là-dessous une machinerie immense, il convient de prévoir les *entrailles* de la nouvelle ville. Les organes vitaux que sont les métros, les égouts, les conduites d'eau, de gaz, d'air comprimé, les câbles électriques, les fils innombrables, les systèmes vasculaire et nerveux s'ordonneront dans un sous-sol aménagé par les ingénieurs de demain.

Paris, l'ancien Paris, ne peut d'évidence être transformé immédiatement selon ces données. Il faut qu'on s'en inspire, à moins d'encourir la chute, plus basse encore, dans *l'empirisme électoral*. C'est une menace qui plane. Une capitale ne saurait s'y résigner.

ÉLIE RICHARD.

ETHNOGRAPHIE

William A. Mason : *A History of the Art of Writing*, New-York, Macmillan Co. — G.-E. Hubbard : *The Day of the Crescent, Glimpses of old Turkey*, Cambridge University Press. — W. Deane : *Fijian Society or the sociology and psychology of the Fijians*, Londres, Macmillan. — Emma Hadfield : *Among the Natives of the Loyalty Group*, Londres, Macmillan. — Memento : Publications de Leger, Longnon, Destaing.

Dans une chronique précédente, j'ai signalé la tentative

d'Edouard Naville pour résoudre le problème compliqué des origines de l'écriture phénicienne et celui des rapports de l'écriture égyptienne avec nos écritures européennes. La difficulté de ces problèmes semble avoir échappé à M. William A. Mason,qui vient de consacrer un gros volume, abondamment et bien illustré, à l'**Histoire de l'Art d'écrire**. Il est vrai que c'est plutôt une sorte de compilation à l'usage du grand public qu'à celui des spécialistes, puisque toutes les écritures y sont décrites, depuis les systèmes pictographiques préhistoriques ou indiens de l'Amérique du Nord, hiéroglyphiques comme ceux des Egyptiens, des Maya du Mexique, des Assyro-Babyloniens et des Chinois, jusqu'aux alphabets phénicien, grec, romain, du moyen âge manuscrits et gotique imprimés. L'ouvrage se termine sur une nomenclature des caractères d'impression actuels, avec des modèles en capitales : caslon 14 points et romaine 12 points. A la page 487 on trouvera même un choix de reproductions d'affiches de guerre américaines pour montrer le jeu des caractères en usage aux Etats-Unis.

Une longue bibliographie termine le volume ; on y constate bien des coquilles et quelques omissions graves ; l'auteur a le droit d'ignorer ma théorie sur les rapports primitifs des alphabets et des marques de propriété, ainsi que l'invention récente d'une écriture idéographique nègre par un sultan du Cameroun, fait naissant qui pourtant a modifié sur divers points importants la théorie générale de l'écriture. Mais il aurait dû connaître au moins les travaux d'Adolphe Reinach sur l'écriture crétoise, le livre de Danzel sur les écritures dites des « Sauvages », les recherches des savants allemands sur les écritures hittites, l'excellent *Manuel de paléographie* du moyen âge de Maurice Prou, les recherches et polémiques de Wilser et des savants allemands et danois sur les alphabets runiques, celles des savants scandinaves sur les signes alphabétiques des tambours lapons, le problème des écritures mongoles et turques (Orkhon), etc.

Malgré ces lacunes,que les spécialistes complètent d'eux-mêmes, l'ouvrage est utile parce qu'il contient, sous un faible volume,une masse considérable de documents d'ordinaire dispersés dans des publications d'un accès difficile et peut ainsi servir d'introduction générale à des recherches plus approfondies.

§

La guerre entre les Grecs et les Turcs a remis au premier plan un vieux problème : celui de la véritable viabilité de la société turque, comparée aux sociétés européennes. Je ne dis pas : de l'Etat turc ; car celui-ci est depuis des siècles plutôt administré par des étrangers, surtout arméniens. Mais que penser des vrais Turcs (osmanlis, nogais, tatars, etc.) ? Ils ont leurs détracteurs acharnés, ils ont aussi leurs défenseurs convaincus et ardents. M. G. E. Hubbard, qui a longtemps vécu à Mosul et a publié jadis un excellent récit de voyage du Golfe Persique à l'Ararat, semble se situer parmi ces derniers. Il a eu l'idée, pour faire comprendre ce qu'est la Turquie actuelle, celle des Turcs seulement, d'étudier la période brillante de son histoire qu'il nomme **Le Jour du Croissant**, c'est-à-dire le XVIe et le XVIIe siècles. Il a relu dans ce but tous les récits de voyage de cette époque, dus à des personnages aussi différents qu'un diplomate flamand, un artiste français, un soldat polonais, un interprète vénitien, un savant anglais, etc. En groupant selon le sujet les renseignements alors publiés ou ceux qui depuis sont devenus accessibles grâce à la publication d'archives diverses, M. Hubbard a réussi à reconstituer ce qu'on pourrait nommer l'histoire sociale des Turcs pendant l'apogée de leur empire.

Tour à tour il nous décrit la vie intime du sérail, l'organisation de l'armée et du corps des janissaires, la vie des ambassades envoyées à Constantinople, celle des armées en campagne, la marine du sultan, les dessous de la lutte avec Venise, la vie sur les galères des prisonniers chrétiens, etc. Chaque chapitre est illustré d'anecdotes typiques et curieuses, qui font bien comprendre la différence d'attitude mentale, en présence d'un même événement, des Européens et des Turcs. En somme, ceux-ci sont sympathiques à M. Hubbard ; les défauts de leur gouvernement, il les attribue à l'héritage de l'administration byzantine, et n'est pas loin de penser que, laissés à eux-mêmes, les Turcs auraient bien organisé, et sur des bases stables et fort honnêtes, les vastes territoires acquis par leurs armes. Je sais des savants qui connaissent bien d'autres peuples turcs, tels les Bachkirs, les Kirghizes, les Tatars de la Volga et qui s'entendraient volontiers sur ce point avec M. Hubbard. Pour moi, faute de contact direct avec ces tribus, je ne saurais que répéter, comme ethnographe,

que notre système européen de vie en société n'est ni le seul possible, ni certes le meilleur qu'on puisse concevoir : pourtant, je doute qu'en matière d'organisation sociale la lumière nous puisse venir d'Asie.

§

Fidji a de tout temps attiré l'attention des ethnographes parce que c'est le point principal de contact entre les Polynésiens et les Mélanésiens; aussi la littérature sur les Fidjiens, leur type anthropologique, leurs mœurs et coutumes, leurs origines et migrations est-elle déjà considérable, comme on verra en consultant la bibliographie détaillée dressée par M. P. S. Allen et insérée à la fin du livre du révérend W. Deane sur **la Société Fidjienne**. L'auteur est un Anglo-australien d'origine; ses études terminées à Sydney, il fut désigné comme directeur de l'école normale d'instituteurs indigènes à Fidji et, sur les conseils de son professeur à l'université de Sydney, M. Anderson, il se consacra pendant de longues années à l'étude de la langue et des mœurs fidjiennes. Il a d'ailleurs utilisé les monographies antérieures de Codrington, Basil Thomson, G. Brown, dont j'ai souvent parlé ici, et les recherches plus récentes de mon ami A. M. Hocart, qui a publié dans diverses revues anglaises les résultats préliminaires de son exploration ethnographique de plusieurs archipels du Pacifique.

Aussi le livre de M. Deane représente-t-il vraiment l'état actuel de nos connaissances pour Fidji. Les matières sont réparties conformément au schéma courant : enfance; jeux et initiation; religion; culte des ancêtres (bonne discussion du problème des *Kalou* ou âmes des morts et de leur réincarnation); pierres et figurations sacrées; symbolisme; chefferie; clan et individu; éthique et tabou; étiquette; véracité et crime; signes et présages; pêches; industries; moyens de communication; nourriture et interdictions alimentaires; enfin, discussion du cannibalisme fidjien. Sur un sujet qui m'intéresse directement, celui du totémisme, M. Deane adopte une attitude négative, ou presque, comme on doit s'y attendre après un contrôle serré des faits et des textes; ainsi se trouve rejetée par un observateur de plus la théorie du totémisme fidjien proposée par de Marzan dans la revue *Anthropos*.

Tout aussi précieuse est la monographie consacrée aux habitants de Lifu et d'Uvea par miss Emma Hadfield après un long

séjour parmi **Les Indigènes de l'archipel des Loyalty** (îles françaises situées non loin de la Nouvelle-Calédonie). Miss Hadfield n'a pas consulté la littérature antérieure, où se distingue surtout la monographie de Huguenin, *Raiatea la Sacrée* ; peu d'ethnographes français se sont d'ailleurs intéressés à ces indigènes. La description de leur vie que donne miss Hadfield est très détaillée et écrite avec sympathie. Les informations ont été obtenues des vieillards et dans leur langue ; précieuses sont surtout cellesqui ont trait aux techniques, ainsi qu'à la vie enfantine et féminine, plus difficile à connaître que la vie masculine. Les 90 dernières pages sont un fort utile recueil de contes et de légendes. Page 156, il y a quelques renseignements sur les totems, mais insuffisants ; miss Hadfield semble prendre ce terme dans un sens bien vague, celui de protecteur animal même individuel, et non pas seulement collectif. Sur d'autres problèmes théoriques on aurait aussi désiré davantage d'informations précises. Mais on ne peut pas demander à tous les observateurs d'êtreau courant des généralités, puisque notre science n'est pas encore un objet d'enseignement régulier ; on doit au contraire les remercier de la peine qu'ils se donnent pour, sans guide préalable, se lancer dans les difficultés des enquêtes directes.

Memento. — Louis Leger : *Les anciennes civilisations slaves*, collection Payot : résumé clair et bien fait des connaissances actuelles sur les divers peuples slaves anciens. Lire le chapitre intitulé : le substratum slave de l'Allemagne, et le suivant sur l'onomastique de l'Allemagne, principalement d'après les recherches du savant tchèque Niederle. Une carte termine le volume.

L'étude des noms de lieux a conduit parfois à des exagérations, surtout en milieux pangermanistes et panslavistes ; aussi faut-il remercier la librairie Champion d'éditer, sous le contrôle de MM. Marichal et Mirot, les notes d'Auguste Longnon sur *les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification et leurs transformations* ; le premier fascicule traite des noms de lieux d'origine phénicienne, grecque, ligure, gauloise et romaine. Longnon fut le vrai créateur de cette science nouvelle, dite toponomastique, et il était regrettable que les résultats de ses longues et soigneuses recherches ne fussent connus que de ses auditeurs à l'Ecole des Hautes Etudes.

L'Ecole des Lettres d'Alger continue la publication de ses *Mémoires* ; celui d'Emond d'Estaing sur *Le dialecte berbère des Aït Seghrouchen* (*moyen Atlas marocain*) contient, en plus d'une étude grammaticale

approfondie, un grand nombre de textes, la plupart accompagnés d'une traduction française, sur les occupations, les croyances, les cérémonies de cette tribu berbère ; ces faits sont situés dans leur ensemble social grâce à une Notice introductive qui est une véritable monographie ethnographique, d'autant plus utile que cette tribu n'avait jamais été explorée.

A. VAN GENNEP.

QUESTIONS COLONIALES

La mise en valeur des colonies françaises : projet de loi de M. Albert Sarraut. — Memento.

Il n'y a pas très longtemps (1), à propos de programmes formulés par MM. Lucien Hubert, Henri Lorin et Henry Simon, ce dernier, alors ministre des Colonies, je m'écriais : « Ah! des programmes d'action coloniale, parlementaires, publicistes et ministres pourront en élaborer de plus superbes et de plus magnifiques encore. Mais de quoi tout cela servira-t-il si un Parlement hostile et incompréhensif s'oppose systématiquement aux moindres réalisations et si les rares hommes désireux d'agir dans l'intérêt général sont paralysés par la crainte du scandale et de la calomnie ! » Et j'aurais pu ajouter, développant ma pensée, qu'il était vraiment inutile d'établir de somptueux programmes théoriques, alors que tous les gens avertis et compétents en matière coloniale savent à merveille, et depuis longtemps, que ce qu'il faut à nos colonies ce ne sont pas des professions de foi, mais des décisions et des actes, et qu'il était puéril d'imiter les soldats d'opérette qui clament en chœur : « Marchons! marchons! » cependant qu'ils demeurent obstinément à la même place. Or, voici que M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, vient de déposer sur le bureau de la Chambre des députés, dans la séance du 12 avril 1921, un projet de loi « portant fixation d'un **programme général de mise en valeur des colonies françaises**». Quoi que j'aie pu dire ou écrire antérieurement sur les manifestations de ce genre, je suis heureux de rendre hommage à la valeur considérable et à l'utilité du remarquable exposé des motifs de trois cents et quelques pages qui précède ce projet de loi. Ce faisant, je ne pense pas me contredire, non plus qu'infirmer mes précédentes déclarations, car le projet de

(1) Cf. *Mercure de France* du 1er décembre 1919.

M. Albert Sarraut, s'il n'est qu'un programme comme les autres dans la présentation et dans la forme, constitue à mes yeux *un acte*, de par la méthode vraiment scientifique qui a présidé à son élaboration, l'ampleur donnée au développement et la documentation de premier ordre sur laquelle son auteur a appuyé ses conclusions. Jusqu'à présent, les divers ministres des Colonies qui se sont succédé au pouvoir ont essayé, avec la meilleure volonté du monde et la plus parfaite bonne foi, d'amener le Parlement et l'opinion publique, les deux impuissances du jour, à s'intéresser enfin à nos colonies autrement que du point de vue faits-divers, scandales tropicaux ou exhibition de joujoux exotiques. Ils ont tenté de leur faire comprendre que nous n'obtiendrons la mise en valeur définitive de notre empire colonial qu'en le dotant d'un vaste outillage économique permettant à cet empire d'exploiter toutes ses ressources par un puissant effort d'ensemble et non plus par la méthode des « petits paquets » suivie jusqu'à présent. Or, ils n'ont été ni entendus, ni compris, et chaque fois, ils se sont heurtés au vieux préjugé métropolitain, survivance du mercantilisme du XVIIe siècle, aux termes duquel ne valent que les colonies *self supporting*, c'est-à-dire celles qui se suffisent à elles-mêmes financièrement sans jamais recourir à la garantie ou à l'aide effective de la mère-patrie. M. Albert Sarraut, qui est un enthousiaste, qui s'est juré de faire quelque chose au ministère des Colonies et d'y laisser des traces durables de son séjour, M. Albert Sarraut n'a point été découragé par l'insuccès de ses prédécesseurs. Il a estimé que si on mettait ensemble le Parlement et l'opinion publique en présence d'un programme complet, appuyé de considérations techniques en quelque sorte indiscutables, ni le Parlement ni l'opinion publique ne pourraient persister dans leur attitude négative, dans leur indifférence passive. Il a pensé que si on leur démontrait en quelque sorte mathématiquement ou, mieux, scientifiquement, qu'un effort donné atteindrait, dans un temps déterminé, des résultats certains, ils seraient obligés de se rendre enfin aux raisons exposées et de laisser agir ceux qui veulent agir et qui ont conscience de la nécessité de cette action pour l'avenir d'un pays qui, lourdement éprouvé par la guerre, a besoin de recourir à ses possessions lointaines pour parachever sa résurrection. Le programme du ministre des Colonies, à l'heure où il prend jour, représente donc une

véritable sommation d'agir ou, plutôt, de permettre d'agir pour ceux à qui la Constitution a imparti les fonctions exécutives. Le plan de l'exposé des motifs de M. Albert Sarraut est d'une lumineuse logique. Dans ses considérations générales il établit qu'au lendemain de la guerre l'heure est venue de substituer à des directions isolées et incertaines une méthode d'action générale et précise. Il rappelle ce qu'a été l'effort de guerre de la France coloniale et dans quelle mesure l'aide apportée pendant les hostilités à la mère-patrie par ses colonies doit se continuer à l'heure actuelle, notamment en hommes, en soldats, afin de permettre la diminution des charges militaires des citoyens métropolitains sans que la garde sur le Rhin soit affaiblie. Idée nouvelle et féconde, il note qu'il ne s'agit pas simplement, en la circonstance, d'un programme « d'outillage économique », mais bien d'une « mise en valeur d'ensemble », dans laquelle les améliorations d'ordre moral, intellectuel, politique et social sont étroitement liées aux réalisations matérielles. C'est l'occasion pour M. Albert Sarraut de définir nettement, une fois pour toutes, le caractère, l'esprit et les buts de la politique coloniale française. La doctrine officielle de la colonisation aujourd'hui n'est plus l'ancienne conception mercantile des premiers jours. « Elle voit en nos protégés, quelle que soit la couleur de leur peau, quel que soit le retard de leur évolution, des *hommes* et non une masse anonyme et servile, des âmes et non des troupeaux d'ergastules ou des « éponges fiscales ». Elle n'opprime pas, elle libère ; elle n'épuise pas, elle féconde ; elle n'exploite pas, elle protège... Elle affirme non plus seulement les droits de la nation colonisatrice, mais ses devoirs, et elle les inscrit même au premier rang. Mieux encore ! A son effort civilisateur elle veut, à mesure de leur capacité, associer ses protégés, les appeler progressivement à la gestion de leur pays, les habiliter par l'éducation à cette collaboration et, partageant avec eux les responsabilités comme les bénéfices, hausser leur conscience peu à peu éveillée et transformée jusqu'au sentiment lucide de leurs devoirs, des obligations qu'ils contractent envers nous, pour l'accroissement, la garde et la commune défense d'un patrimoine solidaire... » Telle est la politique générale, réalisant l'équilibre de la force-sentiment et de la force-intérêt, politique éminemment réaliste dans ses fins idéales, qui fait le plus grand honneur à la troisième République. Soin et éducation des races,

vaste décentralisation mettant fin à l'esprit d'uniformité qui, maintenu au ministère des Colonies, a si longtemps retardé le libre épanouissement de nos possessions, et consécutivement, autonomie coloniale la plus large possible, tels sont les buts qui s'imposent. Suit alors, dans l'exposé des motifs de M. Albert Sarraut, une situation exacte du domaine colonial français envisagé en lui-même et en comparaison avec les domaines coloniaux étrangers, puis un exposé de la valeur économique de ce domaine. Dans cet exposé sont indiqués les chiffres exacts de la participation actuelle des colonies dans le commerce français, et, expliquant ces chiffres, un inventaire détaillé des ressources de nos colonies. Cet inventaire formidablement documenté constitue un véritable répertoire de la richesse économique de nos possessions et, même pour les gens les mieux avertis, il représente un élément d'information infiniment précieux. Houilles, céréales, laines, coton, soie et bourres de soie, cafés, graines oléagineuses, bestiaux et viandes fraîches ou conservées, cuirs, pelleteries, métaux et minerais divers, riz, bois, pâte à papier, écorces tannantes, caoutchoucs, poissons de mer, tabacs, sucres, cacao, thé, manioc, rhums, jute, vanille, poivres, girofle, cannelle, aucun produit, aucune matière première n'est négligée et, pour chacun ou chacune d'elles ou d'eux, renseignements et statistiques à jour sont multipliés. Tels étant les produits, on peut dire illimités, de notre domaine colonial, on constate que depuis la guerre nous n'en avons importé que pour deux milliards et demi, alors que nous réclamions des produits mêmes ou similaires pour vingt-deux milliards à l'étranger ! Il faut mettre fin à cette injuste disproportion. Comment ? En organisant puissamment les instruments et les moyens de la production coloniale. Quelle est l'œuvre d'organisation réalisée jusqu'à ce jour ? M. Sarraut l'expose à grands traits et montre successivement ce qui a été fait : 1° pour l'assistance, l'hygiène et l'enseignement ; 2° pour l'outillage économique : chemins de fer, ports, rivières, fleuves et canaux, routes, irrigations, travaux d'édilité, postes et télégraphes et télégraphie sans fil. L'effort accompli dans ces divers domaines est, sans doute, considérable, mais de *nouvelles méthodes* sont nécessaires, si on veut vraiment l'intensifier, ainsi que le réclament les intérêts solidaires de la France et de ses colonies. Il faudra, désormais, travailler scientifiquement, repérer dans l'ensemble de notre domaine colo-

nial « les centres principaux de production des matières ou des denrées nécessaires à la métropole, les grands dépôts naturels de richesses, les grands greniers, les grandes cultures, les grandes forêts, les plus importants gisements, en un mot, les points capitaux où pouvoir puiser au maximum les ressources qui lui sont utiles : ici, les matières grasses, là, les céréales, là, les textiles, plus loin, les troupeaux, ailleurs, le bois, autre part, les métaux. Et, une fois ces centres repérés, ce programme se propose, dans des dispositions coordonnées : 1° de créer d'abord, condition première de tous les efforts, les voies d'accès nécessaires vers les centres de production, et leur liaison par la voie ferrée avec les ports d'embarquement ; 2° d'outiller ces ports de façon à favoriser un trafic maritime important ; 3° d'augmenter la productivité actuelle des régions envisagées, les étendues exploitées, mises en culture, la quantité de produits, la valeur et la variété de ce que peuvent fournir le sol et le sous-sol, soit par les moyens de l'irrigation, soit par la culture mécanique, soit par les ressources de l'exploitation scientifique. Enfin, et surtout, ce programme veut rendre possibles les résultats déjà entrevus, en favorisant par une large diffusion de l'hygiène, de la meilleure alimentation, de l'assistance médicale et de l'instruction, la conservation, l'amélioration, l'accroissement, l'éducation de la main-d'œuvre exigée par cet ensemble de travaux, comme aussi la collaboration intéressée et confiante des populations au milieu desquelles elles s'accomplirait... » Suit le programme des travaux tel qu'il est fixé par le projet de loi, programme soumis à l'examen et à la discussion du Parlement et dont, ultérieurement, un autre projet de loi établira les voies et moyens financiers et budgétaires. En donner ici le détail m'entraînerait trop loin. Tout ce que je puis dire, c'est que rien n'y a été oublié de ce qui peut, dans un délai de dix à quinze années nécessaires pour son exécution, mettre en mesure nos colonies de décupler leurs productions et d'assurer pour un long temps leur richesse et leur prospérité et, partant, celle de la métropole. Et, pour conclure, le programme de M. Albert Sarraut s'appuie sur des réalités si nettes, des chiffres si précis, qu'il se hausse, par là même, de la théorie à l'acte. Il constitue une « recette de richesse » si certaine qu'à le lire on ne peut plus douter de sa prochaine exécution et qu'on a l'impression, que partagera, je l'espère,

le Parlement, que différer cette exécution serait une lourde faute, un crime de lèse-patrie. A ce titre, le programme soumis à la Chambre des députés le 12 avril 1921 marque une date, constitue un véritable événement. A partir de ce jour, ceux qui ne savaient pas la valeur de notre domaine colonial n'auront plus d'excuse, s'ils persistent dans leur ignorance. C'est, je le répète, une invitation puissante au travail nécessaire et réparateur, une sommation impérieuse d'agir. Je n'en saurais faire plus bel éloge.

Memento. — M. Etienne Antonelli a consacré une intéressante étude publiée par l'éditeur Bernard Grasset à *l'Afrique et à la Paix de Versailles*. Dans cet ouvrage sont remarquablement exposées les conséquences du Traité au point de vue de notre occupation du Togo et du Cameroun. Là encore, hélas ! nous avons à souffrir de la mauvaise volonté, — pour ne pas dire plus, — de l'Angleterre. Le règlement définitif de notre prise de possession dans les anciennes colonies allemandes est perpétuellement différé. Notre situation provisoire au Cameroun et au Togo nous gêne pour établir les bases de notre administration. Quelles fins ténébreuses poursuit encore Lloyd George ? Verrons-nous encore toute cette année ce provisoire maintenu, verrons-nous l'Espagne à Tanger ? Toutes les craintes sont permises et, malheureusement, nos diplomates sont trop habitués à considérer les concessions, voire même les abdications ou les abandons en matière coloniale, comme des sortes de victoires !

CARL SIGER.

LES REVUES

La Revue Universelle : Les banques contre la nation depuis 1918. — *La Revue de France* : le journal de Marie Lenéru. — *La Revue de la Semaine* : New-York, par M. Louis Thomas. — *L'Encrier* : son but nouveau. — Memento.

M. Ernest Tisserand étudie dans **La Revue Universelle** (15 juillet) la « Philosophie du Krach ». A propos de la déconfiture de la *Banque industrielle de Chine*, l'auteur traite de la question bancaire en général. Il porte de graves accusations, d'ordre national, que nous croyons devoir rassembler ci-après. Une fois encore, signalons que la source de nos citations n'est pas chez nos révolutionnaires. Loin de là, on la situerait à droite, et même dans le clan des traditionnalistes qui regrettent pour la France les temps de Louis XIV.

« Sans précédent dans notre histoire économique » est le krach d'aujourd'hui, selon M. Tisserand.

Ce krach se développe normalement, comme un bon film, épisode par

épisode, partie par partie, tableau par tableau. Et celui-là est dupe ou complice, qui s'attache à l'une des péripéties du drame et prétend en changer le cours logique et nécessaire.

... Le déséquilibre économique et financier est total, et l'équilibre ne pourra revenir que par une grosse perte de tare. L'industrie bancaire, on le sait, s'est développée à l'extrême depuis la guerre, dans un pays dont l'industrie manufacturière ne se reprenait que bien lentement. La « reprise des affaires » a consisté essentiellement dans la fondation d'innombrables banques et dans l'accroissement démesuré des proportions de celles qui existaient déjà. Il y a près de deux millions de Français en moins sur le territoire de la France de 1914, mais il se trouve des milliers de banques et d'agences de banque en plus, et quelque cent mille employés de banque supplémentaires.

Comment éviter que les pires catastrophes ne se déchaînent sur un pays qui voue tout le surcroît de son énergie, qui fait servir toutes ses forces nouvelles à un commerce d'argent, qui, limité par les besoins naturels de l'industrie et de l'agriculture, ne devient, lorsqu'il les dépasse, qu'un agio stérile, qu'une spéculation pernicieuse ?

Les banques de 1918-1921 n'ont pas plus cherché à aider, à développer, à encourager l'industrie française qu'elles ne le faisaient avant 1914. Il faut bien spécifier qu'il s'agit des grandes banques d'affaires et des établissements de crédit centralisés, car les banques régionales sont nombreuses, qui ont eu ces hauts soucis et auxquelles l'industrie nationale doit de subsister. Mais tous ces Comptoirs, ces Crédits, ces Caisses tentaculaires qui grouillent frénétiquement depuis la guerre, à quoi songeaient leurs fondateurs ou leurs administrateurs en les multipliant? A rien. Ils suivaient un courant, le courant trouble, le courant de la mauvaise monnaie. Ils spéculaient sur les changes et croyaient faire de splendides affaires à mesure que la valeur du franc s'abaissait. Les emprunts incessants, l'émission ininterrompue des bons de la Défense nationale leur assuraient la matérielle. Et pour les gros bénéfices, ils les attendaient de la hausse des prix, du stockage des marchandises, de l'accaparement...

Il n'y a pas une banque d'affaires ou un établissement de crédit, en dehors d'un petit nombre d'établissements privilégiés, contrôlés de près, qui n'ait fait son ordinaire, depuis 1918, d'opérations contraires à l'intérêt national, opérations qui, depuis mai 1920, se retournent contre elles et les menacent dans leur propre intérêt, dans leur vie.

Elles connaîtront toutes l'heure du grand règlement de compte.

Voici la conclusion de M. Tisserand :

La France a besoin de savants, d'industriels, de colons, de cultivateurs : elle a trop de banquiers et d'employés de banque.

S'ils ne nous croient pas encore, les événements les instruiront bientôt d'une façon plus brutale. Mais que la France, surtout, n'ait aucune crainte du krach le plus étendu, qu'elle ne redoute point de voir tomber les édifices hideux dont la Finance bastille toutes ses places : leur chute lui rendra des bras et des cerveaux français, elle ensevelira peut-être sous les décombres ou fera fuir jusqu'en leur patrie abandonnée les étrangers sans aveu qui ont donné au pays des mœurs financières dont ils ne voudraient pas chez eux.

§

La Revue de France (1er juillet) a la bonne fortune de publier le « journal » de Marie Lenéru. Quel témoignage cette admirable femme apporte à notre temps ! Catulle Mendès la définissait : « un Renan viril ». L'héroïsme intellectuel de cette grande femme de lettres est sans pareil. L'Université le publiera peut-être dans une soixantaine d'années. Il faudrait dès aujourd'hui en informer la jeunesse, lui apprendre, pour combattre la bassesse de ce Temps où l'argent est ignoblement le maître, le courage surhumain d'une Marie Lenéru, infirme, retranchée du monde, pour conquérir la perfection de l'esprit. Quelle souffrance décèle ceci :

Quelque chose encore dans le caractère particulier de mon infirmité agit sur tout ce travail intérieur : l'isolement si spécial et inhumain — au sens propre — qu'est l'absence du son. Le son est, de toutes les perceptions, celle qui nous met le plus en contact avec la vie. Je suis maintenant persuadée qu'à ce point de vue la lumière ne lui est pas comparable. Elle est matière inanimée, elle est *minérale*, tandis que le son, la voix est animale, humaine. Il y a de grandes voix dans la nature inorganique, mais il faut l'oreille vivante pour qu'une chose au monde en soit émue. La lumière, là où les yeux ne la perçoivent pas, a son rôle de fécondité. Le son, c'est la suprême inutilité dans l'univers, il est fait pour l'âme qui seule écoute.

Je crois plus facile à un aveugle d'être spiritualiste qu'à un sourd.

A quelques mois de là, Marie Lenéru note :

Je regrette la musique comme une personne morte.

Ah ! comme les vieux airs qu'on chantait à douze ans !...

Je crois ma mémoire prodigieuse à cet égard. Je n'ai pas perdu une mesure de ce que j'ai entendu, je conserve la gamme très juste ; en m'appliquant je retrouverais bien la chromatique, puis tous les arpèges, la note isolée... Alors je lirai la musique comme une langue de plus.

. . . .

— Ce qui disparaît avec l'ouïe, ce n'est pas la note que j'ai conservée

très juste. Un jour où l'on cherchait quelle note donnait un certain cristal frappé, j'ai de suite dit, sans me tromper, que ce devait être un *mi*. Ce qui disparaît, c'est la résonance, la sonorité, non le souvenir, mais l'émotion du son.

Il me faut m'appliquer pour retrouver l'ébranlement, autre chose que le souvenir mat des bruits. Il ne peut rien arriver de pire que ce qui m'est arrivé. Souffrance de luxe, dont on ne meurt pas, qui n'exempte pas des autres.

. . . .

Je dois rendre cette justice à la Providence que les insomnies me sont assez épargnées, car un réveil la nuit est une chose qui dépasse les bornes. Dans le sommeil, je suis plus près de la santé. Au réveil, je réapprends ma condamnation avec stupeur. Mais je préfère mille fois toute la nostalgie du monde et avoir entendu. Cela restera tout ce que j'ai eu de bon. Tant mieux si c'est un souvenir d'enfant. La musique est la moitié de la conscience humaine.

Réminiscences de musique à en perdre la tête. Cette rhapsodie hongroise de Liszt, dont je ne peux retrouver que les premières mesures! Il y a des soirs où je ne peux plus m'endormir. Dans le plus grand calme, c'est un sursaut qui me réveille comme si ma chambre était remplie de lumière, je ne sais comment je ne me trouve pas les deux pieds par terre, ou comme Mme B. de B., quand la foudre est tombée, à genoux sur mon oreiller.

Il me faudrait au moins les yeux tout entiers. Je n'ai pas assez d'horizon pour respirer. Je vois mieux que bien des myopes, mais il me faut une ombre mortelle. Sur la plage, il me prend des frénésies d'arracher mes lunettes et mon chapeau, d'abattre mon ombrelle! Je ne sens pas si je vois les choses ou si je m'en souviens.

Et c'est à moi que cette horreur est arrivée, à moi qui ne comprends la vie que dans une photosphère de lumière vibrante.

Ma formule de bonheur est ceci : l'Italie, la musique, le cheval et l'amour. Encore envers le dernier point j'hésite, et si je le fais entrer dans mon programme, c'est en vertu de l'axiome : dans le doute, ne pas s'abstenir. Mais, certainement, je le maintiens à la quatrième place. Il me semble des deux sortes d'amour, légitime et illégitime, « que les honnêtes gens m'ennuient et que les autres me déplaisent ». Et c'est pourquoi je considère que le mariage d'argent relève d'une esthétique, d'un ordre plus élevé que le mariage d'amour.

Je reconnais toutefois que, dans ce grand besoin, le seul que j'éprouve, de mener une vie très supérieure, il y a bien la volonté très consciente et très avouée d'avoir auprès des cœurs ce grand prestige de l'admiration.

Le seul besoin que j'éprouve !

J'ai une telle adoration de l'intelligence, parce que j'ai découvert, contre le préjugé admis, tout ce qu'elle ajoute aux attachements.

Elle seule donne aux êtres la curiosité et la force de se pénétrer. A passion égale, croyez-vous que l'amour de deux êtres supérieurs soit le même sentiment que l'amour des médiocres ?

Les grands sentiments viennent du cerveau.

§

La Revue de la Semaine (15 juillet) nous apporte un « New-York » bien intéressant de M. Louis Thomas.

5.621.000 habitants, tel est le chiffre officiel de la population de New-York, au recensement de 1920. Cela vaut la peine que l'on s'arrête, et que l'on réfléchisse.

Voici une ville qui, en 1790, avait 33.000 habitants, puis 202.000 en 1830, 942.000 en 1870, 1.515.000 en 1890. Elle fait un brusque saut la décade suivante, s'étant adjoint Brooklyn, Bronx et quelques autres faubourgs, et atteint 3.437.000 en 1900. La voici qui se rapproche du sixième million. On ne sait jusqu'où iront cet accroissement, ce pullulement.

Cette agglomération comprend environ 2 millions d'étrangers, dont 600.000 Juifs. Elle dépasse 8 millions d'âmes, si l'on y ajoute Jersey-City, Newark, « faubourgs industrieux » de New-York et d'autres villes de sa banlieue immédiate.

Tout d'abord, il n'y a pas de quartiers, à New-York, ou bien ils sont fort petits et restreints dans d'étroites limites, comme Greenwich Village, le quartier des artistes, des bohêmes, voire des bolchevistes slaves. Et non plus il n'y a de rues ou d'avenues conservant leur unité d'un bout à l'autre de leur course : une voie comme Fifth Avenue, dont le renom est célèbre dans l'univers, commence par être une sorte de large rue calme et assez peu fréquentée, vers la 10e rue ; puis, de la 25e à la 59e rue, elle est le centre du commerce de grand luxe de l'Amérique : c'est la rue de la Paix, plus large, avec des maisons plus hautes, des autos à deux pas l'une de l'autre, une odeur d'essence à s'en boucher le nez, des autobus, un mouvement perpétuel ; de la 57e à la 109e rue, habitent les milliardaires et ceux qui veulent passer pour tels, avec le Central Park d'un côté, et de l'autre presque uniquement des hôtels particuliers, quelques-uns avec jardins, mais des jardins beaucoup plus réduits que ceux de nos grandes demeures privées du faubourg Saint-Honoré ou du faubourg Saint-Germain ; et, enfin, une fois le Parc dépassé, la Cinquième Avenue tombe dans le quartier juif de Haarlem, qui est quelque chose d'infiniment pittoresque et d'assez étranger à l'Amérique, malgré l'alignement rectiligne des maisons. Broadway, qui

est plus long, subit des transformations plus nombreuses et tout aussi caractérisées. Et le même phénomène se produit pour les rues, qui peuvent varier du tout au tout d'un bloc à l'autre. Car, par exemple, il est très chic d'habiter près de Fifth Avenue, tandis que la Huitième Avenue est considérée comme quelque chose de monstrueux et de vil, et même l'intervalle entre la VIIe et la VIIIe Avenue n'est pas très recommandable pour un étranger un peu snob qui tient à donner une adresse choisie. Le comble, d'ailleurs, de ces transformations dans le genre, l'esprit et la renommée d'une rue, c'est lorsque des nègres commencent à habiter une maison : non seulement la maison tout entière est immédiatement abandonnée par les blancs, mais encore le bloc tout entier, c'est-à-dire l'intervalle entre deux boulevards : j'habitais l'hiver 1919-1920 non loin de l'un de ces secteurs noirs ; il m'intéressait fort d'entendre les voisins parler de ce pâté de maisons, considéré comme désormais inhabitable par la race supérieure blanche. L'avenue traversée, la rue redevenait, d'ailleurs, habitable et impolluée.

Il n'y a pas de conclusions à tirer de ces faits : il n'y a qu'à les enregistrer. Le snobisme est un des grands ressorts du monde moderne : on ne le discute pas ; il donne trop d'amusement.

§

Nous signalons, en particulier, le no 12 de **L'Encrier**. Il est daté de mai. S'il paraît avec un grand retard, la direction (M. Roger Dévigne) en donne le motif : la création d'une œuvre des plus intéressantes qui a son siège, 74, rue du Bac.

Si l'*Encrier*, fait de papier et d'encre, est ainsi en retard, c'est que, dans l'intervalle, j'ai dû faire naître et vivre un autre *encrier*, de pierre, de bois, de toile.

A cette heure, l'encrier-revue du quai de Béthune est complété par l'encrier-boutique de la rue du Bac, par sa presse à bras, par sa minuscule imprimerie.

Oh ! c'est une bien discrète aventure, dans l'espace et dans le siècle. Mais il a fallu, durant des mois, chaque matin, mettre le logis en état de grâce, transmuer une noire, croulante, pourrissante, abandonnée boutique de charbonnier, en cette claire maison des songes, où je vous invite tous à venir. Il a fallu s'improviser maçon, charpentier, cimentier, plâtrier, couvreur, peintre, poseur de vitres, de serrures, d'étagères, de sonnettes. Le poète Jacques Robertfrance, le physiologiste Paul Chailley-Bert, le graveur Deslignères, les sculpteurs Billot et Diligent, les électriciens et menuisiers du « Vieux-Colombier » vinrent tour à tour façonner, décorer cette œuvre d'art collective. Puis arriva la pesante presse à imprimer. Il fallut la mettre en place, installer les formes, les casses, les caractères. Il fallut pendre des tableaux aux

murs, mettre les statues sur leurs socles, recevoir enfin les visiteurs, leur expliquer gentiment, clairement, ce que voulait dire tout cela.

Enfin l'heure est venue, — comme un ouvrier las, qui lève le front, une main appuyée sur son outil, — de me redresser au-dessus de ma besogne, pour en exprimer le but lointain et le symbole immédiat.

Ce but est de « façonner un public ». Au surplus, voici l'appel de M. Dévigne :

Ecrivains, la revue l'*Encrier* est moins une anthologie qu'un bulletin d'idées, de projets, d'appels.

Artistes, la petite boutique est un laboratoire d'essais économiques, un point de ralliement et de triage.

Public, — cher vieux public que je veux façonner et agglomérer, âme par âme, — la revue et la boutique seront, pour toi, l'occasion de rencontrer un groupe de jeunes hommes qui veulent repétrir cette vie qui nous est faite, — *et que nous n'acceptons plus.*

Memento. — *La Revue universelle* (1er juillet) : M. Jean de Pierrefeu : « Les civils au G. Q. G. ».

Le Monde nouveau (juillet) : M. Clément-Janin : « Victor Hugo en exil et Jules Janin ». — Général Rampont : « La grande pitié du peuple russe ». — Poèmes et proses lyriques de MM. Marcel Millet et Fagus.

La Revue de France (15 juillet) : Lettre inédite de Gambetta à Emilio Castelar.

Belles-Lettres (juillet) : numéro consacré au 25e anniversaire de la mort d'Edmond de Goncourt. — (août) : numéro consacré aux écrivains algériens.

La Nouvelle Revue française (1er juillet) : « Ebauche d'un serpent », très beau poème de M. Paul Valéry. — M. Jules Romains : « Petite introduction à un cours de technique poétique ».

La Revue de l'Epoque (juillet) : M. Georges Matisse : « La quatrième dimension de l'Espace et l'illusion psychologique du Temps ».

Le Correspondant 25 juin) : « Le tombeau de La Fontaine », par M. F. Jammes.

Les Marges (15 juillet) : « Léon Bloy et le Théâtre », très intéressant article de M. René Martineau. — « Nocturne d'un olivier », poème de M. J.-S. Pons. — « Apologie de la bêtise », par M. G. Barbarin.

Revue des Deux Mondes (15 juillet) : « Lettres de Rabat », par M. le maréchal Lyautey. — « Jérôme et Jean Tharaud », par Fidus. — « L'exposition de Biebrich », par M. H. Bidou. — Un bien joli « La Fontaine », de M. André Hallays. — « A propos de boxe », par M. Ch. Nordmann.

L'Esprit nouveau (no 9) : « Le phénomène littéraire », par M. Jean

Epstein. — La fin du traité de M. Charles Henry sur « La lumière, la couleur et la forme ».

Le Progrès civique (16 juillet) : « Une enquête de la Fédération syndicale internationale en Haute-Silésie », par Léon Jouhaux.

France et Monde (15 juillet) : « Le miracle français », par M. Pierre Mille.

L'Europe nouvelle (16 juillet) : « Quatre pages de reproduction d'affiches de propagande bolchévique apportées à Londres par Krassine », dont : un appel au travail dans le bassin du Donetz ; une série d'images pour convaincre les paysans que leur intérêt est de ravitailler en pain l'armée rouge ; une image annonçant le triomphe universel du communisme et une autre, s'adressant aux ouvriers des ports et tirée d'une série recommandant la mise en valeur des richesses industrielles.

La Revue Mondiale (15 juillet) : « Le Fisc français contre l'industrie nationale », par M. R. Andigné. — « La marée à travers les âges », par M. G. Lebas.

Revue bleue (16 juillet) : M. Ch. Lallemand : « La crise actuelle des relations franco-anglaises. »

L'Opinion (16 juillet) : M. E. Delage : « Notre marine marchande. » — M. E. Marsan : « La Fontaine et Château-Thierry. »

L'Amour de l'Art (juillet) : Fragonard, Bourdelle, Picasso.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

OPÉRA-NATIONAL : *les Troyens* d'Hector Berlioz ; *Daphnis et Chloé* de M. Maurice Ravel. — BALLETS-RUSSES : *Chout* de M. Serge Prokofieff.

Il faut le reconnaître : on travaille à l'Opéra depuis quelque temps. Les spectacles nouveaux s'y succèdent avec une vélocité à quoi on ne fut jamais beaucoup accoutumé en cet édifice. Certes, on y travaille, à l'Opéra, mais peut-être y travaille-t-on quelque peu à côté, du moins si ce labeur doit avoir actuellement pour objet capital la reconstitution d'un répertoire. La reprise des chefs-d'œuvre wagnériens répondait sans conteste admirablement à ce but. Encore qu'on nous les rende avec leurs vieux décors et l'inénarrable mise en scène due au génie de feu Pedro Gailhard, sa réalisation ne déconcerte pas moins par sa lenteur que par la façon dont on s'y prend. Pourquoi d'abord *la Walkyrie* et *Siegfried* ? Sans doute parce que ces deux ouvrages ne comportent point les chœurs copieux d'ailleurs. Mais, ainsi que *le Crépuscule*, *Tristan* n'en exige guère davantage, et deux troupes étrangères nous sont venues prouver, au Théâtre des Champs-Elysées,

que rien n'est plus facile à monter, même en voyage. Et, entre parenthèses, il est assez troublant de constater que les choristes de *Tannhaeuser*, de *Lohengrin* et des *Maîtres-Chanteurs* aient si totalement oublié leurs parties, qu'il les leur faille réapprendre tout comme s'ils ne les avaient jamais chantées. On s'interrompit pour *Antar*, voué d'avance à un inéluctable oubli. Et on continua par **les Troyens**. A coup sûr, on peut estimer que *les Troyens* aient leur place à priori marquée au répertoire de notre Opéra-National. On pourrait soutenir au même titre qu'*Agésilas* ou *Attila* dussent nécessairement appartenir à celui de la Comédie-Française ; mais sans doute après *Phèdre*, *Don Juan*, *Tartufe*, *le Barbier*, *le Cid* et le reste, c'est-à-dire après tout ce dont l'équivalent brille par son absence au répertoire de notre première scène musicale. Les « classiques » de l'art dramatico-lyrique s'étagent de Monteverdi à Wagner, en passant par Lulli, Rameau, Gluck, Mozart, Méhul, Weber et le Rossini de *Guillaume Tell*. Si notre Opéra possédait un fonds de répertoire exploité composé des principaux chefs-d'œuvre de ces maîtres, on concevrait alors qu'il songeât aux *Troyens*, et cela, non pas peut-être tant pour *les Troyens* eux-mêmes qu'à cause du nom de Berlioz. Il serait vain de chercher à dissimuler à quel point l'audition de cet ouvrage est pénible. Me défiant de ma prime impression à la répétition générale, j'y retournai après avoir relu deux fois la partition. J'en revins consterné, et la froideur du public sans parti pris des représentations ordinaires attestait combien furent téméraires et sont aventurées les lourdes dépenses risquées pour cette exhumation. Car *les Troyens* ne se maintinrent jamais au répertoire. S'ils ont certes le droit d'y être, — et il est excellent qu'ils y soient, — ils ne lui peuvent procurer qu'un appoint éphémère, intermittent et rare, en manière quasiment d'hommage à l'une des plus attachantes figures de notre art musical. A l'heure où notre Opéra se débat au milieu de difficultés qui ne sont un secret pour personne, cet hommage était peut-être au moins prématuré. Il serait ridicule et absurde de juger *les Troyens* à la mesure des œuvres wagnériennes. Non seulement Berlioz ne connut pas grand'chose de Wagner, parce qu'il ne voulut point, mais il en méconnut le peu qu'il dut connaître. De dix ans l'aîné d'un rival auquel il préférait Littolf, il était d'un autre âge, d'une autre époque, et plongeait même assez avant, par les racines de son éducation d'adoles-

cent, jusque dans un XVIIIe siècle périmé. On peut s'en expliquer d'abord le choix de son sujet, son enthousiasme anachronique pour un illustre tradiment qui, dépouillé du charme éventuel de la langue virgilienne, est bien le plus puéril et rasant des poèmes épiques. On comprend moins, nonobstant, qu'il ait rédigé et signé le livret qu'il en perpétra. On en est aussi stupéfait qu'à l'égard de Zola qui, lui non plus, n'était pas un imbécile, et fournit cependant à la muse de M. Bruneau des laïus d'une idiotie super-pyramidale. L'écrivain, chez Berlioz, fut verveux, pétillant d'humour et d'un esprit souvent acerbe. On se demande par quel mystère ou quelle aberration il accoucha d'un texte dont le grandiloquent poncif atteint au pompiérisme d'un Lefranc de Pompignan, d'un Ducis et d'un Etienne de Jouy empilés, assaisonné de scribesqueries désarmantes. La caricature de la mythologie grecque ou latine était alors encore de mode, et même officiellement cultivée par notre Université; aussi, quoiqu'on ne se puisse tenir d'y rigoler un tantinet, on passerait sur ces Troyens palabrant couramment de « Vénus », de « Mars », de « Mercure », voire de « Cupidon », autant que sur cette fondatrice de Carthage, issue des Phéniciens sémites, invoquant un « Pluton propice ». Berlioz, au surplus, traduisait Virgile. Mais quand on aperçoit le « ministre » Narbal accourir effaré et lancer cet alexandrin : « J'ose à peine annoncer l'effroyable nouvelle ! » ; au spectacle des choristes chantant, face à la rampe, immobiles, les bras étendus : « Sur cette horde immonde d'Africains, marchons, marchons, Troyens et Tyriens » ; aux solennels quatrains de mirliton qu'égrènent sans broncher Chorèbe, Cassandre, Enée, Didon, « Anna *soror* », la rate doit céder, secouée du réflexe de ces commotions répétées, abdiquer tout respect et se désopiler. Et, si Berlioz traduit ainsi Virgile, il le trahit aussi plus gravement. Virgile avait glissé en dictant à Didon près de mourir le souhait « qu'un vengeur naisse de ses cendres ». Berlioz appuie en lui faisant nommer : « Annibal ! Annibal ! » et plus loin vaticiner : « Rome ! Rome immortelle ! » — ce qui devient tout bonnement cocasse. *Les Troyens* sont un ouvrage informe, disparate, inexécutable au théâtre où il durerait huit heures. Jusqu'ici, pour la représentation, on le scindait en deux parties, du consentement forcé de Berlioz, qui résuma lui-même *la Prise de Troie* en un prologue aux *Troyens à Carthage*. Notre Opéra entreprit de

nous octroyer l'œuvre en son intégrité et dut à cette intention pratiquer de nombreuses coupures. Il ne réussit par là qu'à un déchiquetage arbitraire qui souligne l'incohésion ou, mieux, l'incohérence d'un drame sans unité, sans action, sans psychologie, où les lamentations de Cassandre sont obstinément solitaires et ses sinistres prophéties jalousement réservées à Chorèbe ; où le cas assez folichon de « Didon brûlant d'un long veuvage et chatouillée par Cupidon » serait un sujet de concours de derrière les fagots pour peintres candidats à la Villa Médicis ; où Enée, dans *la Prise, de Troie*, joue le plus insignifiant des rôles et, dans *les Troyens à Carthage*, un plutôt niais autant que mufle ; d'un drame fabriqué de tableaux enfantins, décousus, dispersés, sosies de ces gravures simplistes dont on parsème les manuels d'histoire ancienne pour écoles primaires. Aux prises avec un tel livret, la musique était mal lotie ; un génie purement musical en personne y eût été fort dépourvu et s'en fût détourné d'instinct. Pour, non pas seulement l'accepter, mais en choisir la fable et le confectionner, il fallait celui qu'on a surnommé « le moins musicien des musiciens » et qui le fut certes rarement aussi peu qu'ici. Au fond, à l'heure même où l'écrivit Berlioz, la partition des *Troyens* presque entière était déjà caduque. Précocement vieilli, aigri, malade, traversant une des périodes les plus agitées et décevantes de sa trépidante existence, l'impétueux romantique d'antan l'élabora par bribes, par lambeaux, obscurément conscient du déclin de ses forces, cherchant l'excitation et des modèles parmi les souvenirs de sa jeunesse ardente. Sans doute Berlioz pensa-t-il à Gluck en faisant *les Troyens*, et on ne manqua jamais de l'évoquer à leur propos. En réalité, rien n'est moins gluckiste que cet art ; rien n'en est même plus profondément le contraire. La révolution accomplie par le génie de Gluck au théâtre lyrique était d'ordre purement musical, et ce que l'histoire impartiale baptisa « l'opéra français » s'en écroula fatalement. Dans celui-ci, dans la « Tragédie mise en musique » de Lully, Rameau et consorts, la musique était la servante du drame ; un pseudo-lyrisme tout oratoire la subordonnait ancillaire au verbe du discours. L'inspiration de Gluck, comme après lui celle de Mozart, incarne un état d'âme, une situation, un sentiment ou caractère en une mélodie purement musicale autonome, indépendante en fait de ce qu'elle exprime pourtant

avec la plus incisive acuité, mais qui n'en est que le prétexte de quoi la suppression la laisse indemne et complète en soi. Les fastidieux airs à reprise des *Troyens* procèdent étroitement de l'antique « Tragédie mise en musique ». L'inspiration du musicien s'y attache aux paroles et ne va pas plus loin que les mots desquels elle apparaît inséparable sans se déceler aussitôt musicalement inexistante, et, comme ces mots ne sont que du verbiage inane et ces héros, des pantins en baudruche, là, autant que dans ce que Berlioz étiqueta « récitatif mesuré », il ne reste que l'enflure déclamatoire d'une phraséologie sonore oiseuse et, trop souvent, hélas ! soporifique. Si Berlioz repoussa la moindre influence wagnérienne, — et jusqu'au paradoxe de s'abstenir au théâtre du leit-motiv dont lui-même avait doté la symphonie, — il subit ici fâcheusement celle de Meyerbeer, comme en témoignent le chiqué du chœur sur la mort de Laocoon, la vulgarité de la *Marche troyenne*, le goût de l'effet mélodramatique, de l'effet pour l'effet où la musique galvaudée n'est que serve. La si vantée apparition d'Hector n'est pas autre chose. Cette descente par demi-tons, superposée à une kyrielle confuse et boursouflée d'accords quelconquissimes, ne s'atteste musicalement que de l'esbroufe. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, l'amusicalité naturelle de Berlioz éclate, ahurit, désespère. La *Chasse royale* demeure à la scène le monstre que nous connûmes au concert. La plupart des ensembles choraux sont d'une platitude et vacuité invraisemblables, et le dernier, celui qui clôt brutalement le drame, couronne le tout de bêtise à couper au couteau. Dans ce désert, pourtant, il y a quelques oasis. Le génie de Berlioz gît tout entier dans son inspiration mélodique toute nue, *monodique*, abstraction faite d'un usage spécifiquement musical auquel il est impuissant à l'employer, aussi bien que de l'harmonie postiche et gauche qu'il y adaptait laborieusement après coup. Certes la veine géniale ici s'est refroidie et amortie, mais non pas glacée ni tarie tout à fait. Sa lassitude a d'harmonieux regains. L'épisode d'Andromaque et son fils commence, à la vérité, comme un écho affaibli du début de la *Fantastique*, mais le motif weberien qui suit est d'une mélancolie savoureuse et le morceau d'une élégiaque eurythmie. La complainte du jeune matelot est charmante. Enfin, en dépit de la lourdeur et de l'impéritie polyphoniques, la sereine sobriété d'accent du célèbre *Septuor* suggère l'illusion

d'une pureté de style achevée, tandis que, dans le duo d'Enée et de Didon qui vient après, Berlioz semble hanté, à l'instar de M. Richard Strauss dans *le Cavalier à la Rose*, d'un délicieux duo de *la Flûte enchantée*. Tout ce tableau, d'ailleurs, y compris son prélude et le premier air de ballet, renferme le meilleur de l'œuvre. Il est dommage que la présentation de l'Opéra nous ait gâté précisément ces plus heureuses pages. Qui donc y eut l'idée baroque de confier le rôle muet d'Andromaque à une marcheuse du corps de ballet pour mimer la douleur de la veuve d'Hector en une sorte de danse du ventre disloquée aussi stupide que grotesque? N'y serait-il point possible d'insinuer au jeune Hylas qu'il est un petit matelot qui s'endort en chantant et non pas un ténor d'opéra banlieusard qui fignole des nuances et s'égosille pour, après un point d'orgue final, dégringoler visiblement de son perchoir et se hâter vers les coulisses angoissé de rater son train? Les décors peints sur une toile de fond ont quelques avantages, dont celui de l'économie, mais ils ont en revanche l'inconvénient de rétrécir parfois notablement la scène, si bien que, dans le poétique *Septuor*, le chœur, qui devrait être épars dans la nuit des jardins de Didon, est contraint d'arriver tout exprès s'aligner sur deux rangs derrière les protagonistes, et puis de s'en aller ensuite en partant du pied gauche, comme à l'école de compagnie, afin de permettre à Didon et Enée de se constater « enfin seuls ». Assurément *les Troyens* sont difficiles à mettre en scène. La maladresse du librettiste y égale celle du musicien. C'est plein de trous qu'on ne sait pas comment remplir, et l'acabit des discours et des exclamations y a de guignolesques conséquences. En somme, ce n'est pas absolument la faute de notre Opéra s'il n'évita guère celles-ci qu'à l'entrée du cheval gigantesque, et le cortège, à cet endroit, lui mérite des compliments. On serait fort embarrassé d'en adresser aux interprètes, si disposé qu'on soit à excuser la gêne inhérente à la tâche qui leur est imposée. M. Franz paraît convaincu qu'un héros comme Enée doit gueuler du même fracas en parlant d'amour à sa maîtresse qu'en commandant à ses soldats. Me Gozategui qui, à certains égards, s'avère une Litwine en herbe, est douée d'une très belle voix, mais semble promener au soleil de Carthage une température au-dessous de zéro. Quant aux autres, ils ont tous les droits à un charitable silence. L'orchestre joua de façon singulière :

il avait l'air vexé, d'une apathie grognonne. On dirait que plus ces messieurs sont payés cher et plus ça les embête d'avoir à travailler par-dessus le marché. Les décors de M. Piot eussent fait hurler Berlioz, et cependant c'est peut-être eux qui, en cet an 1921, ont sauvé ces *Troyens* fossiles d'un effondrement immédiat. Quelques-uns sont superbes. Ils badigeonnent le poncif d'un étrange ou violent romanesque et fardent d'un simulacre de fougueuse verdeur l'œuvre sénile d'un génie épuisé, fourbu, bientôt inexorablement vidé. Le bûcher du dernier tableau, toutefois, appelle les plus fortes réserves. C'est un bloc énorme, mastoc, d'une hauteur démesurée, et rien n'est vraiment plus saugrenu que les évolutions à quoi sont condamnées Didon et sa fidèle Anna pour l'escalader par derrière au moyen d'une échelle ou bien d'un escalier invisible, mais indispensable. On regrette que, pour sa documentation, M. Piot n'ait point feuilleté par hasard « Les Œuvres de Virgile, traduites en françois par M. l'Abbé Des Fontaines » avec des figures en taille douce de Cochin, dont l'une lui eût inspiré des dimensions et un agencement plus favorables à l'action que cet amas de bois cubique et colossal. Un voisin, vraisemblablement de la partie, murmura dès le rideau levé : « Ça ne prendra jamais : les bûches sont trop serrées. » Et, en effet, notre Opéra ne tenta même pas d'embraser cet ininflammable bûcher, nous frustrant, parmi les fumées, de la vision du romain Capitole, lequel pourtant, surgi au milieu des choristes, n'aurait certes jamais été si bien gardé.

Il n'en faut pas moins, malgré tout, féliciter notre Opéra du dévouement de son geste pieux, mais on doit le louer plus encore d'avoir définitivement adopté dans son répertoire l'œuvre la plus considérable de M. Maurice Ravel. Il monta **Daphnis et Chloé** avec une sollicitude toute spéciale. On invita M. Fokine, qui fut à l'origine le collaborateur du musicien, à venir en régler pour nous une chorégraphie nouvelle, et notre corps de ballet, qui semblait ravi de l'aubaine, démontra avec élégance qu'il est capable d'autre chose que les godichonneries qu'imagine incalculablement M. Staats. Les décors de M. Bakst sont fort beaux, mais, par malheur et grâce à l'impotente machinerie subventionnée, inaptes aux changements à vue qui sont ici de toute nécessité. Il s'ensuit, dans une partition essentiellement symphonique où tout se tient et où aucun raccord n'est admissible, deux interruptions

déplorables pendant lesquelles, toile baissée et lustre rallumé, le public, interdit d'abord, finit par causer tranquillement de ses petites affaires. Espérons que la mise au point annoncée s'effectuera pour la saison prochaine. En accueillant *Daphnis et Chloé* après *Adelaïde*, M. Rouché entre dans une voie qu'on aimerait qu'il suivît jusqu'au bout. Le répertoire de notre Opéra a grand besoin d'un nettoyage. Tout le fatras des Massenet, Delibes, Thomas, Meyerbeer en devrait disparaître à jamais, et la camelote des Bruneau, Février, Dupont, Paladilhe et confrères n'y avoir jamais figuré. Par contre, on rêverait d'un répertoire où *Salomé*, *le Cavalier à la Rose* et *la Femme sans Ombre*, *le Coq d'Or* et *Boris Godounoff* alterneraient avec l'*Idoménée* de Mozart, *l'Orphée* de Gluck et l'*Euryanthe* de Weber; où *Tristan*, *Castor et Pollux* et *Don Juan* auraient pour lendemain jusqu'à quelque ballet de MM. Darius Milhaud, Georges Auric ou Francis Poulenc, sans compter MM. Prokofieff et Honneger. Les chefs-d'œuvre du passé et le meilleur ou le plus hardi du présent, de quelque pays qu'il provienne, telle serait la substance idéale d'un répertoire digne de notre Opéra, — lequel n'est pas plus fait pour son personnel orchestral, choriste, machiniste ou chanteur que pour la digestion de ventres dorés primaires, mais dont l'onéreuse activité n'a d'autre justification et raison d'être que d'entretenir un foyer de véritable culture artistique. A cet égard, notre Opéra serait-il donc à perpète à la remorque des Ballets Russes, desquels il hérita *Daphnis et Chloé* et qui nous révélèrent *Boris ?*

M. de Diaghileff nous les a ramenés cette année pour une apparition subite et brève ; lui, toujours impassible, imperturbable, narguant les méchants pronostics ou canards de la presse, remplaçant en un tournemain les plus irremplaçables vedettes, apportant encore du nouveau et, dans ces représentations en bourrasque, réalisant entre deux trains une sorte de perfection névrosée qui enclôt une leçon et un exemple. Car cet homme est un magicien et on ne saurait lui vouer trop de reconnaissance pour l'influence féconde que son initiative inlassable exerça sur notre musique autant que sur notre art décoratif au théâtre. M. Serge Prokofieff, qu'il nous a fait connaître cette fois, est un jeune compositeur de tout juste trente ans auquel semble promis un brillant avenir. Dernier venu parmi ses compatriotes, il bénéficie

inconsciemment des expériences de ses aînés. Ce que ceux-ci ont dû chercher parfois avec effort, sa sensibilité l'éprouve désormais d'instinct et il y gagne une spontanéité désinvolte, qui paraît ignorer jusqu'au pressentiment du « procédé ». C'est, en outre, un pur musicien pour qui les combinaisons sonores importent avant tout, quel qu'en puisse être le prétexte. Dans les décors d'un prestigieux burlesque que brossa M. Larionoff, son ballet **Chout**, en français *le Bouffon*, offrait un truculent spectacle et l'esprit n'était pas moins captivé par la musique novatrice que l'oreille amusée ou séduite. On ne peut guère apprécier consciencieusement cette audacieuse partition rien que pour l'avoir entendue ; j'y reviendrai par le menu quand j'aurai pu la lire. Elle en vaut la peine. Sa fraîcheur, son ingénuité, son allégresse ruisselante accusaient les rides voisines et l'artifice infus dans l'ingéniosité d'ailleurs. *Petrouchka*, bien fané, grimaçait quelque peu auprès de son jeune sourire, et *le Sacre du Primtemps* perd beaucoup depuis qu'il n'étonne plus.

JEAN MARNOLD.

L'ART A L'ÉTRANGER

L'Art Symboliste en Suisse. — LA STATUAIRE. — L'étape définitive du labeur de James Vibert vient de se révéler récemment. Après trente années consacrées par lui à une lente évolution de la statuaire, nous voyons se dessiner dans son art tout l'ensemble des théories nouvelles. Nous avons eu déjà l'occasion d'analyser ici l'œuvre de Vibert. Il s'agit maintenant de dévoiler le brusque accomplissement d'un effort de longue haleine, perceptible dès ses groupes de début et qui vient, il y a quelque temps, d'emporter d'emblée les suffrages de la critique.

L'idée symboliste a toujours dominé la vie du maître de La Chapelle. Il faut en rechercher les origines dans son esprit tourmenté d'idéal, qui n'a jamais vu dans la forme matérielle que l'expression d'un vouloir intérieur. Il faut suivre aussi les stades de son travail, le désir qu'il avait de rompre avec des traditions fossiles, l'influence des salons de la Rose Croix où ses premières œuvres indiquaient déjà son désir de transposer en sculpture les tendances symbolistes. Selon lui, la statuaire, genre innombrable et gigantesque, devait trouver, comme les autres arts, le moyen de se couronner de pensée et d'échapper à la tradition surannée

des vieilles allégories, des gestes dans le vide, ou des pures évocations sensuelles.

Son labeur a toujours laissé percer cette hantise d'un moyen nouveau. Et lentement, par degrés successifs, nous voyons ses figures s'animer d'un sentiment plus profond, ses corps extérioriser des aspirations spirituelles, ses groupes s'unir dans un élan ardemment dirigé vers une pensée commune. La longue période des recherches est terminée maintenant. Après les succès annonciateurs de l'*Effort humain*, de la *Marche Nuptiale* et des *Trois Suisses,* l'art de James Vibert s'est planté sur une cime nouvelle avec la sûreté d'un triomphe définitif.

La *Marche Nuptiale*, dans son harmonieuse sobriété, avait déjà indiqué cet abandon de tout effet artificiel, pour concentrer la technique et le travail naturel du sculpteur dans l'épanouissement d'une immatérielle pensée. Le groupe remanié des *Trois Suisses*, qui domine l'escalier d'honneur du Palais Fédéral à Berne, accentue cette tendance à rejeter le pittoresque superficiel qui faisait ressembler trop souvent les monuments historiques à des anecdotes modelées. Vibert, dans son évocation si solennellement nationale, repousse plus encore la fade allégorie qui fausse un événement en lui imprimant une allure théâtrale ou romanesque. Une seule pensée le poursuit : c'est de faire surgir dans ces trois formes dressées vers un serment unique l'âme des héros d'alors. Il les élève sur leur socle comme trois colonnes indestructibles qui supportent les origines d'une nation et qui ont bâti cette nation même à l'image puissante du paysage alpestre où ils vivent.

Plus encore que dans ces groupes séparés, la révélation symboliste de Vibert éclate en diverses suites d'œuvres rattachées l'une à l'autre et qui amplifient toujours plus l'idée créatrice du maître. Signalons tout spécialement la grande phase cosmique que James Vibert a composée au cours des années 1920 et 1921. Il ne s'agit plus ici de simples études, mais d'une traduction directe des impressions éprouvées par le maître en présence du Spectacle de la nature et mieux encore de la pensée qu'elles suscitèrent en lui. Voilà où s'affirme enfin l'avènement du symbole dans l'art plastique.

Vibert a voulu tout d'abord évoquer *la Terre.* Il n'a point choisi pour cela une forme usée et vague, distante à la fois des croyances populaires et du domaine scientifique. Il a dressé le

globe elliptique qui semble graviter lentement selon une courbe rythmée. Autour de ce globe il a noué une chaîne de quatre êtres vivants en lesquels se résument la famille et l'humanité. Dans ces corps qui s'étreignent et qui, rivés à la matière, forment comme un cercle éternel, on retrouve successivement le père, la mère, le fils, la fille. Symbole merveilleux de la vie qui peuple la surface de la terre et qui semble, par sa respiration même, lui donner son impulsion continuellement renouvelée. Ce n'est plus une masse inerte qui gire dans l'espace. Elle est dominée par l'instinct vital. Elle reçoit son élan de cette guirlande humaine agrippée à ses flancs, qui vit d'elle, qui la fait vivre et qui la pousse toujours vers des buts nouveaux. Il y a là une audace extrême d'inspiration en même temps qu'une renaissance complète de la sculpture.

James Vibert a montré également en d'autres groupes les phases de l'ascension et du déclin du jour. Cette succession de visions lui fut révélée lors d'une villégiature à la montagne. Isolé du monde pour quelque temps et placé au-dessus de la houle banale, le statuaire se trouva en quelque sorte face à face avec la lutte des ténèbres et de la lumière. Voici tout d'abord l'*Aube* brumeuse et incertaine incarnée dans un corps de femme encore submergé par les brouillards. La tête, mi-ensommeillée, a déjà percé le flot nocturne ; les bras étendus sont mêlés au chaos et luttent pour se maintenir à la surface. L'effort commence dans un éveil radieux et apporte à la Terre toute l'adolescence de la clarté. Puis voici l'*Aurore*, qui d'un effort strident a coupé net les brumes et laisse leurs lignes mouvantes ondoyer encore à ses flancs. Le corps de la déesse clarté s'est dégagé. Elle fait vibrer son torse admirable et concentre dans ses bras ployés le faisceau des rayons solaires. Voici l'*Arc-en-Ciel* qui arrondit sa courbe sur la terre étendue. Voici le *Crépuscule*, génie vaste aux ailes pâmées, qui s'appesantit sur le globe et le couvre peu à peu de son ombre d'oiseau dormant. Dans le pur domaine cosmogonique, Vibert fait fuir, parmi les nuées le corps palpitant de la *Nébuleuse* qui roule d'un bond éternel à travers les océans obscurs. Il redit aussi le mystère des *Astres influençant la Terre*, érigeant tour à tour le soleil aux vastes élans, la lune incertaine, et le globe terrestre enveloppé dans leurs courants divers qui le font palpiter de vie étrange.

Puis, synthèse où reprend le thème de la grande humanité, Vibert fait se rejoindre d'un pôle à l'autre pôle un corps d'homme

et un corps de femme, qui s'étreignent éperdument au-dessus de la surface de la terre, symbolisant ainsi l'*Amour dominant le Monde*.

Il y a là comme une concentration de toutes les idées qui agitent la pensée de l'artiste. Ce n'est plus seulement la fantaisie d'une minute inspirée ou le raffinement d'une recherche d'originalité. Le maître de la Chapelle a bouleversé les tendances de la statuaire moderne. Avec un instinct créateur extrême, il a soumis la plastique aux mêmes évolutions qui avaient déjà antérieurement transformé la peinture et la poésie. C'est donc l'aube d'un genre nouveau qu'il faut saluer dans l'effort de James Vibert. Ses primes travaux de jeunesse en avaient déjà laissé deviner l'ébauche imperceptible. Sa ténacité, après avoir vaincu les obstacles accumulés, affirme maintenant sa puissance et l'érige en créateur aux portes du monde futur.

ÉLIE MOROY.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Au Musée du Louvre : acquisition de la *Mort de Sardanapale* de Delacroix et dons récents ; inauguration des nouvelles salles de la sculpture du XIXe siècle. — Expositions au Musée Galliera, au Musée des Arts décoratifs, au Musée de Versailles, à Malmaison et au Musée de Sèvres. — La « saison d'art » à Beauvais. — Memento bibliographique.

Le **Musée du Louvre,** n'ayant pu obtenir les concours qu'il espérait pour l'acquisition de la *Petite Rue* de Vermeer dont nous avons parlé dans notre dernière chronique, a dû y renoncer, et il ne faut pas le regretter : la somme de 3 millions demandée pour ce tableau était vraiment trop exagérée ; une pareille dépense, tout en pesant lourdement sur le budget du musée, eût ouvert la porte à des prétentions de plus en plus excessives de la part des marchands et encouragé des spéculations dont le Louvre aurait été la première victime. Du moins cet exquis petit tableau ne quitte pas son pays pour aller enrichir, comme tant d'autres, les musées américains ou allemands : il a été acheté récemment, avec l'aide d'un groupe d'amateurs, par le président d'une grande Compagnie industrielle néerlandaise et offert au gouvernement hollandais, lequel l'a attribué au Musée d'Amsterdam où il est dès maintenant exposé.

En revanche le Louvre a acquis — et à meilleur compte, quoique la somme soit encore d'importance : 700.000 francs, pour

lesquels il a trouvé d'ailleurs de généreux concours — un autre chef-d'œuvre qui nous touche de plus près : la célèbre toile *La Mort de Sardanapale* de Delacroix, qui, après avoir passé successivement dans les collections Wilson, puis Durand-Ruel, puis Duncan, puis Haro, avait été achetée par le baron Vitta. Cette énorme composition (3m95 sur 4m95) avait été envoyée par Delacroix, au commencement de 1828, au Salon ouvert au mois de novembre précédent au Louvre et où figuraient déjà plusieurs autres toiles de sa main : le *Christ au Jardin des Oliviers*, destiné à l'église Saint-Paul-Saint-Louis à Paris, le *Justinien*, brûlé par la Commune, en 1871, avec le palais du Conseil d'État qu'il décorait, le *Marino Faliero* de la collection Wallace (que Delacroix retira lorsqu'il ajouta le *Sardanapale*), un *Épisode de la guerre hellénique*, le *Portrait du comte Palatiano*, un *Turc caressant son cheval*, une *Tête d'Indienne*, la *Nature morte* qui se trouve aujourd'hui dans la collection Moreau-Nélaton au Musée des Arts décoratifs, des *Chevaux de ferme anglais*, et le *Pâtre blessé étanchant sa soif à un ruisseau* qui faisait partie de la collection Beurdeley dispersée récemment.

Delacroix avait emprunté au *Sardanapale* de Byron le sujet de son tableau. On y voit le roi de Ninive, dans son palais pris d'assaut et où pénètre déjà la fumée de l'incendie, étendu sur un vaste lit de pourpre supporté par des éléphants d'or et sous lequel est disposé un bûcher, attendant nonchalamment la mort au milieu de ses femmes et de l'amoncellement de ses trésors. Une lourde atmosphère d'angoisse pèse sur toute la scène, et voici que déjà, sur l'ordre du monarque, un soldat égorge une des femmes, tandis qu'à gauche un esclave noir plonge un coutelas dans le poitrail d'un cheval qui se cabre ; le sang, en attendant le rougeoiment de la flamme, se mêle aux rutilances de l'or et des joyaux ; un monde de richesse et de volupté va s'abîmer dans la mort. Est-il sujet plus romantique? Aussi, devant une telle composition les passions se déchaînèrent, les uns tenant l'œuvre pour « sublime », mais la presque totalité des autres, au dire du *Moniteur universel* (1), la trouvant ridicule (la *Gazette de France*, qui donnait la palme du Salon à la *Sainte Thérèse* de

(1) Nous empruntons tous ces détails au beau livre, d'une documention si nourrie et si précieuse, de M. Étienne Moreau-Nélaton, *Delacroix raconté par lui-même* (Paris, H. Laurens, 1916, 2 vol. in-4°).

Gérard et au *Saint Étienne* de Cogniet), prétendait même qu' « on s'accorde universellement à reconnaître comme le plus mauvais tableau du Salon le *Sardanapale* de M. de Lacroix (*sic*) », et l'aristarque du *Moniteur universel* ajoute : « Il est temps encore de s'arrêter dans une telle carrière ; que M. Delacroix mette un frein salutaire à son imagination pittoresque et poétique ; qu'il s'efforce d'acquérir du style ; qu'il consente à dessiner ; qu'il mette son langage à la hauteur de ses pensées : voilà le désir et l'espoir de ses amis véritables qui l'estiment trop pour le flatter. » Le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, surintendant des Beaux-Arts, partageant lui même cet état d'esprit, convoquait le jeune maître, et, tout en le recevant courtoisement, lui laissait entendre que « c'était folie de vouloir avoir raison contre tout le monde et que, s'il voulait continuer à bénéficier des sympathies de l'État, il fallait changer de manière ». « A ce dénouement », raconte Delacroix, « je l'arrêtai court en lui disant que je ne pouvais m'empêcher d'être de mon opinion, quand la terre et les étoiles seraient de l'autre côté ; et comme il s'apprêtait à m'attaquer par le raisonnement, je lui fis un grand salut et sortis de son cabinet, le laissant plus interdit que moi. J'étais au contraire enchanté de moi-même, et mon *Sardanapale* me parut, à partir de ce moment, très supérieur à ce que j'avais cru... » Nous ne partageons plus les intransigeances qui s'affrontaient dans les deux camps, et, bien que cette vaste composition, si imprégnée de romantisme, semble un peu théâtrale et n'ait point la grandiose majesté de l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, nous savons l'apprécier aujourd'hui à son mérite et l'admirer comme une des créations les plus typiques du génie de Delacroix, une de ses pages les plus lyriques. Le Louvre a donc eu raison de l'acquérir ; mais que la Conservation d'autrefois n'a-t-elle eu ce souci, au moment de la vente Haro, en 1892, où l'œuvre fut retirée parce qu'elle n'atteignit pas les 100.000 francs qu'on en demandait ! C'est la réédition de l'histoire lamentable, que nous rappelions il y a quelques mois, de l'*Atelier* de Courbet, également retiré de la même vente pour la même raison. Espérons que ces aveuglements et ces erreurs ne se reverront plus... Mais, pour les conservateurs actuels du département de la peinture, qui venaient de réorganiser de la façon que nous avons dite la salle des Etats, quel embarras de se trouver nantis d'un enrichissement

si encombrant, et quel problème difficile à résoudre de trouver dans une salle déjà bondée une place pour une toile de cette dimension ! Ils l'ont habilement résolu, en substituant, sur la paroi qui fait face à l'*Entrée des Croisés*, le *Sardanapale* à l'*Homère déifié* d'Ingres — qui justement, à ce même Salon de 1827, représentait les « saines » traditions classiques — et en plaçant celui-ci isolé sur une épine au fond de la salle, en avant de la porte qui ouvre sur la salle Denon. Ainsi, tandis que Delacroix occupe la place d'honneur à droite et à gauche, Ingres semble présider comme un juge, avec une de ses œuvres maîtresses, à tout le développement de la peinture au XIXe siècle, et nous imaginons que le bougon vieillard ne serait pas mécontent de se voir ainsi traité.

M. le baron Vitta a eu la gracieuseté d'offrir au Louvre, en supplément, cinq feuillets de croquis de Delacroix pour le *Sardanapale*, qui nous font entrer dans le secret de son enfantement, puis un grand et beau dessin d'Ingres qu'on a admiré à la récente exposition du maître, rue de la Ville-l'Évêque, première pensée de l'*Homère déifié*, au revers duquel on l'a accroché, et qui comprend plus de personnages que l'œuvre définitive, laquelle, en revanche, en contient d'autres que ne montre pas le projet; enfin, un autre dessin, qui figurait également à la même exposition : une copie du *Serment des Horaces* de David, exécutée par Ingres et signée à la fois par ce dernier et, en témoignage de satisfaction, par l'auteur du tableau.

Le 9 juillet a eu lieu l'inauguration par le président de la République des nouvelles salles de la sculpture du XIXe siècle. Nous les avons déjà décrites (1); mais, depuis notre article, le *Lion au serpent* de Barye, ramené du jardin des Tuileries, se dresse au milieu de la salle consacrée au maître, et la générosité inlassable de M. Zoubaloff — à qui l'on doit la majeure partie des pièces que renferme cette salle Barye — a encore enrichi nos collections de deux œuvres nouvelles : une vibrante esquisse de Rude pour la figure de la *Marseillaise* à l'Arc de Triomphe, et une délicieuse tête de jeune fille (Mlle Angélique Moran), terre cuite de Dalou qui s'apparente aux plus gracieuses créations de nos sculpteurs du XVIIe siècle. De son côté, M. Paul Cresson a fait don au musée d'un plâtre du magnifique buste de *Me Cresson*

(1) V. *Mercure de France*, 15 février 1921, p. 240.

du même artiste, son chef-d'œuvre et l'un des chefs-d'œuvre de notre école contemporaine. Enfin, dans la même salle, a pris place le buste altier de *Barbey d'Aurevilly*, par Zacharie Astruc, venu du Musée du Luxembourg.

§

Plusieurs expositions intéressantes se sont ouvertes cet été dans divers musées.

Au **Musée Galliera**, le nouveau conservateur, M. Henri Clouzot — *the right man in the right place* — a eu l'idée de mettre sous nos yeux l'évolution du décor de la montre et de l'horlogerie depuis le XVIe siècle, et, à côté d'une section contemporaine, où s'admirent des montres et des pendules d'une ingéniosité charmante et du goût le plus délicat, il a organisé, avec le concours du maître horloger Édouard Gélis, une section rétrospective des plus curieuses qui résume chronologiquement toute l'histoire de la montre et de l'horlogerie d'après les plus beaux spécimens des collections particulières et même des musées étrangers : premiers modèles en forme de boîtes cylindriques, comme les horloges de table à cadran horizontal, puis modèles ovales en cuivre, en argent finement gravé, ou bien en or émaillé avec applications de cristal ; puis des montres auxquelles la fantaisie de plus en plus grande des horlogers donne la forme de livres, de croix, de têtes de mort, de fleurs à pétales ouvrants (tel le spécimen envoyé par le Musée du Cinquantenaire de Bruxelles) ; les montres ornées de peintures sur émail, dont les plus belles sont celle qu'expose M. Émile Bloch, décorée du sujet de *Théagène et Chariclée*, et la montre de mariage de Guillaume II d'Orange (prêtée par le Musée néerlandais d'Amsterdam) signée de l'orfèvre Toutin, de Châteaudun, qui avait inventé ce procédé de peinture en couleurs vitrifiables sur fond d'émail blanc; enfin, la brillante série des montres en émaux translucides du XVIIIe siècle, sans compter les montres de carrosse, les pendules, les régulateurs, dont quelques-uns, avec leurs boîtes aux cuivres ciselés, comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'ébénisterie française, etc. (1).

Le **Musée des Arts décoratifs** vient d'ouvrir, à l'occasion du Congrès international d'histoire de l'art qui se tiendra

(1) Lire, pour plus de détails, l'excellent article consacré à cette exposition par ses organisateurs dans la *Gazette des Beaux-Arts* (numéro d'août-septembre).— L'exposition restera ouverte jusqu'au 30 septembre.

à Paris à la fin de septembre, une exposition de photographies destinée à faire connaître aux savants qui vont venir de toute l'Europe les chefs-d'œuvre de notre architecture au cours des siècles. 1.200 photographies, choisies dans la riche collection du service des Monuments historiques et accompagnées çà et là de relevés de fresques, mettent sous les yeux les plus caractéristiques des édifices religieux ou civils de toutes nos provinces, y compris l'Alsace et la Lorraine. C'est un tableau éloquent et merveilleux (qu'on désirerait seulement un peu plus méthodique) de tout le passé architectural de la France, et qui fait admirer les phases successives de son génie. Un moulage du *Beau Dieu* d'Amiens se dresse à l'entrée du *hall*, à la fois comme un exemple magistral de notre statuaire monumentale et, semble-t-il, comme une réprobation tacite des forfaits sacrilèges dont témoignent alentour les photographies de nos monuments détruits par la guerre. On eût voulu seulement les voir plus nombreuses et groupées de façon à donner une vision plus saisissante de l'étendue de ces ruines : 50 édifices anéantis, 300 mutilés dans leurs œuvres vives, plus de 500 endommagés. A l'heure où l'Allemagne, rendue plus insolente par les complaisances secrètes et l'indulgence, faite d'égoïsme et de calculs mercantiles, de nos chers alliés, absout bruyamment ses grands coupables et se fait gloire de ses sauvages méthodes de guerre, il conviendrait de montrer aux savants étrangers de manière si frappante qu'ils ne l'oublient jamais quels crimes elle a commis contre la science et la beauté et quelles pertes, souvent irréparables, a subi le patrimoine artistique de la France, qui a payé pour tous, et de l'humanité.

En présence du roi d'Espagne et du président de la République a été ouverte, le 27 juin, au **Musée de Versailles**, pour durer jusque vers la mi-octobre, une exposition organisée par les savants conservateurs du château, MM. André Pératé et Gaston Brière, avec l'aide de la Société des Amis de Versailles, et qui est du plus vif intérêt. Installée dans les salles du rez-de-chaussée de l'aile Nord, elle offre une réunion de boiseries, de sculptures, de tapisseries, de peintures et de dessins ayant décoré sous Louis XIV et Louis XV le château et le parc ou ayant rapport à cette décoration.

Les boiseries sculptées, dont la plupart sont d'une grâce d'invention et d'une délicatesse d'exécution merveilleuses, proviennent

des appartements du Dauphin, de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, du comte de Provence, du comte d'Artois, etc.; elles en furent arrachées sous le règne de Louis-Philippe pour installer à la place les grandes images, sans intérêt artistique, qui devaient constituer le Musée de l'histoire de France, et c'est un vandalisme qu'on voudrait voir réparer.

Les sculptures sont des fragments, malheureusement souvent très abîmés, des motifs ornementaux qui décoraient les édicules du bosquet des Dômes, détruits sous la Restauration — ornements en plomb jadis doré, d'une beauté de style et d'une souplesse d'exécution vraiment admirables — et des groupes en plomb peints qui ornaient les trente-neuf fontaines du Labyrinthe transformé sous Louis XVI en Jardin de la Reine. Ces fontaines — œuvre des sculpteurs Tubi, Massou, Mazeline, Le Hongre, Houzeau, Desjardins et autres, et auxquelles s'ajoutaient les statues d'*Ésope* par Le Gros et de *L'Amour* tenant le peloton du fil d'Ariane, par Tubi, transportées aujourd'hui dans le bosquet de l'Arc de Triomphe — mettaient en scène des fables d'Ésope qu'expliquaient des vers de Benserade gravés à côté sur des plaques de bronze : *Le Loup et la Grue*, *Le Renard et la Cigogne*, *Le Renard et le Bouc*, *Le Renard voulant se venger de l'Aigle*, *Le Renard et le Buste*, *Le Coq et la Perle*, etc., les animaux jetant de l'eau par la gueule ou le bec, ainsi que le montrent les estampes où Sébastien Le Clerc nous en a transmis l'image et qu'on a placées près de chacun de ces groupes. Parés jadis des couleurs de la vie et semblant s'animer parmi le mouvement et le scintillement des jets d'eau, ils devaient former, au détour des allées entrecroisées, le plus attrayant des spectacles. C'est une ménagerie extrêmement amusante, qui fera à la fois les délices du public et l'émerveillement des artistes par l'ingéniosité de l'invention et surtout la vérité de l'observation et du rendu. On souhaite que les conservateurs du musée puissent trouver dans le château une salle où ces charmants morceaux de nos animaliers du XVIIe siècle seraient exposés de façon permanente.

Une autre révélation est la réunion, dans les quatre dernières salles, de toute une série de dessins, aquarelles ou études peintes de Van der Meulen ou de son atelier pour les grandes compositions relatives aux campagnes de Louis XIV qui lui étaient commandées par le roi Cet ensemble fait apprécier la véracité, la

conscience scrupuleuse qui présidaient à l'élaboration de ces toiles, aujourd'hui conservées au Louvre ou à Versailles, et qui sont ici groupées : *L'armée française devant Cambrai, La Prise de Dôle, Le Passage du Rhin, Le Roi devant Tournai*, etc. : on est émerveillé de la quantité d'études de paysages, de monuments, de vues de villes minutieusement détaillées — Arras, Lille, Aire, etc. — exécutées par Van der Meulen lui-même ou par ses aides (« mon homme », comme il a écrit sur quelques-uns de ces dessins) pour servir de préparation aux toiles définitives : la manufacture des Gobelins, où l'artiste avait son atelier, en conserve plus de 300, le Louvre environ 150. Quel dommage que tout cela ne puisse être exposé également en permanence ! — A côté de ces scènes de guerre, voici maintenant la décoration de l'ancien escalier des Ambassadeurs relevée en détail par l'architecte Chevotet, et les dessins ou études peintes de Van der Meulen pour les quatre grandes compositions simulant des tapisseries (dont seule la dernière subsiste) qui constituaient la partie principale de cette décoration : *Le Mont-Cassel, Saint-Omer, Valenciennes* et *Cambrai*. Puis c'est un grand tableau extrêmement intéressant par le détail des costumes, la fidélité de la documentation, représentant *Le Mariage du Duc de Bourgogne avec Marguerite de Savoie dans l'ancienne chapelle de Versailles* ; un autre montrant *La Réception au Louvre par Louis XIV des ambassadeurs suisses*, destiné peut-être à servir de carton pour une tapisserie qui aurait fait pendant à celle, voisine, du *Serment d'alliance avec les Suisses à Notre-Dame de Paris*, remarquable, elle aussi, par la vérité de l'observation poussée jusqu'au réalisme, qualité qui distingue d'ailleurs, avec la grandeur aisée du style, toutes les tapisseries de cette belle série de l'« Histoire du Roi », qui orne ces salles et, entre autres, cette merveille de composition et de vie : la *Visite de Louis XIV aux Gobelins*.

L'actif conservateur de **Malmaison**, M. Jean Bourguignon, y a fêté le centenaire de la mort de Napoléon par une exposition temporaire (ouverte jusqu'à la fin d'octobre) qui réunit d'innombrables et émouvants souvenirs prêtés par l'État ou par des collectionneurs et qui obtient le plus vif et le plus légitime succès (1).

(1) Érudit historien, il traçait en même temps, dans une jolie plaquette, *Les Adieux de Malmaison* (Paris, éd. de l'*Illustration*, avec gravures en noir et en couleurs), le tableau émouvant des derniers jours passés par l'empereur

Elle n'occupe pas moins de huit pièces : une au rez-de-chaussée, trois au premier étage et quatre au second. Au rez-de-chaussée, on a placé dans une des salles un buste du premier Consul par Houdon, plein de vie et singulièrement expressif avec son visage émacié et énergique, et les deux sièges, de style Directoire, inspiré du mobilier antique, où prirent place, le jour du sacre à Notre-Dame, le pape et l'empereur. Au premier étage, de nombreux souvenirs de Joséphine occupent, avec son portrait en pied peint par un artiste inconnu et prêté par le comte Primoli, qui l'hérita de l'impératrice Eugénie, un petit salon ; puis, dans une pièce plus vaste, a été reconstituée, grâce au Mobilier national, la chambre du Premier Consul aux Tuileries, composée d'un lit et de sièges de style Directoire dessinés par Jacob, de deux secrétaires et d'un tapis de la manufacture de Tournai, qu'accompagne aux murs une tenture en velours de Lyon rouge foncé à rosaces noires. A côté de cette évocation de la période radieuse des débuts, voici, au contraire, dans la salle suivante, les souvenirs de Sainte-Hélène : le mobilier de Longwood, le fauteuil de fer où l'on transportait le malade, sa redingote en piqué blanc, les derniers vêtements et l'étroit lit de mort, le masque funèbre moulé par Antommarchi, puis les sabres de Bonaparte au siège de Toulon et à la bataille des Pyramides, son épée de membre de l'Institut d'Egypte, le costume des chasseurs de la garde que l'empereur portait à Waterloo, sa pendule de voyage, un riche service de Sèvres orné de peintures, les annuaires annotés par l'empereur des régiments de sa garde, les insignes des ordres créés par lui, son buste par Bartoloni et celui de Madame mère par Canova ; aux murs, une superbe esquisse à l'aquarelle de David pour son portrait de Bonaparte (1797), une copie du portrait de l'empereur, en costume du sacre par Gérard, un autre portrait par Isabey, le cheval de l'empereur, *Tamerlan*, peint par Géricault, des croquis de grenadiers par Gros, etc. Au second étage, une série de tableaux, de gravures et d'images d'Epinal retraçant l'histoire de Malmaison, du Roi de Rome, de la captivité à Sainte-Hélène et du retour des cendres, est accompagnée d'un exemplaire du petit chapeau, du nécessaire de toilette et du lit

après son abdication, du 23 au 29 juin 1815, dans cette demeure « où s'étaient éveillés ses plus beaux rêves » et qui n'avait cessé d'être son coin de prédilection.

de campagne de l'empereur, d'une vitrine renfermant les costumes de ville ou de soirée de Joséphine, de livres provenant de sa bibliothèque, d'un album où Redouté peignit les fleurs du parc de Malmaison, d'une reconstitution de la chambre de la reine Hortense, et de nombreux souvenirs du Roi de Rome, du Prince impérial et du Second Empire, parmi lesquels plusieurs bustes, statuettes et dessins par Carpeaux. Enfin, dans le kiosque du jardin, dont Napoléon avait fait son cabinet de travail, on a réuni son buste colossal par Canova, le banc de bois sur lequel l'empereur s'asseyait à Longwood, l'étoffe de soie violette brodée d'aigles d'argent qui recouvrait son cercueil sur la *Belle-Poule* et la lampe de cuivre qui brûlait au-dessus.

De son côté, le **Musée céramique de Sèvres** a célébré le souvenir de l'époque napoléonienne par une intéressante exposition (ouverte du 13 avril au 30 septembre) d'œuvres et de documents se rapportant à cette période. On y admire notamment une collection de porcelaines décorées, parmi lesquelles un grand vase, daté de 1813, où Béranger a représenté d'après Valois le transport des objets d'art cédés à la France en 1796 ; des vases et des services de table exécutés par les premiers artistes de la Manufacture, les assiettes offrant comme décor la représentation des exploits impériaux; puis des biscuits: *La Paix ramenée par la Victoire*, d'après Bozio, le buste de Marie-Louise par Brochard, et de nombreux modèles de bustes de Napoléon — général de l'armée d'Italie, puis Premier Consul, puis Empereur — par Boizot, Bozio, Chaudet, Percier, etc. ; enfin, des dessins et des aquarelles dont les plus remarquables sont : la *Bataille des Pyramides* par Swebach, des dessins dans le style étrusque alors à la mode, par Bergerat, des compositions par Évariste Fragonard, fils du grand Frago, représentant les travaux de l'empereur, son mariage et le *Triomphe de Napoléon*, le *Baptême du Roi de Rome* par Heim, un dessin de Zix montrant le cortège impérial traversant les galeries du Musée du Louvre après la célébration du mariage avec Marie-Louise le 2 avril 1810, un dessin d'Isabey pour la décoration d'un secrétaire destiné à la nouvelle impératrice, etc.

§

Une nouvelle « saison d'art », non moins attrayante que celle de l'an dernier, vient de s'ouvrir à **Beauvais**. Aux peintures prove-

nant de l'atelier de Desportes que nous avons décrites il y a un an (1), et qu'on montre de nouveau à l'hôtel de ville, se sont ajoutées, au musée, une exposition rétrospective de céramique du Beauvaisis : des statuettes et des poteries rustiques : plats, vases, pichets, aux frustes décorations et aux couvertes brunes, jaunes ou vertes, exécutées à Savignies, et célèbres dès le moyen âge au point d'être offertes aux rois, puis des faïences populaires du XVIIIe siècle fabriquées aux environs de Beauvais, des grès continués au XIXe à Savignies et à la Chapelle-aux-Pots, productions savoureuses auxquelles succèdent aujourd'hui, mais en les dépassant infiniment, les créations, si admirables de robustesse et de grandeur de style dans la simplicité (exposées à la Manufacture), du maître potier Auguste Delaherche, le premier de nos céramistes actuels. Louons une fois de plus M. Jean Ajalbert de cette heureuse entreprise de décentralisation artistique — que nous voudrions voir imitée dans toutes nos provinces — et de l'activité qu'il déploie, en outre, pour tirer la Manufacture de Beauvais de la torpeur où elle s'engourdissait et dont il vient de tracer le tableau dans un livre spirituel et documenté : *Le Bouquet de Beauvais* (2).

Memento. — La Glyptothèque Ny-Carlsberg, de Copenhague, fondée par le brasseur Carl Jacobsen et sa femme et offerte par eux en 1888 à l'État danois, est, comme on le sait, le musée de sculpture de la capitale du Danemark. Consacrée d'abord particulièrement à l'histoire de la sculpture nationale danoise et à l'école française moderne, elle n'a pas tardé à s'enrichir d'œuvres des autres pays, soit moulages, soit originaux, et à la veille de la guerre le musée pouvait publier un supplément de 176 pages au catalogue, gros de 346 pages, qu'il avait édité en 1907, des sculptures antiques du musée. Ce supplément est, comme le premier catalogue, accompagné d'un grand album de 14 planches (comprenant 135 figures) où sont reproduites les pièces capitales. Nous y notons (malheureusement notre ignorance de la langue danoise ne nous permet pas de contrôler nos impressions par le texte critique du catalogue) une statuette sumérienne de *patési* (gouverneur), des environs de 3000 avant J.-C., un très beau torse d'une *Isis* grecque, une *Victoire* (malheureusement décapitée, elle aussi), provenant de l'acrotère d'un temple, des stèles funéraires attiques, un masque de Méduse également grec, quantité de bustes romains, etc.

AUGUSTE MARGUILLIER.

(1) V. *Mercure de France*, 1er décembre 1920, p. 523-524.
(2) Paris, E. Flammarion, in-16.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Auguste Donnay. — Henry Maubel. — Le « Sésino » et les Cafés littéraires. — Memento.

La mort du peintre **Auguste Donnay** prive la Belgique d'un de ses plus délicieux poètes.

Fils de ce pays Mosan qui, en dépit de la proche Germanie, se prévaut du gentil esprit de France, il transposa dans son œuvre l'âme harmonieuse des collines, des vallées et des forêts wallonnes où chaque jour, pour la délectation de son rêve ingénu, des esprits familiers, connus de lui seul, suscitaient d'exquises féeries.

M. Jean Giraudoux a décrit « le poète qui ressemble le plus à un peintre » et qui « ne peut atteindre le mot qui fuit que si un homme fait un geste, que si un arbre s'incline ».

Auguste Donnay fut le « peintre qui ressemble le plus à un poète ».

Dans ses grands panneaux décoratifs, dans ses lithographies et dans les innombrables illustrations dont il orna des revues et des livres, Auguste Donnay, fasciné par l'éternel renouvellement des choses, enclôt toujours un hymne à la gloire du rêve et de la vie.

Nul mieux que lui ne stylise un paysage tout en lui gardant son secret émoi et l'heure éphémère s'y trouve ainsi inscrite dans tout ce qu'elle a de vivant et d'éternel.

Il n'est pas de ceux qui dissimulent l'indigence de leurs aspirations sous les fastes de la couleur.

Un crayon lui suffit pour fixer le miracle alterné des saisons. Chacune de ses œuvres concrétise une sorte de lyrisme hautain et tendre où il n'est pas rare de découvrir, traduits par l'inflexion d'un arbre, la fuite d'un nuage ou la courbe d'un vallon, tantôt la résonance allègre d'une chanson populaire, tantôt le rythme d'une ode altière.

Auguste Donnay vivait à l'écart du monde, dans sa petite maison de Méry d'où chaque matin, la pipe aux dents, il descendait à la rencontre de ses amies les fées ou de quelque mortel assez fortuné pour recueillir ses subtils propos.

A l'un d'eux qui lui reprochait affectueusement sa vie solitaire et son dédain de la gloire il répondit un jour par ce joli mot:

« Pourquoi veut-on que j'expose? — Quand on va se confesser est-ce qu'on le publie dans les journaux ? »

Cette fière discrétion,qui trahit l'aristocratie d'une race,est l'un des apanages de l'âme wallonne et le hasard veut qu'aujourd'hui le nom d'Auguste Donnay s'associe dans nos mémoires à celui d'un autre artiste wallon,**Henry Maubel**, qui, malgré la qualité de son œuvre,est resté, lui aussi, à peu près ignoré. Grâce à une anthologie parue récemment sous les auspices de « l'Association des Ecrivains belges »,il sera enfin permis de saluer en Henry Maubel un de nos meilleurs prosateurs et, à coup sûr, le plus subtil artiste de sa génération.

Né à Bruxelles le 10 juillet 1862 d'un père tournaisien et d'une mère montoise, Henry Maubel est mort en 1917.

Il fut parmi les fondateurs de la Jeune Belgique, dont il prit la direction à la mort de Max Waller. Ses livres, d'une forme et d'un esprit trop rares pour s'imposer au public belge, attirèrent l'attention des écrivains français: MM. André Gide et Camille Mauclair les tinrent en particulière estime et M. Francis de Miomandre leur consacra dans *Visages* une enthousiaste et lucide étude.

Néanmoins, trahi par un talent hautain et raffiné, son nom ne franchit jamais les bornes d'un cénacle, et lorsque la mort l'illumina d'un passager éclat, les livres qu'il ornait, presque tous tirés à petit nombre, se trouvèrent épuisés. Henry Maubel s'était du reste toujours complu dans une étroite solitude, non pas qu'il fût indifférent au spectacle de la vie — n'avait-il pas assumé autrefois la Direction du « Théâtre du Parc » où il fit représenter entre autres *Ton Sang* d'H. Bataille et *la Maison des Chéries* de Maurice Beaubourg ? — mais parce que, passionné d'absolu, il s'essayait à dépister dans chacune des apparences que lui suggérait son imagination le parallélisme de l'action et du rêve. L'affabulation de son théâtre et de ses romans se réduit à quelques points de repère autour desquels se cristallisent des songes et des aspirations dont la secrète essence, empruntée aux plus hautaines préoccupations de l'âme, imprègne à la fois de lumière et d'amour l'esprit qui s'en pénètre,

Presque tous les livres de Maubel paraphrasent en quelque sorte ce mot par quoi André Gide ouvre sa Théorie du symbole : « J'écris pour ceux qui ont déjà compris » et s'ils nécessitent de

la part du lecteur une initiation préalable, ils apportent à tous ceux qui en négligent la valeur épisodique la récompense de délicieuses ou profondes découvertes. Les héros d'Henry Maubel vivent davantage de leur rayonnement que de leur vie même. Ils traînent après eux une sorte d'ombre lumineuse, qui est comme l'émanation spirituelle d'une existence secrète dont ils seraient à la fois les esclaves et les maîtres.

L'homme, écrit Maubel, est un puits de mystère dont la raison tant vantée n'est ni le seau ni même la corde ; tout au plus la poulie. Au fond dorment les mirages. On puise et l'eau coule, claire et désenchantée, sous la lumière du jour.

Cet arbre regarde au loin, écrit-il encore. Il a soif de partir. Mais ses racines le retiennent. La vie — de rafales ou de caresses — balance nos pensées sous le ciel comme elle balance la cime de cet arbre. Le rêve est le voyage de ceux qui ne peuvent pas partir.

Toute l'œuvre de Maubel est schématisée dans ces deux notes. Elle illustre de commentaires résignés ou d'aspirations de plus en plus hautes l'éternel conflit entre l'homme et l'infini, et c'est par une subtilité nuancée plutôt que par sa puissance qu'elle fixe un des aspects les plus aigus de l'inquiétude contemporaine. Sans doute une anthologie ne peut en offrir que des aperçus insuffisants.

Précieuse surtout par l'ascension progressive d'une pensée en marche vers l'absolu, l'œuvre de Maubel, méconnue naguère, trouverait aujourd'hui, mieux que par l'intermédiaire d'une anthologie, le « milieu acoustique » qui lui manqua.

Aussi peut-on se réjouir de la réédition prochaine de « Quelqu'un d'aujourd'hui », publié en 1892, et qui, par ses qualités d'écriture et son acuité analytique, constitue un document psychologique extrêmement précieux.

Bien qu'il se complût dans la solitude, Maubel souffrit de l'incompréhension de ses contemporains.

Du temps où, un peu malgré lui, il présidait aux destinées de la Jeune Belgique, il redoutait les tumultueuses réunions du **Café Sésino**, bureau de rédaction de la Revue et centre de ralliement de tout ce que Bruxelles comptait alors d'esthètes et d'écrivains.

On y vit s'arrêter aussi tous les artistes français de passage en Belgique.

Autour de « Son Impertinence le page Siebel », qui sous le nom de Max Waller avait lancé la Jeune Belgique, Albert Giraud, dans le tintamarre des colloques et la fumée des cigares, distillait, entre deux sonnets héroïques, de prestigieuses rosseries aussitôt commentées, avec l'onction ambiguë d'un croyant sans foi, par Iwan Gilkin épris d'exégèses tarabiscotées, mais rebelle aux élégances provinciales et aux propos un peu naïfs de Georges Rodenbach qui déjà jouait au maître. Aux autres tables, Georges Eekhoud, consacré par la publication de deux volumes chez Jouaust, Emile Verhaeren dont *les Moines* avaient affirmé la maîtrise, Ernest Verlant, critique perspicace qui devait devenir Directeur des Beaux Arts, le grave, noble et distant Fernand Séverin, l'exquis Francis Nautet et Valère Gille, musqué comme un prince Valois, faisaient retentir la petite salle moresque du « Sesino » d'anathèmes et de calembours, de paradoxes et de professions de foi.

Plus tard le «Sésino » s'agrémenta de la joviale humeur d'Eugène Demolder, de la nonchalance enfiévrée d'Arnold Goffin, de la timidité goguenarde du trio gantois Maeterlinck, van Lerberghe et Grégoire Le Roy, de la narquoiserie de Louis Delattre, de l'érudition des frères Destrée et du wagnérisme éperdu d'Emile Vandervelde.

On y vit, entre deux absinthes, Gustave Kahn discuter avec Georges Lemmen, l'illustration de *Limbes de Lumière*. On y vit encore la chevelure désespérée de Léon Cladel, la lavallière douteuse de Catulle Mendès, le monocle d'Henri de Régnier, la barbe admirable de Bernard Lazare et le profil balzacien d'André Fontainas. Puis vint l'heure des schismes.

Il y eut les servants du Parnasse, conduits par Giraud et les partisans du Vers libre, menés par Verhaeren.

Le *Coq Rouge* naquit et son premier cri sonna la mort de la Jeune Belgique et la décadence du «Sésino».

Maubel, irrité du dogmatisme de ses collaborateurs, avait abandonné la direction de la « Jeune Belgique » pour suivre Verhaeren et Eekhoud au *Coq rouge*.

Le *Coq rouge* n'eut qu'une éphémère destinée... Maubel rentra dans l'ombre... Puis parurent d'autres revues, d'autres encore: le temps passa, la guerre survint, Maubel mourut. Jules Destrée et Emile Vandervelde devinrent ministres, le *Sésino* se mua en

banque et l'Académie fut, où parnassiens et verslibristes, oublieux des querelles passées, se congratulèrent gravement au nom de l'officialisme, qui est le crépuscule de toutes les littératures.

Quelques cafés tentèrent de reprendre la succession du *Sésino*. A la *Régence*, on rencontre Georges Rency, Edmond Glesener et Arthur Daxhelet.

Au *Hulskamp*, Grégoire le Roy préside une cour de « protestataires » tant français que belges, où défilent, selon les saisons : Georges Duhamel, Charles Vildrac, Fernand Crommelynck, Georges Remaeckers, Gaston Heux, Ferdinand Bonché, Frédéric Denis...

Stuart Merrill s'y attarda souvent. André Fontainas l'honore de ses visites et Louis Dumont-Wilden vient quelquefois y promener sa philosophie désabusée.

Les *Caves de Maestricht* sont l'asile des jeunes littérateurs encore en proie au délire sacré. On y rencontre D.-J. De Bœck, Alix Pasquier, Léon Chenoy, Horace Van Offel, H. Frenay-Cid, Maurice Gauchez, T. Fleischman, Charles Conrardy, Marcel Wyseur, G.-D. Périer, C. Mathy et d'autres qui, pour le salut de la Belgique, infectée de flamingantisme, préparent d'ardentes œuvres à la gloire de la langue française.

Memento — *Durendal* publie un fascicule dédié à la mémoire de son fondateur, l'abbé Henry Moeller.

Le Thyrse : Poèmes de Georges Frémières.

Signaux : « Alfred Jarry ou le père Ubu en liberté », par André Salmon. — Poèmes de Georges Gabory. — « Les Hérissons apprivoisés » d'André Malrany.

La Renaissance d'Occident : « Le feu dans la Brousse » d'Herman Grégoire. — « Sous l'égide de plusieurs lieux communs », de Léon Chenoy.

Annales du Prince de Ligne. — « Lettres à Eugénie sur les spectacles » (G. Charlier). — Un « M. de Chateaubriand » inédit du Prince de Ligne d'où j'extrais ces lignes :

M. de Chateaubriand, trop brillant, amuse quand il n'est que voyageur, touche quand il n'est que chrétien, est profond quand il réfléchit, éblouit quand il est peintre, fatigue quand il est poète, ennuie quand il est géographe, est insupportable par son érudition, ses citations, et son mélange de Dieux et de Saints qui confondent à la fois la Mythologie et la Bible.

Il est plus bel esprit que catholique. Il enchanterait s'il ne chantait pas toujours...

Médicis : « Les Cendres du Foyer » (M. Deauville).

La Bataille Littéraire : « Notes prises d'une lucarne » (Franz Hellens). — D.-J. Dorbaix : « Trois images d'été », « Au Jardin de l'Inutile ». — Deux poèmes de Rabindranath Tagore illustrés par Marie Delstanche. — Un dessin inédit de Rodin. — Un conte d'Enouard Fontene illustré par Allard L'Olivier. — Deux pastels de James Ensor. — « Deux Fontaines » de Richard Dupierreux. — Un poème de G. Kahn illustré par R. van der Borght.

GEORGES MARLOW.

LETTRES CATALANES

Le poète Josep Carner. — Josep Carner est né en 1884 à Barcelone. Et c'est au lycée de cette ville qu'il se prépara au baccalauréat. De même que c'est à l'Université de Barcelone qu'il fut, à 20 ans non encore révolus, reçu licencié en droit. Mais le doctorat juridique, il le prépara à Madrid. Avocat, nous ne sachions pas qu'il ait jamais plaidé. Son unique occupation, jusqu'à ces derniers temps, ce furent les lettres et le journalisme politique. Il a, dans sa déjà longue carrière, fondé, ou dirigé, diverses Revues littéraires ou politiques, aujourd'hui disparues : *Art Jove*, *La Catalunya*, *Empori*, etc. L'on peut dire aussi qu'il a collaboré à toutes les publications littéraires de la Catalogne. Vers 1910 ou 1912, il fit un court voyage en France, en Belgique et en Angleterre. En 1913, il s'en fut au Chili, d'où il revint avec celle qui est depuis sa légitime épouse, une Ossa Vicuña. Lorsque les Catalanistes fondèrent l'Institut d'Etudes Catalanes, Carner en fut nommé membre de la Section philologique, qui correspond plus spécialement à ce qui a trait aux études de langue catalane. Il compte parmi les très rares militants de la *Lliga Regionalista* qui, dès le début de la Grande Guerre, se sont déclarés francophiles. Or, Josep Carner, bien qu'il ne portât pas le titre de rédacteur en chef de *La Veu de Catalunya*, se trouvait, en fait, être à la tête de l'organe catalaniste. C'est ainsi que ce dernier a donné quelquefois, grâce à Carner, la note alliophile. D'ailleurs Carner a prononcé des discours, signé des manifestes, composé des poésies et rédigé assez d'articles en faveur de la cause alliée pour qu'on soit en droit de l'inscrire au Livre d'Or de la Latinité militante et qu'avant d'aller plus avant dans cette étude, nous lui fassions l'honneur de rendre ici deux de ces pièces où, malgré la *trahison* de la traduction, quelque chose reste de

la grâce de l'original et où, en tout cas, l'intention qui les dicta subsiste en sa force et son éloquence premières :

CAMPAGNARDE LATINE

Voici : tu arrives,ailée,jusqu'au sillon ; —Tu te penches,un peu, vers la lumière — Et, à demi-auguste,à demi-chiffonnée, — Tu te couronnes d'or automnal.

Tu as taille fine et ronde,— Ton sein est la naissance d'une promesse, — Ta bouche chante, enflammée — Comme la rose d'Anacréon.

Et tu sèmes, de-ci, de-là, le grain — Telle une Reine répandant son aumône — Cependant que tu souris du pauvre Galate farouche.

Pourtant tu ne sauras jamais que sous la glèbe amicale — Gît une déesse antique — Et que celle-ci veille sur la grâce de ton geste ! —

TRANSMUTATION

Lorsque, dédaigneux et solitaire, — Je méprisais les merveilles du monde — Je voulus arrêter les belles étoiles — D'un élan de ma fière passion.

Mais en moi aujourd'hui la pitié renaît, — De nouvelles fleurs tout alentour sont écloses, — Et si je longe la rivière, les étoiles — Me suivent et vont au fil de l'eau.

Je ne te connais plus, étrange solitude ! — Au sommet du mont je perçois des voix — Et dans l'ouragan, des mélodies.

Je suis, de par mes blessures le frère de tout le monde — Et près de moi, désormais, les vies s'entr'ouvrent — Eclairées au dedans par l'hospitalité.

Quand Alfons Maseras lut, en pleine guerre, ces deux sonnets, le 22 février 1918, à ses auditeurs du *Foyer Français* barcelonais, il eut soin(1) de leur faire observer qu'ils n'étaient nullement « les meilleurs » de l'auteur, mais qu'ils « suffisaient à sa gloire ». Mais continuons la relation brève de la vie de Josep Carner. En même temps qu'il rédigeait la *Veu*, il traduisait pour *Editorial Catalana S. A.* — dont dépend le quotidien de langue catalane et dont Carner était l'un des Directeurs littéraires et le principal auteur — une quantité de livres anglais et français, dont nous citerons seulement, dans la section dite : *Biblioteca Literaria*, ses versions du *Christmas Carol* de Dickens, du *Vol de l'Eléphant blanc* de Mark Twain, ainsi que des *Aventures de Tom Sawyer* du même, de *Silas Marner* de George Eliot et aussi celles du *Bourgeois Gentilhomme* de Molière,des *Contes Cruels*

(1) Voir *Messidor, Any 1*, numéro 4, p. 56.

de Villiers de l'Isle Adam (en collaboration avec J. Folguera), car nous nous trouvons les avoir dans notre Bibliothèque (1).

Il n'est pas, réellement, aisé de se procurer les œuvres de Josep Carner. M. J. Pérez-Jorba, Catalan de Paris et poète lui-même — ses recueils, aux titres étranges, n'ont jamais été aussi luxueusement édités que le dernier paru : *Turmell i el Boc en Flames*, une merveille de plaquette sortant des presses barcelonaises de J. Horta avec la date de 1921 — qui leur a dédié un article enthousiaste au nº 3 (septembre 1918) de sa défunte Revue : *L'Instant* commence par déclarer erronément, p. 5, qu'il « a tout d'abord publié un recueil de poèmes qui est d'une unité parfaite : *Fruits Saborosos*, où chaque composition déroule un sujet avec une harmonie charmante ». Non ! Le premier ouvrage imprimé de Josep Carner est une *Idili dels Nyanyos*, que je n'ai d'ailleurs jamais pu lire, mais qui a précédé le charmant recueil — paru en janvier 1904, après être resté un an et demi sur le marbre chez l'imprimeur barcelonais Fidel Giro — qui porte le titre *Llibre dels Poetes*, 182 pages gentiment illustrées qui se composent de trois parties de poèmes, dont la première : *Biografia*, est particulièrement savoureuse. A la fin de ce petit volume, Josep Carner annonçait comme de prochaine publication : *Deu rondalles de Jesús Infant* et — dans la Bibliothèque de *L'Avenç* — des *Llops*. Ces œuvres, dont la première seule a paru — et c'est une bien petite plaquette — n'étaient encore que de modestes prémices. Le *Llibre de Sonets* — qui précéda d'un an *Els Fruits Saborosos*, achevés d'imprimer la veille de la Chandeleur de 1906 pour J. Horta — que complétera, en 1907, le *Segon Llibre de Sonets*, assirent la réputation de Josep Carner comme poète à la formule aussi originale qu'à l'âme innombrable. Encore que la forme révèle parfoite de frappantes indécisions, l'attrait de ces pièces, fait de mille éléments combinés et composites, est étrangement prenant pour quiconque connaît la Catalogne, a vécu dans l'ambiance de cette province, en a savouré la pensée moderne. Mais, sur ce point, M. J. Pérez-Jorba a dit, dans l'article de *L'Instant*, de si

(1) En revanche, nous ne possédons pas sa traduction de l'anglais de W. Barry : *La Papauté et les Temps Modernes*, qui fait partie de la section dite ; *Enciclopedia Catalana*, également publiée par la S. A. *Editorial Catalana*, Barcelone, Escudellers, 10 *bis*. — Parmi les autres traductions, œuvres de M. Josep Carner, que nous avons pu lire, signalons celles des *Fioretti* de saint François d'Assise et du *Midsummer Night's dream* de Shakespeare.

excellentes choses, que je préfère y renvoyer le lecteur et passer outre.

Els Fruits Saborosos, dédiés à Jaume Figueres , ne contiennent que 18 courtes pièces. C'est gracieux, imagé, un peu précieux, en tout cas, souverainement délicat et savoureux comme les fruits mêmes qui servent de prétextes à ces mièvreries... Puis ce seront, en 1911, le *Verger de les Galanies;* en 1912, les *Monjoies* et, en 1914, ces si barcelonais *Auques i ventalls.* Le prèmier de ces trois livres est d'un idéalisme ailé, attique, méditerranéen. De toutes les « Philis en l'air » dont un poète peut se professer amoureux — tout en restant, comme M. Josep Carner, excellent catholique et catholique pratiquant, en fonctionnaire correct de la *Lliga* — la Philis de M. Carner est celle qui ressemble le mieux à la pure beauté, indépendante des confessions et pudiquement païenne. Cette impression d'hellénisme s'accentue avec le volume suivant, en même temps qu'on y constate un effort nouveau d'interprétation harmonieuse de la vie et encore, croyons-nous, une rénovation de la forme poétique catalane. Evidemment, il y a là bien des réminiscences et les critiques catalans qui ont écrit alors sur M. Josep Carner ont trop oublié d'étudier ce délicat problème d'influences ; qu'ils s'appellent MM. Manuel de Montoliu — aux pages 41-55 de ses *Estudis de Literatura Catalana* de 1912, puis en 1919 dans le court article de l'*Almanac de la Revista,* p. 271-272 — ou Alfons Maseras — en mai 1912, dans un article du *Mundial Magazine* signé : Bernadas et intitulé : *Poetas Catalanes Contemporáneos,* où, cependant, il est dit, p. 36, que « Carner a subi beaucoup d'influences littéraires, surtout celles des poètes français modernes ». Quant à *Auques i Ventalls,* ces tableautins ne seront bien goûtés que de ceux qui ont vécu la petite vie quotidienne de Barcelone et qui, par suite, seront à même de dégager ce que ces humoristiques notations ont de doucement réaliste en même temps que de subtile et attique ironie.

En 1918, Carner donne *La Paraula en el Vent,* vers dont l'affinement spirituel est plus sensible encore que dans les précédents recueils : atticisme d'esprit et légère finesse de forme s'y fondant en un tout des plus harmonieux, où les rêves, véritablement, chantent au vent sur l'aile des mots, comme l'indique si heureusement le titre. Puis viennent, la même année : *Bella Terra*

Bella Gent et, en 1920 *L'Oreig entre les Canyes*. Tiré à 250 exemplaires, le premier de ces volumes se compose de 65 pièces réparties en 115 pages qui ne portent pas de nom d'éditeur, mais qui, comme *L'Oreig*, ont été imprimées par Nicolau Poncell pour Jaume Rafols et Cie. Le second, de même tirage, renferme 56 pièces en 85 pages. *Bella Terra Bella Gent* a été défini par M. Joaquim Pellicena i Camacho, dans la *Veu* du 22 juillet 1920, « un livre de renouvellement, c'est-à-dire de surpassement », cependant que *L'Oreig* serait « un livre de synthèse, c'est-à-dire de plénitude » (article intitulé : *L'Oreig entre les Canyes*, p. 9). Le Directeur de *La Vanguardia*, M. Agustin Calvet — qui y signe ses chroniques littéraires : *Gaziel* — n'est pas de cet avis. Pour lui (voir son article : *El peligro de la madurez*, numéro du mercredi 7 juillet 1920) — ce dernier recueil ne serait qu'une oiseuse répétition des thèmes précédemment traités par Carner. Et, de ceux-ci, M. Calvet avait donné l'analyse en même temps que la critique l'année d'avant, dans quatre articles de son journal, intitulés: *Platicas sobre el Renacimiento* (31 décembre 1918, 7, 14 et 21 janvier 1919). Nous n'avons pas à prendre parti dans cette querelle et il nous a paru que les deux volumes réservaient au lecteur de pures délectations. C'est bien également l'avis de « Jordi March » — pseudonyme de M. Carles Riba, bon helléniste, bon latiniste et même hébraïsant ; critique, humaniste et traducteur, aussi, d'œuvres allemandes et anglaises pour la *Biblioteca Literaria* susnommée — dans un article inséré dans l'édition du soir de la *Publicidad* du 15 novembre 1920 et encore de M. Josep-Maria Capdevila, dans le même journal, même édition, samedi 12 mars 1921. Pour donner une idée au lecteur de la manière simple et charmante avec laquelle M. Josep Carner sait rendre les aspects de sa chère Catalogne dans ces deux livres — dont la richesse, la variété de rythmes, surtout dans le second, sont prodigieuses : que l'on voie, par exemple comment le menu vers de 5 syllabes (après le précédent glorieux de Lamartine) y est employé, — j'ouvre au hasard *Bella Terra* et j'en traduis la pièce de la page 51, dédiée à E. Prat de la Riba : *Com el Vallès no hi ha rès* (1) :

(1) Sur Enric Prat de la Riba, ses origines, ses relations avec le Josep Carné, propriétaire d'un café à Barcelone, voir la biographie de Prat de la Riba au numéro d'octobre 1917 des *Quaderns d'Estudi*.

Ah! maison bien champêtre, — Dieu te préserve du mal! — A sa sortie, toute seulette, — Il est une guimauve alcée.

Au bassin, par peur, — La lumière mourante se décompose : — Qu'il fait bon, là, au crépuscule, — Goûter une pêche d'or !

Par le jardin de soie, — Un ruisseau traverse, aux méandres divins : — Des peupliers le ceignent, — Et quatre pins lui confèrent leur onction.

Les roseaux lui font une barrière — A cette eau, au gazouillis chanteur ; — Je vois tout l'infini des étoiles,— Qui tombe dans cette rigole.

Les cimes avoisinantes — Apparaissent comme adoucies : — De jour, c'est par le halo solaire, — De nuit, par le rayonnement des astres.

Sur un mamelon, que saupoudre, — Un or vieilli et rare, — Il est une vigne, si suave, — Qu'elle vous fait rêver de la mer.

Et à peine, dans l'ombre diffuse, — Entend-on quelque grillon isolé, — Et la lune allumée s'enfile — Dans le pal faîtier d'une meule...

Mais il faut lire cela en catalan, cette langue suave et douce et tendre et intime, si l'on veut ressentir le plein effet de cette poésie familière et évocatrice :

Ai, casa tan camperola,
Déu me la guardi de mal !
En sa eixida, tota sola,
Hi ha una malva real, etc.

Tel était Josep Carner, quand il se décida à changer de carrière. L'auteur de l'*Antologia de Poetes Catalans Moderns* parue en 1914 comme treizième volume de la *Societat Catalana d'Edicions*, M. Alexandre Plana, remarquait, à la fin de la notice qu'il y a dédiée à Carner, p. 117, que ce poète n'était pas encore arrivé « à la meitat del cami de nostra vida ». Dante Alighieri avait, dès le premier vers de la *Commedia*, fixé cette moitié de route à 35 ans et l'on sait que les commentateurs se sont servi de cette donnée pour calculer que la première ébauche de son poème doit se placer aux alentours de 1300. M. Josep Carner avait dépassé légèrement la date fatidique lorsqu'il se décida à aller demander à ce gouvernement de la *Meseta Central* — qu'il avait, de si longues années, si âprement combattu dans la *Veu* — de le nommer quelque part Consul de l'Espagne centraliste et anti-autonomiste. A son retour de Madrid, où il s'était rendu à cette fin, il nous écrivait, le 16 novembre 1920, de Barcelone : que, par ce prochain changement de carrière, il verrait s'il lui convenait, en littérature, « d'imposar-me silenci, o

de consentir a una certa esma interior de renovellament ». Jusqu'ici, les voyages ne semblaient pas avoir modifié le moins du monde les directions de son inspiration, strictement localisée au cercle étroit des idées, des sentiments et des choses de la petite patrie. Son cas constituait même une exception curieuse à cette sorte de loi de l'histoire littéraire, selon laquelle les grands écrivains semblent ressentir le besoin périodique de s'enrichir en changeant de milieu. M. Calvet remarquait, à ce propos, dans son article II, du 7 janvier 1919, que le long voyage passionnel outre-mer n'avait pas eu la moindre répercussion poétique sur son œuvre :

L'immensité des mers franchies pour la première fois, la nouveauté d'un continent inconnu, la structure géographique d'un pays lointain, une flore et une faune tropicales, le gigantesque panorama des Andes, le merveilleux spectacle d'autres constellations dans la profondeur d'autres cieux : tout cela, il faut bien s'imaginer que Carner l'a vu. Mais il n'a pas écrit une parole qui nous l'atteste. Son voyage achevé, de retour dans sa patrie, recommençant après un temps d'arrêt la besogne poétique, que nous chante Carner ? Ce qu'il chanta naguère, les thèmes de toujours, l'unique chose qui l'intéresse et l'émeuve poétiquement : sa terre natale. Ni paysages fertiles, ni panoramas immenses, ni gent inconnue. Au lieu du chasseur d'aigles de la Cordillère, nous nous retrouvons avec le vieux teneur de livres célibataire, mélancoliquement enfermé, par un après-midi dominical, dans sa mansarde des rues Xuclà, Petritxol ou la Canuda :

El pobre senyor Pere, el senyor Pere
Es un vell vell dependent de testa gris ;
Viu en una dispesa escadussera
Penjada com un niu en un quart pis...

Le consulat de Gênes nous vaudra-t-il un Carner nouveau ? L'Angel Ganivet des *Cartas Finlandesas*, ou bien le médiocre Paul Claudel de l'Ambassade de la République Française ? Car nous nous ferions un scrupule de suggérer l'alcoolique et navrante misère d'un Rubén Darío, diplomate pour rire. Josep Carner avait tenté, il y a de cela une dizaine d'années, le genre du roman d'aventures, une sorte de « novela poematica » en catalan du XVIe siècle : *La malvestat d'Oriana*, où l'histoire s'associe avec une assez profonde connaissance du cœur humain sur la trame d'un récit consacré à narrer les péripéties d'une passion d'amour. M. Josep Carner, avant de partir pour l'Italie, promet-

tait un volume de *Primeries*, qui eût fait partie de sa *Biblioteca Catalana*. Attendons, pour le juger définitivement, qu'il nous ait communiqué les résultats de cette expérience probatoire dont sa lettre du 16 novembre 1920 nous annonçait la tentative.....

Memento. — M. Alfons Maseras vient de publier chez l'éditeur Verdaguer (A. Domenech, S. C. (Successeur) un nouveau et original volume : *A la deriva*, où il entreprend, parce que ses sens sont rassis et que ne bat plus en son cœur l'ardeur des choses impossibles, de consigner pour l'édification du lecteur quelques souvenirs de ses jours inquiets. Il a choisi, à cette fin, un roman de forme autobiographique, dont le héros imaginaire, Montellers, n'est sans doute qu'une transformation romanesque de la propre personnalité de l'auteur. Son roman antique : *Ildaribal*, dont il a été parlé dans le *Mercure*, vient aussi d'être mis en bon castillan par M. Rafael Marquina, en un élégant petit volume de la *Coleccion Universal*, que publie à Madrid la Compagnie anonyme de Librairie *Calpe*. MM. Guerau de Liost, Salvat Papaseit et Carles Riba, qui figurent parmi les écrivains représentatifs de l'intellectualité catalane contemporaine, ont aussi donné de récents ouvrages qui, chacun dans son genre, méritent d'être signalés ici. Ce sont, du premier, *Selvatana d'amor*, recueil de poèmes à tendances chrétiennes et de forme aisée ; du second, *L'irradiator del Port y les Gavines*, d'un genre de cubisme en quelque sorte « méditerranéen », dont cet écrivain tend à se constituer une spécialité et, du troisième, plus haut cité, diverses traductions des classiques grecs — en particulier d'Homère, de Plutarque et de Sophocle, — qui pourraient ne pas être sans influence sur le mouvement de retour à la culture antique dont certains, en Catalogne aussi, se sont faits les jusqu'ici peu écoutés hiérophantes, mais qui n'en existe pas moins et qui a ses fanatiques, tel ce jeune homme, J.-V. Foix, écrivant, dans sa nouvelle Revue : *Monitor*, qu'ils s'abstiendront, au besoin, — lui et ses fidèles, — de toute lecture moderne, ce qui n'est qu'une galéjade de méridionaux.....

CAMILLE PITOLLET.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Mémoires du Comte Witte (1849-1915), Plon-Nourrit. — Francis Laur : *Le Cœur de Gambetta*, Payot. — R. de Villeneuve-Trans : *A l'ambassade de Washington*, Bossard. — J. Tersannes: *Le Problème autrichien*, Bossard. — Herman G. Scheffauer : *Blood Money*, Overseas publishing C°, Hamburg 15.

Parmi les hommes d'Etat qui furent appelés au pouvoir par les

deux derniers empereurs de Russie, le comte Serge Yuliévitch Witte a été indiscutablement l'un des plus remarquables. Doué d'une haute intelligence, d'une capacité de travail qui étonnait tous ceux qui l'approchaient, possédant une culture quasi encyclopédique, il eût pu devenir une force bienfaisante pour sa patrie si, avec ses brillantes et solides qualités intellectuelles, il avait eu une conscience plus scrupuleuse, un sens moral plus aigu. Or cela lui manqua, et même ses mémoires, écrits, de toute évidence, en vue de justifier ses actes et sa politique, le prouvent surabondamment.

Disons tout de suite qu'en dehors des critiques qu'on peut adresser à leur auteur, ces mémoires, d'une lecture très attachante, méritent d'avoir la première place dans la littérature documentaire des règnes des derniers autocrates de Russie.

Witte commence ses mémoires par la description de son enfance et de sa famille et s'arrête longuement sur l'histoire romanesque d'une de ses cousines, Mme Blavatski, célèbre théosophe, dont les avatars égaient quelques pages de ce premier chapitre. Quand Witte se rencontra pour la première fois avec cette cousine, elle avait déjà parcouru l'Europe, l'Asie et l'Amérique, « elle n'était plus que la ruine de ce qu'elle fut autrefois. Son visage, jadis, sans doute, d'une grande beauté, portait les traces d'une vie orageuse et passionnée, et sa taille était gâtée par une précoce obésité. En outre, elle ne se souciait guère de sa tournure et préférait les robes de chambres lâches à une toilette plus compliquée. Mais ses yeux étaient extraordinaires. Elle les avait énormes, couleur d'azur, et quand elle parlait avec animation, ils étincelaient d'une manière qu'il est impossible de rendre. Jamais, dans ma vie, je n'ai rien vu de comparable à ces deux yeux ! » Après avoir rappelé les succès de Mme Blavatski comme artiste, — sans jamais avoir appris la musique, elle donna des concerts de piano à Londres et à Paris, — sa réputation comme medium, son influence comme chef reconnu des théosophes à Paris, après son retour de l'Inde, Witte tire de la vie prodigieuse de sa cousine la conclusion suivante : « Que celui qui doute encore de l'origine immatérielle de l'âme humaine considère la personnalité de Mme Blavatski. Durant son existence terrestre, un esprit, sans nul doute indépendant de son être physique et physiologique, habita en elle. A quel royaume du monde invisible appartenait cet esprit ?

Sortait-il de l'enfer, du purgatoire ou du paradis ? On peut hésiter ! Cependant, je ne puis m'empêcher de croire qu'il y avait quelque chose de démoniaque chez cette femme extraordinaire. »

Witte débuta dans la carrière administrative sous le règne d'Alexandre II. Bien qu'issu d'une famille de gentilshommes, ce ne fut point, comme c'était le cas pour la plupart des fonctionnaires russes, dans les antichambres et grâce aux hautes protections qu'il gagna ses grades; son avancement rapide il le dut à son travail, à ses capacités hors ligne, à ses connaissances solidement étayées. Vers la fin du règne d'Alexandre II, il était déjà chef de l'exploitation du réseau le plus important des chemins de fer russes, et ses mérites étaient connus de l'Empereur.

Witte servit successivement les trois derniers Romanov, et si Nicolas II l'appela plusieurs fois au pouvoir, en dépit de l'antipathie qu'il éprouvait à son endroit, c'est que Witte était le seul homme d'Etat capable de dénouer les situations difficiles.

Cette antipathie profonde de Nicolas II pour son ministre était, d'ailleurs, tout à fait réciproque, et si les mémoires de Witte ne sont qu'un long plaidoyer *pro domo*, ils sont en même temps un réquisitoire contre Nicolas II, qu'il représente comme un homme sans caractère, sans volonté, sans honnêteté. En revanche, Witte est tout admiration devant Alexandre III, en qui il voit toutes les vertus et toutes les qualités du souverain. On sait pourtant qu'Alexandre III était un homme excessivement borné, qu'il fut l'un des autocrates les plus réactionnaires et que les treize années de son règne pesèrent comme un cauchemar sur la Russie.

Il faut dire — et c'est peut-être une des qualités essentielles du livre de Witte, — que dans sa haine comme dans son amitié il est très tranchant, et, n'usant point d'euphémisme, il appelle carrément crétin, idiot ou escroc quiconque, selon lui, mérite ces qualificatifs. Mais la personne pour qui il a la plus grande admiration, et qu'il place de cent coudées au-dessus de toutes les autres, c'est indiscutablement lui-même, Serge Yulievitch Witte. Rappelant son entrée à l'Université il écrit : « Ce fut la première fois que j'ai donné la preuve de cette indépendance de jugement et de cette vigueur de volonté qui jamais dans la suite ne m'abandonnèrent. » Et plus loin : « J'étais fort intelligent et dépassais de beaucoup mes camarades. » Ailleurs, pour montrer sa perspicacité, il en prend même à son aise avec les faits historiques ; c'est ainsi

qu'il nie l'attentat de Borki. On sait qu'au début du règne d'Alexandre III les révolutionnaires, qui avaient résolu de faire périr le tzar, réussirent à placer sur la ligne de chemin de fer du S.-O. de la Russie, près de la station Borki, une machine infernale qui devait faire sauter le train impérial. L'attentat eut lieu ; le tzar et sa famille échappèrent à la mort par miracle ; mais Witte ne veut voir dans cette catastrophe qu'un simple déraillement dû à l'excès de vitesse du train impérial, et cela parce qu'il avait déclaré précédemment que le ministre de la Cour exigeait pour les trains impériaux une vitesse trop grande que ne permettait pas l'état des voies ferrées en Russie. Cependant, l'enquête menée à l'époque par le célèbre jurisconsulte Koni a établi nettement qu'il s'agissait bien d'un attentat imputable aux révolutionnaires.

S'il n'est pas tendre pour Nicolas II, Witte est non moins sévère pour le grand-duc Nicolas Nicolaievitch, celui qui fut généralissisme des armées russes les premières années de la guerre. Il le représente comme un ivrogne, comme un homme très borné et possédé lui aussi de ce mysticisme complexe dont l'impératrice Alexandra infecta Nicolas II. « Un incident de mes rapports avec le grand-duc Nicolas, écrit Witte, éclairera ce côté de son caractère. J'avais fait sa connaissance à Kiew, dans la maison de sa mère, la grande-duchesse Alexandra Petrovna, où j'étais reçu. A cette époque j'étais directeur des chemins de fer du sud-ouest, tandis qu'il était colonel attaché à l'état-major général. Quelquefois nous jouions aux cartes. Sa mère était une excellente femme, mais affectée aussi de cette folie de l'occultisme. Plus tard je le vis fréquemment, mais je n'eus jamais l'occasion de causer avec lui. Quand je devins ministre, il m'envoya une carte de visite, un jour de congé, ou la laissa à ma porte. Quelque temps après ma nomination comme président du Conseil des Ministres, j'allai pour le voir. La conversation tourna sur l'empereur : — Dites-moi franchement, Sergey Yulievitch, dit-il soudain, est-ce qu'à votre jugement l'empereur est un être humain ou est-il davantage ? — Eh bien, répliquai-je, l'empereur est mon maître et je suis son fidèle serviteur, mais quoi qu'il soit un souverain absolu, donné à nous par Dieu ou la nature, il est néanmoins un être humain avec tous les signes caractéristiques de l'humanité. — A mon sens, remarqua le grand-duc, l'empereur n'est pas

un simple être humain, mais plutôt un être intermédiaire entre l'homme et Dieu. »

En général, Witte est dur pour l'entourage des souverains, et tous ceux — ministres, hauts fonctionnaires, ambassadeurs, diplomates, — qui jouèrent un rôle au cours des règnes d'Alexandre III et de Nicolas II, à l'exception de deux ou trois, sont accusés par lui, sans ménagement, d'incapacité totale ou de fourberie insigne.

Mais il poursuit d'une haine particulière le général Trépov et surtout Stolypine, et, pour accabler ce dernier, il ne recule pas devant la calomnie. Il l'accuse en effet de connivence avec les pires éléments de désordre qui furent en Russie, ceux qu'on appela les « Cent noirs ». Or c'est chose bien connue — et Witte ne pouvait l'ignorer — que Stolypine était un adversaire résolu de « l'Union du peuple russe », ainsi que se dénommaient officiellement les « Cent noirs », il voyait en cette Union un danger des plus graves pour l'autocratie et la dynastie, et malgré la demande que lui en fit Nicolas II, il refusa de s'inscrire dans cette Union, dont le souverain russe portait ostensiblement les insignes. Plusieurs fois même Stolypine demanda aux leaders de l'opposition, à Goutchkov, Milioukov, Maklakov, de provoquer un débat à la tribune de la Douma et de stigmatiser les membres de cette Union comme pillards et assassins.

Plusieurs chapitres des mémoires de Witte — et ce ne sont pas les moins intéressants — sont consacrés aux affaires russo-chinoises. Ce sont d'abord les pourparlers avec Li-Hung-Chang, engagés après la paix de Simonosaki par Nicolas II, « désireux, dit Witte, de répandre l'influence russe en Extrême-Orient. Ce n'est pas qu'il eût un programme de conquêtes bien défini. Un désir irraisonné d'occuper les terres orientales le possédait uniquement ». Et aussitôt Witte se fait l'instrument de ce désir. Il négocie avec la Chine et lui offre les services de la Russie pour la conclusion d'un grand emprunt, dont elle a besoin pour payer l'indemnité japonaise, et la banque Russo-chinoise est fondée. Puis Li-Hung-Chang est envoyé comme plénipotentiaire en Russie et un pacte secret est signé, le 15 mars 1918. Les avantages que ce pacte assurait à la Russie ne manquèrent pas d'éveiller les convoitises des grandes nations européennes, d'inquiéter le Japon et de monter l'opinion chinoise dès que le peuple comprit à quel marché

de dupes avaient consenti ses représentants. Et la révolte des Boxers éclata. Les détails de cette révolte, tels que les rapporte Witte, ne constituent pas une page glorieuse pour la diplomatie européenne dont la duplicité envers la Chine est dévoilée impitoyablement, et Witte a beau attribuer à l'influence de Guillaume II sur Nicolas II certains des actes accomplis par ce dernier, il reconnaît toutefois que, lui ministre, un traité solennel fut, quelques années plus tard, déchiré comme un simple chiffon de papier. Car une constatation qui n'échappera pas aux lecteurs de ces mémoires, c'est que Witte, si sévère pour les autres, n'explique point comment lui, qui tint toujours les premiers rôles, ne fit, en somme, jamais rien de vraiment salutaire pour son pays. Il dénonce les vilenies des courtisans et des ministres, mais, finalement, capitule devant eux. Dans certains cas son récit frise même l'inconscience. Par exemple, il raconte en détail un fait qui eut un retentissement énorme à la tribune de la Douma et qui bouleversa l'opinion russe. Il s'agit de l'affaire Komissarov, découverte par le prince Ouroussov, adjoint au ministre de l'Intérieur, et par Lopoukhine, directeur de l'Okhrana. Witte écrit :

En janvier, ou peut-être en février 1906, Lopoukhine, directeur du département de la police sous Plehve, eut une conférence officielle avec moi, au cours de laquelle il me remit une pièce qui contenait des renseignements qui me firent sursauter. Il savait avec certitude, me déclara-t-il, qu'il y avait au département de la Police une section spéciale dirigée par le capitaine Komissarov, qui était chargée de rédiger des proclamations pour provoquer des manifestations antisémites et pour les disséminer à foison dans le pays. Rien que l'autre jour, me dit-il, de gros ballots de cette littérature ont été envoyés à Koursk, Vilna et Moscou. Il ajouta que cette section avait été créée par Trépov et dirigée par Rachkovski qui, à cette époque, y était encore attaché.

Ayant eu les preuves du fait avancé par Lopoukhine, on pourrait croire que Witte va donner l'ordre d'arrêter immédiatement Komissarov, de le traduire devant les tribunaux, de saisir et de détruire toutes ces proclamations. Pas du tout : « Quand je lui demandai (à Komissarov) qui était l'organisateur et le chef de ce service, il se hâta de m'assurer qu'il agissait de sa propre initiative, sans que ses supérieurs anciens ou actuels en fussent instruits, simplement parce qu'il croyait cette œuvre très utile. Insister davantage était inutile. » Et plus loin nous apprenons que

Witte lui-même a demandé à l'empereur de ne pas punir Komissarov. Après cela Witte s'étonne et s'indigne que les représentants des communautés israélites, venus l'entretenir sur les pogromes qui se préparaient un peu partout contre les Juifs, lui aient déclaré qu'ils n'avaient aucune confiance dans le gouvernement et que les Juifs n'avaient plus qu'à se joindre aux révolutionnaires pour tâcher de renverser l'autocratie.

Posant pour le champion de la liberté civile, pour le conservateur aux idées très larges, se comparant volontiers à Beaconsfield et à Gladstone, Witte raconte lui-même qu'il était un des hôtes assidus du prince Mestcherski, le plus farouche réactionnaire qui fut, dont l'influence sur Alexandre III et Nicolas II était énorme ; mais il ne souffle mot de Raspoutine, ce qui est d'autant plus étonnant que, ayant rencontré celui-ci chez le prince Mestcherski, il s'était, dit-on, lié assez intimement avec le fameux *staretz* et souvent se rendait chez lui.

Les péripéties de la guerre russo-japonaise et la paix de Portsmouth occupent une assez large place dans les mémoires de Witte, qui fut, comme on le sait, le plénipotentiaire pour la Russie dans les négociations du traité de paix entre la Russie et le Japon. Deux hommes étaient capables d'assumer cette tâche difficile : Witte et Mouraviov, ancien ministre de la Justice et des Affaires étrangères, qui était à cette époque ambassadeur à Rome. Dans son livre, Witte donne une longue et tortueuse explication du choix qui le désigna. Selon lui, Mouraviov aurait décliné cette délicate mission parce qu'elle était peu rémunérée : 20.000 roubles seulement. Nous trouvons de ce refus une tout autre explication dans un livre paru à Berlin, peu avant la guerre, sous le titre *Le dernier autocrate*, livre fort bien documenté, sur le règne de Nicolas II, et dont l'auteur, le colonel Obninsky, était l'un des hommes les mieux renseignés des choses de la Cour et des hautes sphères russes. D'après Obninsky, Witte aurait acheté le désistement de Mouraviov, alors criblé de dettes, moyennant 50.000 roubles.

D'autres pages fort intéressantes des mémoires de Witte sont celles qui ont trait à la conclusion du dernier emprunt russe fait en France avant l'ouverture de la Douma. Dans le chapitre intitulé : *Mes travaux comme ministre des Finances*, il nous avait déjà révélé quelques tractations édifiantes au sujet des emprunts

contractés sous le règne d'Alexandre III. A l'occasion de l'emprunt de 1905 il nous introduit dans les coulisses de la haute finance. La cheville ouvrière de cet emprunt était le baron Nœtzlin, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Pour mener à bien cette entreprise, Nœtzlin se rendait confidentiellement en Russie et était logé à Tsarskoié-Sélo. Plusieurs fois l'affaire fut sur le point d'échouer. Nœtzlin insistait pour que l'emprunt ne fût pas souscrit avant l'ouverture de la Douma, car l'un des principaux leaders de l'opposition, Maklakov et le prince Dolgorouki s'étaient rendus à Paris pour essayer de faire entendre au gouvernement français qu'il était illégal pour le gouvernement impérial de conclure un emprunt sans l'assentiment de la Douma. Mais Witte réussit à persuader le baron Nœtzlin et les banquiers de son groupe, soucieux surtout de toucher la forte commission, que cet emprunt était légal et serait reconnu, quel que soit le gouvernement russe. Cet emprunt, l'un des plus considérables à l'époque, sauva momentanément la dynastie et le gouvernement. Witte, très fier de sa victoire, l'appelle « l'emprunt qui sauva la Russie » ; il attribue sa réussite exclusivement à son habileté et ne souffle mot des dizaines de millions dépensés pour soudoyer la presse et le faire aboutir. Il se tait également sur ce fait que pendant qu'il négociait cet emprunt, comme Président du Conseil des Ministres, la terreur blanche régnait en Russie. Les exécutions sommaires, les fusillades, les expéditions répressives, les massacres des Juifs et des intellectuels, toutes ces convulsions qui précédèrent l'ouverture de la Douma eurent lieu Witte *regnante*. Il avait souvent recours, pour forcer la main des souverains dans les moments difficiles, à l'offre de sa démission. Il renouvela ce geste lors de l'ouverture de la Douma. Mais l'emprunt était conclu, on n'avait plus besoin de ses capacités spéciales et Nicolas II, qui, malgré son antipathie pour lui, l'avait honoré du titre de comte, après les négociations du traité de Portsmouth, écrivit en marge de sa requête : « Maintenant que le nouvel emprunt est conclu, je puis vous laisser partir, d'autant que vous invoquez l'état de votre santé ébranlée. »

L'emprunt de 1905 était le chant du cygne de l'activité gouvernementale de Witte, qui ne fut jamais rappelé au pouvoir. Cependant il n'y avait point renoncé, et ne négligea aucune manœuvre, dans les salons influents, pour s'imposer de nouveau.

Mais, à la fin, découragé de ses vains efforts, il se rendit à l'étranger, où il écrivit ses mémoires qui, malgré les défauts que nous avons signalés — défauts propres à la plupart des écrits de ce genre, —présentent un intérêt considérable.

J.-W. BIENSTOCK.

§

M. Francis Laur a publié sur le **Cœur de Gambetta** et sa longue liaison, aujourd'hui connue, avec Mme Léonie Léon, qui fut l'amie des bons comme des mauvais jours, un volume curieux et qui a été l'objet de divers commentaires. C'est une vieille histoire et de longues controverses qui ressuscitent. Nous ne reprendrons pas la querelle, et d'ailleurs on trouvera l'écho des discussions dont la dépouille du tribun a été l'objet dans des numéros récents de *l'Intermédiaire*. Au dire de M. Francis Laur, s'il y eut entre les amants une longue liaison, à la veille de se terminer par un mariage lors de l'accident qui survint, rien n'a pu être relevé qui ait eu entre eux l'allure d'une querelle. L'influence de Mme Léonie Léon sur Gambetta aurait été toute intellectuelle et même politique, comme l'atteste la longue correspondance, depuis 1873, que renferme le volume; elle aurait été d'ailleurs nettement bienfaisante. Non n'entrerons pas dans le détails des faits, qui relèvent en somme de la vie privée des intéressés. Mais il reste le problème de la mort sur lequel on a beaucoup ergoté. Gambetta était depuis longtemps malade, vieilli; il s'était surmené, se trouvait à la merci d'un accident minime, — et qui devait amener le dénouement. Mme Léonie Léon avait voulu s'éloigner, disparaître pour ne pas se trouver un obstacle à sa fortune; mais il l'avait enfin décidée à un mariage toujours reculé jusqu'alors. Tous deux venaient de s'installer à Ville-d'Avray, et il se serait blessé accidentellement à la main en manipulant un pistolet de combat qui se trouvait chargé (1). La blessure guérit rapidement; mais il avait été touché; des complications survinrent avec le surmenage de l'existence qu'il menait et auraient déterminé finalement une appendicite,—

(1) Cette version, que nous ne discuterons pas, d'ailleurs, se trouve en contradiction avec une note publiée dans *L'Intermédiaire* sous la signature de P. Le Vayer, et où il est question d'une blessure très différente: « Un artiste peintre, M. Loubet, fut chargé, en 1883, de reproduire en aquarelle *le morceau perforé du bas-ventre* du tribun, que le chirugien Lannelongue avait découpé à dessein. D'après l'artiste, la pièce anatomique accompagnée de cette reproduction devait être déposée au musée Dupuytren (nº 1539, col 112, 10 fév. 1921).

accident qu'on n'avait pas encore étudié comme aujourd'hui et que les médecins n'osèrent opérer. Léon Gambetta mourut dans la nuit du 3 décembre 1882. — L'ouvrage de Francis Laur, qui fut de ses amis et intimes, est d'ailleurs intéressant à lire, si nous ne prenons plus aucun intérêt au monde politique et aux discussions de l'époque, et le personnage s'est retrouvé d'actualité avec la fin de la guerre et l'occupation triomphale de l'Alsace-Lorraine.

L'effondrement de la Russie impériale, la paix qui s'en suivit entre les révolutionnaires russes et l'Allemagne, laquelle ne tarda pas à renvoyer sur notre front des divisions nombreuses devenues désormais inutiles à l'Est, causèrent une immense déception en France et dans les pays alliés. Mais la décision de l'Amérique, l'envoi de son puissant matériel et de ses premières troupes ranimèrent assez promptement les courages un instant défaillants; et, il faut bien le dire aussi, à cette heure d'une si exceptionnelle gravité, la prise en main du gouvernement français par un vigoureux vieillard, qui peut-être par la suite commit quelques fautes, mais du moins eut le mérite de ne jamais désespérer, — tout cela ne tarda pas à ranimer les espérances. Aussi, à la paix, l'arrivée du président Wilson fut-elle saluée par l'enthousiasme des foules qui l'acclamèrent comme un apôtre, — dont il prenait d'ailleurs assez volontiers les attitudes. On avait déjà oublié que, quelques mois à peine avant la déclaration de guerre de l'Amérique, l'hôte de la Maison Blanche avait eu la mauvaise idée de dire qu'il ne savait pas pourquoi l'on se battait en Europe. D'autres déceptions ne devaient pas se faire attendre, et la constitution de la Société des Nations, qui apparaît à tous maintenant comme une déception amère, — il semble qu'on peut le dire franchement, — précéda, au lieu de suivre, tout ce qui devait être d'abord décidé quant aux réparations légitimes à imposer à nos ennemis enfin abattus. On est d'autant plus étonné de ce cours étrange des choses que notre chargé d'affaires à Washington aurait pu, aurait dû éclairer nos hommes d'Etat. Les discours du sénateur Hodge, par exemple, étaient connus de tous ceux qui suivaient avec quelque attention les courants d'opinion dans la grande république américaine. M. de Villeneuve-Trans, qui fut attaché à notre ambassade à Washington, d'octobre 1917 à novembre 1919, a écrit des pages très intéressantes sur ce sujet. Son livre : **A l'ambassade de Washington** est un document

qui éclaire de curieuse façon cette époque si pénible pour nous. — C'est qu'il met en évidence, bien qu'avec mesure, la politique funestement personnelle d'un homme qui nous a surtout fait du mal, — peut-être sans le vouloir — mais dont les idées de pasteur étroit et de juriste géomètre ont pesé et pèseront malheureusement encore sur les destinées prochaines et futures de notre pays, et aussi de l'Europe qu'il a pour sa part si largement contribué à disloquer et à désorganiser.

L'idée du rattachement de l'Autriche à l'Empire Allemand fut d'abord peu goûtée dans le pays des Habsbourg, établit très bien M. J. Tersannes dans un volume abondamment documenté qu'il cousacre à la question : **Le problème autrichien** *et la menace du rattachement à l'Allemagne ;* mais les Boches ont de suite compris qu'il était de leur intérêt de prendre à leur compte les billevesées du président Wilson, — « le droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes », etc.. Ils ont intrigué, organisé une véritable propagande et réussi à créer un mouvement, dont M. Cheradame signalait l'existence dès 1911, mais qui a pris de vastes proportions. Déjà, au lendemain de la révolution qui balaya la monarchie, la nouvelle république autrichienne déclarait nettement qu'elle devait se réunir au corps germanique. On établirait difficilement sans doute que ce fut le sentiment général ; mais l'habileté des Allemands fut aussi de présenter ce sentiment comme spontané, comme un désir unanime de laisser croire que c'était le seul moyen de préserver tout un peuple de la mort. A la vérité l'Autrichien n'aime pas l'Allemand, dont il n'est qu'un cousin assez éloigné. Il sait très bien que le Boche ne prêche et recherche l'union qu'à son profit, — pour s'annexer 6 millions 1/2 d'habitants, — une réserve inespérée de matériel humain. L'Autrichien voit encore qu'il lui faudrait un jour ou l'autre recommencer la guerre, à l'avantage d'un maître qui ne voit que son intérêt, et s'y montre peu enclin. De là toute une campagne de presse organisée par l'Allemand, d'abord contre la France, — « foyer de l'impérialisme militaire et dont la soif de conquêtes hâte la ruine des populations innocentes ou prolonge leur misère par esprit de rancune ou désir de représailles ». La France cependant a fourni des vivres aux Autrichiens, — ravitaillé depuis deux ans 300.000 Viennois, et parmi eux 5.000 membres du syndicat de la Presse, — restés d'ailleurs au service

de l'Allemagne ! Aussi, tout en ne méconnaissant pas l'aide apportée, considèrent-ils que l'Entente leur donne « un secours momentané et qui permet d'attendre l'union avec la patrie allemande ». L'Autriche « est pauvre et faible, déclare-t-on couramment, mais l'Allemagne est encore riche et puissante et il lui suffit de s'unir à elle pour retrouver la prospérité d'autrefois », — moyen simple et pratique qui satisfait le lecteur autrichien outre qu'il flatte sa paresse naturelle. M. J. Tersannes fait voir quelle a été l'organisation de la propagande allemande, qui prêche en outre la destruction de la Pologne, l'anéantissement ou tout au moins l'affaiblissement des états tchèque et serbe nés du démembrement de l'Empire d'Autriche, et l'avènement de la Grande Germanie. Les circonstances économiques ont favorisé la propagande des Boches et le rattachement à l'Allemagne n'a pas été jusqu'ici universellement condamné par l'opinion, — tant il est difficile de montrer clairement les choses. M. J. Tersannes a été obligé d'en faire voir les inconvénients, — les dangers même, immédiats et futurs, — tant qu'il en arrive à discuter sur le droit d'interdire le rattachement ; sur les causes actuelles de son inefficacité, et s'il est exact, comme l'affirment les pangermanistes, que l'Autriche ne puisse vivre indépendante (1) ; sur les modifications intérieures que doit réaliser enfin le vieil Etat de François-Joseph s'il veut subsister, etc. — N'empêche qu'il y a là une des plus graves questions qui se trouvent à résoudre, — car le *veto* de l'Entente ne pourra pas toujours suffire. Il y faudrait de la décision et de la poigne ; et l'imprévoyance générale, — pour n'en pas dire davantage, — risque de nous mettre demain en présence de ce résultat peu ordinaire : l'Allemagne vaincue se retrouvant plus forte et plus unie après son désastre, et ayant réalisé le vieux rêve d'une conquête dont les pangermanistes faisaient autrefois le but même de leur victoire.

M. Herman G. Scheffauer, Germano-Américain (of Califournia) a éprouvé le besoin, — violent, on peut l'affirmer — de dire son fait à l'ex-président des Etats-Unis. C'est la brochure qui a pour titre : **Blood money, Woodrow Wilson and the Nobel peace prize**, *Le prix du sang, Woodrow Wilson et le*

(1) L'Autriche, avoue cependant l'un d'eux, peut vivre sans nous ; mais elle deviendrait alors une colonie de l'Entente. C'est le pont de l'Allemagne vers l'Est, etc.

prix Nobel.— M. Wilson sans doute ne l'a pas volé, si l'on peut dire, mais pour d'autres raisons que celle indiquée par cet Allemand furibard; car sa brochure est un pamphlet, plutôt acide,— non à la façon de notre Paul-Louis Courier, comme bien on pense, mais plutôt dans la manière sibylline, vaticinatrice, exaspérée d'Emerson ou de Carlyle (sans les qualitéset la tenue littéraire de ces deux écrivains, bien entendu). M. Scheffauer fait ce qu'il peut, dans une langue, d'ailleurs, qui n'est pas la sienne. Il est venimeux à souhait et nous serions heureux que cette brochure publiée à Hambourg par une Société de propagande allemande qui inonde de ses produits les villes d'outre-Atlantique soit lue et méditée en France, et aussi et surtout en Angleterre. On y verra, à défaut de talent, quels trésors de haine et de mauvaise foi peut contenir le cœur d'un bon, fidèle et loyal Germain, même lorsqu'il se trouve par hasard citoyen de la glorieuse et libre Amérique.

CHARLES MERKI.

A L'ÉTRANGER

Belgique.

L'AFFAIRE DES BARONS COPPÉE. — Cette affaire est en train de passionner notre pays comme autrefois l'affaire Dreyfus en France. Certains cherchent à l'exploiter comme un moyen d'empêcher le retour au pouvoir de l'ancien premier ministre comte de Broqueville; d'autres prétendent, au contraire, y trouver des motifs pour célébrer son apothéose. Quoi qu'il en soit, cette affaire, par certains côtés, reste inquiétante, trouble et mystérieuse. Elle a suscité une véritable angoisse dans un grand nombre d'esprits rassis, patriotes et équitables ; elle risque d'ébranler le respect de la magistrature dans une partie importante de notre opinion publique.

Sans doute un non-lieu est-il intervenu en faveur des barons Coppée, mais, fait extrêmement rare dans nos annales judiciaires, cette sentence a été rendue contre l'avis formel du chef du Parquet, M. le Procureur général Servais, qui, vu la gravité de l'accusation, était personnellement intervenu dans les débats. Ce non-lieu, qui remonte à plusieurs mois, créait un véritable conflit entre la magistrature debout et la magistrature assise.

Loin d'amener l'apaisement souhaité, il a surexcité les passions

dans le clan des adversaires des barons Coppée et l'on sentait que, malgré tout, l'affaire n'était pas close. Plus violentes que jamais, les attaques redoublaient dans une partie importante de la presse belge, notamment dans le *Peuple*, journal officiel du parti socialiste, dont le leader, on le sait, n'est autre que le ministre de la Justice en personne, le citoyen Emile Vandervelde, et dans le *Soir*, grand journal neutre d'information, qui s'était toujours abstenu de prendre parti dans les luttes politiques. Un homme merveilleusement documenté sur l'attitude des industriels pendant l'occupation allemande, et qui avait fait preuve d'héroïsme devant l'ennemi, le sénateur et ministre d'Etat socialiste Colleau, s'était dressé devant les barons Coppée comme un de leurs plus redoutables adversaires.

Les barons Coppée comptent parmi les plus importants propriétaires de charbonnages du pays ; ils exploitent, en outre, selon un système très perfectionné, la distillation de la houille. Leur fortune, assure-t-on, atteint près d'un milliard ; une telle puissance sociale est faite pour susciter autant d'envieux que de thuriféraires.

Ils étaient prévenus de commerce avec l'ennemi et, notamment, de lui avoir fourni les carburants nécessaires à la piraterie sous-marine. On les avait incarcérés tout d'abord, puis mis en liberté sous caution.

Par ailleurs, ils avaient été mêlés aux tractations de 1917, d'accord avec MM. Briand, de Broqueville et la comtesse Werner de Mérode, en vue d'une paix de conciliation par le truchement du diplomate allemand von der Lancken. Ils ne furent pas inquiétés judiciairement à ce sujet ; mais on se souvient de l'émotion que l'incident produisit à l'époque dans les milieux bien informés. M. de Broqueville fut blâmé par ses collègues du cabinet du Havre et, en pleine guerre, dut abandonner la direction du gouvernement belge.

Il faut proclamer bien haut que jamais le patriotisme, si noblement militant, de M. de Broqueville ne fut suspecté même par ses détracteurs les plus acharnés. C'est lui qui, par un labeur prodigieux, réorganisa notre armée de l'Yser. Il assuma la responsabilité d'écarter les vaines considérations de légalité pour n'envisager que les nécessités vitales de la Patrie en danger. La plupart des Belges réfugiés pendant la guerre en France, en Angle-

terre ou dans les pays neutres se trouvaient légalement exemptés de toute obligation militaire, soit qu'ils eussent été favorisés par le tirage au sort, soit qu'avec la garantie de l'Etat ils eussent « payé un remplaçant ». M. de Broqueville estima que ce privilège, quoique légal, devait disparaître devant les nécessités de la défense militaire ; il parvint à faire admettre sa thèse par la majorité des membres de son gouvernement; et c'est ainsi que fut lancé l'Appel général sous les drapeaux, sanctionné par un arrêté royal qui rendait obligatoire l'enrôlement de tous les Belges de 18 à 40 ans, qui furent répartis en 7 groupes incorporés à l'armée au fur et à mesure des besoins. Et c'est ainsi que nous pûmes contribuer puissamment à la dernière offensive libératrice.

M. de Broqueville fut un véritable chef ; il ne recula devant aucune initiative ; il y en eut dans le nombre qui furent particulièrement osées et criticables. Lorsqu'il connut par le baron Coppée fils les propositons de von der Lancken, son tort consista à n'en point parler à ses collègues du Cabinet; ensuite à n'en faire la confidence qu'à M. Briand, alors simple député, et de n'en souffler directement mot au gouvernement français régulier de l'époque, qui eût pu se trouver fondé à prendre ombrage de cette attitude. Et puis les barons Coppée, sur qui circulaient déjà des bruits suspects, étaient-ils qualifiés pour détenir des secrets d'Etat et prendre part à d'aussi graves tractations ? M. Briand se montra plus avisé en en référant au Président du Conseil en exercice, M. Ribot. Celui-ci opina tout d'abord qu'il ne serait pas inopportun de tâter le terrain; puis, finalement, croyant flairer une nouvelle ruse boche, refusa à M. Briand les passeports que celui-ci demandait pour aller confidentiellement prendre contact en Suisse avec von der Lancken.

Il est évident qu'en cette occurrence M. de Broqueville crut sincèrement servir les intérêts belges et ceux de l'Entente. Savoir, n'eût-ce été qu'au titre de simple renseignement, « ce que le baron von der Lancken avait dans le ventre », n'était, certes pas, indifférent. Et s'il agissait officieusement, d'une manière même occulte, c'est qu'il n'entendait saisir les membres de son Cabinet que de propositions fermes, précises, valant réellement la peine d'une discussion.

Une autre initiative très importante de M. de Broqueville a trait aux directives qu'il fit passer aux industriels belges demeu-

rés en pays occupé. Dans un article remarqué publié ici-même, M. Maurice des Ombiaux les a excellemment résumées; elles sont empreintes à la fois d'un profond sentiment d'humanité et d'un grand sens des réalités. Il fallait éviter aux populations belges envahies les souffrances du froid et de la faim, du moins dans la limite du possible, et, pour ce faire, consentir de douloureuses mais indispensables concessions. Si les charbonniers, par exemple, avaient refusé d'extraire leur combustible et d'en livrer une partie aux troupes ennemies, toute la Belgique en aurait été privée et serait morte de froid. C'était en résumé une question de mesure et de tact que les industriels patriotes s'entendirent à résoudre parfaitement, grâce à une sorte de grève perlée, en limitant leur production au strict nécessaire, ou à peu près.

A plusieurs reprises, les barons Coppée, qui, de tous les Belges, furent ceux que les pouvoirs allemands d'occupation autorisèrent le plus fréquemment à se rendre en France, demandèrent directement des instructions à M. de Broqueville. Quand, après l'armistice, ils furent inculpés de commerce avec l'ennemi, ils invoquèrent ces instructions pour leur défense. Quelle en était exactement la nature? Interrogé à ce sujet, M. de Broqueville répondit tout d'abord qu'elles n'avaient eu trait qu'à la fourniture du charbon, alors que les barons Coppée laissaient entendre qu'ils se tenaient également pour couverts en ce qui concerne la fourniture des sous-produits. Du reste M. de Broqueville ignorait absolument l'usage que l'ennemi pouvait tirer de ces sous-produits. Du moins l'affirme-t-il, et rien ne permet de mettre sa parole en doute. Mais pourquoi les barons Coppée, professionnels de la distillation de la houille, et qui ne peuvent se targuer d'ignorance en la matière, ont-ils laissé l'homme d'Etat sans les renseignements qui, d'un seul mot, pouvaient l'éclairer sur la destination criminelle de ces livraisons? Il y a là un troublant mystère. Les barons Coppée ont prétendu, par la suite, que les Allemands tiraient de leur propre distillation, dans la Ruhr notamment, une quantité de benzol plus que suffisante pour l'alimentation de leurs sous-marins. Mais cette assertion paraît nettement controuvée par un passage des mémoires de Ludendorff reconnaissant que la pénurie de carburants où se trouvait l'Allemagne la fit désespérer de la guerre sous-marine.

Si M. de Broqueville, comme du reste tous les chefs des gou-

vernements de l'Entente, commit quelques erreurs, tout esprit impartial reconnaît qu'aucun ministre du gouvernement royal ne rendit plus de services que lui à la cause nationale, aussi bien pendant la période qui précéda la guerre que durant les premières années de la terrible conflagration, qu'aucun ne se voua plus complètement en un labeur plus opiniâtre, plus désintéréssé au salut de la Belgique.

La valeur de M. de Broqueville, ses services rendus, son autorité personnelle, le crédit qu'il conservait auprès du souverain n'étaient pas sans troubler les politiciens de fortune, qui s'étaient emparés du pouvoir par le honteux coup de Lophem. Quand ce cabinet tomba, il fut sérieusement question de replacer M. de Broqueville à la tête des affaires. Lors, ses adversaires s'efforcèrent de le compromettre dans l'affaire Coppée. Il faut dire à la louange de M. de Broqueville qu'il n'est pas de ceux qui reculent devant le danger. A tort ou à raison, il avait mis sa confiance dans les barons Coppée: il ne les désavoua pas à l'heure où ils paraissaient gravement compromis. Non seulement il revendiqua l'entière responsabilité de ses directives du temps de guerre, de ses conversations avec les Coppée, mais encore il déclara qu'un nouvel appel à sa mémoire le faisait parfaitement se souvenir qu'il les avait autorisés, pour éviter des malheurs plus graves, à céder aux Allemands une partie des sous-produits de la houille. A la suite de cette déclaration qui fit grand bruit, il demanda lui-même à comparaître devant une commission d'enquête de la Chambre des députés. Bien que cette commission comprît quelques-uns de ses adversaires politiques, la décision qui intervint fut tout à son honneur, puisqu'elle proclamait la pureté absolue de ses intentions et de son patriotisme.

Mais, malgré le Procureur général, les membres de la Chambre des accusations, considérant qu'il résultait des déclarations du comte de Broqueville que les inculpés avaient été entièrement couverts dans leurs actes et agissements par le Premier Ministre, rendirent une ordonnance de non-lieu en faveur des barons Coppée.

Je tiens à noter, dans cet exposé impartial, qu'il résulterait des pièces du dossier que les barons Coppée n'avaient pas agi par esprit de lucre, mais simplement pour sauver leur industrie, une des sources de la prospérité belge, et qu'il leur était même fré-

quemment arrivé de racheter à des mercantis allemands leur propre marchandise à des prix supérieurs à ceux auxquels ils l'avaient vendue.

On ne prête aucun mobile vil aux juges qui ont absous ces puissants accusés ; mais on insinue qu'ils ont pu céder instinctivement à un souci de défense sociale, les socialistes ayant manifesté leur intention, dans le cas où les barons Coppée seraient condamnés, de demander la confiscation de leurs charbonnages au profit de l'Etat qui les exploiterait. Ici encore, il faut remettre les choses au point et rester dans l'impartialité. J'ai assez souvent, dans mes chroniques du « Mercure », critiqué M. Vandervelde et son internationalisme impénitent pour ne pas déclarer ici que c'est surprendre la bonne foi publique que de représenter comme subversives les idées du ministre de la Justice en matière d'exploitation des entreprises d'intérêt général. Pour se convaincre du contraire, il suffit de lire son livre *Le Socialisme contre l'Etat.* Il y préconise l'extension d'un système dont l'initiateur chez nous a été un « grand bourgeois », feu Frère-Orban, et qui continue à être appliqué notamment au fonctionnement de la Banque nationale et à l'administration des chemins de fer vicinaux. L'État, selon ce système, est l'actionnaire principal : il délègue comme administrateur un technicien, et les choses se passent comme dans les entreprises privées, à cette différence près que les salariés y jouissent de garanties spéciales et que les bénéfices vont à la collectivité nationale au lieu d'aller aux individus ; ce système fonctionne dans les mines de l'Etat prussien et les chemins de fer de la Confédération suisse ; il ne produit que d'excellents résultats. La disparition de l'insolente et grossière féodalité charbonnière ne serait pas, il s'en faut, un mal pour notre pays ; mais de là à taxer systématiquement de culpabilité les barons Coppée, il y a une marge que le respect de l'équité interdit de franchir. Seulement, ce n'est pas une raison non plus pour calomnier le citoyen ministre de la Justice.

Les barons Coppée avaient annoncé à grand renfort de publicité qu'ils poursuivraient leurs détracteurs ; mais bien que leur non-lieu remonte à plusieurs mois, ils s'en étaient jusqu'à présent abstenus. Ils s'y décident un peu tardivement, à la suite d'une interpellation parlementaire et réclament du *Soir* et du *Peuple* des réparations sous la forme de tracts rectificatifs qui coû-

teraient environ un million de francs. A la suite de l'intervention d'un tiers, les débats pourraient bien dévier vers la cour d'assises, où la preuve est admise.

L'affaire est donc rouverte. J'en noterai objectivement les péripéties.

GUSTAVE FUSS-AMORÉ.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Histoire.

Henri Redhead Yorke : *Paris et la France sous le Consulat*, traduit de l'anglais d'après l'édition originale de 1804 par Guillaume Lerolle. Préface de Teodor de Wyzewa ; Perrin. 10 »

Littérature

Henri d'Arles : *Nos historiens*; Bibl. de l'Action française, Montréal. » »

Camille Pitollet : *V. Blasco Ibanez, ses romans et le roman de sa vie*. Avec 50 illust. ; Calmann-Lévy. 8 »

Souvenirs du Baron Gudin, peintre de la marine, 1820-1870, publiés par Edmond Béraud ; Plon. 7 »

Comte Léon Tolstoï : *Journal intime de sa jeunesse*, traduit du russe par Natacha Rostowa et Marg-Jean-Debrit. Préface et commentaires de Paul Birukoff. Portrait gravé sur bois par Fr. Masereel. I : *1846-1852* ; Agence générale de librairie. 6 50 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Georges Huisman : *Dans les coulisses de l'aviation, 1914-1918* : Renaissance du livre. 7 50 »

Amiral Vincent Jellicoe de Scapa : *La grande flotte 1914-1916, sa création, son développement et son œuvre*. Traduit par René Levaique et Maurice Allain ; Payot. 20 »

Général Palat : *La grande guerre sur le front occidental*. VII : *La course à la mer, 14 septembre-15 octobre 1914*. Avec 8 cartes ; Chapelot. 12 »

Poésie

Marcel Darchambeau : *L'enfance en ruines* ; La Nervie, Belgique. » »

Joseph Ferracci : *Rêve et sacrifice* ; Revue des Indépendants. » »

Politique

Commission d'enquête américaine sur la situation de l'Irlande, premier rapport. Traduit de l'anglais par Xavier Moisant ; La Démocratie. 4 »

Questions militaires et maritimes

Albert Claveille : *Nos ports* ; Plon. 6 »

Roman

Alexandre Arnoux : *La nuit de Saint-Barnabé* ; Albin Michel. 3 75 »

Gérard de Beauregard : *Hirondelle de Savoie* ; Agence générale de librairie. 6 »

Félicien Champsaur : *L'Orage* ; Fasquelle. 6 75 »

Marcel Guiard : *L'évangile de sa Majesté* ; Plon, 2 vol. 14 »

J. Jacquin et Henri Champly : *Ici l'on danse* : Renaissance du livre. 6 »

Gaston Leroux : *Premières aventures de Chéri-Bibi*. Tome I : *Les cages flottantes*. Tome II : *Chéri-Bibi et Cécily* ; Lafitte. 14 »

René Maran : *Batouala* ; Albin Michel. 3 75 »

Maurice Rostand : *Le pilori* ; Flammarion. 7 »

Sciences.

E. Ariès : *L'œuvre scientifique de Sadi Carnot : Introduction à l'étude de la thermodynamique* ; Payot. 4 »

Sciences psychiques.

Edwin Arnold : *La lumière de l'Asie, la vie et la doctrine de Gautama, prince indien et fondateur du Bouddhisme*. Traduit de l'anglais par Léon Sorg ; Chacornac. 10 »

Théâtre.

Brieux : *Théâtre complet*. Tome I : *Ménages d'artistes. Blanchette. M. de Réboval. L'école des belles-mères* ; Stock. 9 »

Paul Raynal : *Le maitre de son cœur*, comédie en 3 actes en prose ; Payot. 6 »

Voyages.

Daniel Halévy : *Visites aux paysans du centre*. (Cahiers verts, n° 4) ; Grasset. 5 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt. — Mort d'Ernest Daudet. — Mort de Pierre Boborykine. — La perte du fort de Douaumont. — La morale de La Fontaine. — Les Protocoles des Sages de Sion. — A propos de généalogies. — Le cinquantenaire de Paul de Kock. — Le prix d'une revue russe. — Le 300e anniversaire de la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. — Trop de commémorations.— Sur le mot boche.— William Stead et Wickham Steed, ou la confusion d'un journaliste.— Erratum. — Les beaux faits divers.

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt.

Samedi 6 août. — Un huissier fait sommation à M. l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale d'avoir à communiquer, dans les conditions habituelles et réglementaires, le dit journal au représentant du *Matin*.

Lundi 8 août. — Un article signé P. S. (Paul Souday) dans le *Temps* commente la sommation du *Matin* : « Notre confrère a raison, dit-il, cette situation arbitraire et illégale doit prendre fin. »

Mardi 9 août. — La Bibliothèque Nationale persiste dans son refus en se retranchant derrière les ordres ministériels (Painlevé, 1916, Lafferre, 1919, Bérard, 1921). Le *Figaro* demande : « Le ministre se prêtera-t-il à cet atermoiement ? »

M. Bérard, consulté par le représentant du *Matin*, parle d'une « importante maison d'édition [qui] aurait consenti à l'Académie Goncourt des avances considérables gagées sur la publication éventuelle des parties inédites du fameux *Journal*. Ce tiers ne serait-il pas fondé à prévenir toute publication, toute divulgation » ? Et le ministre conclut : « Je suis Ponce-Pilate, moi. »

M. Homolle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale,

déclare à un rédacteur de l'*Eclair* : « Le manuscrit est prêt à être livré au public. Qu'on m'en donne l'ordre... C'est chose grave de ne pas respecter les clauses d'un testament conçu par un homme sain d'esprit. »

Mercredi 10 août. — L'éditeur Eugène Fasquelle reconnaît avoir acquis le droit de publier : il s'oppose à toute publication par autrui. Prétendez-vous interdire aussi la communication aux lecteurs de la Bibliothèque ? lui demande le représentant du *Matin*. Nullement, s'écrie M. Fasquelle... Ce que deux ministres ont ordonné, un autre peut le décommander.

Et le *Matin* de se retourner vers M. Léon Bérard. — Un mot de vous à M. Homolle et notre huissier n'aura qu'à battre en retraite.

Dans le *Journal des Débats* un article signé M.S. (Maurice Spronck) se termine ainsi ; « Il s'agit de savoir si la volonté des morts peut être à la merci de leurs héritiers ou même d'un arbitre administratif bien intentionné, mais incompétent. »

Jeudi 11 août. — M. Gabriel Labille de Breuzé, cousin des Goncourt, annonce qu'il va, de concert avec les autres ayants-droit de sa famille, intenter une action judiciaire contre l'Académie des Dix, pour non-exécution d'une des clauses du testament et requérir l'héritage.

Antoine dans le *Gaulois* écrit : « L'opinion publique, simpliste, ne manquerait point de penser que les rentiers de l'Académie Goncourt devraient rendre l'argent s'ils ne se sentent pas le courage d'assumer les risques du legs aussi bien que ses bénéfices. »

Vendredi 12 août. — M. Léon Daudet, membre de l'Académie Goncourt, répond dans l'*Action Française* aux partisans de la publication : « Nous nous en remettons, là-dessus comme pour tout ce qui concerne l'Académie Goncourt, à la sagesse et à la science de nos Conseils et aussi à la perspicacité et à la conscience de notre bien cher président et ami Gustave Geffroy. »

Samedi 13 août. — L'*Œuvre* précise, sous la signature de M. Léon Deffoux, que le *Journal des Goncourt* contenant des textes inédits et qui devait être publié, commence à la date du samedi 24 mars 1855 et prend fin le vendredi 3 juillet 1896, c'est-à-dire treize jours avant la mort de son auteur. Celui qui est édité va du 2 décembre 1851 au 30 décembre 1895.

Dans le même quotidien, Pangloss (M. Robert de Jouvenel) écrit : « La valeur littéraire de ce journal peut être contestée et l'a été notamment, avec véhémence, par M. Henry Céard. Les dix écrivains que Goncourt a chargés de le publier vingt ans après sa mort déclarent aujourd'hui qu'ils ne sauraient faire cette publication sans nuire à la mémoire de l'auteur. En admettant que ce soit vrai, convenez que cette appréciation est au moins déplaisante dans la bouche d'héritiers. »

D'après l'*Intransigeant*, les avances consenties à l'Académie Goncourt par l'éditeur Fasquelle sur le *Journal* inédit s'élèveraient à 100.000 francs.

Dimanche 14 août. — Deux membres de l'Académie Goncourt donnent leur opinion à *Comœdia :* — « Je n'ai pas qualité, dit M. J.-H. Rosny aîné, pour parler au nom de l'Académie, mais je crois que la grande majorité de ses membres (voire l'unanimité) envisage la publication le plus tôt possible du *Journal* et d'une partie de la *Correspondance.* »

« Je suis et j'ai toujours été pour la publication du *Journal* commandée par le testateur, affirme Jean Ajalbert. Cet incident n'aurait jamais dû avoir lieu. »

Mercredi 17 août. — Par une lettre adressée au *Matin*, le ministre de l'Instruction publique dit son intention de donner à l'affaire une solution conforme au droit administratif et au droit civil. Mais il demande un délai pour étudier ces questions « complexes et délicates ».

M. Henry Céard est questionné par *Comœdia.* Il n'est pour rien dans la demande du premier sursis (1916).

On sait en effet que M. Céard n'est intervenu qu'après son élection (29 avril 1918). Jusqu'à cette date il était partisan de la publication et ne s'en cachait point. Après son élection il rendit même publique une lettre de remerciements à M. Gustave Geffroy dans laquelle il écrivait :

— J'éprouve une rare satisfaction à retrouver les familiers de la maison d'Auteuil pour suivre avec eux les traditions laissées par le maître, assurer l'exécution de ses dernières volontés. Je ne faillirai ni à cet honneur ni à ce devoir. (*Excelsior*, 30 avril 1918.)

Samedi 20 août. — M. Lucien Descaves déclare : « Je n'ai jamais été au courant de la décision prise à l'unanimité moins une voix — la mienne évidemment — touchant la publication retardée du *Journal des Goncourt.* Si j'avais été consulté, je me serais prononcé en faveur de la publication sans délai chez Fasquelle ».

Dimanche 21 août. — *L'Intransigeant* imprime que « M. Georges Clemenceau serait cruellement égratigné dans ces mémoires ».

Lundi 22 août. — Le ministre de l'Instruction publique demande à l'Académie Goncourt de désigner un de ses membres pour lire le *Journal* à la Bibliothèque. Les Dix délèguent M. Henry Céard.

Bonsoir annonce la publication d'un certain « Journal des Goncourt » qui lui a été communiqué par M. Pierre Benoit. *(A suivre.)*

§

Mort d'Ernest Daudet. — M. Ernest Daudet, frère d'Alphonse Daudet et son aîné de trois ans, est mort dans sa propriété de La Renardière, aux Petites-Dalles (Seine-Inférieure), le 20 août dernier. Il était

né à Nîmes, le 31 mai 1837. On lui doit de nombreux romans et ouvrages historiques.

Mon frère et moi est un de ses meilleurs livres, le meilleur peut-être, très précieux pour connaître les origines de la famille, les années d'apprentissage et les débuts du romancier de *Sapho*.

Dans *Salons et journaux* M. Léon Daudet a tracé une silhouette émue de son oncle, son « tonton » ; il a dit la fécondité d'Ernest Daudet, son érudition historique, son affabilité appréciée de tous.

§

Mort de Pierre Boborykine. — L'auteur de la *Nouvelle voie*, de *Moscou Marchand* et de nombreux romans réalistes qui l'avaient fait surnommer « le Zola russe », Pierre Dmitriévitch Boborykine, vient de mourir à Lugano. Il était né en 1836, à Nijny-Novgorod, et avait débuté en 1860 par une pièce : *Le Petit Noble*. — Il avait habité la France, qu'il aimait passionnément, de 1865 à 1870.

Jusqu'à sa dernière heure il demeura l'adversaire du bolchevisme et le fidèle ami de notre pays.

§

La perte du fort de Douaumont.

Mon cher ami,

La lecture des pages documentées du lieutenant-colonel Chenet, *La vérité sur la perte du fort de Douaumont*, éveille en moi des souvenirs, très précis d'ailleurs. La façon dont fut traitée la « place forte » de Verdun transformée par décret en « région fortifiée » s'y révèle en partie.

Si je ne craignais de mettre en cause, désagréablement peut-être, certaines personnalités, j'aurais quelques anecdoctes à conter. Il serait piquant tout au moins de rappeler celles que contait M. le sous-préfet Jean Grillon sur les « préparations » du général Herr et sur la disgrâce incontestable du général Coutenceau, coupable d'avoir essayé d'augmenter l'artillerie lourde de la place par le système D.

A Verdun et alentour, en février et mars 1916, l'opinion paraissait unanime : les Allemands auraient pu passer entre les forts, aucune défense accessoire n'avait été préparée, ils auraient pu entrer à Verdun *s'ils ne s'étaient entêtés à des prises de forts inutiles*. L'idée d'abandonner les forts et la ville elle-même ne soulevait aucune objection fondamentale qui ne trouvât aussitôt sa contradiction. Les autorités administratives étaient parties après avoir évacué la population civile, presque *manu militari* pour certains obstinés (un dernier groupe, réfugié dans les caves et dans la citadelle, appelé à la sous-préfecture sous prétexte d'une distribution de vivres, fut conduit à la gare encadré de gendarmes), et l'Intendance liquidait en hâte tout ce qu'elle avait ramassé dans la ville.

Le 9 mars 1916, allant à Verdun même pour service, je déjeunai à la

citadelle, à cette table que présidait avec tant d'aménité le général Dubois, et pour digestion j'ascensionnai par l'escalier jusqu'à l'Esplanade, où m'était signalé un 420 non éclaté. Le monstre, piqué du nez dans le sol, dardait en l'air son énorme derrière d'acier. Tout le sol de l'Esplanade était jonché de débris et d'éclats. Des papiers militaires s'éparpillaient dans la boue. J'en ramassai un cahier, et je le lus avec quelque stupéfaction : c'était le PLAN DE MOBILISATION DE LA PLACE DE VERDUN ! Comment cette pièce capitale était-elle ainsi dispersée aux ordures ? Mystère. Mais une constatation pénible s'imposait, je ne manquai pas de la faire.

Cordialement vôtre

LÉON RIOTOR
ex-commandant du Parc d'artillerie de la 72e D. I.
chef d'escadron au 61e R. A. C. (Metz).

Autre anecdote, littéraire celle-là.

Ce même jour, dans un couloir du quartier neuf d'artillerie (9, Treuil de Beaulieu, près de la caserne Bévaux), où se trouvait l'état-major du 21e C. A. (général Maistre), qui venait d'arriver, je rencontrais Henri Barbusse, les foudres de secrétaire d'état-major à son collet, employé dans les bureaux du général.

— « Vous êtes bien, ici ? demandai-je, vous avez des lits, vous êtes à couvert ? » — « Oui, des lits de soldats. » — « En tout cas vous avez des lits, et surtout un toit sec... Quant à moi, c'est vrai, je suis mieux au bivouac dans le bois de Thierville, avec cinquante centimètres de neige. »

Ceci parce que huit jours auparavant, au repos près d'Abbeville, après l'Artois, pendant la représentation d'une tournée de comédiens conduits par Alphonse Séché, Barbusse m'avait fait remarquer avec une amertume non dissimulée : « Vous êtes officier, vous, ce n'est pas la même chose... » Il commençait alors les récits qui allaient paraître en feuilleton dans *L'Œuvre* et s'assembler en un livre célèbre. — L. R.

§

La morale de La Fontaine.

Dar el kedwa, Boulhaut, Maroc.

Monsieur le directeur,

M. Gabriel Brunet a publié dans le *Mercure de France* du 1er juillet dernier un article plein de suggestions intéressantes sur « l'Art de vivre en l'œuvre de La Fontaine. » La partie la plus forte de ces pages me semble être celle où il démontre que l'œuvre du grand fabuliste n'est pas une œuvre à tendance morale, c'est-à-dire restrictive et limitative dans l'ordre du bien et du mal, mais plutôt un art de vivre, une recherche du bonheur, — individuelle avant tout selon les circonstances et les caractères.

M. Brunet brosse ensuite un portrait du sage d'après La Fontaine, et c'est à ce propos que son article me suggère les quelques remarques suivantes :

N'y a-t-il pas contradiction d'une part, entre le sentiment de la liberté, la solitude, la rêverie, la contemplation du monde, l'« Otium » antique, et d'autre part le culte de l'amour, toutes vertus du sage, nous dit-on? Et celui-ci, tel que nous le décrit Brunet, sera-t-il toujours un sage s'il s'adonne aux passions de l'amour, éternelle aventure, qui, si elle apporte avec elle une plénitude de vie extraordinaire et magnifique, entraîne par contre à sa suite une inquiétude et un tourment difficilement conciliables avec une vie contemplative et mesurée. Pour le véritable sage donc, l'amour ne devrait-il pas rejoindre, dans la catégorie des «faux-bien », la soif de l'or et des grandeurs, l'appétit de posséder et d'accumuler, les tourments de l'ambition?

Le grand fabuliste avait une nature trop riche pour qu'elle fût sans contradiction, et il y aurait eu intérêt, me semble-t-il, à ce que M. Brunet marque celle-ci dans le portrait qu'il nous a fait du sage de La Fontaine. Elle est en effet essentiellement révélatrice d'un esprit qui, s'il nous propose de faire bon marché des richesses, de l'ambition et des honneurs, n'arrive cependant pas à sacrifier l'amour à son idéal de sagesse. — Et ce sage-là, tel qu'il nous le montre, n'en est pour nous que plus humain et plus vivant.

En vous priant de bien vouloir faire de ces quelques lignes l'usage qu'il vous plaira, veuillez agréer, etc. MICHEL HOLBAM.

§

Les Protocoles des Sages de Sion. — On sait le bruit fait dans le monde par les fameux *Protocoles des Sages de Sion*. Ces « Protocoles » ont été publiés pour la première fois en Russie par un certain Nilus, qui les avait reçus d'une façon très mystérieuse d'une «dame voilée », dont l'identité n'a jamais été établie. Malgré les sources aussi suspectes de ces « Protocoles », la presse antisémite s'en est saisie, pour en faire l'évangile même du bolchevisme. On y voyait la prédiction de toutes les catastrophes qui, depuis sept ans, ont bouleversé le monde ; on y voyait d'autre part le plan dévoilé de la domination mondiale des Juifs. En vain indiquait-on, dans la presse russe, avec preuves à l'appui, que les « Protocoles » avaient été fabriqués par le fameux mouchard Ratchkovsky et son aide Golovinsky, pour convaincre le tsar Nicolas II du péril juif qu'il fallait conjurer par tous les moyens, y compris les plus violents. Cette argumentation ne portait pas; et les « Protocoles » continuaient à être publiés dans toutes les langues. En France, il en existe trois éditions : une faite par *La Vieille France*, l'autre par l'éditeur Emile-Paul, la troisième plus récente, par l'éditeur Grasset.

Or, un rédacteur du *Times* a découvert à Constantinople un livre, devenu excessivement rare, intitulé : *Dialogues tenus aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu au XIXe siècle*. Ce livre a été édité à Genève en 1865. Son auteur, qui signait du pseudonyme « Un Contem-

porain », était l'avocat Maurice Joly, autrefois arrêté par la police de Napoléon III, et ayant fait dix-huit mois de prison. Le rédacteur du *Times* a comparé le texte du livre de Joly avec celui des *Protocoles*, et est arrivé à la conclusion que les fameux *Protocoles* ne sont qu'un plagiat du livre de Joly. Les *Dialogues* 1-17 correspondent aux chapitres 1-19 des *Protocoles*. Il y a quelques exceptions insignifiantes. Les cinq derniers « Protocoles » (20-24 exclusivement) sont moins ressemblants aux « Dialogues » que les 19 premiers ; mais là aussi se trouvent plusieurs passages recopiés tout simplement. Des nombreux exemples cités par le *Times*, nous ne donnerons qu'un seul :

PROTOCOLES, p. 77.

L'Emprunt, c'est l'émission par l'Etat de papiers-valeurs pour lesquels il s'engage à payer un intérêt égal à la totalité de la somme empruntée. Si c'est un emprunt de 5 o/o, alors pendant 20 ans l'Etat inévitablement payera une somme égale à l'emprunt, rien qu'en payant les intérêts de cet Emprunt. Pendant 40 ans il payera cette somme deux fois ; pendant 60 ans, trois fois ; mais l'Emprunt reste toujours impayé.

DIALOGUES, p. 210.

Montesquieu : Comment se font les Emprunts ? — Par l'émission de papiers, qui engagent l'Etat à payer un intérêt, proportionnellement égal au capital qu'il emprunte. Ainsi, si l'emprunt est de 5 o/o, alors l'Etat pendant 20 ans payera une somme égale au capital emprunté. Après 40 ans, l'Etat a déjà payé deux fois la somme; pendant 60 ans, il a payé trois fois la somme. Et néanmoins il reste devoir la somme empruntée.

Le *Times* annonce qu'il donnera encore une trentaine de passages pareils.

J.-W. BIENSTOCK.

§

A propos de généalogies.

Monsieur le Directeur,

Il y a quelque exagération à prétendre, ainsi que le fait M. Maurevert dans l'article « Généalogies fabuleuses » (*Mercure* du 15 août), que, depuis la naissance du Christ, 139 quatrillions de personnes ont participé à la venue au monde de chacun de nous. Si l'on admet que, sur notre globe, il naît cinquante millions d'êtres humains par an, on en conclut qu'il en est né en tout cent milliards en 2.000 ans. Et cela paraît être un maximum. Il nous est donc matériellement impossible d'avoir 139.435.917 milliards d'ancêtres.

C'est que ces aïeux, fournis par l'arithmétique, ne sont pas tous distincts les uns des autres. Il suffit du mariage de deux parents éloignés pour en diminuer sensiblement le nombre. Et ces mariages se sont forcément produits souvent au cours des siècles dans l'ascendance de chacun de nous. Quel mathématicien, amoureux des cas limités, nous dira à quel chiffre se réduirait le total si les mariages avaient toujours lieu entre cousins germains ?

Tout ceci évidemment ne modifie en rien les conclusions de l'auteur. Que ce dernier me permette cependant de lui dire que la « petite addition générale » dont il parle page 78 l'a conduit à un résultat inexact pour le total de ses soixante générations. Le nombre 2 élevé à la 60e puissance donne en effet 1 quintillion 152 quatrillions 921 trillions 504 billions 606 millions 846 mille 976 unités, au lieu des modestes 139 quatrillions 435 trillions 917 billions 439 millions 534 mille 976 annoncés.

Croyez bien que je serais désolé de passer pour un cuistre : ces rectifications sans importance (relative) n'ont d'autre but que de me permettre d'affirmer, avec M. Maurevert, que « la mathématique est une belle chose ! »

Veuillez agréer, etc. X. HADIR

§

Le Cinquantenaire de Paul de Kock. — Voilà un cinquantenaire qui, en bonne justice, devrait être célébré avec éclat par trois communes au moins de la banlieue parisienne : Montfermeil, pays de *la Laitière* Denise Foursy ; Ermenonville, qui servit de décor à *Gustave le mauvais sujet*, et Romainville, localité où Paul de Kock passait la belle saison.

Ce qui reste du vieux Boulevard entre la rue du Pont-aux-Choux et la porte Saint-Denis devra commémorer aussi l'anniversaire du romancier qui, vêtu d'une robe de chambre en flanelle bleue, la tête coiffée d'une calotte de velours coquettement brodée d'une « grecque », son lorgnon à la main, a vécu, accoudé sur la barre d'appui de sa fenêtre, à l'entresol, 8, boulevard Saint-Martin, bien des heures d'observation légère. C'est là qu'il mourut, le 29 août 1871.

Un de ses contemporains assure qu'on l'a vu rester cinq heures de suite à cette fenêtre. Et lui-même s'est silhouetté dans cette position :

Immobile comme un Turc qui fume sa pipe, il regarde passer les omnibus, les cabriolets, les bonnes d'enfants, les tourlourous, les marchands de coco et les actrices de l'Ambigu.

Mais si Paul de Kock aimait à musarder à sa fenêtre, il n'en était pas moins un grand travailleur. La liste complète de ses œuvres dans le *Guide bibliographique de la littérature française*, de Hugo P. Thieme, ne comporte pas moins de 182 volumes. Et, qui sait ? L'archéologue ira peut-être chercher plus tard quelques traits d'une époque attendrissante et bouffonne dans ces romans où l'on voit des boutiquiers de la rue Saint-Denis, des bonnetiers en goguette poursuivre, le dimanche, des grisettes sans malice, dans les bois, « remplis d'agréments », d'une banlieue parisienne où l'on ne trouve plus aujourd'hui que des usines électriques, des baraques lépreuses et des bâtisses à sept étages.

§

Le prix d'une revue russe. — Dans un de ses derniers numéros, le journal de la librairie allemande a annoncé l'apparition en dernier fascicule d'une publication intitulée *le Livre russe*. Le prix de cette brochure n'est pas moins de *trois mille roubles !* Pour les pays à change moins déprécié, ces 3.000 roubles sont estimés à 12 mark, soit, au cours actuel, moins de deux francs. Pour l'Allemagne, le prix du *Livre russe* n'est que de dix mark, soit à peine un franc ; mais pour les Etats-Unis, il est porté à 35 cents, soit environ 4 fr. 50.

3.000 roubles pour acheter une revue, au pays des Soviets, seuls les bolcheviki millionnaires, — s'il y en a ? — peuvent s'offrir ce luxe ! Et pourtant ces 3.000 roubles ne valent pas même vingt sous !

§

Le 300e anniversaire de la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. — Fondée en 1621 — la même année que celle de Strasbourg, — par Gustave-Adolphe, qui lui légua d'abord sa petite bibliothèque, la célèbre Université suédoise reçut une grande extension à la suite de la guerre de Trente Ans, grâce au butin rapporté d'Allemagne. La Bibliothèque d Upsal renferme depuis lors un trésor inestimable, les célèbres *Evangiles* écrits de la main d'Ulfilas, évêque des Goths (mort en 381), manuscrit tracé en lettres d'or et d'argent sur parchemin pourpre. Pris à Prague en 1648, acheté pour la somme de 600 couronnes, le précieux manuscrit d'Ulfilas fut relié par les soin du chancelier de l'Université, de la Garderie, entre deux « plats » d'argent, ce qui lui a fait donner le surnon de *codex argenteus*. Ce codex, qui est le plus ancien monument de la langue gothique, contient presque tous les mots connus du vieil idiome germanique.

La bibliothèque d'Upsal possède encore l'*Edda* de Sturluson. Le nombre des manuscrits qui y sont conservés s'élève à 15.000 : aucune bibliothèque universitaire n'est plus riche en ce genre de livres, sauf celle d'Oxford. Le total des volumes imprimés est d'au moins 600.000.

§

Trop de commémorations. — On exagère un peu avec les anniversaires. *La Renaissance* se propose de célébrer le 143e anniversaire de Françoise Nicole Judith Frère, la Lisette de Béranger.

Pourquoi le 143e de préférence au 142e ou au 144e anniversaire de cette petite bourgeoise de la rue Montorgueil ?

Et puis, pourquoi choisir Mlle Judith Frère comme prétexte à des fêtes ressuscitant pour un jour la grisette ? (Si tant est que la grisette ait jamais existé). Mlle Judith Frère fut la « fidèle amie » de Béranger. Sans doute ! Mais Béranger lui-même doit-il être « célébré » ?..

Ah ! allons lire, pour nous donner une fière idée de ce chansonnier,

que Chateaubriand considérait comme un poète, allons lire au Père Lachaise (28e Division, Chemin Masséna, tombe no 150.042. Concession à perpétuité) les vers solidement chevillés qu'il écrivit en manière d'épitaphe pour sa Lisette :

Près de la beauté que j'adore
Je me croyais égal aux Dieux,
Lorsqu'au bruit de l'airain sonore
Le Temps apparut à nos yeux.
Faible comme une tourterelle
Qui craint la serre des vautours :
Ah ! par pitié, lui fit ma belle,
Vieillard, épargne nos amours.

Levez les yeux vers ce monde invisible
Où pour toujours nous nous réunissons.

Bien sûr ! La douce niaiserie de ces choses a encore du charme pour les collectionneurs de bibelots Louis-Philippe et Second Empire. Mais, de là à organiser des fêtes...

§

Sur le mot boche. — On sait qu'un navire en construction dans les chantiers Wilkins, de Stettin, pour le compte de Hugo Stinnes, et dont le lancement aura lieu prochainement, va être baptisé *Le Boche*.

Ce mot, employé par les Allemands, vaut tout un programme. Si, après cela, nous croyons aux pacifiques intentions de la nouvelle Germania, c'est que nous sommes — nous aussi — incorrigibles.

Mais voici pour les personnes qui jugent désobligeantes les dures vérités contenues dans des ouvrages comme *Le Boucher de Verdun*.

Dans le *Nouveau Rhin français*, le journal de M. l'abbé Wetterlé, député du Haut-Rhin, nous trouvons la note suivante :

Il est bien certain que nous faisons effort en France pour oublier le mot « boche », qui servit pendant la guerre à exprimer la barbarie allemande.

Les Allemands eux-mêmes s'en offusquaient. Aujourd'hui, ils s'en font un titre d'honneur. Récemment, dans un groupe d'hommes qui se disputaient, nous avons entendu ces mots prononcés avec un orgueil bien visible : « Eh bien, moi, je m'en moque. Je suis « boche », de Berlin ! »

Ainsi les Hollandais du XVIe siècle qui relevaient le surnom injurieux de « gueux » pour s'en faire un titre de gloire !

§

William Stead et Wickham Steed, ou la confusion d'un journaliste. — Dans l'*Observer* du 31 juillet dernier l'*entente cordiale* est gratifiée d'une oraison funèbre en somme inutile, mais dont les considérants anecdotiques méritent réflexion. Nous nous bornerons à en citer un, caractéristique. *L'Homme Libre*, par la plume de son directeur, M. Eugène Lautier, ancien rédacteur au *Temps* et candidat, aux

dernières élections législatives, dans les Landes, a coutume de publier des articles assez durs pour M. Lloyd George. Dans l'un d'entre eux — que reproduit l'*Observer* — il est question de la candidature de William Stead à la direction du *Times*, candidature opposée à celle d'un germanophile, protégé du premier anglais. William Stead l'ayant emporté — toujours selon le rédacteur en chef de *L'Homme Libre* — Lloyd George, comme fiche de consolation pour son ami malheureux, créa pour celui-ci, au *Foreign Office*, le poste de Directeur de la propagande anglaise en Amérique. Et cela expliquerait la furieuse campagne anti-française dont les Etats-Unis sont le théâtre...

Or William Stead, ex-directeur de la *Review of Reviews* et grand tenant du spiritisme, a péri dans le naufrage du *Titanic* et Mister Wickham Steed, actuel directeur du *Times*, l'est depuis plusieurs années ! Il suffirait, au surplus, de posséder des choses anglaises une teinture superficielle, pour saisir qu'une pression de Lloyd George sur le plus important organe de la presse de lord Northcliffe est chose impossible, sans compter qu'il y en aurait long à dire sur la prétendue francophobie — que l'on mette donc à sa place Asquith, ou lord Grey, ou Glynes, ou lord Robert Cecil et l'on verra ! — du grand homme d'État gallois...

Quand donc nos journalistes se décideront-ils à ne parler qu'en connaissance de cause et à cesser de nous rendre ridicules ?

§

Erratum. — Dans le *Mercure* du 15-VIII-1921, page 276 (Une candidature féminine à l'Académie) ligne 19, lire :

« Mme Aurel veut *secouer* les Académiciens. »

§

Les beaux faits divers. — De *La Croix*, numéro du samedi 6 août 1921 :

NE BRISEZ PAS L'AVERTISSEUR

Après interrogatoire en présence de Me Robert Lœwel, M. Marti, juge d'instruction, a envoyé à la Santé le jeune Barthel, qui, rue Vandrezanne, ayant appris qu'un passant se plaignait d'avoir le feu aux entrailles, avait brisé l'avertisseur d'incendie et dérangé tout un départ de pompiers.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.